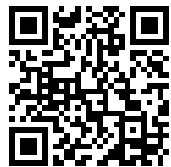

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

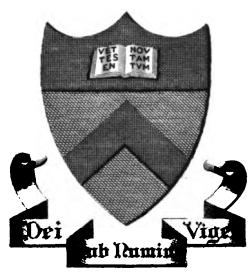
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

1140
118

Library of



Princeton University.

D

SOUVENIRS

D'AMÉRIQUE ET DE FRANCE

~~~~~  
**LE PUY, IMP. MARCHESOU FILS.**  
~~~~~

SOUVENIRS
D'AMÉRIQUE
ET DE FRANCE

PAR

UNE CRÉOLE

Helène de Lamoignon de Lamoignon

PERISSE FRÈRES

Nouvelle Maison à PARIS, rue Saint-Sulpice, 38

BOURGUET-CALAS, SUCCESEUR

Tous droits réservés.

AVANT-PROPOS



Ce volume est de ceux qu'il ne faut même pas feuilleter si l'on est difficile pour les livres : pour peu qu'on tienne à l'habile combinaison des mots, à l'enivrement des phrases, à la magie du style, on devra détourner ses regards d'humbles détails dépourvus d'intérêt pour beaucoup, de simples récits faits, naïvement, pour un petit nombre.

La rapidité avec laquelle le plan conçu a été exécuté m'a empêchée de mettre assez de soin à la rédaction de ces pages destinées, uniquement, à des lecteurs dont la bienveillance est indiscutable. Je confesse le peu d'amour-propre d'auteur avec lequel j'ai fait une compilation adressée, dans ma pensée, à tous ceux que j'ai laissés en Louisiane.

Il y a des longueurs, des négligences qui me frappent, maintenant, mais que je ne songeais même pas à éviter, tant j'étais absorbée par mon sujet et insouciante de l'effet produit sur les indifférents. Ce n'est pas un Livre, c'est une conversation écrite.

Que les chers lecteurs auxquels s'adressent ces lignes considèrent comme une preuve de ma confiance en leur bon vouloir, et non comme une grande présomption de

1140
1118

630037

ma part, le soin que je prends de les initier à des choses intimes et trop personnelles, peut-être, dont quelques-unes leur sont déjà connues.

Le sentiment qui inspirait les lignes suivantes à M^{me} de Stolz, parlant de l'enceinte bénie où s'est écoulée son enfance, m'a fait écrire ce qui remplit mon cœur depuis douze ans.

« Quand notre âme avance dans sa course terrestre, et que, des sommets de la vie, elle aperçoit comme des ombres, les lointains qu'elle a quittés, elle éprouve le besoin de se souvenir, et redescend volontiers aux rivages où sa jeunesse a passé, recevant de Dieu la lumière. C'est aux premiers jours du voyage qu'on a été, presque à son insu, enveloppé de cette divine lumière : c'est aux derniers jours qu'on s'arrête et que, dans la plénitude de ses facultés, on regarde, on comprend, on apprécie. De cette halte naît un sentiment profond qui s'agite en nous, jusqu'à ce que nous l'ayons formulé par la parole ou la pensée écrite. Ce sentiment, c'est la reconnaissance.

« Qui n'éprouve pas le besoin de se souvenir n'a pas véritablement aimé. »

Comme elle, je puis dire : « Ce travail n'a point été fait pour les étrangers, mais pour la famille. »

J'ajouterai comme elle :

« Que si des âmes inconnues, mais sympathiques à tout ce qui est pur et pieux, voulaient parcourir cette notice, y chercher de saintes pensées, de beaux exemples, nous dirions à ces âmes : Prenez et lisez, vous êtes aussi de la famille. »

C'est parce que je me souviens, c'est parce que

j'aime qu'il m'est venu la pensée d'écrire de « toi », chère Louisiane, « d'écrire de vous, parents et amis. »

J'ai quelque chose à ajouter pour faire excuser la liberté que j'ai prise avec certains noms propres. Nommant ma famille, j'ai cru pouvoir nommer mes amis, au risque d'en mécontenter quelques-uns dont la délicate modestie pourra s'offenser de cette mise en scène.

Dans ses Réminiscences, ou Souvenirs d'Angleterre et d'Italie, M^{me} Craven fait la remarque suivante :

« Parler de ceux que l'on a personnellement connus, et qui peut être pourraient vous lire, cela est sans doute un peu indiscret, même lorsque tout ce qu'on en peut dire doit inspirer pour eux affection et respect. Et, cependant, cette indiscretion n'est-elle pas (en Angleterre surtout) commise tous les jours, par les journaux, sans que ceux qui en sont les objets s'en offensent beaucoup ? »

Sans s'arrêter à cette considération, l'auteur de Fleurange et de Sœur Nathalie Narischkin fait le portrait d'une foule de personnes qui vivent encore aujourd'hui et qui peuvent lire ce qui est dit de chacune d'elles.

Quoi de plus intime et de plus personnel que l'admirable livre, recommandé en chaire par quelques prédicateurs de New-York : « Les Récits d'une sœur ? ». M^{me} Craven doit se consoler des blâmes qui ont dû l'accueillir dans son pays, en songeant au bien qu'elle a pu faire à une foule de personnes étrangères.

A son tour, M. le marquis de Ségur, dans son touchant « Récit d'un frère », ne craint pas de nommer tous ceux qui ont été mêlés à la vie du « saint aveugle » dont la renommée est aujourd'hui universelle.

M. le comte de Ségur, dans l'introduction du « Journal d'un voyage en Italie », s'exprime ainsi :

« Les personnages nommés par mon frère dans son récit intime, ou les descendants de ceux qui ne sont plus, me pardonneront d'avoir livré leurs noms, au lieu de recourir aux trois étoiles souvent nécessaires, toujours si commodes, en pareilles conjonctures. »

Il y a donc des précédents, et je n'ai fait que suivre d'illustres exemples.

Sans doute, ma sphère est différente ; c'est dans un milieu plus modeste qu'ont vécu mes personnages, mais l'édification n'est-elle pas toujours utile, quelle qu'en soit la source ?

Les journaux de France n'ont pas plus de réserve que ceux d'Angleterre et, quant aux livres, il semble que ce soit dans le goût du jour de parler des vivants bien plus que des morts.

Enfin, s'il y avait lieu, ma réponse à toute critique hostile serait celle-ci : Placez-vous au point de vue qui a fait écrire, à la plus courageuse des femmes, l'émouvant opuscule de la troisième partie : « Souvenirs d'une mère »... Ne considérez que la gloire de Dieu et le bien du prochain, vous comprendrez alors mes motifs.

J'espère ne pas me tromper en disant que les plus délicates susceptibilités ne sauraient s'alarmer de ce que contient mon « Recueil ».

Je suis bien aise, parce que je puis les réfuter, d'avoir transcrit les paroles de Moreau de Saint-Méry, page 161, à propos d'un certain concile où « s'agita, dit-on, la question de savoir si les femmes ont une âme ». L'auteur dont j'ai cité, avec plaisir, quelques

passages, était dans l'erreur comme, généralement, le sont à cet égard tous ceux qui n'ont pas étudié les Conciles. Il y a eu erreur ou malice à propos d'un certain Concile de Vienne qui a été accusé, en effet, d'avoir commis cette énormité; une mauvaise traduction d'un mot employé dans le langage métaphysique y a donné lieu. L'Eglise tout entière se serait levée contre une assemblée qui aurait osé formuler pareille doctrine; tous les Evêques auraient protesté. L'auteur que j'ai cité a partagé, sans examen, une opinion propagée par légèreté ou par malveillance.

Une autre accusation à laquelle je suis préparée est celle d'avoir « par trop compté sur la bienveillance de mes lecteurs, en leur donnant à juger des vers mal faits qui n'auraient jamais dû sortir de mes cartons... »

Sans doute, mes chères amies soupçonnaient peu en écrivant, pour se divertir, cette poésie qui pêche tant par la forme, qu'une publicité quelconque serait donnée à ce qui n'a d'autre mérite que celui d'exprimer de belles ou de bonnes pensées. La règle est violée presque à chaque ligne, mais aussi, presque à chaque mot, est une pieuse inspiration; tout est bon, si j'en excepte quelques vers où se révèle l'esprit un peu philosophe de l'aimable auteur de la petite brochure : les Créoles.

Quant à Antonie tout est sain, tout est pieux, tout est exempt de tache : la Muse de la Poésie pourrait bien lui chercher querelle, voilà tout ce que je me sens prête à concéder, et je suis certaine que les âmes de bonne volonté s'attacheront, comme moi, uniquement au fond. » La plainte de l'Ouvrier » m'émeut chaque fois que je la relis.

D'autres lignes de mon travail pourraient certainement prêter à la critique si jamais elle se donnait la peine de l'éplucher.

Avec le moindre grain de malice, on aurait le droit de se demander si je n'aurais pas dû chercher à mieux faire.

Une fois pour toutes, je n'ai pensé qu'au plaisir de témoigner mon affection à tous ceux d'Amérique qui, comme moi, n'ont rien oublié.

Si peu harmonieuse que soit la voix qui nous crie : « Je vous aime », nous en acceptons toujours les échos, n'est-il pas vrai ?

C'est pourquoi, j'abandonne sans crainte et sans respect humain, tout le contenu de ce volume à mon cher public Louisianais pour lequel je prépare un complément enrichi de plusieurs Lettres inédites d'Eugénie de Guérin. D'excellents amis ont bien voulu en mettre un certain nombre à ma disposition; c'est précieux pour moi et pour tous ceux qui ont lu le Journal de Maurice et celui de sa sœur !

Une courte notice sur la vénérée sœur Buchepot trouvera place aussi dans cette « Quatrième partie » qui formera le second volume ou la suite de mes « Souvenirs d'Amérique et de France ».

UNE CRÉOLE.

PRÉFACE

Ce modeste travail n'a pas la prétention d'être une œuvre littéraire; il se permet, tout au plus, d'aspirer à une petite place parmi les nombreux livres écrits pour perpétuer de chers souvenirs, rendre hommage à quelques belles âmes, édifier en montrant que si d'autres ont pu nous pouvons aussi.

Je pourrais commencer par des mots vrais pour moi, comme pour l'auteur aimé d'une courte, mais très intéressante histoire des Etats-Unis et de la Louisiane, nouvellement publiée et, déjà, bien appréciée. Il n'y aurait presque rien à changer à cette première page.

Mes parents, *ruinés par l'émancipation de nos esclaves dans les Antilles anglaises... débarquaient, en 1836, à la Nouvelle-Orléans, sur cette terre où le peuple redit toujours avec amour le nom de la France!* Moi aussi, je dois *bénir ces familles de la*

Louisiane » auxquelles j'appartiens par les plus intimes liens de la sympathie et de l'amitié, auxquelles je m'honore, aussi, d'appartenir par le sang.

Mes bienveillants lecteurs me pardonneront la part que je ferai à quelques-uns des miens, dans ces récits qui pourront faire un peu de bien.

Pourquoi me serait-il défendu d'évoquer ces ombres bien-aimées, puisque Dieu me fait la grâce de pouvoir puiser aussi, dans le souvenir de leurs vertus, des enseignements et des encouragements pour notre postérité ?

J'écris cette première page le 22 JUILLET 1882, fête de sainte Madeleine, en pensant à la charmante petite nièce de cet « Albert » et de cette « Marie » qui vont occuper une large place dans ce Recueil.

PARIS.

SOUVENIRS
d'Amérique et de France

PREMIÈRE PARTIE

SAINT-DOMINGUE, LA JAMAÏQUE

NOS GRANDS-PARENTS, « DÉDÉ-SOPHIE », SUZANNE

UN MANUSCRIT DE DOM AIGNAN BIZOTON

PREMIÈRE PARTIE

La France et l'Amérique, c'est là que, depuis un siècle, se trouve le berceau de nos aïeux. Saint-Domingue, la Jamaïque, la Nouvelle-Orléans, Toulouse, New-York et Paris, voilà le champ où j'ai glané. Par une singulière coïncidence, nous n'avons point d'attaches ailleurs. Sauf une chère tradition qui fait de nos ancêtres paternels une illustre maison italienne, et une autre, du côté maternel, nous faisant descendre d'une grande famille d'Irlande, les O'C... ou les O'D..., nous n'avons sur ce point que des traditions orales et incertaines (1), je ne connais point de parents qui ne soient Français ou d'origine française. Diverses révolutions ont ren-

(1) Beaucoup penseront qu'il y a un ridicule amour-propre ou, tout au moins, une grande faiblesse à noter ainsi *la qualité de ses ancêtres* ; je suis la première à condamner un orgueil de race que rien ne justifie : pour moi, autant que pour les plus sévères sur ce point, « la véritable noblesse ne consiste pas dans le sang, ni dans le nom surtout, mais dans le mérite. »

Ce que je dis ici n'est que pour la vérité, et, si nous descendions d'honnêtes paysans, je le dirais avec la même fierté, la même sincérité.

versé leurs fortunes, séparé les membres d'une même famille et causé tous leurs malheurs, mais c'est toujours aux Etats-Unis et ici, surtout, que chaque branche, à son tour, est venue chercher « la patrie ».

Bien jeune encore, j'ai senti naître le culte du passé. Entendre parler des anciens ; apprendre les noms de ces aïeux qui s'oublent, quelquefois, après la quatrième génération ; me figurer ces vénérables grand'mères, petites filles comme moi, ayant joué à la poupée et dansé des rondes... ; voir exhumer d'un vieux coffre d'acajou massif des tentures, de l'argenterie, des bijoux de Saint-Domingue, c'était un de mes bonheurs !

Quand ma raison eut inspiré assez de confiance pour qu'on me laissât le soin des vieux papiers de famille, un de mes plus délicieux passe-temps était d'y fouiller. « Faut-il avouer « ses faiblesses ? Pas de plus douce jouissance « dans la vie d'intérieur que de ranger très lentement, de passer en revue tout ce qui vit « avec nous, dormant au fond de quelque tiroir, » comme dit le spirituel auteur de ces contes charmants, signés M^{me} de Stolz, que nos arrière-petits-enfants liront comme nous avons lu Berquin. Je veux parler de ce qui s'adresse plus particulièrement à la jeunesse : *La maison Roulante, Par-dessus la Haie, Magali, le Secret de*

Laurent, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Quant à ceux que lisent avec fruit, avec intérêt et plaisir, des gens à cheveux plus ou moins gris et dont font partie *Valentine, Fauvette, Mes tiroirs*, je n'étonnerai personne si je dis qu'ils sont remplis d'une douce et saine philosophie; qu'on y trouve autant de raison, de bon sens pratique, de haute morale que de gaieté, de finesse et d'esprit, ce qui ne gâte rien.

Après cet hommage rendu à l'un des talents les moins prétentieux de notre époque, je reviens à mes *vieux papiers*.

Pour moi, « *Mes tiroirs* » étaient une vieille malle que j'aimais presque comme une amie. Depuis plus de vingt ans elle gardait fidèlement mille trésors dont les opulents New-Yorkais chez qui il m'a fallu l'abandonner, à cause de son grand âge, ne m'auraient pas donné *one penny*, un sou ! Elle est restée dans un grenier de la sixième avenue du joli village de Mont-Vernon et, sans doute, a été mutilée, jetée au feu, avant même que le « vapeur » qui nous ramenait en France eût quitté la baie de New-York.

Je ne rougis pas d'avouer une autre faiblesse : j'ai senti mon cœur se serrer quand il a fallu me séparer de cette fidèle servante qui m'avait suivie partout depuis 1855...

Avec de pareilles dispositions, on ne sera point surpris de ma prédilection pour les vieillards.

Ecouter parler les grandes personnes était un régal pour mes dix ans. Le récit des drames émouvants de Haïti a bercé mon enfance. Je me rappelle mes tressaillements, mes terreurs, lorsqu'on parlait du nègre Vincent qui avait voué son âme au diable, disait-il, et dont ma bisaïeule, M^{me} des Mortiers, le pistolet au poing, bravait tous les sortilèges ; elle le mettait en convulsions en l'aspergeant d'eau bénite ; elle le défiait avec un courage que peu d'hommes auraient eu. Je ferais une page d'un intérêt saisissant, si je relatais les méfaits et la mort de ce misérable de vingt ans... Mais j'ai hâte d'arriver à des images consolantes, à des souvenirs rafraîchissants.

Mes goûts n'ont point changé avec l'âge et, maintenant encore, lorsque je retrouve la trace de quelque ancêtre, j'éprouve une véritable joie. L'antiquaire le plus passionné ne se sent pas plus heureux quand il a découvert quelque vase d'Herculanum ou de Pompéi, quelque médaille datant des Fabius, quelque marbre du temps des Ptolémée. Remuer les cendres de ce qui était, a, pour moi, un charme toujours nouveau et presque religieux. Aussi, que l'on juge, d'après cela, du plaisir avec lequel j'ai copié, il y a trois ans, un manuscrit trouvé par un aimable cousin (1) et que je donne tout en-

(1) Arnold, comte de Ronseray.

tier, d'abord, parce qu'il explique comment les Bizoton sont allés à Saint-Domingue; puis, à cause des édifiants personnages dont l'existence y est consignée.

Plus d'une page de ce fidèle mémorial m'a profondément émue; d'autres que moi admireront, j'en suis certaine, la droiture, la naïve simplicité de cette biographie; le soin touchant avec lequel le jour, l'heure même de la naissance des enfants y sont marqués; personne n'applaudira plus cordialement à ces lignes de la préface : « La véritable noblesse ne consiste pas dans le sang, mais dans le mérite; nous sommes d'un rang bien élevé quand la vertu nous élève assez pour ne pas ramper avec le reste des hommes. »

Avant de céder la parole au vénérable dom Aignan, père Barnabite, je veux dire comment je suis enfant de la Louisiane.

Pendant que son père combattait bravement, sous les drapeaux de Bienville, mon arrière-grand-père, Antoine-Pierre d'Aquin, voyait le jour au fort Condé de la Mobile dont le canon tonnait contre « les Chactas, les Chickasas, les Maubiliens, les Illinois, les Cherokees, excités par les Anglais ». Sa mère n'avait pas voulu quitter son mari; nos traditions de famille, à part sa généalogie, ne disent rien de plus de ce sieur Antoine-Benoist d'Aquin, ancien officier des

troupes détachées de la marine au Mississipi, ni de sa généreuse compagne, dame Jeanne-Renée Garnier.

Mon père était le petit-fils de cet Antoine-Pierre d'Aquin, écuyer (1), écrivain principal de la marine, commissaire à Saint-Louis, île de Saint-Domingue, qui épousait, en 1760, M^{lle} Marguerite-Charlotte Bizoton, fille de messire (2) Charles-Nicolas Bizoton, garde des

(1) Pour peu que l'on ait étudié les questions héraldiques, on sait que ce titre d'*écuyer* n'est nullement correspondant à celui de *esquire*, en anglais, qui se donne, par politesse, à tout gentleman, homme *comme il faut*. Autrefois, tout noble devait passer par les états de page et d'écuyer avant d'arriver à la dignité de chevalier, qui était une sorte de grade ou de décoration militaire. Tout noble, dès qu'il se trouvait en état de porter les armes, était de droit écuyer : ce titre est donc celui qui appartenait à tout gentilhomme non armé chevalier. Les plus grands seigneurs le portaient jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'ordre de chevalerie.

C'est ici la place d'une plaisante anecdote que je tiens d'une sœur aînée de mon père. On lisait un papier officiel : ma tante Amélie, dont je parle plus loin, toute jeune à la mort de mon aïeul, s'écrie avec un naïf étonnement mêlé de chagrin : « Oh ! je ne savais pas que papa avait été garçon d'écurie... est-ce possible ? » On dut lui expliquer qu'aux temps féodaux le page devenait écuyer de quatorze à quinze ans, qu'il était attaché à un chevalier pour l'accompagner, combattre à sa suite, porter ses armes et son écu ou bouclier dans les cérémonies, etc., et que, bien que ce ne fût plus le temps de la chevalerie, il y avait encore, par tradition ou hérédité, des écuyers, n'ayant que le titre sans l'emploi.

(2) *Messire* est une qualification dont on faisait précéder le nom des chevaliers : les expressions de *sire* et *messire* ont la même origine. *Sire*, placé avant le nom de terre est synonyme de seigneur : le *sire de Coucy*. On étendit à tout gentilhomme le titre de *messire*.

sceaux et conseiller au conseil souverain de Léogane.

Voilà pour un côté. D'autre part, ma mère est la petite-fille de dame Hélène Marafret-Lessard, dont le père était Etienne Marafret-Lessard (1), gouverneur des Rapides, province de la Louisiane, au temps de l'occupation française, et la mère dame Hélène Fasende.

C'est d'après ces deux aïeules que j'ai été nommée.

Hélène Marafret-Lessard avait épousé, en premières noces, le sieur Georges Martin des Pallières, officier détaché dans les troupes de la marine, à la Louisiane; elle épousa, en secondes noces, Pierre des Mortiers, fils de Guillaume des Mortiers. Ils eurent, entre autres enfants, ma grand'mère Elisabeth, qui s'était mariée, bien jeune, à son cousin-germain François-Raymond-Alexis des Mortiers, officier distingué, lieutenant de cavalerie, qui mourut sans postérité, à l'âge de vingt-cinq ans, en buvant à une source empoisonnée par les nègres.

M^{mes} de Gruy, Villeré, Reggio, et une M^{me}***, dont je n'ai pas retenu le nom que m'avait, cependant, donné notre bonne cousine, M^{me} Dufouchar de Gruy, étaient les sœurs de ma grand'mère.

(1) On écrit quelquefois Marafred-Leyssard.

Le major-général Villeré, dont « l'habitation » est devenue célèbre, en 1814, était le cousin-germain de ma mère.

Au nombre des intéressants papiers qui nous restent se trouvent : 1° Un inventaire et partage de la succession de feu sieur Raymond-Alexis des Mortiers, habitant la paroisse St-Michel-de-Plaisanee où figure le nom de demoiselle Rose-Elisabeth des Mortiers, épouse de M. Ambroise Péraut de Saint-Amand, demeurant au quartier des Gonaïves, non comparante et représentée par son époux. Ce document, daté du 24 avril 1792, prouve que M^{me} Péraut de Saint-Amand était fille de Marie-Jeanne Leclerc, veuve Le Vassor de la Chaussée et de Raymond-Alexis des Mortiers et sœur de François-R. des Mortiers, premier mari de ma grand'mère ; 2° Un acte portant pour titre, avec la date du 12 octobre 1793, ces mots : « Déclaration de M. Ambroise Péraut Saint-Amand, devant le consul français à New-York, sur son domicile audit lieu avec sa femme et ses trois enfants, beau-frère de M^{me} Daron. »

La jeune veuve des Mortiers s'était remariée à messire Jean-Paul Daron, de l'île d'Oléron, chirurgien d'infanterie dans le corps des chasseurs des volontaires du colonel Dessources.

Pour finir tout ce que j'ai à dire de la famille des Mortiers, j'ajouterai que Raymond-Alexis

des Mortiers, beau-père et oncle de ma grand-mère, avait épousé Marie-Jeanne Leclerc, veuve du sieur Jean-Baptiste Le Vassor de la Chaussée dont elle avait un fils. Qu'est devenu cet enfant? Son acte de baptême porte qu'il avait eu pour parrain le sieur J.-B. Le Vassor de la Chaussée, son grand-père, et pour marraine M^{me} Pierre de Morenville.

Nous retrouvons ce dernier nom chez les Guérin, nos cousins; je suppose que c'est en souvenir de cette marraine, de même que le nom de Bizoton s'est perpétué par les soins de notre bisaïeule qui veillait à ce que toutes les traditions fussent respectées. *Grande* d'Aquin, comme l'appelaient ses petits-enfants, est morte à la Nouvelle-Orléans où étaient trois de ses fils : Pierre-Thomas (Petit-Bois), Pierre Louis (Villeras), Charles-Louis (Chevalier). Mon grand-père établi à la Jamaïque, Charles-Pierre (des Cahots), était l'aîné d'une nombreuse famille : dix-sept enfants au moins, dit-on.

Il était d'usage alors de désigner chacun des fils par un surnom dont je ne sais pas bien la raison : je crois, cependant, que c'était d'après la localité qu'ils habitaient à Saint-Domingue, probablement d'après les noms de leurs plantations respectives. Nos aïeux étaient fort riches : *Grande* vécut de longues années de la vente de ce qu'elle avait pu sauver d'ar-

genterie en fuyant Saint-Domingue. Tout le monde sait quels étaient le luxe et l'opulence de ces anciens habitants de la plus belle des colonies françaises.

Je reviens aux des Mortiers. On trouvera dans la note n° 6 de la fin une curieuse lettre d'un ami et confrère de mon grand-père Daron. Quel intérêt ma grand'mère pouvait-elle prendre à la personne du maréchal Mortier, duc de Trévise? le croyait-elle de sa famille?

Un autre document (n° 4) intéressant, daté de la ville de Nantes, le 8 octobre 1790, est un passeport protecteur donné au sieur François-Raymond des Mortiers, âgé de vingt ans, natif de Plaisance (Saint-Domingue)..., retournant en Amérique.

Je trouve, à la date du 3 janvier 1796, une lettre de M. Dutrejet, écrivant à ma grand'mère pour lui confirmer la nouvelle de la mort de ce bien-aimé cousin qui l'avait laissée veuve à quatorze ans; je n'en copie que ce passage touchant :

« Permettez, madame, que, sans avoir l'avantage de vous connaître, je partage vos regrets; vous perdez un époux doux, honnête et qui faisait votre bonheur; je perds un brave camarade dont la conduite ne pouvait que faire honneur au corps; je ne doute pas que mes camarades n'aient les mêmes sentiments que moi. »

Cet officier distingué avait, sans doute, été élevé en France; il avait un esprit cultivé et écrivait avec goût. La grande Révolution était venue, probablement, interrompre ses études et le forcer à retourner à Saint-Domingue où il mourait si malheureusement cinq ans après. M^{lle} Elisabeth des Mortiers avait un demi-frère dont j'ai beaucoup entendu parler : Georges Martin des Pallières, qui figure comme parrain de mon oncle Georges Daron, mort, lui aussi, empoisonné lentement, croit-on, par un nègre à la Jamaïque. Ce demi-frère habitait la Louisiane avec sa mère, M^{me} des Mortiers, en secondes noces, et fut représenté au baptême par messire Jean La Barre de Brondeau, notre parent. Je puis ici me poser la même question que tout à l'heure : Qu'est devenu ce des Pallières; s'est-il marié, a-t-il eu des enfants? Une femme des plus distinguées et d'un grand cœur surtout, M^{me} Chevalier de Lhomme, vivant aux Attakapas depuis longues années, pourrait, peut-être, me le dire.

Que de points d'interrogation à chaque pas, en remontant le cours de ces années qu'ont vécu nos aïeux ! Je me prends à regretter certaines lacunes qui, certainement, ne seront jamais comblées.

Lorsque « l'émancipation de nos esclaves
« dans les Antilles anglaises eut ruiné mes pa-

« rents, » ils tournèrent naturellement les yeux vers la Louisiane. Là s'était marié le parrain de mon père, l'un de ses oncles, le chevalier Louis d'Aquin (Villeras), père de cinq filles dont la beauté fut renommée à la Nouvelle-Orléans : Althée, que mon père aimait plus qu'aucune autre parente : les grâces de son esprit et sa bonté charmante lui gagnaient tous les cœurs ; Léocadie, Lucile, Uranie et Céline.

Leur mère, Célinie d'Eynaut, appartenait à cette vieille aristocratie française « de la reine du Sud » qui conserve encore, malgré les malheurs des temps, son cachet d'élégance et de distinction dans l'esprit comme dans les mœurs.

Les désastres de Saint-Domingue avaient précédé ceux de la Jamaïque et mes grands parents, échappés comme par miracle aux épouvantables massacres et incendies de 1791, s'étaient arrêtés dans cette île anglaise où les avait transportés un navire de la Grande-Bretagne, tandis que les frères de mon grand-père avaient demandé aux Etats-Unis asile et protection. Nous devons avoir des cousins à New-York et, sans doute, dans d'autres villes de l'Union américaine.

C'est de l'Artibonite que, en 1791, ma bis-aïeule, M^{me} d'Aquin, fuyait avec ses enfants, protégée par des nègres dévoués. Elle réussit à gagner le rivage et à monter sur une chaloupe

anglaise toute prête pour recueillir les fugitifs, mais ses deux fils, qui la suivaient de près cependant, ne furent pas aussi heureux qu'elle. Pierre l'aîné, garde de la marine, tomba atteint par les misérables qui hurlaient et tiraient toujours. La barque hospitalière dut s'éloigner pour échapper aux cannibales et mon grand-père resta seul, entre le cadavre de son frère et la mer où il n'hésita pas à se lancer. Excellent nageur, il plongea résolument, enleva son habit qui, flottant sur les vagues, attira l'attention des nègres : il put respirer quelques minutes. Disparaissant de nouveau, il ôta son gilet lequel à son tour trompa les bandits et ainsi, un à un, ses vêtements servirent de point de mire aux balles qui pleuvaient autour de lui, pendant qu'il faisait route vers le navire anglais.

Il est facile d'imaginer les angoisses de sa pauvre mère qui assistait de loin à cette « chasse aux blancs ». Avec quels transports ne dut-elle pas le presser sur son cœur quand, enfin, il put la rejoindre ! Mais que de larmes aussi en songeant à ceux qui restaient, à ceux dont les sauvages avaient peut-être mutilé les corps ! Ce bâtiment d'Albion, dont la tradition ne nous dit pas le nom, a dû être le témoin muet de bien des scènes de ce genre.

C'était sur un point de l'île infortunée que se passaient ces événements ; dans le même temps,

sur la côte opposée, une autre famille cherchait asile à bord d'une autre embarcation, c'était celle de ma bisaïeule maternelle, M^{me} Hélène des Mortiers, propriétaire à Plaisance. L'une de ses filles, ma grand'mère, avait reçu en présent, comme il était d'usage aux colonies, une jeune négrite née peut-être le même jour qu'elle; elles étaient du même âge.

Cette enfant était au nombre des nègres fidèles qui avaient averti leurs maîtres en toute hâte, et à leurs propres risques, de l'approche des meurtriers.

Pendant que ceux-ci massacraient, pillaient et incendiaient, les malheureuses femmes fuyaient à travers champs, cachées par les hautes cannes, et protégées par des serviteurs dévoués qui leur auraient fait un rempart de leurs corps. Ici commence une des pages les plus dramatiques de mon recueil :

On atteint la mer, on aperçoit les barques de sauvetage; une chaloupe s'avance et bientôt, chargée à couler bas, s'éloigne du rivage. Aussitôt des cris perçants partent du petit groupe de noirs fidèles qui disparaît et doit, à son tour, chercher le salut dans les hautes herbes et dans les anses de la côte. Une jeune négresse reste seule sur la grève : elle appelle sa petite maîtresse; elle veut la suivre; elle supplie qu'on la prenne aussi... Elle est « *pour pitié mam'zelle*

blanc là... mo oulé couri, avé li... li mo piti maîtresse!... »

Les matelots n'entendent pas ou ne comprennent pas... Des hurlements féroces avertissent de l'approche des misérables qui viennent d'incendier la plantation; ils ont soif de carnage et rugissent de colère à la pensée de cette proie qui leur a échappé. Voyant tout espoir perdu, l'enfant se jette à l'eau et nage vers les fugitives. Les braves marins émus de ce spectacle, touchés des larmes de ma grand'mère que je me figure tendant les bras à sa pauvre servante, changent de direction, et, en quelques vigoureux coups de rames, atteignent le petit corps noir qui s'avavançait vaillamment.

Cette courageuse personne, c'était Dédé Sophie, morte à la Nouvelle-Orléans, il y a vingt-sept ans, pendant que j'assistais, à Paris, à la rentrée des troupes de Crimée et que nous admirions l'exposition de 1855. J'avais espéré lui fermer les yeux. Chère vieille négresse dont l'humble existence s'était écoulée sous le toit, toujours reconnaissant, de mon aïeule et de ses enfants qu'elle avait tour à tour bercés sur ses genoux, et endormis aux chansons étranges des femmes de son pays!

D'aussi loin que je puis me souvenir, je vois cette bonne figure dont les joues tailladées indiquaient qu'elle appartenait à une nation du

Congo. Elle n'était pas grande, mais son corps voué et amaigri disait encore qu'elle avait dû être robuste. Elle portait toujours une robe d'indienne indigo, à fleurs jaunes ou à ramages, un peu le genre des étoffes à la mode en ce moment..., un tablier de gengas : un mouchoir d'indienne croisé sur la poitrine, et un madras peu brillant complétaient sa toilette. Je ne dois pas oublier ses larges boucles d'oreille et la collection de petites noix et graines des Antilles qui pendaient à sa ceinture, avec ses clefs, comme des breloques ou de mystérieuses amulettes. Elle s'appuyait sur un bâton et mâchonnait ses gencives dégarnies par l'âge. Ses traits n'avaient rien de repoussant, au contraire : sa physionomie était grave et douce et nullement inintelligente. Elle faisait encore de petits savonnages que ma mère lui payait pour son tabac, car elle fumait la pipe aussi consciencieusement qu'un natif des bords du Rhin.

Dédé Sophie avait un faible très marqué pour le plus jeune frère de ma mère, Théodore Daron (1), qui était sur une plantation de la Basse-Louisiane et passait chez lui la meilleure

(1) Mon oncle Théodore avait épousé Elmire d'Aquin, une des sœurs aînées de mon père; tous les deux m'ont tenue sur les fonts baptismaux, et ma bonne marraine vit encore, au milieu de ses arrière-petits-enfants.

partie de son temps, mais souvent elle venait en ville nous embrasser, et ne manquait jamais de me porter un petit sac de *pacanes* épluchées que je trouvais délicieuses.

Qu'on me pardonne ce détail insignifiant : il n'est rien de petit en amitié, et j'étais aussi reconnaissante, à la vue de ces noix patiemment dépouillées de leur dure enveloppe, que si Dédé m'eût offert quelque pépite de Californie. En ce temps-là je ne savais point la valeur de l'or!

J'allais omettre un détail important de cette mémorable fuite de Saint-Domingue, j'y reviens. Un certain jour néfaste, pendant que le vaisseau fuyant les côtes de Saint-Domingue se dirigeait vers quelque port hospitalier, un pirate espagnol fut signalé... La chasse commença; la tradition ne dit point combien de temps elle dura, mais les écumeurs de mer eurent le dessus. Le sort des prisonniers devait être horrible. Les hommes seraient tués, les femmes, vendues sur les plantations de l'île de Cuba où elles travailleraient la terre comme les nègres. Cependant, la Providence veille sur ces infortunés. Un navire de guerre anglais arrive, prend le pirate, délivre les vaincus de tout à l'heure et vogue victorieusement vers Kingston où ma grand'mère ne tarde pas à épouser, en secondes noces, un homme d'une charité, d'une

bonté que pouvaient seuls égaler sa vivacité vendéenne et son attachement aux Bourbons de France. Ses parents habitaient l'île d'Oléron et la Rochelle; il avait un frère dont le fils était avocat dans cette dernière ville, je crois. Sa mère s'appelait Marie-Anne Renaud, son père Gabriel Daron. Avons-nous des cousins dans ce coin de France? Que j'aimerais à le savoir!

Au baptême de ma mère, son aïeule maternelle qui était marraine fut représentée par demoiselle Jeanne-Marie-Marcelle du Quesnay, épouse du sieur Henri-Jean-Joseph-Sophie-Achille Onffroy. Ma mère m'a beaucoup parlé de cet Achille, de son frère Roland, d'un jeune Henri. L'un d'eux avait épousé M^{lle} Ogée, cousine germaine de notre ami le docteur C. Faget, de la Nouvelle-Orléans. Ces barons Onffroy, de Nantes ou de Rennes, étaient, il me semble, comme nos aïeux, émigrants de Saint-Domingue; ils étaient des meilleurs amis de mes grands-parents, ainsi que les du Quesnay, nos cousins. Tous s'étaient rencontrés à la Jamaïque où les deux familles Daron et d'Aquin s'allièrent par un triple mariage. Deux sœurs de mon père épousèrent les deux frères de ma mère, et ainsi les liens du sang rendirent plus étroite l'amitié née de l'estime et d'une similitude de malheurs.

Puisque j'ai parlé de « Dédé Sophie », je veux faire connaître à nos enfants un autre dévouement, une autre négresse aimée, respectée : Suzanne! venue bien jeune de la Nouvelle-Orléans, où elle avait appartenu à l'un de mes grands-oncles, Villeras d'Aquin, de qui mon grand-père l'acheta.

Elle fut certainement la première à se réjouir de l'aisance qu'allait apporter sous le toit de ceux qu'elle aimait l'argent qui payait ses services chez de nouveaux propriétaires... Dieu soit béni! jamais elle n'eut à regretter le joug de ceux-ci.

Je trouve dans le testament de mon aïeul, Pierre-Charles d'Aquin (des Cahots), cette clause touchante :

« And I do hereby, in consideration of the
« good and faithful services of my negro wo-
« man slave, named Suzanne, to her late Mis-
« tress, my beloved wife, and to my family,
« recommend Her to the Kindness and benevo-
« lence of my children generally, and I do he-
« reby also direct my executors next herein af-
« ter named to set free the said negro woman,
« Suzanne, when and so soon as my youngest
« daughter, Adèle, shall be able to dispense
« with her services (1). »

(1) « Et, en considération des bons et loyaux services qu'a ren-

Cette volonté fut respectée et ma tante était encore bien jeune que Suzanne, libre de par la loi, mais aussi attachée aux enfants qu'elle avait vus grandir que si ses liens n'eussent pas été brisés restait auprès d'eux, vivait de leur vie et mourait entre leurs bras. Une seule fois, il y a quelque quarante ans, elle quitta mes tantes pour faire, avec deux de nos cousines, un voyage d'agrément en France. Encore un type que cette chère négresse intelligente, riieuse et vive autant que dévouée. Elle avait pris quelque chose du bon esprit parisien de ce temps-là. Je me rappelle son entrain et cette humeur enjouée qui égaya, plus d'une fois, mon enfance : un de mes meilleurs souvenirs est la rapidité prodigieuse avec laquelle nous descendions ensemble le grand escalier de mon oncle, l'aîné des Daron, qui nous servait alors de père. Me tenant fortement la main Suzanne m'entraînait du haut en bas, riant aux éclats, et me faisant presque voler... J'étais essoufflée, un peu effrayée, mais que j'étais heureuse ! Cette sensation me semblait la réalisation de quelques-uns de mes rêves. Il m'arrivait souvent, autrefois,

« dus mon esclave, la négresse Suzanne, à sa maîtresse décédée, mon épouse bien-aimée, ainsi qu'à ma famille, je la recommande à la bonté, à la bienveillance de tous mes enfants, et je charge mes exécuteurs testamentaires, cy-après nommés, de donner la liberté à ladite négresse Suzanne dès que ma plus jeune fille, Adèle, pourra se passer de son service. »

de planer dans les airs, en songe... Je ne sais si ma mémoire est bien fidèle, mais il me semble avoir lu dans quelque ouvrage du grand Joseph de Maistre que ce sentiment, assez fréquent dans le sommeil, surtout pendant la jeunesse, est un signe ou un effet de la présence, en nous, de cette âme immortelle qui n'appartient pas à la terre comme le corps. Je demande pardon au célèbre auteur que je traduis peut-être bien mal, bien incomplètement, mais cette idée n'est sûrement pas de moi.

C'était fête quand ma mère, dont l'œil vigilant me suivait partout, me permettait d'aller ranger la chambre et les armoires de Suzanne. J'aimais à compter tous les beaux madras dont elle se paraît plus ou moins coquettement, selon l'occasion. Le dimanche et les jours de fête, son « tignon » était arrangé avec plus de soin, certaine manière de faire le nœud, d'en laisser dépasser les bouts qui s'étaient un peu en forme de coquilles, voilà pour la parade. Du reste, Suzanne avait bon goût ; je n'oublierai jamais une certaine petite robe de mousseline blanche, à gros pois lilas qu'elle m'avait donnée pour ma fête et que j'aimais beaucoup. Dans ce temps-là, j'avais huit ans, je crois, c'était peu d'années après la mort de mon père et nous étions *pauvres*, ma mère, mes deux frères et moi, *pauvres* sans cependant sen-

tir l'aiguillon de la misère, que nous n'avons jamais connue : la table et le toit de mon oncle, dont la mémoire soit mille fois bénie, étaient à nous autant qu'à lui ; donc, nous ne rougissions pas d'accepter un petit cadeau de l'ancienne esclave de la famille.

Sous sa peau du plus beau noir, Suzanne cachait une belle âme : après avoir donné à ma tante Adèle, orpheline de bonne heure, des soins vraiment maternels, elle remplissait auprès de ma tante Daron l'office de sœur de charité. J'ai toujours connu cette sœur de mon père, infirme : une rougeole rentrée par son imprudence, six mois après son mariage, l'avait rendue valétudinaire : c'était dans sa chaise roulante que je la voyais présider aux repas, conduire son ménage, travailler, faire de délicats ouvrages, des fleurs artificielles surtout pour son oratoire. Pendant vingt-six ans, mon oncle aimait de l'affection la plus tendre et la plus fidèle cette femme qui ne fut jamais mère et qu'il voyait toujours souffrir. Jamais elle ne put l'accompagner dans le monde, aussi n'y allait-il point ; jamais il ne passait, sans nécessité, ailleurs qu'auprès d'elle, le temps qui n'était pas consacré au travail. Parents, amis, connaissances venaient s'asseoir autour de leur table hospitalière, et leur demeure n'était point triste.

Nous étions nombreux : mon père avait été

l'aîné de onze enfants, tous vivants au temps dont je parle. Plusieurs demeuraient là, d'autres y étaient en passant ; la famille était un petit monde où j'apprenais l'honneur, la charité, la piété... Que j'aimerais à parler plus longuement de cette grave, mais douce, tante Eveline qui me faisait un peu peur, et de cette autre tante, Amélie, religieuse du Sacré-Cœur, morte au couvent de Saint-Michel en odeur de sainteté, m'a-t-on écrit... mais ceci m'entraînerait trop loin. Je reviens à Suzanne qui partageait avec cette dernière le soin de notre chère malade. Notre intéressante négresse avait plus de quarante ans lorsqu'elle se décida à se marier... Quelle folie, disait-on tout bas ; comment ? elle qui n'a jamais voulu de chaînes et qui n'est plus jeune ! N'importe, elle avait réfléchi et croyait peut-être qu'il serait sage de se donner un protecteur pour ses vieux jours quand « tous pitis maîtres la yé, plus capable soigné moin. » — En bon français, « quand mes petits maîtres ne pourront plus me soigner. » Suzanne parlait très bien notre langue et l'employait à ses heures, quand elle voulait *faire de l'effet*, pour rire.

Je me rappelle cette noce, comme si c'était d'hier : je vois encore Suzanne montant en voiture avec son fiancé, gros nègre bien noir, homme honnête et paisible, dont la santé s'altéra

peu de temps après et qui laissa bientôt une veuve attristée. Mais le jour du mariage, ceci n'étant point prévu, tout le monde était heureux. Quelques invités, de couleur plus ou moins foncée, furent reçus dans le salon de mon oncle; mes tantes, surtout les deux plus jeunes, Adèle et Lilia, avaient présidé à la toilette de leur chère négresse et faisaient avec elle les honneurs de la maison. Blancs et noirs étaient mêlés; ma tante Eveline avait voulu, de sa chaise roulante, jouir de tout et avoir les prémices de la fête. Des rafraîchissements, de grands plateaux de gâteaux circulaient, puis, à un signal donné, le nouveau couple avec ses invités descendit dans la cour et alla danser, chanter, s'amuser chez Suzanne et Marthe, la cuisinière, qui prêtait aussi sa chambre pour ce jour-là. La famille s'était accrue d'un membre; il n'y eut pas d'autre changement dans la maison où Suzanne continua ses services jusqu'à la mort de ma tante. Alors elle fut reçue, veuve et malade à son tour, par ma tante Lilia qui la soigna avec la plus touchante affection. Je l'ai vue, pour la dernière fois, étendue tout enflée, sur un matelas dans une salle à manger, à Biloxi où mes tantes passaient l'été. La petite Adèle dont Suzanne avait soigné l'enfance lui rendait, à son tour, tous les services d'une fille. Voilà qui n'était pas chose rare chez les an-

ciens possesseurs d'esclaves, et M^{me} Beecher Stowe, dans son « Uncle Tom's Cabin », n'a pas fait assez large cette part des bons maîtres. Tout se faisait simplement, comme si c'était chose toute naturelle, sans qu'il fût question de dévouement ni de reconnaissance. Ma tante Eveline instruisait Marthe sa grosse cuisinière quarteronne, bien inférieure à Suzanne, des vérités de la religion; lui enseignait la prière, le devoir, le catéchisme, l'envoyait à confesse et lui permettait de nourrir son mari qui appartenait à un autre maître. Chez mon oncle Daron, maîtres et domestiques formaient vraiment la famille chrétienne, comme elle devrait toujours exister. J'ai connu plus d'une « Eva », mais, hélas! il n'est malheureusement que trop vrai qu'il y a eu plus d'un « Legris ». Un dernier souvenir d'Haïti, puis je ferai place à dom Aignan Bizoton.

Au temps où les opulents colons de cette île furent, pour la plupart, réduits à la misère, on voyait à la Jamaïque une négresse portant sur un bras un petit enfant blanc, en tenant un par la main, tandis qu'un troisième se suspendait à son tablier. Elle allait de porte en porte, dans un quartier de la ville de Kingston, mendiant le pain de ces petits orphelins dont les parents avaient été massacrés à Saint-Domingue. Cette brave femme fut recueillie par mon grand-père

Daron et fut la nourrice de ma mère. Je ne puis me refuser encore un mot sur un aïeul vénéré dont le toit abrita plus d'une infortune, qui avait toujours table ouverte et qui ne transigeait pas plus avec les principes qu'il ne refusait aide et protection à qui en avait besoin. Tout était large chez lui, sauf la conscience : il disait aux jeunes gens qui se permettaient de juger en sa présence la conduite de certains prêtres : « Messieurs, si vous ne respectez point l'homme, respectez du moins le caractère dont il est revêtu, respectez l'habit. » Cette recommandation ne serait point sans à-propos de notre temps où un si grand nombre d'hommes, jeunes et vieux, attaquent l'habit que portent, malheureusement, quelques prêtres indignes. La plus grande rigidité sur les questions d'honneur était un des traits distinctifs de ce gentilhomme français qui n'avait pas voulu permettre à sa fille unique d'assister au bal de la Restauration parce qu'il fallait avoir, de par les ordonnances de la fête, douze ans accomplis pour y prendre part ; or ma mère en avait douze, moins quelques semaines... C'est à ce fameux bal, où il comptait au nombre des maîtres de cérémonie, que mon grand-père portait la fleur de lis, envoyée par le roi, que nous gardons comme une relique, et ces larges boucles de genou que mon fils a mutilées dans les jeux de

son enfance. Ce qui avait figuré avec tant d'honneur sur la personne d'un royaliste de 1815 servit aux décorations fantastiques d'un bambin de 1871 ! Ainsi vont le monde et les choses !

Maintenant au manuscrit que j'aime comme une autre relique de ce passé auquel nous tenons par tant de liens.

Ce manuscrit est l'ouvrage de Dom Aignan Bizoton, supérieur des Rév. Pères Barnabites, en 1696. Je l'ai copié avec soin respectant l'orthographe toutes les fois que j'y ai pensé, même la ponctuation, autant que j'ai pu. J'ai écrit comme douteux les noms propres que je n'ai pas toujours réussi à déchiffrer ; cette copie est très fidèle. Je l'ai fait suivre du contrat de mariage qui prouve notre descendance de ces Bizoton si honorables dont la mémoire se conservera, j'espère, dans notre famille.

Une heureuse circonstance va perpétuer, en les renouvelant, les saines traditions de ces hommes remarquables pour leur intégrité, leur fidélité à la foi, leur dévouement à la patrie.

Thomas d'Aquin, l'aîné des fils de François Bizoton d'Aquin, mort à Paris en 1855, vient d'acheter non loin de Montargis un petit château, le Préau, où il fera revivre, je n'en doute point, le souvenir des vertus de nos pères. Puisse nos enfants ne pas se rendre indignes de ceux qui les ont précédés !

PRÉFACE DE DOM AIGNAN

La famille de MM. Bizoton, d'Orléans, n'est pas assez illustre dans le monde pour donner ces mémoires au public : je les ai seulement recueillis afin que ceux de la famille qui viendront après nous ne se rendent pas indignes de ceux qui les ont précédés ; ils verront que, depuis plus de trois cents ans, il y a toujours eu des Bizotons dans des emplois honorables.

Saint Ambroise dit que la vie des Saints est une règle de bien vivre pour les autres.

Sanctorum vita, cæteris norma vivendi est.

Je puis dire également que la vie de nos ancêtres doit être aussi, quand ils ont bien vécu, une règle de bien vivre, non-seulement pour nous, mais encore pour tous ceux qui viendront après nous. J'espère que mon travail ne sera donc pas inutile, et que ceux de la famille qui liront ces mémoires me remercieront de leur avoir laissé ce recueil, qui ne servira pas tant à satisfaire leur curiosité qu'à les exciter à bien faire, parce que je ne leur donne dans ces mémoires que de bons exemples à suivre.

Ils verront des Bizotons dans l'Eglise, dans l'armée, dans la robe, et dans toutes sortes

d'emplois, se rendre dignes de leur profession. Qu'ils les imitent et qu'ils fassent encore mieux, s'ils peuvent, dans quelque état qu'il plaira à Dieu de les appeler. Ils suivront en cela l'intention de celui qui a recueilli ces mémoires; en effet, il ne les a mis par écrit que pour exciter ceux qui porteront le nom de Bizoton à vivre en honnêtes gens et, surtout, en vénérables chrétiens.

*Sæpe patris mores imitatur filius infans :
Qualis erat mater , filia talis erit.*

La véritable noblesse ne consiste pas dans le sang, mais dans le mérite; nous sommes d'un rang bien élevé, quand la vertu nous élève assez pour ne pas ramper avec le reste des hommes.

Après bien des recherches, je n'ai trouvé aucun Bizoton qui fût de la religion de Calvin; si bien que je puis dire que cette famille a toujours été attachée au Seigneur, qu'elle ne s'est point retirée de ses voyes, et qu'elle a observé ses commandements. *Adhæsit Domino, et non recessit a vestigiis ejus fecitque mandata ejus*; c'est ce que l'Écriture-Sainte a dit du roi Ezéchias qui a été un des plus saints rois de Juda. Il conserva toujours la religion de ses pères dans toute sa pureté, et il fut pour cela toujours agréable au Seigneur, toujours favorisé de ses grâces, et toujours comblé de biens.

C'est ce que la famille des Bizotons doit espérer si elle s'attache toujours à la religion catholique, apostolique et romaine, si elle ne se retire point des voies du Seigneur, et si elle observe ses commandements.

M É M O I R E S

touchant la famille de MM. Bizoton de la ville d'Orléans.

P R E M I È R E P A R T I E.

La famille de MM. Bizoton, d'Orléans, tire son origine de la ville de Loches en Touraine.

Elle porte pour armes, d'or au dragon ailé de gueules.

On voit dans l'abbaye des Bénédictins de Beaulieu, près la ville de Loches, des lettres de Nicolas de Menou, élu à Loches et à Prévilly, pour les aides de la guerre ordonnées par le Roy, et de Jean Bizoton, receveur, sur le fait de ces aides à Loches et à Prévilly, pour acceptation de celles du Roy données à Loches, le 12 octobre 1408 : c'était Charles VI.

En l'année 1441, sous le règne de Charles VII, Charles Bizoton et Claude Bizoton, échevins de la ville de Loches, mirent, avec le maire et les autres échevins, la première pierre de l'église et de la tour de Saint-Antoine de ladite ville. Cette

tour est très belle, c'est le clocher de la ville.

Un Bizoton donna sa maison pour bâtir cette église. Cela paraît par des titres qui sont dans les archives de l'Hôtel-de-Ville de Loches : ce qui a rendu ses héritiers patrons de cette église :

Patronnes faciunt vos ædificatio, fundus.

La ville de Loches est bâtie sur le bord de la rivière d'Indre. Proche la ville, il y a quantité de prairies dont une partie s'appelle, encore aujourd'hui, les Prés des Bizotons.

Sous les règnes de François I^{er}, de Henri II, la ville de Loches avait pour lieutenant général Yves Bizoton, qui avait épousé Marie Burgensis, sœur de Louis Burgensis, premier médecin des rois François I^{er} et Henry II, seigneur de Montgoquier : cette famille de Burgensis était de Blois et y demeurait.

Voicy une généalogie d'Yves Bizoton qui m'a été donnée par M. Hamolin, lieutenant particulier des eaux et forêts de Loches, qui descend, du côté des femmes, de ce lieutenant général, Yves Bizoton. Cette généalogie ne parle que des filles d'Yves Bizoton; elle ne dit rien des garçons. Je n'ay pas pu en avoir de connaissance.

Généalogie de Yves Bizoton, Lieutenant général de Loches en Tourraine et de Marie Burgensis, sa femme.

Yves Bizoton, lieutenant général à Loches, eut plusieurs enfants de sa femme, Marie Burgensis, de la ville de Blois, sœur de Louis Burgensis, premier médecin des rois François I^{er} et Henry II. Il eut, entr'autres enfants, neuf filles.

Ces filles appartiennent donc à la maison de Burgensis, à cause de dame Marie Burgensis, leur mère, sœur de feu messire Louis Burgensis, sieur de Montgoquier, archiâtre de premier médecin des rois François I^{er} et Henri II.

Et, de ce même côté, à MM. de Villandry, de Marchaumont, de Laqueville et de la Mareillière, ainsi qu'on va le prouver.

Messire Claude Burgensis, fils de Louis Burgensis, épousa dame Léonore Breton, dame de Villesavier, fille de messire Breton, sieur de Villandry, secrétaire d'Etat.

Je trouve dans l'histoire que Cosme Clause, sieur de Marchaumont, en Picardie, secrétaire des dauphins François et Henry, fils de François I^{er}, et depuis secrétaire d'Etat, qu'on nommait alors des finances, épousa Marie de Burgos ou Burgensis, fille du premier médecin de François I^{er}, de laquelle il eut neuf fils et qua-

tre filles. Il portait pour armes d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopards, de même, ayant chacun un anneau dans la gueulle.

D'autre part, les filles d'Yves Bizoton appartiennent à la maison de Beaulne, à cause du mariage de dame Claude de Beaulne, en premières noces, avec ledit sieur de Montgoquier, aïeul maternel de ces neuf filles, et, de ce même côté, à la maison des Hureau qui sont MM. de Vibrais, de Paloiseau et de Chiverny, vivant, chancelier de France. D'autre part, à M. l'évêque d'Angers, de la maison de Beaulne et à MM. Ruzé et, du même côté, appartiennent à M. du Marais, vivant, lieutenant général au siège de Chinon, et à M. du Mesnil, gentilhomme angevin, à cause de l'une desdites filles d'Yves Bizoton, mariée audit sieur du Mesnil, dont est sorti M. de Lafonds, qui a été gouverneur de la citadelle de Caën, en Normandie. Une autre nommée M^{me} Largentière, épouza, en secondes noces, M. Pappon, lieutenant général des forêts, dont est issu le vicomte Pappon. Une autre, mariée à Guillaume du Breuil, vivant, contrôleur des fortifications de Metz, Toul et Verdun, dont sont issus, entr'autres, deux fils, l'aîné desquels, François du Breuil, sieur du Clozeau et de la Perche, père de François du Breuil, aussi sieur de la Perche, com-

missaire à faire les montres des prévôts des maréchaux. Son frère, Yves du Breuïl, sieur de Cerisy (ou Venisy), en Bourgogne, et commissaire des guerres, dont sont issus deux fils et deux filles, à savoir : Charles du Breuïl, sieur des Boullains et dudit Cerisy, et Antoine du Breuïl, gouverneur de Mirecours en Lorraine : l'une des filles mariée à M. du Plessis-Perrot, l'autre au sieur de la Motthe, en Auvergne, parent de M. le duc d'Uzez. La quatrième fille d'Yves Bizoton, nommée M^{lle} de la Cloutière, fut mariée à M. Barraudin, vivant, seul élu à Loches. MM. de Barraudin sont gentilshommes originaires d'Yvrée en Piedmont : ils demeurent à Loches ; ils sont encore seigneurs de la Cloutière.

Il y en a un qui est aujourd'hui lieutenant de Roy, du château et de la ville de Loches, et qui a succédé à son cousin de Barraudin, dans la même charge de lieutenant de Roy.

La cinquième, nommée Françoise, fut mariée à M. Marron qui fut depuis élu à Loches, dont sont issus deux fils : le premier fut secrétaire d'Etat de M. de Joyeuse. Il n'a laissé qu'une fille, mariée à M. de Scarron Mandiné, conseiller à la grand'chambre du Parlement de Paris. Le second, nommé M. de l'Estang, fut trésorier de France à Béziers. On voit un titre, dans la chambre des comptes de Paris, par lequel il

paraît que René Marron, président des comptes à Montpellier, et trésorier de France en Languedoc, seigneur de l'Estang, mari de Françoise Bizoton, fut annobli en 15... le reste du chiffre est effacé par la longueur du temps.

Ce René Marron, après avoir exercé la charge d'élu à Loches pendant quelque temps, alla s'établir en Languedoc, où il acquit les charges de président de la chambre des comptes de Montpellier et de trésorier de France.

Cette cinquième fille d'Yves Bizoton, nommée Françoise, et veuve dudit sieur Marron épouza, en secondes noces, M. Cévisie, dont est issu M. Cévisie, maître des comptes à Paris, qui a laissé deux filles; l'une, mariée à M. du Boullay Brulard, troisième fils de M. Brulard, secrétaire d'Etat, et frère de M. de Genlis d'Ivon, et, de ce côté, alliée à la maison de Sillery. L'autre fille épouza M. le Président le Cogneux, dont sont issus MM. le Cogneux.

La sixième fille d'Yves Bizoton, appelée M^{me} de La Bresholière, fut mariée à un officier du grenier à sel de Loches, dont sont issus plusieurs enfants, entr'autres MM. de la Pichardière, conseillers du Roy, grenetiers au grenier à sel de Loches.

La septième fut mariée à, qui a eu deux filles, l'une mariée à M. Hamolin, intendant des

affaires de M. le duc d'Orléans, en Tourraine et en Normandie.

La huitième fut mariée à M. Guiot, controlleur de la maison du Roy. Il demeurait à Blois.

Il n'est point parlé du mariage de la neuvième fille d'Yves Bizoton, ni des enfants mâles que le lieutenant général de Loches a pu avoir de Marie Burgensis, sa femme.

C'est tout ce que contient cette généalogie qui a été communiquée à la famille de MM. Bizoton, par M. Hamolin, lieutenant des eaux et forêts de Loches, petit-fils de M. Hamolin, intendant des affaires de M. le duc d'Orléans en Tourraine et en Normandie, dont il est parlé dans cette généalogie. Elle fut communiquée au Père Bizoton, Barnabite, en 1675, qui demeurait alors à Loches, où la famille de M. Hamolin est établie. La huitième fille d'Yves Bizoton, mariée à M. Guiot, qui demeurait à Blois, a pû attirer un de ses frères ou un de ses cousins Bizoton auprès d'elle, à Blois, ville qui n'est éloignée de Loches que d'une seule journée : cela est vraisemblable, puisqu'un Bizoton sortit de Loches pour s'aller établir à Blois, dans le même temps qu'elle y demeurait.

Plus, MM. Burgensis qui avaient déjà attiré une Bizoton à Blois, ont pû y attirer aussi un Bizoton, frère ou cousin de cette demoiselle Bizoton qui épouza M. Guiot, en luy procurant

un établissement, ainsi qu'ils firent à M^{lle} Bizoton, comme leur parente. Ce Bizoton, qui alla s'établir à Blois, fut aussitôt chef d'échansonnerie des rois François II, Charles IX et Henri III. Il était facile à MM. Burgensis de luy procurer cette charge, parce qu'ils étaient en faveur à la cour.

Ce chef d'échansonnerie eut, entr'autres, un fils à qui on donna le nom de Bertrand, lequel, après la mort de son père, quitta Blois pour aller demeurer à Orléans. Il y fut maître des Postes et directeur du bureau des Lettres.

Il épouza dans cette ville M^{lle} de Flacourt, dont il eut plusieurs enfants. L'aîné fut Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, qui fut, pendant quelque temps, maître des postes et directeur du bureau des lettres, comme son père. Il fut ensuite conseiller du Roy, élu dans l'élection d'Orléans, et grenetier au grenier à sel des villes d'Orléans, de Boisgency, deux fois échevin de la ville d'Orléans. C'est de lui d'où viennent tous les Bizotons d'Orléans dont nous parlerons dans la suite, après que nous aurons encore dit quelque chose de la famille de MM. Burgensis.

Louis Burgensis, dont Yves Bizoton épouza la sœur, était fils de Jean Burgensis, médecin de Louis, duc d'Orléans, qui fut depuis roy de France, et appelé par ses sujets le Père du peuple; c'était Louis XII. Il eut l'honneur d'avoir

ce grand roy pour parrain : il fut reçu docteur en médecine à Paris, à l'âge de dix-huit ans, et, à vingt-deux, il fut nommé médecin ordinaire de Sa Majesté; c'était alors François I^{er} qui régnait en France : il succéda à André Briau dans la charge de premier médecin. Il mourut en 1556, âgé de soixante-deux ans. Il fut aussi premier médecin de Henry II, sans que Fernel, qui était en faveur et très habile médecin, voulut luy disputer cette place.

Bernier, dans son *Histoire de Blois*, loue beaucoup ce Louis Burgensis : c'est luy qui accompagna François I^{er}, lorsqu'il fut pris prisonnier à la bataille de Pavie, en Italie, et conduit en Espagne; il contribua beaucoup à la délivrance de ce grand Roy par un artifice dont Charles-Quint ne se défia pas.

François I^{er} étant tombé malade de chagrin, Burgensis dit à l'Empereur qu'il n'y avait pas lieu d'espérer de sa guérison, parce que l'air du país lui était tout-à-fait contraire : cela obligea l'Empereur de traiter promptement avec le Roy, pour ne pas perdre sa rançon. François I^{er} fit donc son accord, en 1626, à des conditions que Charles-Quint n'aurait pas acceptées s'il n'eût point crû le Roy si mal : Louis Burgensis en fut bien récompensé au retour; il acheta, de suite, les seigneuries de Montgoquier et de Meulan.

C'est ainsi qu'il se qualifiait : Messire Louis Burgensis, chevalier, conseiller et premier médecin du Roy notre sire, seigneur de Montgoquier, Meulan, etc.

C'est la sœur du premier médecin que le sieur Yves Bizoton épouza; il était, par conséquent, oncle des neuf demoiselles Bizoton dont nous avons parlé.

Claude de Beaulne, sa veuve, épouza, en secondes noces, Claude Gouffier, duc de Roanes.

Claude Burgensis, fils de Louis Burgensis et de Claude de Beaulne, épouza dame Léonore Breton, fille de M. Breton, sieur de Villandry, secrétaire d'Etat, ainsi que nous l'avons déjà dit page 5^e.

Jérôme Burgensis, évêque de Châlons en Champagne, assista au concile de Trente, sous Jules 3^e, en qualité de député pour la France : c'était sous le règne de Charles 9^e. Il servait de conseil à l'ambassadeur du Roy; on croit qu'il était neveu de Jean Burgensis, frère de Louis Burgensis. Il mourut en 1573, après avoir résigné son évêché à Nicolas Clause, son cousin.

Quand Henri IV fut sacré à Chartres, Cosme de Clause, évêque de Châlons en Champagne, fut le seul des pairs du royaume qui y fût présent, et qui remplit en personne les fonctions de la pairie.

Nous avons dit au commencement, page 1^{re},

que les armes de MM. Bizoton sont d'or au dragon ailé de gueules. On voit dans Bernier, auteur de l'*Histoire de Blois*, que la maison de Villebresme a les mêmes armes : cette maison est établie dans le Berry Blaisois, mais je trouve, dans le livre de *La vraie et Parfaite science des armoiries*, ou l'*Indice armorial* de Louvan Geliot, augmenté par Pierre Palliot, que la maison de Villebresme porte d'or, au dragon de gueules, membré d'azur : ce qui met de la différence avec les armes des Bizotons d'Orléans.

Ce sont là tous les anciens mémoires que j'ay pû déterrer jusqu'à présent touchant la famille de MM. Bizotons d'Orléans. Parlons, présentement, de Nicolas Bizoton, d'où viennent les Bizotons d'Orléans.

Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, conseiller du Roy, élu de grenetier au grenier à sel d'Orléans et chambre de Boisgency, naquit à Orléans, au commencement du xvii^e siècle, de Bertrand Bizoton et de damoiselle de Flacourt : J'ay dit, page 14^e, que Bertrand Bizoton était fils du sieur Bizoton, chef d'échansonnerie des Roys François II, Charles IX et Henry III, et qu'il épouza M^{lle} de Flacourt. C'est de ce mariage qu'est venu Nicolas Bizoton : il passa une partie de sa jeunesse dans les armées avec M. de la Ferté qui fut dans la suite maréchal de France.

Il fut marié, en 1626, avec M^{lle} Catherine Dugué, le 25 janvier, dans l'église de Notre-Dame de Recouvrance, à Orléans. Il mourut en 1664, *Annos tuus sæculo num valiat*. Catherine Dugué était fille de Jean Dugué, écuyer, seigneur de Tigny, hérault d'armes des ordres du Roy, valet de chambre de Henry III. Le sieur Jean du Gué avait pu connaître le sieur Bizoton, qui était, comme luy, officier de Henri III, ce prince qui lui donna la charge de hérault d'armes de ses ordres, pour récompense de ses bons services! Il a été le deuxième hérault d'armes de l'ordre du Saint-Esprit, ainsi qu'on le peut voir dans l'histoire de cet ordre. Il portait pour armes d'azur, au cheval effrayé d'or, au chef de même, chargé d'un trèfle de gueules. Il fut créé hérault d'armes au VIII^e chapitre.

De ce mariage avec Catherine Dugué sont issus les enfants qui suivent : Bertrand Bizoton, l'aîné de tous. Il naquit le 8 février 1627. Il eut pour parrain Bertrand Bizoton, son grand-père, et, pour marraine, Jacqueline Boilduc, femme de feu Jean Dugué, hérault d'armes des ordres du Roy, belle-mère de Catherine Dugué. Il fut baptisé à Saint-Pierre Ensentelé ou Euxentobé d'Orléans : nous parlerons de luy, de sa femme et de ses enfants dans la suite. Le second a été Charles qui naquit le 29 janvier 1619 : le parrain fut Charles Dugué, frère de Catherine Du-

gué ; la marraine, M^{me} Bizoton Catherine de Flacour, femme de Bertrand Bizoton et grand'mère. Il fut batizé dans la même église : il est mort à Courtray, en Flandres, au service du Roy en 1647, le 6^e septembre.

Le troisième, Nicolas, Il vint au monde, à neuf heures du soir, le 19 décembre 1630. Le parrain fut M. le Faure qui avait épouzé une Bizoton, fille de Bertrand Bizoton. Il était intendant des affaires de M. des Cures, gouverneur de la ville d'Orléans et de l'Orléanais. La marraine fut Aimée Duhand, femme de Charles Dugué, laquelle, après la mort de son mari, épouza Nicolas Bizoton avec dispense de Rome, comme ayant tenu sur les fonds de batême un de ses enfants, savoir, celuy dont nous parlons qu'on nomma Nicolas, comme son père. Il fut batizé, comme ses frères, dans l'Eglise de Saint-Pierre Ensentelé. Il mourut en nourrice.

La quatrième a été Catherine, laquelle naquit un mercredy, dernier jour de juin 1692, à huit heures du matin. Elle eut pour parrain Bertrand Bizoton, son oncle, et, pour marraine, Catherine Dugué, sa tante. Elle fut batizée dans la même église. Elle a été mariée au sieur Pierre de Montmeslier, conseiller du Roy, président et grenetier au grenier à sel de Montargis où il demeurait. De ce mariage il n'est resté que deux enfants : un garçon et une fille. Ils ne se sont

point mariés : le fils a succédé à son père dans la charge de grenetier au grenier à sel de Montargis, et il a été ensuite officier de la fourrière dans la maison du Roy. Son père mourut en 1679.

Le cinquième des enfants de Nicolas Bizoton a été Claude, connu dans les armées sous le nom de la Jonchère. La Jonchère est une terre qui appartenait à son père, à 2 lieues d'Orléans.

Il vint au monde le 17 août 1633, un mercredi, à neuf heures du matin : le parrain fut M. Boulard qui avait épousé une Bizoton ; la marraine fut M^{me} Chaunreux, fille de Bertrand Bizoton, grand-père. Il reçut le baptême dans la même église de Saint-Pierre. Il mourut à vingt-trois ans, un mois, en 1656. Voici son éloge qu'on a trouvé dans les mémoires de Nicolas Bizoton, son père.

« Mon fils de la Jonchère est mort devant la Capelle où il a été tué d'un coup de mousquet. Il avait été enseigne dans Piedmont, et, depuis, aide-major du même régiment. Brave garçon, regretté de tout le monde, fort dévot. Sa mort est arrivée dans la vingt-quatrième année de son âge, à dix heures du soir, en 1656, au mois de septembre. Il rangeait alors les soldats du régiment aux pieds de la muraille. Cette place fut prise en neuf jours, par M. de Turenne. Il est parlé de sa mort dans les

mémoires de M. de Puységur, colonel du régiment de Piedmont. Au lieu de dire la Jonchère, on a mis de Ronzières. C'est une faute de l'imprimeur. Comme quelques-uns l'appelaient La Joncière, au lieu de la Jonchère, on a mis par erreur de Ronzières. Il est dit, dans ces mémoires, qu'il y fut tué avec deux lieutenants à la teste de cent cinquante soldats.

M. de Puységur en faisait une si grande estime qu'il avait résolu de luy donner sa fille en mariage. Il fut longtemps regretté dans toute la famille.

Le sixième a été Nicolas qu'on appela, d'abord, Beauregard qui était le nom d'une autre terre que possédait son père ; mais après la mort de son frère, dont nous venons de parler, on l'appela La Jonchère. Il naquit le 25 ou le 26 de septembre ; c'est ainsi qu'il y a dans les mémoires de son père en 1634. Il eut pour parrain M. Perdoux, qui avait épousé une fille de Bertrand Bizoton, et, pour marraine, M^{me} de Godfroy, grand'tante. Il fut baptisé dans la même église. Il a beaucoup servi le Roy en qualité de capitaine, dans le régiment de la Ferté où il a demeuré trente ans. Il a combattu en Flandres, en Allemagne, en Hongrie, en Hollande, et dans tous les lieux où s'est trouvé ce régiment, sous le commandement de MM. les maréchaux de la Ferté, de Turenne, de Cré-

quy et de plusieurs autres maréchaux de France. Le Roy, pour récompenser tant de bons services, luy donna, en 1687, le gouvernement de Blancmont en Lorraine, et, quelque temps après, le gouvernement de Lictemberg, en Alsace. Nous parlerons encore de luy dans la suite.

Le septième a été Christophe. Il vint au monde le mercredi, 2 janvier 1636, sur les deux heures du matin : Le parrain fut M. Hamelot, la marraine M^{me} Le Faure, fille de Bertrand Bizoton, grand-père. Il fut batizé dans la même église. Il est mort en nourrice.

Je parle de toutes les naissances pour suivre les mémoires de Nicolas Bizoton, qu'on a trouvés après sa mort.

Le huitième a été Claude. Il naquit le 18 décembre 1637, un vendredy, sur les quatre heures du soir. Il eut pour parrain M. Chaunreux, contrôleur du grenier à sel d'Orléans, de chambre de Boisgency, et, pour marraine, M^{me} Perdoux, fille de Bertrand Bizoton, grand-père. Le baptême se fit dans la même église. Il mourut en nourrice.

Le neuvième enfant a été Marguerite. Elle vint au monde à onze heures et demie du soir, le 23 décembre 1640, un dimanche; elle eut pour parrain M. Chaunreux, maître de la garde de Gournats, et, pour marraine, M^{lle} Marguerite Bizoton, sa tante.

Cette fille a été religieuse Ursuline à Montargis, où elle est morte le 18 décembre, entre les dix et onze heures du soir, 1674. Elle a été fort regrettée de toutes les religieuses, à cause de sa vertu et de son assiduité dans tous les exercices de la religion. La grande estime qu'on avait pour elle, dans toute la famille, y a attiré cinq demoiselles Dugué, ses cousines, qui ont fait profession dans le même monastère. Elle s'appelait sœur Marguerite de Saint-Paul. Une Bizoton y a fait aussi profession. Nous le dirons dans la suite.

Catherine Dugué, femme de Nicolas Bizoton, fut mal servie dans ses couches, par son chirurgien. Elle accoucha le jeudy, neuvième jour d'octobre 1642, d'une fille qui fut ondoyée et qui mourut aussitôt. Elle fut enterrée, le lendemain, à Saint-Pierre. Le dimanche suivant, 12 octobre 1642, Catherine Dugué mourut de cette couche et elle fut enterrée dans la chapelle de Saint-Charles, en l'église de Saint-Pierre *Ensentelé*, d'Orléans. C'est où est la sépulture de la famille de MM. Bizoton. Elle avait beaucoup de mérite. Nicolas Bizoton, son mari, étant demeuré veuf, se remaria avec Aimée Duhand, femme de Charles Dugué, dont elle était veuve, si bien que Nicolas Bizoton, après avoir épousé la sœur de Charles Dugué, épousa ensuite sa veuve qui était sa belle-sœur. Il ne fallut, néanmoins, de dispense que parce qu'ils avaient

tenu des enfants l'un de l'autre, ainsi que nous l'avons dit, page 22, à l'occasion de la naissance du troisième enfant de Nicolas Bizoton, dont Aimée Duhand fut marraine. Il en coûta, pour la dispense de Rome, la somme de 300 tl. C'est de cette deuxième femme de Nicolas Bizoton que François Bizoton naquit le cinquième dimanche du mois d'aoust 29, en 1644. Il eut pour parrain M. Duhand le jeune, et, pour marraine, M^{me} Bizoton, femme de Bertrand Bizoton, son oncle. Il a succédé aux charges de son père, Nicolas Bizoton, et il a été maire de la ville d'Orléans, deux fois échevin, et a passé par toutes les charges et dignités de la ville. Il a été aussi administrateur de l'Hôpital-Général d'Orléans. Nous en parlerons encore dans la suite.

Nicolas Bizoton eut encore deux enfants d'Aimée Duhand, sa deuxième femme, savoir : une fille, nommée Anne, qui naquit le mercredi 30 octobre, à huit heures du soir, l'an 1646. Elle eut pour parrain Bertrand Bizoton, son frère aîné de père, et, pour marraine, M^{lle} Anne Duhand, sa tante ; elle n'a pas longtemps vécu. Après celle-ci, vint au monde Alexandre Bizoton ; c'est le dernier des enfants de Nicolas Bizoton. Il est, par conséquent, le treizième : son père ayant eu dix enfants de Catherine Dugué, sa première femme, et trois d'Aimée Du-

hand, sa deuxième femme. Il vint au monde le vendredy, 23 décembre 1650, à dix heures du soir : il eut pour parrain M. Julien, sieur de Villiers, et, pour marraine, M^{lle} Madeleine Guignace ou Guignan, femme de Bertrand Bizoton, son frère aîné de père. Il est né le même jour que Marguerite de Saint-Paul, sa sœur, religieuse Ursuline, et il a été aussi religieux. A l'âge de onze ans, il perdit sa mère Aimée Duhand; à treize, il perdit son père Nicolas Bizoton; le 17, il entra dans la congrégation des Barnabites. Il fit son noviciat à Paris. Il fit sa profession à dix-huit ans, trois mois. Il dit sa première messe à vingt-quatre ans, dans l'église des Pères Barnabites de Paris.

Il a été supérieur du collège de Loches, en Tourraine, supérieur à Montargis et à Paris. Il a été, deux fois, provincial de la province de France; deux fois visiteur général de l'ordre; une fois président du chapitre général que l'on tenait à Rome, en 1704. Il a été cinq fois député au chapitre général, soit à Rome, soit à Milan. Il demeure à Paris. Nous en parlerons encore dans la suite. Aimée Duhand, femme de Nicolas Bizoton, étant allée à Fontainebleau pour y voir M. Dugué, son fils aîné, qu'elle avait eu de son premier mari, Charles Dugué, y mourut subitement en arrivant, n'ayant eu le temps que de se confesser. Ce fut une très

grande perte pour sa famille. Elle est enterrée dans la paroisse de Fontainebleau. Sa mort arriva au commencement de septembre 1661. Son fils, Jean Dugué, était garde des pierreries de la Reine et contrôleur de sa maison : la Cour était alors à Fontainebleau. Nicolas Bizoton mourut trois ans après, le 3 may 1664, à Orléans. Il est enterré dans la Chapelle de Saint-Charles, en l'église Saint Pierre. Il demeurait alors rue de la Bretonnerie, au coin de la rue des Gourdes, du côté de Saint-Paterme dont il était paroissien. Il avait été deux fois échevin de la ville d'Orléans, et il était sur les rangs pour être bientôt maire. La mort le priva de cet honneur qui a été, dans la suite, accordé à son fils, François Bizoton, avec l'agrément de toute la ville.

Nicolas Bizoton avait environ soixante-quatre ans quand il mourut : nous avons dit qu'il avait été à l'armée dans sa jeunesse, avec le maréchal de la Ferté. Il était persuadé, et il le disait souvent, que la plus belle éducation qu'on pouvait donner à un jeune homme de famille était de l'envoyer à l'armée. Il avait l'âme grande, l'esprit droit, le cœur bien placé ; on ne l'avait pas plutôt connu qu'on l'aimait ; aussi avait-il beaucoup d'amis, et il n'y avait personne qui n'en dît du bien : Il parlait bien sa langue, et la parlait naturellement.

Gaston de France, duc d'Orléans, l'aimait beaucoup. Il voulut l'avoir avec luy quand il sortit de France, mécontent du cardinal de Richelieu. Nicolas Bizoton resta toujours avec ce prince jusqu'à ce qu'il revînt en France, après avoir fait la paix avec le Roy, son frère. Il jouait souvent avec Son Altesse Royale. Il aurait pû beaucoup gagner et faire fortune avec ce prince, s'il avait été intéressé, comme bien d'autres qui ont beaucoup gagné d'argent à ce prince.

Nicolas Bizoton n'a laissé, en mourant, que six enfants, savoir : quatre de sa première femme et deux de sa seconde femme. Les quatre du premier lit étaient Bertrand Bizoton, l'aîné de tous; Catherine, femme de M. Montmeslier; Nicolas de la Jonchère, et Marguerite de Saint-Paul, religieuse Ursuline; les deux du second lit étaient François Bizoton, qui succéda aux charges de son père, et Alexandre, qui se fit Barnabite à l'âge de dix-sept ans. Aimée Duhand, seconde femme de Nicolas Bizoton, laissa de son premier lit deux enfants, savoir : Jean Dugué, garde des pierreries de la Reine, Marie-Thérèse d'Autriche, et controlleur de sa maison, et Louis Dugué, qui était religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

Elle a laissé du deuxième lit François et Alexandre Bizoton.

M. Dugué, son aîné, est mort en Normandie

où il s'était retiré après la mort de la Reine. Il demeurait à Rouen. Il a été regretté de tous ceux qui le connaissaient. Il avait épousé M^{lle} de la Falize dont il a eu plusieurs enfants. Le dominicain est mort à Orléans où il demeurait : il était bon religieux. Bertrand Bizoton, fils aîné de Nicolas Bizoton, après avoir été quelque temps à l'armée, sous M. le maréchal de la Ferté, épousa, en 1650, M^{lle} Madeleine Guignace, d'Orléans, dont il a eu, entr'autres, onze garçons, qui ont tous été à l'armée, ou sur terre ou sur mer. Il a beaucoup dépensé pour les soutenir, tous avec honneur, dans le service. L'aîné, nommé Nicolas, qui avait eu pour parrain son grand-père, Nicolas Bizoton, fut tué en Lorraine d'un coup de canon. Il était capitaine dans le régiment de la Ferté. On l'appelait la Barre. Il fut tué en 1677.

Le deuxième, nommé Bertrand, a été sept ans dans la 2^e compagnie des mousquetaires du Roy que commandait M. de Jouvelle; on l'appelait du Petit-Bois (1).

(1) Ce surnom de Petit-Bois a été porté par Pierre Thomas d'Aquin, frère cadet de mon grand-père; ma grand'tante, M^{lle} Uranie Robinet de Saint-Gérard, que j'ai bien connue à la Nouvelle-Orléans, n'était jamais appelée dans la famille que : « tante Petit-Bois ». Elle était la mère de M^{me} Aglaé Bayon, vivant encore à la Nouvelle-Orléans, d'Adolphe d'Aquin, qui vient d'y mourir, et de François Bizoton d'Aquin, dont la veuve, M^{lle} Eugénie des Dunes de Poincy, et les sept enfants, habitent la France.

Après avoir servi dans les guerres de Hollande et de Flandres, et s'être trouvé à plusieurs sièges et à la bataille de Montcassel que remporta Philippe de France, duc d'Orléans, il s'est marié avec M^{lle} Polluche, d'Orléans. Il acheta, quelque temps après, la charge de contrôleur de la maison de M. le duc d'Orléans. Il a eu de son mariage, entr'autres, quatre enfants : deux garçons et deux filles. Nous parlerons encore de luy, dans la suite, et de son fils aîné. Il demeure à Paris où il s'est établi.

Le troisième est Pierre, sieur des Marchais : il a servi le Roy, en qualité de lieutenant. Il a époué, en premières noces, M^{lle} Peigné, sœur de M. Peigné, conseiller au présidial d'Orléans, dont il n'a eu qu'une fille. Il a époué, en secondes noces, M^{lle} Gersaillon, dont il a plusieurs filles. Il est maréchal des logis de M. le duc d'Orléans. Il demeure à Orléans; nous parlerons aussi de luy dans la suite.

Le quatrième est Jean, sieur du Petit-Bois; c'est une terre qui lui appartient à une lieue d'Orléans. Il a servi sur mer. Il ne s'est point marié. Il demeure à Orléans avec sa mère. Il s'est marié depuis.

Le cinquième est Charles qui a servi aussi le Roy, dans ses armées, sous le nom de la Motte.

Il a ensuite acheté une charge de commissaire-enquêteur, examinateur au Châtelet de

Paris. Il a épousé M^{lle} Gabrielle Pirrethuis, de Paris, fille de M. Pirrethuis, qui était aussi commissaire-enquêteur, examinateur au Châtelet de Paris, et ancien de son quartier, rue Saint-Antoine. Charles Bizeton a eu de sa femme plusieurs enfants dont il y en a neuf, qui sont en vie, ainsi que nous le dirons dans la suite; il demeure dans le fauxbourg Saint-Germain. Il est l'ancien des commissaires de son quartier.

Le sixième, nommé Léonard, sieur de la Barre, était lieutenant dans le régiment Lionais. Il a été tué d'un coup de mousquet à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693. Il avait du mérite.

Le septième, nommé Guillaume, est mort à la Martinique, de fièvre.

Le huitième s'appelait Jean. Il est mort en Alsace, d'un abcès. Il était au service du Roy dans les armées de Sa Majesté.

Le neuvième, nommé Vincent, sieur des Etangs, est capitaine dans le régiment d'Orléans; nous parlerons de luy dans la suite.

Le dixième était Jacques. Il est mort en Flandre, de fièvre. Il était aussi dans le service, pour Sa Majesté.

Le onzième et dernier de tous a été garde marine; on l'appelle la Jonchère. Il était au combat de la Hogue, où commandait M. le maréchal de Tourville. Il s'est marié à Montargis, avec

M^{lle} Ranauld. Il n'a point d'enfans; il est gentilhomme de M. le Prince.

Bertrand Bizoton, père de ces onze enfans, était maître des postes d'Orléans, et directeur du bureau des lettres. Il était considéré de M. le marquis de Louvois; c'était, en effet, en sa considération qu'il avait donné des charges de capitaine et de lieutenant à ses enfans, dans les armées du Roy. Il mourut à Orléans, le 3 may 1696, le même jour que son père, Nicolas Bizoton. Il a laissé de grands biens à sa veuve et à ses enfans. Il est enterré à Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-Charles, où est le tombeau de ses ancêtres. Il a été deux fois échevin de la ville d'Orléans. Il avait aussi servi dans les armées avant son mariage, sous M. le maréchal de la Ferté, ainsi que nous l'avons dit page 40. Il n'a laissé en mourant que six enfans, savoir : Bertrand Bizoton, contrôleur de la maison de M. le duc d'Orléans; Pierre, sieur des Marchais, maréchal des logis de M. le duc d'Orléans; Jean, sieur du Petit-Bois, avocat au parlement; Charles Bizoton, commissaire au Châtelet de Paris; Vincent, sieur des Etangs, capitaine dans le régiment d'Orléans.

Joseph, sieur de la Jonchère, gentilhomme de M. le Prince.

Nous avons dit, page 23, que Catherine Bizoton avait épousé M. de Montmeslier, président

et grénetier au grenier à sel de Montargis, et qu'elle était demeurée veuve, en 1679, qu'elle n'avait que deux enfants, qui ne sont point mariés, et qu'elle demeurait avec eux à Montargis. Ils ont assez de bien pour vivre avec honneur dans leur païs.

Nicolas de la Jonchère, gouverneur de Lictemberg en Alsace, n'est point marié; il est toujours président à Lictemberg.

François Bizoton, conseiller du Roy, élu dans l'élection d'Orléans, a épouzé, en premières nocces, M^{lle} Brossard de Paris, dont il a eu une fille qui n'est point mariée. Il perdit sa femme, qui mourut en 1693. Il demeure à Orléans. Il a été deux fois échevin de la ville et une fois administrateur de l'hôpital général; nous en parlerons encore dans la suite, et nous dirons quand il a été élu maire de la ville d'Orléans. Alexandre Bizoton est de la congrégation des Prestres réguliers, appelez Barnabites. Nous en avons déjà parlé, et nous en parlerons encore. Il demeure à Paris.

C'est l'état où se trouve la famille de MM. Bizotons de la ville d'Orléans, le 31 décembre 1700, dernier jour du xvii^e siècle. Nous verrons, dans la suite, ce qu'elle fera dans le xviii^e siècle.

Je pourrais parler ici des filles que Bertrand Bizoton, père de Nicolas Bizoton, eut de M^{lle} de

Flacour, sa femme; mais mon dessein n'est que de parler de ceux qui portent le nom de Bizoton, et, surtout, des enfants de Nicolas Bizoton, fils de Bertrand Bizoton, et de leurs descendants. Ainsi, je ne dirai rien de celle qui épouza M. le Faure, quoique les enfants de leurs descendans soient très honnêtes gens, tels que sont MM. le Faure, Cailly, de Mortier qui sont très estimez dans leur profession. Je ne parleray point, non plus, de celle qui a épouzé M. Boulard, ni de celle qui a épouzé M. Perdoux, ni, enfin, de celle qui a épouzé M. Chaunreux. Leurs enfants ne le trouveront point mauvais, quoiqu'ils viennent de Bizoton, par les femmes, mais, ne portant point le nom de Bizoton, et n'estant point des descendants de Nicolas Bizoton, je n'en parleray point. Je sçay qu'il y en a, parmi eux, qui feraient honneur à la famille de MM. Bizoton, mais tous les mémoires que j'ay recueillis icy, ne sont que pour ceux qui en portent le nom, et que pour les descendants de Nicolas Bizoton, fils de Bertrand Bizoton, ainsi qu'on l'a pu voir dans ces mémoires. Et je m'en suys assez expliqué. Je ne parleray point, non plus, de MM. Dugué, pour les mêmes raisons, quoiqu'ils soient illustres par leurs naissance, par leurs alliances et par leur probité. Je crois aussi qu'ils ne le trouveront pas mauvais, et, quoiqu'ils soient tous en état de faire hon-

neur à la famille de MM. Bizoton, comme ils ne portent point leur nom, je n'en diray pas davantage que ce que j'en ay dit à l'occasion du mariage de Nicolas Bizoton avec Catherine Dugué, sa première femme, avec Aimée Duhand, veuve de Charles Dugué, sa seconde femme.

Que si j'ay parlé, au commencement de ces mémoires, de MM. Burgensis et de leurs alliances, c'est pour faire voir que les ancêtres de MM. Bizoton, d'Orléans, ont été illustres par leurs alliances (1).

Je déclare, icy, que je n'ay rien ajouté du mien, et que tout ce que j'ay dit est selon les mémoires que l'on m'a fournis. Je les donne pour véritables, autant que je l'ay pu connaître par les recherches que j'en ay faites sur les lieux et dans les auteurs.

Sous le ministère de M. Lepelletier, François Bizoton fut élu, et on le remboursa, en partie, de la charge de grenetier.

J'ay parlé assez succinctement de la naissance, de la vie et de la mort de tous les Bizotons; mais que peut-on dire après ce que dit Sidonius Apol-

(1) J'ai trouvé, en 1879, aux archives, dans un extrait des comptes des officiers domestiques de la maison du Roy François I^{er} pour les années 1532, 1533, 1535, 1536, Aumôniers : Hiérome Burgensis. Médecins : Messire Louis Burgensis, gentilhomme et premier médecin du Roy.

linaris : « O! necessitas abjecta nascendi, vivendi misera, dura moriendi! » C'est nous apprendre que la naissance de l'homme est bien méprisable, que sa vie est bien malheureuse, et que sa mort est bien dure à soutenir, mais qu'elle est douce quand elle est précieuse devant Dieu, et quand elle nous sert de passage pour jouir d'une Eternité bienheureuse!

MM. Burgensis portent pour armes : d'azur à deux lions affrontez d'or, tenant une fleur de lis de même. C'est une circonstance que j'oubliais, en parlant de cette famille. J'ajouteray que Louis Burgensis était maître de la Chambre des comptes de Blois, en 1530.

Pour parler encore icy des armes de MM. Bizoton, je dis qu'ils portent d'or au dragon ailé de gueules; Villebresme porte d'or au dragon de gueules, membré d'azur.

Vervins porte de gueules, au dragon d'or.

Il y a bien de la différence entre ces trois armes. Borghèse porte d'azur à un dragon d'or, au chef de même, chargé d'un aigle de sable.

La différence de ces armes est encore plus grande.

Je rapporte toutes ces armes, affin de faire voir que la famille des Bizotons n'a point pris les armes d'une autre famille.

Un historien dit que les rois de Perse portent d'or, au dragon de gueules, mais le dragon n'est

pas ailé. On croit qu'ils n'ont point d'armoiries. Ce dragon ne peut être que quelque hiéroglyphique.

Voici encore des armes qui ressemblent à celles des Bizotons ; elles sont de Galehant Leblanc, chevalier de la Table-Ronde, qui portait pour ses armes d'or, à un dragon ailé de gueules, armé et lampassé de sable. Il y a encore de la différence avec celle de la famille des Bizotons. Ces armes de Villebresme, de Vervins, de Borghèse et de Galehant le Blanc, se trouvent dans le livre de la *Vraie et parfaite science des armoiries*, ou l'*Indice armorial* de Lonvan Geliot, augmenté par Pierre Palliot (1). J'ai dit, page 8^e, que la quatrième d'Yves Bizoton avait épousé M. Baraudin. Je trouve, dans l'*Inventaire de l'histoire généalogique de la noblesse de Tourraine*, par Lhermite Soulies (ou Souliers), imprimé à Paris, en 1669, que M. Emmanuel Barraudini, du diocèse d'Yvrée, en Piémont, fut annobli par Charles, duc de Savoyes, le 17 octobre 1512 ; qu'il obtint des lettres de naturalité en France, en 1526 ; que François I^{er} confirma ses lettres de noblesse, en 1543 ; qu'il épouza demoiselle Claude Bizoton, fille d'Yves Bizoton, seigneur de la Tourrillière, et de Etienne Burgensis, par contrat passé le 4 septem-

(1) J'ai vérifié ce fait à la Bibliothèque nationale.

bre 1530; que de ce mariage est venu Honorat Barraudin, écuyer, seigneur du Verger et de La Cloutière. Il eut pour parrain Honorat de Savoye marquis de Villars, et pour marraine Henriette de Savoye, femme du marquis de Montpézat.

La maison de Barraudin porte d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois étoiles de même, mises en pal; cimier, une teste de léopard d'or, posée au milieu d'un vol de même; supports deux lions d'or (1).

(1) NOUVEAU TRAITÉ DE BLASON, d'après le P. Ménétrier, d'Hozière, Segouin, Palliot, etc.. par Victor Bouton.

Or, signifie largesse, contraire d'avarice; dénote en blason puissance, autorité, prééminence.

Argent, signifie pureté de vie; dénote en blason innocence, chasteté et bonne vie.

Gueules, signifie bénignité, contraire de l'envie; dénote en blason magnanimité, hardiesse, illustration de sang.

Azur, signifie tempérance, contraire de gloutonnerie; dénote en blason fidélité du cœur.

Sable, signifie abnégation de soi-même, mépris de toute mondanéité, humilité, contraire d'orgueil; en blason, signifie simplesse, constance et mépris du monde.

Fasce ou *Face*. — Scohier, La Colombière et d'autres veulent qu'elle représente la ceinture ou cuirasse du chevalier.

Sautoir. — Le sautoir, dit la Colombière, est aussi appelé *croix de Saint-André*, parce que cet apôtre a souffert le martyre sur une croix de cette sorte.

Chevron. — Le chevron représente les éperons du chevalier. D'après la Colombière, « il est le symbole de protection et de conservation, parce qu'il soutient le couvert qui conserve les plus grands bâtiments et le défend de l'injure de l'air, et il est aussi pris pour « hiéroglyphe de la constance et de la fermeté. »

M É M O I R E S

touchant la famille de MM. Bizoton de la ville d'Orléans.

D E U X I È M E P A R T I E

QUI CONTIENT LES MÉMOIRES TOUCHANT CETTE FAMILLE DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVIII^e SIÈCLE, SAVOIR DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1701

Au commencement de cette année, 1701, Alexandre Bizoton, appelé dans la Congrégation des Barnabites le père Dom Aignan Bizoton, était en Italie, où il assista en qualité de Provincial de France au chapitre général de son

Besant. — Ce mot vient de la monnaie d'or appelée besant à Constantinople ou Bysance. Au retour des croisades, les chevaliers en mirent sur leurs écus pour faire connaître qu'ils avaient fait le voyage de la Terre Sainte.

Lion. — Il est l'emblème de l'héroïsme; il fut de tout temps placé dans les armoiries comme un signe de courage et de force, mais particulièrement on le trouve dans les provinces et les familles des Pays-Bas et de la France qui suivirent Godefroy de Bouillon en Terre-Sainte. — Le lion et le LÉOPARD ont en apparence tant de ressemblance qu'on pourrait les confondre et prendre l'un pour l'autre, si l'on n'en observait les différences. Le lion est toujours vu *rampant*, qui est un mot qui vient du latin *rapiens*, ravissant, c'est-à-dire ayant la partie de devant élevée vers l'angle droit et supérieur de l'écu. Le léopard a trois pieds à terre et la tête de face. Il signifie prompte et hardie exécution, victoire sur les Anglais.

Les *poissons* signifient, en général, silence, fidélité envers la patrie, diligence.

Macie, signifie voyages, courage.

Anneau. — Franchise, chevalerie, hardiesse.

More (Têtes de) tortillées. — Défaite de quelque roi more, ou de l'armée infidèle.

ordre qu'on tenait alors à Rome. Il y fut élu visiteur général de toute la Congrégation. En allant à ce chapitre général, il passa par le Piémont où il fit la visite des maisons de son ordre, car il n'était pas seulement Provincial de France, mais encore de Savoie et de Piémont. Pour faire la visite du Piémont il reçut pour cet effet une lettre du duc de Savoie, dont voici la teneur :

« Mon Révérend Père, j'ay appris avec plaisir le digne choix qui a été fait de votre personne pour Provincial des Barnabites, étant une preuve de votre mérite, vous accordant bien volontiers la permission que vous désirez, pour venir faire la visite des maisons religieuses de votre ordre qui sont dans mes Etats. Je vous assure que je seray toujours favorablement disposé pour tout ce qui pourra regarder ses avantages et les vôtres, en particulier, priant Dieu sur ce qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« A Turin, le 2 octobre 1700.

« Le duc de Savoie, roy de Chypre

« V. AMEDEO.

« DE SAINT-THOMAS. »

« Au R. Père D. Aignan Bizoton, Provincial des Barnabites. »

C'était ainsi que la lettre de Son Altesse Royale était écrite et il y avait au dos :

« *Au Révérend Père D. Aignan Bizoton, Provincial des Barnabites, à Paris.* »

Voicy la copie de la permission dont il est parlé dans la lettre de Son Altesse Royale :

« Victor Amé II, par la grâce de Dieu, duc de Savoye, prince de Piedmond, Roy de Chypre, etc. »

« Le R. Père D. Aignan Bizoton, François, Provincial des Barnabites, nous ayant fait très humblement supplier de vouloir bien lui permettre de venir faire la visite des maisons religieuses de son ordre qui sont dans nos Etats, nous avons bien voulu le lui accorder : c'est pourquoy, par ces présentes, signées de notre main, nous ordonnons à tous les gouverneurs de nos villes, places et provinces et généralement à tous ceux qui reconnaissent notre autorité, de le laisser librement passer avec son compagnon, sans apporter aucun empêchement aux visites qu'il désirera faire dans lesdites maisons religieuses, luy donnant au contraire tout secours et assistance en cas de besoin ; données à Turin, le 2 octobre 1700. »

« V. AMEDEO. »

« DE SAINT-THOMAS. »

Voicy la copie de la lettre de M. le marquis de Saint-Thomas, premier ministre d'Etat de Son Altesse Royale, qu'il écrivit au P. Bizoton :

A Turin, 2 octobre 1700.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Son Altesse Royale vous a accordé, volontiers, la permission que vous souhaitez pour venir visiter les maisons religieuses de votre ordre, qui sont dans ses Etats, et je me fais un plaisir de vous l'envoyer avec la réponse de Sa dite A. R., vous priant de croire que je seray toujours fort empressé de vous marquer que je suis plus que je ne saurais vous dire,

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE SAINT-THOMAS. »

Le père Bizoton, muni de ces lettres et de la permission de Son Altesse Royale, fit la visite des maisons de son ordre qui sont dans le Piedmont, savoir, dans les villes de Turin, Verceil, Aste et Quives : il avait déjà fait la visite des maisons d'Annecy, Tonon, Contamine et la bonne ville qui sont en Savoye. En 1699, lorsqu'il visita toutes les maisons que les Barnabites ont en France, Il vit, par ce même moyen, toutes les provinces du Royaume. Après avoir fait les visites de Piedmont, Il parcourut, cette première année du XVIII^e siècle, toutes les villes d'Italie les plus considérables, sans en excepter aucune. Il fut pour cet effet huit mois dans son voyage d'Italie, affin de voir et de remarquer tout ce qu'il y a

de plus remarquable en Italie. Il a fait une relation de son voyage.

Cette même année 1701, Philippe de France, frère unique du Roy, duc d'Orléans, étant mort à Saint-Cloud, au mois de juin, François Bizoton alla à Paris, député de la ville d'Orléans comme premier échevin pour faire les compliments de condoléance à Madame, à Monsieur le duc d'Orléans qu'on appelait duc de Chartres, du vivant de son père, à Madame la duchesse de Chartres, nouvelle duchesse d'Orléans. Il s'acquitta de cette commission parfaitement bien. Il fit honneur à la ville d'Orléans, sa patrie.

Bertrand Bizoton, contrôleur de feu M. le duc d'Orléans, et Pierre Bizoton, sieur des Marchais, son frère, maréchal des logis de Son Altesse Royale, Monsieur, furent tous deux confirmés dans leurs charges par le nouveau duc d'Orléans, comme étant de fidèles serviteurs et bons officiers.

En 1702, Vincent Bizoton, sieur des Etangs, neuvième enfant de Bertrand Bizoton, et frère du contrôleur et du maréchal des logis dont nous venons de parler, fut tué au siège de Keserwerd d'un coup de mousquet dans la première sortie que fit M. de Brancas, colonel du régiment d'Orléans.

Keserwerd est une ville dans le bas Electorat de Cologne; elle appartient à l'électeur de Cologne. Elle était alors assiégée par les ennemis de

la France qui attaquaient l'électeur de Cologne, parce qu'il s'était uni à la France, avec M. l'électeur de Bavière, son frère. Des Etangs y était en garnison quand les ennemis y mirent le siège pour la prendre.

Il avait été capitaine dans le régiment de Guiche. Il le fut ensuite dans le régiment de Toressesson. Il était même premier capitaine, mais à la paix de Riswich, il fut réformé et incorporé dans le régiment d'Orléans. Il y fut d'abord capitaine par la faveur du feu M. le duc d'Orléans, et, en cette qualité de capitaine, il fut tué au siège de Keserwerd, dans la première sortie que fit le régiment.

Il était bien fait, brave de sa personne, et beaucoup estimé dans les régiments où il avait servi.

En 1703, le 2 may, François Bizoton, conseiller du Roy, élu dans l'élection d'Orléans, épouza, en deuxièmes noces, M^{lle} Charpentier, de la ville de Montargis. Dans la même année, 1703, Paul-Bertrand Bizoton, fils aîné de Bertrand Bizoton, controlleur de M. le duc d'Orléans, alla en Italie pour y servir dans l'extraordinaire des guerres. Il y a demeuré près de quatre ans : on le fit, sur la fin, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Mantoue, mais, les Français ayant quitté l'Italie, il resta six mois à Milan, avec M. d'Andresel intendant de l'armée

de France, pour payer les dettes du Roy. Il est revenu en 1707 à Paris.

En 1704, le père Bizoton, Barnabite, alla à Rome en qualité de visiteur-général pour assister au chapitre général de son ordre. Il y fut élu président du chapitre, du consentement de tous les capitulaires, ayant eu toutes les voix : c'est le premier Barnabite français qui ait eu cet honneur, d'être président du chapitre général. Après sa présidence, on le fit supérieur des Barnabites de la maison de Paris.

En 1705, François Bizoton, conseiller du Roy, élu dans l'élection d'Orléans, fut élevé à la dignité de maire de la ville d'Orléans avec le consentement de tous les habitants. Son élection fut approuvée de M. le duc d'Orléans selon la coutume.

C'est en cette qualité de maire de la ville qu'il reçut, en 1708, M. Fleurian d'Ormenonville quand il fit, comme nouvel évêque d'Orléans, son entrée dans la ville. C'est en cette même qualité de maire qu'il reçut aussi M. le duc d'Orléans quand il passa par cette ville, pour aller en Espagne, y commander l'armée du Roy d'Espagne, Philippe V; on a imprimé les harangues qu'il fit à cette occasion, à Son Altesse Royale, et au nouvel évêque d'Orléans; elles ont été trouvées très justes, pleines d'esprit et de bon sens.

En 1706, Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, quitta son gouvernement de Lictemberg en Alsace, avec l'agrément du Roy, à cause de son grand âge et de ses infirmités continuelles. Il avait soixante-douze ans et presque toujours les gouttes.

Il est venu demeurer à Paris où il jouit de ses mêmes appointemens de gouverneur, et d'une pension du Roy, comme ancien officier.

Il alla d'abord à Versailles; il y fut parfaitement bien reçu de Sa Majesté.

La même année 1706, Pierre Bizoton, sieur des Marchais, alla en Italie, en qualité de maréchal des logis de M. le duc d'Orléans. Il y accompagna Son Altesse Royale qui y commandait les troupes de France et d'Espagne. En 1707, le père Bizoton, Barnabite, fut élu, pour la seconde fois, provincial de la province de France, dans le chapitre général de son ordre que l'on tenait à Rome. Il était alors supérieur des Barnabites de Paris.

La même année, 1707, Bertrand Bizoton, controlleur de M. le duc d'Orléans, alla en Espagne avec Son Altesse Royale qui prit Lérida à la vue des ennemis. Cette ville est en Catalogne, près de la Sègre; elle est très forte. Dans la même année 1707, le 23 novembre, Catherine Bizoton, fille de Nicolas Bizoton, veuve de Pierre de Montmeslier, président et grenetier au

grenier à sel de Montargis, mourut à Bois-le-Roy, 2 lieues de Montargis, dans sa maison de campagne, âgée de soixante-seize ans, environ; elle fut enterrée à Grizolles, paroisse de Bois-le-Roy; elle n'a laissé que deux enfans, comme nous l'avons déjà dit, savoir : Nicolas de Montmeslier, qui avait succédé aux charges de son père, après avoir été à l'armée et servi dans le régiment de la Ferté, mais ayant été supprimé, en 1686, il acheta de son remboursement une charge de la fourrière, dans la maison du Roy où il sert avec autant d'honneur que de fidélité. Il n'est point marié. Le second des enfans de Catherine Bizoton est Catherine de Montmeslier, qui demeure à Montargis avec son frère. Elle n'est point aussi mariée. Ils n'ont point voulu, par bonne amitié l'un pour l'autre, se séparer ni partager leurs biens. Nicolas de Montmeslier a eu pour parrain Nicolas Bizoton, son grand-père maternel; Catherine, sa sœur, a eu pour parrain François Bizoton, son oncle maternel. Ces deux enfans de Catherine Bizoton ont beaucoup d'obligations à leur mère : elle les aimait tendrement et tout ce qu'elle faisait n'était, après Dieu, que pour eux; elle leur a laissé du bien pour vivre à leur aise à Montargis; elle leur a donné, à tous deux, une très belle éducation.

En 1708 Bertrand Bizoton, controlleur de

M. le duc d'Orléans, retourna en Espagne avec Son Altesse Royale qui prit Tortose. Cette ville est en Catalogne sur la rivière d'Ebre. Ces deux voyages ont attiré à M. le Controlleur toute la confiance de Son Altesse Royale.

En 1709 Charles-Gabriel Bizoton, sieur de Lamothe, quatrième enfant de Charles Bizoton, conseiller du roy, commissaire enquesteur, examineur au Châtelet de Paris, alla à l'armée. Il combattit à la bataille de Malplaquet, en Flandres, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Guyenne. L'année suivante, il est entré dans la première compagnie des mousquetaires du roy, commandée par M. de Maupertuis pour y apprendre tous les exercices de la guerre, et pour y servir Sa Majesté.

En 1710, Paul-Bertrand Bizoton, fils aîné de Bertrand Bizoton, controlleur de M. le duc d'Orléans, mourut à Paris, au mois de mars, d'un abcès dans la teste, âgé de vingt-six ans environ. C'est une grande perte pour la famille. Il avait beaucoup d'esprit et de jugement. Il était poli, civil, honnête, laborieux, entendu dans les affaires, capable de tout, aimé et recherché de tout le monde ; il serait sans doute parvenu à quelque chose de grand si la mort ne l'avait prévenu ; on l'avait destiné pour être trésorier général des troupes et du domaine du roy dans les îles de l'Amérique. Il a été

regretté de tous ceux qui le connaissaient en France et en Italie. Il n'était pas encore marié, Il a laissé, en mourant, plus de dix mille écus à son père, qu'il avait acquis par son grand travail en Italie. Il est enterré dans l'Eglise de Saint-Roch, sa paroisse.

Dans la même année, 1710, le père Bizoton, provincial des Barnabites de France, alla à Milan pour y assister au chapitre général de son ordre. Il y fut élu promoteur du chapitre, et ensuite visiteur général, pour la deuxième fois. Comme on était en guerre, il obtint du prince Eugène de Savoie, gouverneur de Milan, un passe-port pour entrer dans le Milanais. Il passa par le país des Suisses. Avant son départ de Paris, il alla à Versailles, où il obtint un passe-port du roy pour sortir du royaume, selon la coutume, quand on est en guerre.

En 1711, le 11 mars, Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, ancien gouverneur de Lictemberg en Alsace, mourut à Paris, dans le faux-bourg Saint-Germain où il demeurait depuis le retour de Lictemberg. Il n'a été que six heures malade. Il était dans sa 77^e année; on croit que sa maladie était une apoplexie de sang. Il est enterré à Saint-Sulpice, sa paroisse, devant le crucifix (1). Il avait servi trente ans le Roy, dans le

(1) Voci un détail des plus intéressants, pour notre famille, que

régiment de la Ferté, avec lequel il s'était trouvé dans plusieurs batailles et dans plusieurs sièges : en Flandres, en Allemagne, en Hongrie, et partout où s'est trouvé le régiment, n'ayant jamais perdu aucune occasion de rendre service au Roy. Sa Majesté lui donna pour récompense le gouvernement de Blanmont en Lorraine, et, ensuite, celui de Lictemberg en Alsace. Il ne fut qu'une année à Blanmont et il a été gouverneur de Lictemberg vingt-cinq ou vingt-six ans. Il quitta ce gouvernement à cause de son âge et de ses infirmités continuelles. Il avait souvent la goutte, ainsi que nous l'avons déjà dit. Il était beaucoup estimé de M. le marquis de Louvois. Ce ministre luy envoya son

je tiens du vénérable abbé ***, prêtre depuis cinquante-trois ans, et, autrefois, gardien des registres de Saint-Sulpice :

Ce Crucifix de bois, au pied duquel avait été enterré « N. Bizoton, ancien gouverneur de Lictemberg, en Alsace », se trouve maintenant en face de la chaire, à Saint-Germain l'Auxerrois. J'ai fait, il y a peu de temps, un pieux pèlerinage à la vieille église du Louvre pour voir cette « *relique du passé* ». Le brave suisse qui me servait de cicerone me disait, en branlant la tête d'un air connaisseur : « Ils l'ont abîmé, en le vernissant ; il fallait le laisser tel que ; *il était bien mieux avant...* » — Je partage ses regrets. Donc, avant 1793, ce Christ était dans la chapelle du Sacré-Cœur à Saint-Sulpice. A la première Révolution, tout fut sac-cagé... Quand on voulut reconstruire sur les ruines, on trouva des débris de tombeaux, avec fleurs de lis et inscriptions ; le tout fut gardé dans les chapelles basses de l'église, quand elle put être rendue au culte. Le crucifix a été racheté d'un bric-à-brac, par M. de Merson, restaurateur de l'église Saint-Germain l'Auxerrois : c'est ce digne prêtre qui en a fait don à sa paroisse.

filz, M. de Souvré, pour être sous luy et pour avoir inspection sur ses actions, après une affaire qui lui était arrivée à Paris. Le 9 may de la même année 1711, Madeleine Guignace, veuve de Bertrand Bizoton, mourut à Orléans, dans sa 79^e année, d'hydropisie ; sa piété a été d'un grand exemple dans sa famille ; elle communiait régulièrement tous les huit jours. Elle a beaucoup travaillé pour soutenir une nombreuse famille ; elle a veu, chez elle, onze garçons qui ont tous été à l'armée avec honneur ; après avoir fait de grandes dépenses pour eux ; après les avoir tous bien établis ; après avoir bâti deux maisons, une à la ville, et l'autre à la campagne, elle a encore laissé en mourant deux cent mille livres de biens en terre, en maisons, et en bons contracts. Elle est enterrée dans l'église de Saint-Pierre, dans la chapelle de Saint-Charles, où est le tombeau de MM. Bizoton, comme nous l'avons déjà dit ; elle a laissé en mourant cinq enfans de Bertrand Bizoton qu'elle avait épouzé en 1650, sçavoir : Bertrand Bizoton, controlleur de M. le duc d'Orléans ; Pierre des Marchais, maréchal des logis du même prince ; Jean, sieur du Petit-Bois, avocat en parlement, qui n'est point marié ; Charles, commissaire au Châtelet de Paris, et Joseph, sieur de la Jonchère, gentilhomme de M. le Prince.

Le 7 novembre de la même année, 1711, François Bizoton, conseiller du Roy, élu dans l'élection d'Orléans, ancien maire de cette ville, mourut, à onze heures du matin, d'une espèce d'abcès dans la teste, dans sa soixante-huitième année. Il a été regretté de tout Orléans; son mérite personnel l'avait fait estimer de toute la ville. Il avait beaucoup d'esprit; il parlait bien et parlait juste; mais ce qui le rendait encore plus estimable, c'est qu'il avait beaucoup de religion; il était bon ami, toujours prêt à rendre service. Il soutenait les malheureux, il avait compassion de leur état, il entraînait dans le détail de leur misère et il faisait ce qu'il pouvait pour les soulager. Il n'a laissé qu'une fille de son premier mariage, savoir : Françoise Bizoton, âgée environ de vingt-neuf ou trente ans. On dit que c'est de la pierre qu'il mourut (1).

Le lendemain 8^e, sa femme mourut à trois heures du matin, après une longue maladie; elle s'appelait Charpentier; elle était, comme nous l'avons déjà dit, de la ville de Montargis. Il l'épouza en secondes noces, le 2 may 1703. Elle était aussi beaucoup estimée et dans la famille, et dans toute la ville d'Orléans où elle avait demeuré longtemps avant son mariage, avec M. Charpentier, son frère.

(1) Ceci a été ajouté plus tard.

Le 9 on les enterra tous deux, en même temps, et dans la même fosse, dans la chapelle de Saint-Charles. Toutte la ville assista à leur enterrement, plutôt pour marquer l'estime que l'on avait pour leurs personnes que pour voir une chose que l'on voit très rarement : le mary et la femme être enterrez en même temps. La mort n'a pas voulu séparer deux personnes qui avaient été si parfaitement unies pendant leur vie : *Una dies thalamo, tumulo conjunxit eos. Deus.* On peut ajouter :

*Quomodo in vita sua dilexerunt se
Ita et in morte non sunt separati
Hæc ambo urna capit
Et quos pietas fecerat similes
Sepulchrum facit aequales.*

On peut aussi ajouter ces parolles de Valere Maxime lib. 4, *De amore conjug*, cap. III :

Sane ubi idem et maximus et honestissimus amor est, aliquando præstat morte jungi quam vita distrahi.

Sans contredit, lorsqu'un mari et une femme ont, l'un pour l'autre, l'amour le plus tendre et le plus honnête, il vaut mieux qu'ils meurent tous deux ensemble que si l'un d'eux restait en vie.

Ils s'aimaient tendrement ; leurs volontés se trouvaient toujours conformes ; c'était un ménage qui pouvait servir d'exemple à toutte la ville : *felicitas conjugii adest ubi concordia est*, dit Juste Lipse.

Il ne reste plus de tous les enfans de Nicolas Bizoton que le père Barnabite, dom Aignan Bizoton. Comme le plus jeune, il a veu passer tous les autres devant luy ; il ne doit plus attendre que la mort pour être réuni avec toute sa famille , dans la gloire , avec Jésus-Christ qui y régne avec le Père et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Pour finir cette seconde partie des mesmoires de la famille de MM. Bizoton, je m'en vais donner un état dans lequel elle se trouve le dernier jour de l'année 1711.

Bertrand Bizoton, controlleur de la maison de M^{gr} le duc d'Orléans, demeure à Paris, rue Saint-Honoré, avec sa femme et trois enfans, savoir un garçon et deux filles ; le garçon est dans l'Amérique au service de Sa Majesté. L'aînée des filles est auprès de sa mère ; la cadette est chez les religieuses de Saint-Magloire, rue Saint-Denis, pour y être élevée dans la piété.

Pierre Bizoton, sieur des Marchais, maréchal des logis de M^{gr} le duc d'Orléans, demeure à Orléans, rue du Colombiez, avec sa femme. Il a quatre filles, savoir : une du premier lit et trois du second lit.

Celle du premier lit est mariée à M. le Moyeux, maréchal des logis de M. le duc d'Orléans. Il demeure à Saint-Sauveur, près Saint-Fargeau, avec sa femme. Ils ont deux enfans.

Les trois autres filles sont avec le père et la mère. Jean Bizoton, sieur du Petit-Bois, avocat en parlement, demeure aussi à Orléans, dans la maison paternelle qui luy est échüe en partage avec d'autres héritages. Il n'est point marié.

Charles Bizoton, conseiller du Roy, commissaire enquesteur, examinateur au Châtelet de Paris, demeure dans le fauxbourg Saint-Germain où il est l'ancien des commissaires, dans la rue des mauvais garçons, avec sa femme. Il a neuf enfans savoir : cinq garçons et quatre filles.

L'aîné travaille avec son père dans la charge de commissaire.

Le deuxième est dans la première compagnie des mousquetaires, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Le troisième est dans un séminaire où il se dispose à l'état ecclésiastique. Il étudie en philosophie, au collège du Plessis.

Le quatrième et le cinquième sont encore en bas âge. Des quatre filles, il y en a trois qui sont auprès de leur mère.

La quatrième est chez les religieuses de Saint-Eutrope, près de la ville de Châtres, sept lieues de Paris, où elle est élevée dans la piété.

Joseph Bizoton, sieur de la Jonchère, gentilhomme de feu M. le Prince, demeure avec sa femme à Montargis. Ils n'ont point d'enfants. Nous avons dit que le père Barnabite, Dom Ai-

gnan Bizoton, demeure à Paris chez les Pères Barnabites, devant le Palais. Il est visiteur général de son ordre. Françoise Bizoton, fille unique de François Bizoton, conseiller du Roy, élu, dans l'élection d'Orléans, et ancien maire de la ville, est à Orléans pour la succession de son père; elle a demeuré depuis quelques années à Montargis, chez son cousin et sa cousine de Montmeslier...

Voilà l'état où se trouve la famille de MM. Bizoton d'Orléans, le dernier jour de l'année 1711. Dieu luy donne les grâces nécessaires pour sa sanctification en ce monde, et sa gloire en l'autre monde. Pour les biens temporels, elle en aura toujours assez, si elle sert bien Dieu.

Quærite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus; et hæc omnia adjicientur vobis, dit Notre-Seigneur dans son Evangile.

M É M O I R E S

touchant la famille de MM. Bizoton de la ville d'Orléans

TROISIÈME PARTIE

Je continueray, dans cette troisième partie, de rapporter ce qui s'est passé de plus particulier et de plus digne de remarque dans la famille de MM. Bizoton, de la ville d'Orléans.

Si je trouve aussi quelques mémoires qui regardent leurs anciennes alliances, je ne manqueray de les mettre aussi, pour suppléer à tout ce que j'ai dit dans les deux premières parties, comme aussi tout ce qui peut regarder les charges et emplois qu'ils ont eus.

La deuxième partie finit au dernier jour de l'année 1711. Je commence celle-ci par le premier jour de 1712, jour auquel Charles Bizoton, conseiller du Roy, commissaire au Châtelet de Paris, prit possession de la charge de marguillier de la paroisse de Saint-Sulpice, faubourg Saint-Germain. M. Portail, président à mortier au parlement de Paris, étant le premier marguillier, et Charles Bizoton, un des quatre marguilliers. Cette charge dure deux ans ; elle est honorable parce qu'on prend ordinairement des personnes de probité, de bonnes mœurs, d'une réputation connue, et d'une fortune qui ne soit pas médiocre, pour la remplir et pour y donner de l'éclat, surtout dans une paroisse aussi considérable que celle de Saint-Sulpice qui est une des premières de Paris.

J'ai dit, page 27^e, que Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, avait eu le gouvernement ou commandement de Blamont, pour récompense de ses bons services ; voici la copie des lettres patentes de Sa Majesté pour ce gouvernement ou commandement :

« Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à notre cher et bien amé le sieur de la Jonchère, premier capitaine du régiment d'infanterie de la Ferté, salut. Ayant retiré le sieur de Beaulieu, du commandement que nous lui avons confié du château de Blamont, pour luy donner le gouvernement du château de Montbeliard, et étant nécessaire à notre service d'établir, en sa place, une personne capable et sur laquelle nous puissions nous reposer de la sûreté dudit château de Blamont, nous avons estimé que nous ne pouvions, pour cette fin, faire un meilleur choix que de vous pour la connaissance que nous avons de votre valeur, courage, expérience en la guerre, diligence et bonne conduite, fidélité et affection à notre service, dont vous nous avez donné des preuves tant dans les fonctions de ladite charge de capitaine, qu'en plusieurs autres emplois que nous vous avons confiés : ce qui nous fait espérer que vous nous servirez utilement en celuy-cy. A ces causes et autres, à ce nous mouvans nous vous avons commis, ordonné et établi, commettons, ordonnons et établissons par ces présentes, signées de notre main, pour, pendant le temps de trois années, et sous l'autorité du gouverneur, et notre lieutenant général au comté de Bourgogne, commander, dans ledit château de Blamont, aux gens de guerre qui y sont et se-

ront cy après en garnison, ce qu'ils auront à faire pour notre service; les faire vivre en bonne police et discipline, suivant nos réglemens et ordonnances militaires; faire sévèrement châtier ceux qui ozeront y contrevenir; avoir l'œil à la garde et sûreté dudit château, et généralement faire, pour sa conservation, tout ce que vous jugerez nécessaire et à propos, sous l'autorité, comme dit est, du gouverneur et notre lieutenant-général, au comté de Bourgogne, voulons que vous jouissiez de ladite charge de commandement aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, droits, fruits, profits, revenus et émolumens y appartenant, tels et semblables dont jouissent ceux qui sont pourvus de pareilles charges et aux appointemens qui vous seront ordonnés par nos Etats; voulons aussi que vous ne puissiez sortir de ladite place qu'avec congé de nous et contresigné de l'un de nos secrétaires d'Etat et de nos commandemens, n'y que vous la puissiez rendre en cas qu'elle vînt à être attaquée, qu'après avoir soutenu deux ou trois divers assauts, et qu'il y aura brèche raisonnable au corps d'icelle. Mandons et ordonnons auxdits gens de guerre de vous reconnaître, obéir, et entendre en tout ce que vous leur commanderez et ordonnerez pour notre service et la conservation dudit château, en notre obéissance, sous l'au-

torité, comme dit est, dudit gouverneur et notre lieutenant général, audit comté de Bourgogne, et pendant ledit temps de trois années, sans difficulté, à peine de désobéissance. Car, tel est notre plaisir. Donnée à Versailles, le 18 novembre, l'an de grâce 1680, et de notre règne le 38^e.

« Signé : LOUIS.

Et plus bas :

« De par le Roy :

« LE TELLIER. »

J'ai dit aussi, dans la même page 27, que Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, avait eu le commandement du château de Lictemberg en Alsace. Voici la copie des lettres patentes de Sa Majesté pour ledit commandement :

« Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à notre cher et bien-ami le sieur de la Jonchère, commandant pour notre service au château de Blamont, en notre comté de Bourgogne, salut.

« Ayant jugé à propos de retirer le sieur de Bertrandi du commandement que nous lui avons donné dans le château de Lictemberg, et de vous établir en sa place, espérant que vous ne nous y servirez pas moins utilement que vous avez fait audit château de Blamont, et ayant d'ailleurs une entière confiance en votre valeur, courage, expérience en la guerre, diligence et bonne conduite, fidélité et affection à

notre service, à ces causes et autres, à ce nous mouvans, nous vous avons commis, ordonné et établi, comettons, ordonnons et établissons, par ces présentes signées de notre main, pour, pendant le temps de trois années, et sous l'autorité du gouverneur et de notre lieutenant général, en notre païs d'Alsace, commander dans ledit château de Lictemberg aux gens de guerre qui y sont et seront cy après en garnison, ce qu'ils auront à faire pour notre service ; les faire vivre en bon ordre, police et discipline, suivant nos règlements et ordonnances militaires ; faire sévèrement châtier ceux qui ozeront contrevenir ; avoir l'œil à la garde et sûreté dudit château, et généralement faire, pour la conservation d'iceluy, tout ce que vous jugerez nécessaire et à propos : voulons aussi que vous jouissiez de ladite charge de commandant aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, droits, fruits, profits, revenus et émolumens qui y appartiennent, tels semblables dont a joui ou dû jouir ledit sieur Bertrandi et dont jouissent ceux qui sont pourvus de pareilles charges, et aux appointemens qui vous seront ordonnés par nos Etats, de ce faire vous avons donné et donnons pouvoir, commission, autorité et mandement spécial, par lesdites présentes, voulons en outre que, pendant ledit temps de trois années, vous ne puissiez sortir dudit château

qu'avec congé signé de nous et contresigné de l'un de nos secrétaires d'Etat, et de nos commandements et finances ny que vous le puissiez rendre en cas qu'il vint à être attaqué qu'après avoir soutenu deux ou trois divers assauts et qu'il y aura brèche raisonnable au corps d'iceluy, mandons et ordonnons auxdits gens de guerre étant et qui seront cy après en garnison dans ledit château de Lictemberg de vous reconnaître, obéir et entendre en tout ce que vous leur commanderez et ordonnerez pour notre service et la conservation dudit château en notre obéissance, pendant ledit temps de trois années, et sous l'autorité, comme dit est, du gouverneur et notre lieutenant général audit pais d'Alsace, sans difficulté à peine de désobéissance. Car tel est notre plaisir.

« Donné à Saint-Germain en Laye, le neuvième jour de décembre, l'an de grâce 1681, et de notre règne le trente-neuvième.

« *Signé* : LOUIS.

Et plus bas :

« Par le Roy :

« LE TELLIER. »

Blamont est une ville de Lorraine qui appartient au Roy et qui est à présent dépendante du gouvernement de la Franche-Comté. Elle est située au pied des montagnes, sur la petite ri-

vière de Vesouze qui se va rendre, ensuite, dans la Meurte. Elle a titre de comté d'une assez grande étendue. Elle est environ à sept lieues de Nancy, à l'Orient, en tirant vers Strasbourg. Lichtemberg, c'est-à-dire Clermont, est un château qui est situé dans la Basse-Alsace, sur une montagne à cinq lieues d'Haguenau, vers le couchant. Il est chef d'une seigneurie qui appartient aux comtes d'Hanau ; sa situation le rend très fort, et, comme il est à la bienséance du Roy, Sa Majesté y met un commandant, un lieutenant de Roy, avec garnison.

Le sieur de Bertrandi en a été le premier commandant ; Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, luy a succédé. Il n'en n'est sorti qu'à cause de son grand âge et de ses infirmités continuelles. Il vint demeurer à Paris avec les mêmes appointements. Il fut parfaitement bien reçu de Sa Majesté. Ce fut en l'année 1706, après avoir demeuré vingt-cinq ans à Lichtemberg. Il était beaucoup estimé en ce pais là, et de M. de Louvois, ainsi qu'il a été dit.

Nous avons dit que Nicolas Bizoton, père et fils, étaient seigneurs de la Jonchère. C'est une terre seigneuriale qui leur appartenait. Elle est située à deux lieues de la ville d'Orléans, dans la paroisse de Saint-Cyr en Val. Cette seigneurie relève de la duché de la Ferté, et elle est exempte de dixmes.

Elle consiste en un grand corps de logis, grange, pressoir, écuries, colombiers et autres bâtiments pour le concierge, le tout entouré de fossés à fonds de cuve remplis d'eau. Il y a une grande cour entourée de murailles; on y entre par un pont-levis. On trouve d'abord un vestibule qui conduit au jardin; on passe, pour y aller, sur un autre pont-levis. Ce jardin consiste en cabinets, allées de charmes, parterres, potagers, vergers, vignes, ce qui contient 18 arpens. A côté, il y a un grand bois de haute futaye, au milieu duquel il y a une belle étoille. Ce bois contient 30 arpens. Il y a aussi un pont-levis pour y aller du jardin.

Il y a des Censives (1) et des Champarts, qui relèvent de la seigneurie de la Jonchère et surtout une métairie appelée la Racinerie, et autrefois Montbeaulier. En venant d'Orléans, on arrive à la Jonchère par une belle avenue de noyers. Cette seigneurie et toutes les dépendances cy-dessus contiennent 420 arpens.

C'est l'état où elle était quand elle a été possédée par MM. Bizoton. Mais Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, à qui elle était échüe en partage, ne pouvant la conserver à cause de son gouvernement de Lictemberg où il était obligé de rester toute l'année à cause que c'est une

(1) Redevances.

place frontière, a fait réflexion qu'il fallait s'en défaire parce qu'elle demandait la présence du maître, et que, faute d'y demeurer une partie de l'année, tout déperissait; si bien qu'il l'a vendue en 1684, le 29 décembre, à dame Madeleine Stampé, veuve de défunt Philippe de Solve *ou Selne*, écuyer, par contrat passé à Orléans ledit jour et an.

Depuis ce temps-là, on en a fait une des plus belles maisons de plaisance de l'Orléanais; les bâtiments y sont magnifiques; les jardins, les allées, les promenades, tout y est parfaitement beau.

Pour rapporter icy tous les mémoires que je pourrai trouver, ou nommer, je parleray de Jean Pappon, qui avait épouzé M^{me} L'argetière, fille d'Yves Bizoton, lieutenant général de Loches, et dont est issu le vicomte Papon.

Jean Pappon était seigneur de Mascoux et de Gentelas, conseiller au parlement de Paris, et, depuis, lieutenant-général de Montbrison en Forez. Il se distingua par ses traductions et ses ouvrages. Les plus importants sont : un recueil d'arrests et les *Trois notaires*. Il vivait en 1540.

J'ai lu dans une dissertation de M^{sr} Huet, ancien évêque d'Avranches, touchant Honoré d'Erfé, auteur du roman d'*Astrée*, ce qui suit touchant le sieur Papon. « J'ay appris, dit M. Huet de M. de Charleval, que Jean Papon, célèbre

jurisconsulte, homme d'un grand savoir, aida M. d'Erfé dans la composition de son ouvrage ; il était lieutenant-général du baillage de Montbrison, sa patrie, après avoir été conseiller au parlement de Paris. Dans l'épître dédicatoire de son recueil d'arrests, il se reconnoît fort honoré d'être lieutenant d'un si grand et vertueux chevalier qu'était M^{gr} d'Erfé, chevalier de l'ordre et gouverneur de Messeigneurs le dauphin et enfans de France, son chef et bailly. » Ce sont les propres termes de la dissertation de M. Huet contenue dans une lettre qu'il écrit à M^{lle} de Scudéry. Nous avons dit que le père Dom Aignan Bizoton avait été supérieur des Barnabites du collège de Montargis ; c'est en cette qualité qu'il eut l'honneur de recevoir le Roy, quand Sa Majesté alla de Fontainebleau à Montargis pour y recevoir la princesse de Savoye qui devait épouser M^{gr} le duc de Bourgogne, le 5 novembre 1696 ; le Roy la mena à la messe, dans la nouvelle église des Barnabites ; toute la cour s'y trouva. Le Père Bizoton, à la tête de sa communauté, reçut Sa Majesté, lui présenta l'eau bénite et la complimenta. Ce grand prince répondit à son compliment avec beaucoup de bonté. Après la messe, Sa Majesté fit plusieurs questions au Père Bizoton, touchant le bâtiment de l'église, sur la dépense qui avait été faite et sur celle qui restait à faire. Après que le Père Bizoton

eut répondu à tout ce que le Roy lui demandait, il conduisit Sa Majesté jusqu'à son carosse, et il eut l'honneur, aussi, de saluer et de complimenter la princesse, Monseigneur, M. le duc de Chartres et M. le duc de Conty. C'est le Roy et Monsieur qui ont beaucoup contribué au bâtiment de la nouvelle église des Barnabites de Montargis.

Au mois de septembre 1712, Jean Bizoton, sieur du Petit-Bois, à cause d'une maison qu'il possède à une lieue d'Orléans, a épousé M^{lle} de la Gudulle, de la ville d'Orléans. Cette maison du Petit-Bois a été acquise par Bertrand Bizoton, son père, qui la fit bâtir ensuite.

Le bâtiment coûta dix mille livres. Elle consiste en un beau jardin, un bois et onze arpens de vignes. C'est une maison de plaisance.

Le 9 février 1713, Gabrielle-Françoise Bizoton, fille aînée de Charles Bizoton, conseiller du Roy, commissaire au Châtelet de Paris, et de Gabrielle Pierrethuy, épousa M. Tuffier, fils de M. Tuffier, avocat au parlement de Paris, et frère de M. Tuffier, substitut de M. le Procureur général du parlement de Paris. Le 26 février 1713, Charles Bizoton, l'aîné des cinq garçons de Charles Bizoton, commissaire au Châtelet de Paris, partit pour aller à Saint-Domingue avec M. le comte de Blénac, gouverneur de la partie de cette ile qui appartient à la

France. Le vaisseau partit de la Rochelle le mardi de Pasques, le 18 août 1713. La demeure des gouverneurs pour le Roy est à Leogane, qui est un port de l'isle de Saint-Domingue, dans le quartier du sud. Il y a une colonie française. Charles Bizoton est dans sa 23^e année. Il sera dans ce país là auprès de M. le comte de Blénac, jusqu'à ce qu'il y ait un employ vacant pour luy. Il est premier secrétaire de M. de Blénac.

Au commencement de may 1713, Françoise Bizoton, fille de feu François Bizoton, ancien maire d'Orléans, conseiller du Roy, élu dans l'élection d'Orléans, épouza M. le Page, fils de M. le Page, ancien avocat au présidial de Montargis, conseiller du Roy, controlleur des gardes du corps de Sa Majesté. Le mariage s'est fait à Orléans. Il demeure présentement à Fernières, trois lieues de Montargis, où M. le Page a du bien.

Marguerite de la Falize, veuve de Jean Dugué, écuyer, controlleur de la maison de la feuë Reine, mourut à Paris, rue Montmartre, le 22 janvier 1715, dans sa 73^e année. Elle a été enterrée à Saint-Eustache, sa paroisse; c'était une femme qui avait beaucoup de mérite. Elle était tante à la mode de Bretagne, de M^{me} la maréchal de Lorge et de M. le marquis d'Aunueil (ou *Anneuil*), maître des requêtes. Jean Du-

gué était frère de mère de François Bizoton et d'Alexandre Aignan Bizoton, Barnabite, ainsi que je l'ay dit cy-devant, page 39.

M. le Faure, avocat, fils de M. le Faure, intendant des affaires de M. des Cures, gouverneur d'Orléans et de l'Orléanais, et de Suzanne Bizoton, fille de Bertrand Bizoton et sœur de Nicolas Bizoton, mourut à Paris, rue Jean-Robert, le 26 janvier 1715. Il a été enterré à Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse. Il n'a jamais été marié. Il faisait les affaires de MM. de Malthe, qui l'estimaient beaucoup, ayant toujours eu un grand fonds de probité. Il est mort dans sa 80^e année. MM. Cailly, Mortier et dames le Faure sont ses héritiers. Son nom de bâtême était Jacques.

Sur la fin de décembre 1715, le Régent du Royaume a fait une réforme dans les deux compagnies des mousquetaires du Roy; de deux cent cinquante mousquetaires que chaque compagnie était composée, on les a réduits à cent cinquante dans chaque compagnie. Bizoton de la Motte, second fils du commissaire Bizoton, s'est trouvé le cinquantième de la première compagnie, si bien qu'il a été conservé et a été admis à la pension de 150 tl.

Le 30 janvier 1716, Charles Bizoton, fils aîné du même commissaire Bizoton, a été agréé au conseil de la marine qui se tient au Louvre pour

être greffier ou secrétaire du conseil souverain de Saint-Domingue. Il a été agréé avec distinction ; on doit lui envoyer la patente du Roy. Il y avait déjà neuf mois qu'il exerçait cette charge, par intérim, par ordre de M. le gouverneur général de Saint-Domingue, M. le comte de Blénac, et, comme il s'en acquittait très bien il a écrit en sa faveur en cour. Il a bien voulu céder cette charge à Etienne Bizoton, surnommé des Etangs, qui s'est trouvé à Saint-Domingue, où il a voulu aller pour y demeurer avec son frère aîné. Si bien qu'il a pris possession de cette charge avec l'agrément du gouverneur, de l'intendant et du conseil souverain de la partie de l'Isle de Saint-Domingue qui appartient à la France. La prise de possession se fit le 27 novembre 1716. C'est à Léoganne où se tient ce conseil souverain. Il y en a encore un autre au Cap français. *Etienne Bizoton, sieur des Etangs*, a acheté, en 1722, une habitation *qui est à 50 lieues de Léoganne*. En 1716, le P. D. Aignan Bizoton a été fait supérieur des Pères Barnabites de Paris, pour la seconde fois, dans le chapitre général de son ordre, tenu à Milan au mois de may. Le 22 avril 1719, Charles Bizoton, fils aîné de *Charles Bizoton, le commissaire*, est parti de Paris *pour retourner dans l'isle de Saint-Domingue en qualité de garde-des-sceaux et de conseiller au conseil souverain de Léoganne*.

Il a obtenu ces deux charges du roy Louis XV pour les exercer en ce païs-là.

Si MM. Bizoton veulent ajouter une devise à leurs armes, ils pourront se servir de ces paroles d'un poète :

In astra tendit

ou bien

Viam parat cœlo.

Ce qui convient parfaitement bien à leur dragon aîlé qui vole vers le ciel.

Baillet de Trèmes porte d'azur à la bande d'or accompagnée de deux dragons de même.

Chaseron, de sinople, au dragon naissant, lampassé de gueulle, esmanché d'or et d'azur de trois pièces.

De Giès, d'argent, au dragon de gueulles.

La Picquemenie, dit le Granger, de gueulle à trois dragons volans de sable.

Prevost porte d'or au dragon de sinople, couronné et lampassé de gueulle qui est de dracq.

Un auteur qui a fait le *César armorial* dit que Villebresme porte d'or à un dragon monstrueux de gueulle.

J'ay dit, page 54, qu'il portait d'or au dragon de gueulle membré d'azur.

Le même auteur du *César armorial* dit qu'il y a un Villebresme, en Bresse, qui porte d'or au dragon aîlé de gueulle.

Ce Villebresme de Bresse est l'unique que j'aye trouvé, dans les auteurs, qui porte les mêmes armes que les Bizotons.

Françoise Bizoton, seconde fille de Bertrand Bizoton, contrôleur de la maison de M. le duc d'Orléans, et de N. Polluche, a pris l'habit de religieuse Ursuline au monastère des Ursulines de Montargis, le 25 juillet 1713. On a ajouté à son nom de Françoise, celui de Sainte-Marie.

Le 5 aoust 1715, elle a fait profession après ses deux années de noviciat.

En 1719, le Père D. Aignan Bizoton a été élu supérieur des Barnabites de Paris, pour la troisième fois, dans le chapitre-général tenu à Rome.

Au mois de septembre 1719, Anne Bizoton, fille aînée de Bertrand Bizoton, contrôleur de la maison de M. le duc d'Orléans, est morte à Paris de la petite vérolle; elle était âgée de vingt-deux ans. Sa douceur et sa piété l'ont fait regretter de tous ceux qui la connaissaient.

Dans la même année 1719, sur la fin de novembre, Jean Bizoton, sieur du Petit-Bois, est mort à Orléans dans sa soixante-cinquième année. Il a été enterré à Saint-Pierre-Ensentelé, sa paroisse dans la chapelle de Saint-Charles, le tombeau de ses ancêtres (1).

(1) L'un de mes rêves les plus caressés est de pouvoir, un jour, aller prier dans cette chapelle Saint-Charles, en l'église de Saint-

Il avait épou  , en 1712, M^{lle} de la Gudulle, dont il n'a point eu d'enfans. Ses quatre fr  res, savoir : Bertrand Bizoton ; Pierre Bizoton, sieur des Marchais, Charles Bizoton, commissaire au Ch  teau de Paris, et Joseph Bizoton, sieur de la Jonch  re, ont h  rit   de ses biens.

Au mois de juillet 1721, *Charles Bizoton, garde des sceaux et conseiller au conseil souverain de Saint-Domingue    L  oganne*, fils de M. Charles Bizoton, commissaire au Ch  teau de Paris, a   pou  , dans la paroisse de Saint-Sulpice, faubourg Saint-Germain de Paris, M^{lle} Elisabeth de la Borde, femme de chambre de M^{me} la duchesse de Berry (1).

M. le duc d'Orl  ans, r  gent du Royaume, a sign   au contrat de mariage et lui donne 600 tl. de pension. Le mari et la femme sont partis de

Pierre, si elle existe encore, et d'y retrouver, peut-  tre, quelque trace du tombeau de nos anc  tres.

(1) M^{lle} de la Borde   tait *femme de chambre* de M^{me} la duchesse de Berry, comme   taient *valets de chambre*, en ce temps-l  , beaucoup d'officiers de la maison du Roi, portant les plus beaux noms de France, ainsi que je l'ai vu, aux Archives, dans une liste des gentilshommes servans de 1631.

Premier pannetier : M. le duc de Brissac.

Premier   chanson : M. le comte de Sanabre.

Premier tranchant : M. de Rhoddes.

Premier ma  tre-d'h  tel : le sieur de Beaumont.

Premier ordinaire : Fran  ois de Menou et autres.

Pannetiers : le sieur de Vessart, Jean de Barbarin et autres.

Chambellan ordinaire du Roi : messire Baptiste de Villequier, sieur dudit lieu, chevalier.

Paris, le 17 novembre 1712, pour Saint-Domingue, avec M. le duc de Montholon, nouvel intendant de Saint-Domingue.

Charles Bizoton et sa femme n'ont pu partir que le 17 du mois de juin, jour que leur vaisseau mit à la voile (1).

Geneviève Bizoton, quatrième fille de Charles Bizoton, commissaire au Châtelet de Paris, est entrée, au mois de may 1722, dans le monastère des filles de l'*Ave Maria* de Paris, religieuses Cordelières, pour y prendre l'habit, ce qu'elle a fait avec beaucoup de piété et de courage, quoique ce soit un ordre très austère. Elles ne mangent jamais de viande ni en santé, ni dans aucune maladie, pas même à l'article de la mort. Elles jeûnent même toute l'année, et elles ne mangent jamais de pain à la collation; point de linge, point de lit, mais seulement une armoire où elles couchent assises. Elles vont pieds-nus toute l'année dans la maison; elles mettent des pantouffles quand elles vont dans les cours ou le jardin. Il n'y a point d'ordre si austère; elles ne possèdent aucun bien, ne vivant que d'aumônes; elles sont dirigées par des Cordeliers. Père et mère se sont opposés à son dessein, aussi bien que toute sa parenté, mais rien n'a été capable de lui faire

(1) Ceci a été ajouté plus tard.

changer de dessein. Dieu lui donne des grâces pour persister dans une si sainte résolution !

Charles Bizoton, conseiller du Roy, commissaire au Châtelet de Paris, mourut le 24 décembre 1722, sur le soir. Sa mort a été une grande perte pour sa famille. Il laisse une veuve, avec neuf enfans, sçavoir : cinq garçons et quatre filles.

L'aîné est conseiller au Conseil souverain à Léoganne: dans l'Isle de Saint-Domingue, et garde des sceaux (1), en ce país là.

Le deuxième est mousquetaire et a une pension du Roy (2).

Le troisième est greffier en chef du conseil souverain de Léoganne (3).

Le quatrième est allé à la Chine (4).

Le cinquième étudie, en quatrième, au collège Mazarin (5).

L'aînée des filles a épouzé M. Tuffier.

La deuxième et la troisième ne sont point encore pourveues.

(1) Charles Bizoton, père de Marguerite Bizoton, aïeule paternelle de Louis-Charles d'Aquin, mon père.

(2) Bizoton de la Motte, gouverneur de la partie ouest de Saint-Domingue, en 1760.

(3) Etienne Bizoton, sieur des Étangs, « greffier ou secrétaire du Conseil souverain de Saint-Domingue, en 1722 ».

(4) Bizoton de Saint-Martin, « enseigne de vaisseau à bord du *Neptune*, en 1723 ».

(5) Bizoton de Saint-Paul qui « quitta le latin pour apprendre à bien écrire ».

La quatrième est religieuse Cordelière à l'*Ave Maria*.

La veuve a 1,000 tl. de pension pour les bons services que son mari a rendus au public. Il était beaucoup estimé et aimé dans Paris ; bien des gens l'ont regretté. Il ne cherchait qu'à rendre service à tout le monde.

Geneviève, sa quatrième fille, n'a pu rester aux Cordelières de l'*Ave Maria* ; elle en est sortie douze jours devant sa profession ; son corps n'a pu résister à l'austérité de la règle ; elle avait beaucoup de zèle ; les religieuses en étaient très contentes, mais elle avait plus de courage que de force. Sa mère alla la prendre, et on la reçut avec joie dans sa famille.

Le 27 août 1723, Bizoton de Saint-Martin, quatrième des enfants de Charles Bizoton, est revenu de la Chine en parfaite santé. Il était enseigne dans le vaisseau la *Danaë* ; son voyage a été de deux ans.

Le cinquième des enfans, dit de Saint-Paul, a quitté le latin par ordre de sa mère pour luy faire apprendre à bien écrire.

Le 3^e octobre 1742, Bizoton de Saint-Martin est parti de Paris pour Pontichéry, dans la côte de Coromandel, et pour le royaume de Bengale.

Il doit s'embarquer sur le *Neptune*, armé de soixante pièces de canons, en qualité d'enseigne du vaisseau, à 75 tl. par mois.

Il n'avait que quinze ans, quelques mois, quand il est parti pour la Chine et il n'a pas encore dix-huit ans ; c'est son deuxième voyage par mer, à la Chine et les grandes Indes. Le premier a été à la Chine ; il a demeuré six mois à Canton ; le deuxième est donc pour Pontichéri et pour Bengale.

Bertrand Bizoton, fils aîné de feu Bertrand Bizoton, contrôleur de la maison de M. le duc d'Orléans a obtenu une pension de Son A. R. de 1,000 tl. Il y a quarante-trois ans qu'il est au service de feu M. le duc d'Orléans et de celui qui vit aujourd'hui, et qui a été régent du royaume ; c'est en cette année 1723 qu'il a obtenu une pension de 1,000 tl.

Catherine de Montmeslier, fille de Pierre de Montmeslier, grénétier au grenier à sel de Montargis, et de Catherine Bizoton, est morte le 15 octobre 1724 ; elle ne laisse qu'un frère, Nicolas de Montmeslier, ancien officier de la fourrière, dans la maison du Roy.

Dans le même mois d'octobre 1724, on a appris que *Charles Bizoton*, qui est *conseiller au conseil souverain de Léoganne, isles Saint-Domingue*, a été nommé par la cour *lieutenant général de la marine* dans ceste isle de Saint-Domingue.

Le 6^e janvier 1726, Bertrand Bizoton, ancien contrôleur de la maison de M. le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et de M^{gr} le duc d'Or-

léans, régent du royaume, mourut à N.-D. des Vertus, près Paris, où il s'était retiré chez les Pères de l'Oratoire. Il a été enterré dans leur église. Il était payé de ses gages qui montaient à 1200 tl. par an, quoiqu'il ne fût plus contrôleur de M^{gr} le duc d'Orléans, fils du Régent; de plus, il avait aussi une pension de 1000 tl. Il laisse une veuve N.... Polluche, et deux enfants, savoir : un fils qui est en Anjou, où il a une commission, et une fille qui est religieuse Ursuline à Montargis.

Après la mort de Nicolas Bizoton, sieur de la Jonchère, qui arriva le 11 mars 1711, on trouva, parmi ses papiers, plusieurs lettres de maréchaux de France qui luy écrivaient touchant les affaires du Roy en Alsace; on voit par ces lettres qu'ils avaient beaucoup de confiance en luy, aussi bien que plusieurs autres généraux qui commandaient les armées du Roy en Alsace. Ils avaient aussi beaucoup de confiance en luy. M. le maréchal de Villeroy, qui lui écrivait souvent, ne manquait pas de lui donner toujours le titre de gouverneur de Lictemberg quoiqu'il ne fût que commandant, ainsi qu'il est porté dans ses patentes.

M. de Louvois lui écrivait aussi souvent pour lui demander des avis, pour lui donner des ordres et le louer sur son zèle et son exactitude en toutes choses.

MM. de Barbezieux et de Chamillard avaient beaucoup de considération pour luy.

Comme aussi MM. de Villars, d'Huxelles, de Marcin, de Catinat, de Vauban, et autres marchaux de France.

En 1727, le quatrième fils de feu Charles Bizoton, commissaire au Châtelet de Paris, est parti pour aller au Mississipi, en qualité de....

En 1725, le second, qui était mousquetaire, est allé à Saint-Domingue en qualité de capitaine pour le Roy.

En 1727, le cinquième est allé à la Martinique, en qualité de secrétaire de M. le marquis de Champigny, gouverneur de l'isle.

Le manuscrit s'arrête ici; sans aucun doute, la mort a interrompu cet intéressant travail, et c'est grand dommage pour nous. Le P. Dom Aignan Bizoton aurait parlé du mariage de Marguerite, fille de Charles Bizoton, avec Pierre Antoine d'Aquin, notre bisaïeul.

Je ne sais si j'ai mauvais goût, mais je trouve à ce vieux langage quelque chose de simple, de pieux, de véridique qui me charme. Encore une fois, je me demande ce que sont devenus ce quatrième fils de Charles Bizoton, parti pour aller au Mississipi, en qualité de....; il est regrettable que le bon Père n'ait pas su quel emploi avait notre arrière-grand-oncle, — et ce cinquième qui était à la Martinique, secrétaire de M. le marquis de Champigny. Se sont-ils mariés aux colonies; ont-ils eu des enfants?

Voici, maintenant, le contrat de mariage dont j'ai parlé en commençant, entre M. d'Aquin et M^{lle} Bizoton, passé pardevant M^e Cerfeuillet, notaire à Saint-Marc, coste Saint-Domingue, le 26 septembre 1760 :

« Pardevant nous, notaire au siège royal de Saint-Marc, isle et coste Saint-Domingue, sous-

signé Président au quartier de l'Artibonitte, paroisse Saint-Jerosme, en la présence des témoins cy-après nommés, furent présents Antoine Pierre d'Aquin, écuyer, écrivain principal de la marine, faisant fonction de commissaire à Saint-Louis, dépendance de cette colonie où il demeure ordinairement, étant de présence aud. quartier de l'Artibonitte, susdite paroisse, habitation et demeure de M^{me} Bizoton, cy-après nommée, natif de la paroisse du Fort Condé de la Mobile, dans la province de la Louisiane, âgé d'environ trente ans, majeur, fils du déffunt sieur Antoine Benoist d'Aquin, ancien officier des troupes détachées de la marine au Mississipi, et de déffunte dame Jeanne-Renée Garnier, son épouse, pour lui et en son nom, d'une part;

« Et dame Marie-Elisabeth Delaborde, veuve de messire Charles-Nicolas Bizoton, conseiller en la cour du conseil supérieur de Léogane, sénéchal dudit siège de Saint-Marc, et écrivain principal de la marine, faisant fonction de commissaire audit lieu : laditte dame Bizoton, habitante audit quartier de l'Artibonitte, paroisse Saint-Jerosme, et tutrice élue par justice de demoiselle Margueritte, Charlotte, Pierre Bizoton leur fille mineure, âgée d'environ dix-huit ans, native dud. quartier de l'Artibonitte, susdite paroisse, et en cette qualité au nom et

comme stipulante, pour lad. demoiselle sa fille, demeurante avec elle pour ce présente, de son consentement, pour elle et en son nom, d'autre part.

« Lesquels pour raison du mariage qui doit être célébré demain, ou incessamment, entre lesdits sieur Antoine Pierre d'Aquin et demoiselle Marguerite Charlotte Pierre Bizoton, ainsi qu'ils s'y obligent. En présence et de l'agrément des sieurs et dames cy-après nommés. Savoir : Des sieurs Pierre Charles Bizoton, officier des milices, Michel Charles Bizoton des Petits-Bois, capitaine des troupes détachées de la marine, en garnison au quartier de Saint-Louis, et Simon Charles Bizoton de la Jonchère, aussi officier des milices, frères de laditte future épouse;

« De messire Charles Gabriel Bizoton de la Motte, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, et gouverneur de la partie de l'ouest en cette colonie, oncle paternel de ladite future épouse, et dame Françoise Pellé, son épouse;

« De messire Pierre Marie Charles Benjamin Bizoton, leur fils mineur, cousin germain paternel de lad. future épouse;

« De messire Jacques François Gallien de Préval, notaire, et habitant en ce quartier, beau-frère de lad. future épouse, à cause de deffunte dame Angélique Charlotte Bizoton son épouse;

« Du sieur Jean-Louis Elizabeth Gallien de Prével, et demoiselle Françoise Charlotte Gallien de Prével, enfants mineurs desdits sieur et dame de Prével, neveux de laditte demoiselle future épouse;

« Du sieur Paul Raymond Raynal et dame Marie Françoise Bizoton, son épouse, sœur de lad. demoiselle future épouse;

« De demoiselle Félicienne-Adrienne, et Charlotte-Elisabeth-Louise Ferron, sœurs;

« De messires Louis, Firmin-Ferron de Calignon, conseiller du Roy et assesseur au conseil supérieur séant au Port-au-Prince;

« De messire Michel Valette de Champfleury, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis et commandant de toute la dépendance de Saint-Marc;

« De messire François Rivière, conseiller du Roy, en sa cour du Parlement de Bordeaux;

« Des frères Jean-Baptiste Louis Roman, missionnaire apostolique de l'ordre des Frères prêcheurs, et curé de laditte paroisse Saint-Jérosme. Et François Xavier Bardet, aussi missionnaire apostolique du même ordre et curé de la paroisse de Saint-Marc;

« Du sieur Nicolas Moreau de Riancourt, capitaine de cavalerie milices;

« Du sieur Nicolas de la Bruyère de la Grange, capitaine ayde-major des milices;

« Du sieur Pierre Martin Jumelle, capitaine de milices infanterie ; du sieur Pierre Jérôme Jumelle, son fils, officier de milices infanterie ;

« Du sieur Pierre Guillaume Mirault, capitaine d'infanterie, milices, et dame Charlotte Rossignol, son épouse ; de dame Anne Vigneron, épouse du sieur Jacques Lejeune ; de demoiselle Marie Lejeune, fille mineure ;

« Du sieur Paul Pinel Cloville, officier de milices, et dame Marie Elisabeth Lazary, son épouse ; de demoiselle Victoire Magnan, fille mineure ;

« De demoiselle Elisabeth Magnan, aussi fille mineure ;

« De demoiselle Victoire Bellanger, aussi fille mineure ;

« Du sieur Paul Remoussin mineur ;

« Du sieur Louis François Sterlin de la Plaine, arpenteur du Roy en ce quartier ;

« Du sieur Louis François Dun, maître en l'art de chirurgie,

« Et du sieur Alexandre Guignace, cy-devant garde des magasins de Sa Majesté, en ce quartier.

« Et tous les sus-nommés, habitant tant aud. quartier de l'Artibonitte, paroisse Saint-Jérôme, et paroisse Notre-Dame des Verrettes, que près et paroisse Saint-Marc, amis communs desdits sieur et demoiselle futurs époux, sont

convenus de régler les effets civils dudit mariage ainsi qu'il suit, savoir :

« Que lesdits sieur et demoiselle futurs époux seront communs en tous biens, meubles et conquêts, immeubles, suivant la coutume de Paris, au désir de laquelle leur communauté sera gouvernée, encore qu'ils fassent ci-après leurs demeures ou des acquisitions en pays sujets à des lois et coutumes contraires auxquelles est expressement dérogé et renoncé.

« Sans être tenus des dettes l'un de l'autre, antérieures à leur mariage, lesquelles, s'il y en a, seront acquittées par le débiteur d'icelles et sur ses biens, sans que l'autre ni la communauté en soient tenus.

« Se prennent les futurs époux aux biens et droits à chacun d'eux appartenants, consistant, de la part de lui, en ce qui peut lui être advenu et échu par les successions desd. défunts sieur et dame ses père et mère ; plus les nègres, esclaves, chevaux, hardes et bijoux à son usage personnel, et en une maison située à Saint-Louis, le tout ainsi qu'il le déclare.

« Et de la part de lad. demoiselle future épouse :

« 1° En ce qui lui est échu par la succession dudit défunt sieur son père, encore indivis, n'en n'ayant point été fait de partage jusqu'à ce jour ;

2° Dans les sept esclaves, ci-après, étant à son service et en sa possession, provenant d'un don à elle fait par le deffunt sieur Pierre Moreau, habitant dans le voisinage de lad. dame Bizoton, suivant qu'elle l'a justifié audit sieur futur époux, et lesquels esclaves dont les noms suivent et les estimations de concert entre led. sieur futur époux, lad. dame Bizoton; et lad. demoiselle future épouse, sont :

« Le nègre Claude, nation créolle, âgé de quinze ans, estimé deux mille, cinq cent livres, cy 2500 tl.

« La négresse Claire, nation suisse, âgée de quarante-cinq ans, estimée dix-huit cents livres cy 1800 tl.

« Le négriillon Dominique, âgé de cinq ans, fils de lad. Claire, estimé cinq cents livres, cy 500 tl.

« La négritte Margueritte, aussi fille de lad. Claire, âgée de neuf ans, estimée mille cinq cents livres, cy. 1500 tl.

« La négresse Julie, nation suisse, âgée d'environ trente ans, estimée trois mille livres, cy. 3000 tl.

« Le négriillon Joseph, âgé de quatre ans, fils de lad. Julie, estimé six cent livres, cy. 600 tl.

« Et la négritte Eléonore, âgée d'un an, aussi fille de laditte Julie, estimée trois cent livres, cy. 300 tl.

« 3° En treize bêtes à cornes, en bœufs, vaches, veaux et gazelles, appréciés entre les parties, à raison de quatre-vingt livres chaque, l'un dans l'autre, revenant ensemble à mille quarante livres aussi provenans à lad. future épouse de lad. donation à elle faite par led. defunt sieur Moreau, cy. 1040 tl.

« Et 4° dans les bêtes cavallines cy-après appartenant à lad. demoiselle future épouse, provenans de ses gains et épargnes, ainsi qu'elle déclare et qu'il est reconnu par lad. dame sa mère, lesquelles bêtes cavallines vont être appréciées entre les parties et consistent en ce qu'il suit, savoir :

« Quatre cavallées estimées, l'une dans l'autre, à raison de cent cinquante livres chaque, revenant à six cent livres, cy. 600 tl.

« Deux mulets de l'âge de six mois, appréciés à raison de trois cent livres chaque, revenant à six cent livres, cy 600 tl.

« Et un poulain savine, de l'âge de deux mois, suite de l'une desdites cavallées, estimé soixante livres, cy. 60 tl.

« Reconnaissant ledit sieur futur époux avoir été mis en possession des nègres, bêtes à cornes et bêtes cavallines cy-dessus employés dans les trois derniers articles, constatés appartenir et être actuellement au pouvoir de lad. future épouse, à elle provenant, tant de l'effet de lad,

donation, que de ses gains et épargnes dont il est content pour la valeur que le tout est apprécié, et s'en charge envers sad. future épouse.

« Desquels biens et droits entrera en la communauté tout ce qui y est sujet et y tombe aux dispositions de lad. coutume de Paris, et le surplus avec tout ce qui viendra et écherra aux futurs époux, pendant le mariage, à tel titre et de quelque nature que soit, le tout sera et demeurera propre à chacun et aux siens, costé et ligne.

« Ledit futur époux a doué et doue laditte demoiselle future épouse de la somme de trente mille livres de douaire préfix, une fois payée et sans retour, à l'avoir et prendre sitôt que douaire aura lieu, d'abord sur les nègres esclaves dud. futur époux et subsidiairement sur tous ses autres biens suivant la coutume de Paris, sans être tenue d'en faire aucune demande, en justice, et sans que le privilège et spécialité sur lesd. nègres, puisse déroger à l'affectation générale sur les biens dudit futur époux.

« Le survivant desd. futurs époux prendra par préciput et avant de partager les biens meubles de lad. communauté, tels d'iceux qu'il voudra choisir sur prisée d'inventaire et sans criée jusqu'à concurrence de la somme de dix mille livres ou cette somme, en deniers comptans, au choix du survivant.

« Le remploi des propres qui seront aliénés pendant led. mariage, appartenant à l'un et à l'autre desd. futurs époux, se fera suivant la coutume de Paris, et l'action pour l'exercer sera propre et immobilière à celui qui en aura droit et aux siens de son costé et ligne

« Si la future épouse et les enfants qui pourront naître dud. mariage renoncent à lad. communauté, ils reprendront tout ce que lad. future épouse aura aporté aud. mariage ensemble tout ce qui lui sera venu constant icelui à tel titre, et de quelque nature que ce soit, même elle, ses douaire et préciput ci-devant stipulés, le tout franc et quitte et sans être par elle ni lesdits enfants aucunement tenus des dettes et hypothèques de lad. communauté, encore qu'elle s'y fut obligée ou y eut été condamnée, dont et du tout ils seront acquittés, garantis et indemnisés par les héritiers et sur les biens de lui à l'hypothèque de ce jour et pour toutes les conventions en ces présentes.

« En considération dud. mariage, et par amitié, les futurs époux se sont, par ces présentes, fait donation entre vifs au survivant d'eux, ce acceptant respectivement, savoir :

« Ledit sieur futur époux à lad. demoiselle future épouse : 1° de la moitié de tous les biens meubles et immeubles propres, acquêts et conquêts situés en cette colonie et en tel autre en-

droit que ce soit, en quoi que le tout puisse se trouver consister et appartenir aud. sieur futur époux, au jour de son décès pour par lad. demoiselle futur épouse en jouir et disposer en toute propriété et revenus comme de chose lui appartenante au moyen de ce don ;

« Et 2° de l'usufruit et jouissance, la vie durant de lad. demoiselle future épouse, de l'autre moitié en meubles et immeubles, propres, acquêts et conquêts sans réserve, des biens qui se trouveront appartenir au futur époux au jour de son décès, en tels lieux qu'ils puissent être pour de cette autre moitié jouir seulement par lad. future épouse en usufruit, sa vie durant, ainsi que dit est, sans être tenue d'autre caution que sa juratoire, mais en faisant faire fidèle inventaire des biens dud. futur époux.

« Et laditte demoiselle future épouse audit sieur futur époux de l'usufruit et jouissance, sa vie durant, de la totalité des biens qui se trouveront appartenir à lad. demoiselle future épouse, au jour de son décès en meubles et immeubles, propres, acquêts et conquêts, en quoi qu'ils puissent consister, et partout où ils se trouveront situés sans réserve.

« Pour, par ledit sieur futur époux, en jouir en usufruit sa vie durant, ainsi que dit est, à compter du décès de laditte demoiselle future épouse, sans être obligé à autre caution que sa

juratoire, mais à la charge de faire faire exact inventaire des biens de laditte demoiselle future épouse.

« Ces donations, ainsi faites, pourvûs qu'au jour du décès du premier mourant des futurs époux il n'y ait aucun enfant vivant du mariage à contracter et avec condition, cependant, que s'il y avait des enfants et qu'ils viendraient à décéder en minorité, ou en majorité, sans postérité légitime et sans avoir vallablement disposé de leurs biens, alors la donation qui aura pû avoir lieu reprendra sa force et vertu en faveur du survivant, de même et ainsi que s'il ne se fût point trouvé d'enfants vivans, au jour du décès dudit premier mourant.

« Et pour faire insinuer ces présentes partout où besoin sera, les parties ont constitué leur procureur le porteur des présentes avec tous les pouvoirs pour ce nécessaires. Car ainsi, le tout a été convenu, promettant, obligeant, renonçant, fait et passé audit quartier de l'Artibonitte, en l'habitation et demeure de laditte dame Bizoton, où elle s'est trouvée, laditte demoiselle sa fille, ledit sieur d'Aquin, futur époux, lesdits assistants où les témoins cy-après pour ce mander sont venus, et où nousdit notaire, sommes transportés, l'an mil sept cent soixante, le vingt-six septembre avant et après midy, en présence de M^c Paul Brethon, docteur en médecine de la faculté de

Montpellier, et du sieur Jean François Carié de Reigneux, maître en chirurgie, tous deux demeurant au bourg de la petite Rivière, dépendance du quartier de l'Artibonitte, susdite paroisse Saint-Jérosme, et tous les deux témoins requis, lesquels, après lecture faite, ont signé avec laditte dame Bizoton, lesd. futurs époux, lesdits assistants et nous dit notaire, en la minute des présentes demeurée en la garde et possession de nous dit notaire, soussigné.

« CERFEUILLET. »

Ce contrat, entre autres noms, fut donc signé par Charles-Gabriel Bizoton de la Motte, gouverneur de la partie Ouest de Saint-Domingue, oncle paternel de Marguerite Bizoton; c'est le « second fils du commissaire enquêteur au Châtelet », celui qui « avait combattu à la bataille de Malplaquet » et qui, « s'étant trouvé le cinquantième de la première compagnie des mousquetaires du Roy, lors de la réforme du Régent, en 1715 », fut conservé.

Mais Etienne Bizoton, sieur des Etangs, qui « avait acheté en 1722 une habitation à 50 lieues de Léoganne », n'était point présent au mariage de sa nièce : était-il mort; a-t-il eu une postérité?

Notre chère « Grande d'Aquin » avait trois frères qui ont signé le contrat : 1^o Pierre-Charles Bizoton, en souvenir de qui, sans doute, mon

grand-père fut nommé Pierre-Charles; 2° Michel-Charles Bizoton des Petits-Bois, en mémoire de qui, je pense, l'un des frères de mon aïeul porta le nom de « Petit-Bois, » comme je l'ai dit plus haut; 3° Simon-Charles Bizoton de la Jonchère. Où sont leurs descendants?

Françoise Pellé était sa tante; Gallien de Privail, son beau-frère, ainsi que Paul Raymond Reynal. Le sieur Paul Rémoussin, mineur en 1760, épousa, je crois, quelqu'un de notre famille. Combien d'arrière-petits-cousins ne devons-nous pas avoir? .. De temps à autre, il m'arrive de découvrir subitement que M^{me} une telle, M. un tel, sont nos parents : involontairement je pense, alors, au refrain d'une ronde que nous avons beaucoup chantée, en Louisiane, quand nous n'avions pas quinze ans : *« Adam est notre père à tous; ne sommes-nous point cousins, cousines? »*

Digne héritier des traditions de la famille Bizoton dont il venait par sa mère, mon grand-père d'Aquin (des Cahots) éleva, à la Jamaïque, onze enfants, aima sa femme, M^{lle} Le Bon de Lapointe, comme François Bizoton avait aimé M^{lle} Charpentier, et ne put lui survivre plus de quelques mois. Pendant les longues années de cette union bénie, jamais le moindre nuage : leurs volontés se trouvaient toujours conformes et ils n'étaient jamais si heureux qu'ensemble; aussi,

lorsque la mort les eut séparés, l'entendait-on souvent, la nuit, marcher à grands pas répétant le nom de sa chère compagne.

En ce temps-là, on respectait la tendresse conjugale et personne n'eut songé à rire quand, à la chute du jour, à l'heure où les grandes jalousies s'ouvraient pour laisser pénétrer l'air frais tout chargé de ces parfums exquis qu'ont fleurs et fruits aux Antilles, on voyait le vieux couple assis sur le même sofa, *causant* avec autant de plaisir et d'intérêt de ses affaires, du mariage des enfants qu'autrefois il avait devisé.. alors qu'il en était à la lune de miel !

En un mot, « ils s'aimaient tendrement... c'était un ménage qui pouvait servir d'exemple à toute la ville... »

Felicitas conjugii adest, ubi concordia est.

Ils sont morts, l'un et l'autre, sans avoir connu cette grande douleur : perdre un enfant.

Mon père, à peine âgé de trente-six ans, fut le premier des onze qui retourna à Dieu. Voici un passage d'une lettre de mon grand-père annonçant à mon oncle Charles-Edouard Daron l'arrivée de son fils aîné :

10 juin 1820.

.....
Nous venons d'éprouver un plaisir bien doux,

c'est celui d'avoir reçu *Charles* dans nos bras ; il vous écrit et je pense que sa sœur (1) vous en parlera ; ainsi je vous dirai seulement qu'il a beaucoup grandi et fort peu changé de tournure. Il nous parle souvent de vous, me paraît très doux, ce qui me fait grand plaisir et que je préfère même aux tons décidés qu'il aurait fort bien pu prendre à Paris. Je suis bien fâché, mon ami, que vous ne soyez pas ici, votre exemple et vos conseils seraient bien nécessaires à notre cher enfant.

Pierre-Charles d'AQUIN.

.
 Parti de Kingston (Jamaïque) à l'âge de douze ans, mon père, élevé à Louis-le-Grand, fut le seul des garçons à qui mon grand-père put faire donner cette éducation de collègue qu'il appréciait.

Ses filles étaient instruites par lui, et les lettres de ma tante Sydlé, l'aînée de la famille, prouvent le soin qu'il prenait de leur bien enseigner leur langue.

Cette douceur dont mon père avait hérité, il la tenait de race. On raconte que, pour prévenir les châtimens qu'une négligence aurait pu attirer à ses nègres, surveillés par un économiste sévère et dur, mon grand-père se glissait dans

(1) Eveline d'Aquin, mariée au frère aîné de ma mère.

les champs de cannes et venait prévenir quelque ouvrier attardé que M. X. allait passer...

Une phrase de M^{me} de Menthon, dans la vie des filles de Sainte-Chantal, m'a fait penser à mes tantes :

«..... Toutes étaient marquées de ce trait particulier de pureté, d'élévation et de douceur qui s'aperçoit souvent, et se fixe quelquefois dans les générations bénies de Dieu où la sainteté a laissé son empreinte. »

Je n'en ai connu que cinq, mais les deux qui sont restées à la Jamaïque avaient, aussi, cette ressemblance de famille dont n'étaient point déshérités leurs frères : Charles, Adolphe, Jules et Thomas.

Mon père avait eu, à Paris, une plaisante aventure; le soin de payer sa pension était confié à une parente, M^{me} de *** qui, une certaine année, partit pour les eaux sans s'occuper du jeune collégien.

Une amie de la famille rencontre un jour mon pauvre père qui errait à l'aventure, l'air bien triste, la tête basse... « Charles, est-ce toi? que fais-tu ici? »

« -- Hélas! madame, ma pension n'ayant pas été payée depuis longtemps, le proviseur m'a impitoyablement signifié que j'eusse à me pourvoir ailleurs; je ne sais que faire et je pensais

qu'il me faudrait, peut-être, m'établir décrotteur sur le Pont-Neuf. »

« – Est-ce possible, mon enfant... Mais tu ne sais donc pas que tu as ici des parents? Viens avec moi; on t'accueillera bien, je t'assure. »

Ce qui fut dit fut fait.

Ma grand'tante Marie-Charlotte-Zélie d'Aquin, mariée à Jean-Baptiste Reynaud de Barbarin, reçut à bras ouverts l'enfant de son frère; on écrivit à M^{me} de *** qui répara promptement son oubli et les études à Louis-le-Grand ne furent plus interrompues.

Mon père avait gardé le meilleur souvenir de son cousin Auguste Reynaud de B., mort, on peut le dire, de chagrin. Il était conseiller, maître à la Cour des Comptes, et l'incendie qui fit, en 1871, les tristes ruines que nous voyons debout lui porta un coup fatal.

Ce n'a pas été sans émotion que j'ai vu, il y a trois ans, dans le salon de sa veuve, une grande peinture représentant son père, officier distingué, qui sourit à une belle jeune femme, tenant entre ses bras une mignonne enfant. Derrière le groupe, une bonne figure très brune... C'est le nègre Vallon, le fidèle serviteur qui n'a pas voulu quitter ses maîtres fuyant Saint-Domingue. Cette fillette si gracieuse, je l'ai connue malade, infirme, mourante, il y a vingt-sept ans : Emilie, sœur d'Auguste, qui, apprenant

notre séjour momentané à Paris, avait dit :
« Les enfants de Charles sont ici ? Je veux les connaître, menez-les moi. »

J'aime ce tableau de famille : peut-être les traits charmants de cette grand'tante, rappellent-ils, un peu, ceux de son frère, notre aïeul ?

Mon père racontait comme un des plus solennels souvenirs de ce temps passé dans la capitale ses visites, heureusement fort rares, pensait-il, en sa qualité de collégien, chez une vieille cousine très imposante. Là, il fallait se tenir bien droit sur sa chaise, c'était encore le temps où les petits messieurs, pas plus que les jeunes demoiselles, « ne devaient ni s'appuyer, « ni se chauffer, ni parler les premiers, ni... « ni... cela ne finirait plus ! » — Ce qui l'avait surtout frappé dans ce salon antique, c'était un magnifique angora qu'on était bien forcé d'admirer, et qui avait toujours la place d'honneur, sur un coussin de velours.

Je n'ai rien trouvé dans le peu que je possède de nos papiers de famille, qui eût trait au séjour de notre père à Paris ; aucune lettre datée du collège où il faisait ses études ; ma mère n'est pas sûre de sa mémoire sur ce point qui m'intéresse tout naturellement.

Je me demande si ce n'était peut-être pas au *Collège Mazarin*, en souvenir de son grand-on-

cle, le cinquième fils du commissaire enquêteur au Châtelet?

Toujours des points d'interrogation, même à quelques années de distance!

C'est peut-être un grand malheur pour nous, qu'une certaine caisse d'acajou, dont j'ai beaucoup ouï parler, ait disparu dans un incendie, m'a-t-on affirmé. « Grande d'Aquin, M^{lle} Bizoton, » en avait le plus grand soin et, quand les filles de mon grand-oncle, Villeras d'Aquin, souriaient en la voyant étendre au soleil, avec grande dévotion, de vieux parchemins jaunis et poudreux, elle leur disait gravement :

« Mes enfants, ne vous moquez pas de ces débris; un jour viendra où vous serez ravies de les trouver!

Passa le feu, passa le feu!
Il consuma titres et parchemins!...

DEUXIÈME PARTIE

LA NOUVELLE-ORLÉANS. — MON PÈRE ET MA MÈRE

LES CRÉOLES. — LES NÈGRES

LA DANSE DES VAUDOUX

UNE BROCHURE DE MADAME LIGERET DE CHAZEY

ANTONIE. — MADAME NANCY BOUNY

DEUXIÈME PARTIE

Je n'avais pas encore quatre ans, et il y avait à peine six mois que mes parents avaient quitté les pittoresques montagnes Bleues de la Jamaïque lorsque ma mère devint veuve de l'homme aimable et bon dont j'ai entendu dire : « On ne pouvait pas le connaître sans l'aimer »... Habitué au grand air, à la libre vie des champs, à l'existence large des anciens planteurs, mon pauvre père ne put supporter le climat de la Nouvelle-Orléans et toutes les gênes résultant d'une position dépendante. Il laissa quatre orphelins.

Notre petite sœur, Elisabeth, la seule qui eût ses yeux bleus, le suivit bientôt au ciel, et nous ne fûmes plus que trois.

Une autre tombe s'ouvrit presque tout de suite après : ma grand'mère Daron mourut d'apoplexie un jour de la Toussaint; elle tomba foudroyée à côté de moi, dans la rue; nous allions à la grand'messe. Son dernier regard fut pour son bien-aimé petit-fils Henri qui arrivait, ce matin-là, du collège du Grand-Coteau où

il venait de faire sa première année d'études.

Un nuage de tristesse enveloppe, pour moi, ces premiers temps de notre séjour en Louisiane; j'ai grandi en face du visage rarement souriant de ma mère; je puis dire que j'ai été arrosée de ses larmes, autant que soignée par ses mains. Me pardonnera-t-elle de dire ici quelle mère elle a été? Pourquoi attendrais-je qu'elle ne soit plus au milieu de nous pour me lever et la louer, comme il est dit de la femme forte; pourquoi tairais-je, parce qu'elle peut les entendre, ces accents d'une reconnaissance que partage mon cher Georges, le seul fils qui lui reste? Tout le respect, toute la tendresse dont nous entourons ses cheveux blancs ne peuvent payer ce qu'elle a fait pour nous. Notre frère aîné, dont le souvenir est encore tout vivant à la Nouvelle-Orléans, a voulu mourir entre ses bras; je ne l'ai jamais quittée, et celui de nous trois qui, seul, peut adoucir matériellement le sort fait à ses vieux jours par la Providence, remplit ce devoir avec une mesure d'affection, un respect qui pourrait servir d'exemple.

Je m'arrête, trop certaine de lui déplaire en parlant plus longuement d'une vie toute de dévouement, de sacrifice... Il serait, pourtant, bien naturel et bien juste qu'avant de passer en revue les belles âmes qu'il m'a été donné de rencontrer sur mon chemin, et de dire la part

de quelques-unes dans mes souvenirs, je fesse une pause devant cette figure, aimée la première, dont je voudrais fixer tous les traits dans le cœur de ses arrière-petits-enfants.

Elle serait seule, j'en suis sûre, à me blâmer d'avoir levé un coin du voile; mais je dois, pour ne point offenser sa modestie, si vraie, me contenter de dire : « Ma mère, sois bénie, nous baisons tes cheveux blancs! »... Je dirai seulement que ce tendre amour fraternel qui nous a unis, c'est elle qui en a mis le germe en nous; nous ne sommes plus que deux, hélas! à nous aimer ici-bas; lequel restera seul un jour de mon bon frère ou de moi?

Quelles jolies pages je pourrais faire de tous les incidents de notre enfance! comme il me serait doux de consigner ici mille traits de cette affection qu'avaient les deux collégiens pour leur petite sœur!

Je ne succomberai point à cette tentation; je passe outre, m'accordant uniquement ce qui peut édifier chez d'autres qui n'ont pas été miens de si près.

Je ne m'interdis point, cependant, de faire entrer dans mon cadre quelques souvenirs de la Nouvelle-Orléans, quelques détails ne manquant pas d'intérêt sur les nègres, leurs coutumes et leurs mœurs, sur les créoles que j'aime comme on aime sa famille.

Et, pour cela, je n'ai qu'à citer Moreau de Saint-Méry. On peut appliquer *une partie* de ses appréciations si impartiales et si justes aux créoles de la Louisiane, ressemblant, j'ai hâte de le dire, de moins en moins chaque jour pour certaines choses, à leurs ancêtres des Antilles. Le temps n'est plus où une femme, nonchalamment étendue dans une chaise berceuse, se faisait éventer, des deux côtés, par de jeunes négrillons dont une demi-douzaine peut-être épiaient ses moindres mouvements et se précipitaient tous ensemble pour relever un mouchoir de fine batiste qu'une main aussi blanche qu'indolente avait laissé tomber, ou pour présenter un verre d'eau que demandaient, d'un accent languissant, des lèvres de corail : « Nestor, massé mouchoi moin... Nestor, ramassez mon mouchoir. Félicie, bail moin do leau... donnez-moi de l'eau. » Et il n'y aurait eu qu'un pas à faire pour atteindre le guéridon sur lequel une élégante potiche rafraîchissait au courant d'air.

Déjà, en 1836, les femmes louisianaises ne s'élevaient plus dans la mollesse et l'oisiveté ; beaucoup pratiquaient les fortes vertus que la déplorable guerre de sécession de 1862 est venue généraliser ; de nombreuses maisons d'éducation, et, surtout, le couvent des Ursulines, façonnaient à l'européenne des générations qui se sont améliorées par le malheur.

Voici ce qu'écrivait, en 1796, l'homme éminent dont la vie, curieusement accidentée, s'est écoulée à Saint-Domingue, en France, à New-York, à Philadelphie, en Italie comme administrateur des Etats du feu duc de Parme et qui était à la fois observateur attentif, savant distingué, historien honnête, homme intègre (1).

(1) Dans l'intéressante notice historique sur Moreau de Saint-Méry, par L. Guérin, je trouve ce mot charmant et profond adressé à Napoléon I^{er} : « Sire, je ne vous demande pas de récompenser ma probité : je demande seulement qu'elle soit tolérée. Ne craignez rien : cette maladie n'est pas contagieuse. » L'Empereur ne put pardonner cette saillie, il priva Moreau de Saint-Méry, non-seulement de ses appointements, mais lui refusa le remboursement de 40,000 fr. d'arrérages. A la Restauration, Louis XVIII, après avoir fait *au disgracié* l'accueil le plus cordial, lui fit remettre, sur sa cassette privée, une somme de 15,000 fr.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE FRANÇAISE DE L'ÎLE SAINT-DOMINGUE

Philadelphie 1796.

Des créoles blancs (t. I, p. 14).

Les Américains (1) qui ont reçu le jour à Saint-Domingue et qu'on désigne sous le nom

(1) Aux Etats-Unis, on désigne plus particulièrement sous le nom d'*Américains* les familles de race saxonne qui ne parlent qu'anglais ou pour qui l'anglais est la langue maternelle, et sous celui de *créoles* les descendants de Français qui apprennent l'anglais comme on apprend une langue étrangère, et pour qui le français est la langue naturellement parlée depuis le bas âge.

En Louisiane, les *blancs* seuls sont appelés créoles, les autres personnes, *gens de couleur*, bien que beaucoup aient perdu le souvenir de leurs ancêtres venus d'Afrique originaires. On y trouve toutes les nuances si savamment graduées par Moreau de Saint-Méry, depuis le nègre jusqu'à l'albinos : mulâtre, quarteron, griffe, etc., etc.

Beaucoup de personnes âgées parlent fort peu ou fort mal l'anglais en Louisiane, comme dans les autres colonies françaises, mais les jeunes possèdent, presque toutes, parfaitement les deux langues, surtout depuis que la Nouvelle-Orléans est peuplée, en grande partie, d'Américains venus du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Sud, de tous les points de l'Union, en un mot, et qui recherchent les femmes créoles en mariage. Aussi, depuis quelques années, dans un grand nombre de familles, les enfants parlent également le français et l'anglais : le père étant de l'Alabama, de l'Ohio, de la Virginie ou de New-York, du Maine ou du Maryland.

de *créoles* (commun à tous ceux qui naissent aux colonies), sont ordinairement bien faits et d'une taille avantageuse. Ils ont une figure assez régulière; mais elle est privée de ce coloris dont la nature égaye et embellit le teint dans les pays froids. Leur regard est expressif, et annonce même une sorte de fierté, capable d'élever contre eux des préventions défavorables lorsqu'on ne fait que les apercevoir.

Exempts de la torture du maillot, leurs membres offrent rarement la moindre difformité. Et la température du climat, en les favorisant encore, leur donne une agilité qui les rend propres à tous les exercices, pour lesquels ils ont autant de penchant que de disposition.

Ce développement rapide des qualités physiques, le spectacle sans cesse renaissant des productions dont une cause toujours active et toujours féconde enrichit leur pays, peut-être encore la vue continuelle de cet élément qui les sépare du reste de l'univers, tout concourt à donner aux créoles une imagination vive et une conception facile. Ces dons heureux présageraient des succès pour tout ce qu'ils voudraient entreprendre, si cette facilité ne devenait pas elle-même un obstacle en produisant l'amour de la variété, et si les présents dont la nature se montre si libérale dans leur enfance ne se changeaient pas, le plus souvent,

en maux pour eux-mêmes et en sujets d'étonnement pour l'observateur.

Différentes circonstances s'accordent encore pour faire perdre aux jeunes créoles l'avantage qu'ils ont d'abord sur les enfants des autres climats. En premier lieu, la tendresse aveugle et excessive des parents qui souscrivent à leurs volontés et qui croient que cette tendresse leur défend la plus légère résistance. Il n'est point de caprice qui ne soit flatté, point de bizarrerie qu'on n'excuse, point de fantaisie qu'on ne satisfasse ou qu'on n'inspire même; enfin, point de défauts que l'on ne laisse au temps le soin de corriger : au temps, qui suffirait quelquefois pour les rendre incorrigibles (1).

.....

 Les défauts des créoles, au nombre desquels il faut compter celui de se livrer au jeu, sont cependant rachetés par une foule de qualités estimables. Francs, affables, généreux, peut-être avec ostentation, confiants, braves, amis sûrs et bons pères, ils sont exempts des crimes qui dégradent l'humanité : les fastes d'une colonie aussi étendue que celle de Saint-Domingue of-

(1) Tout le monde connaît ce trait attribué à un enfant créole et qui peut en peindre un grand nombre. — « Mon vlé gnon zé. — Gnia point. — Acoze ça mon vlé dé. » — « Je veux un œuf. — Il n'y en a point. — A cause de cela j'en veux deux. »

friraient à peine les noms de quelques créoles à inscrire dans la liste des scélérats. Combien il serait facile de rendre les habitants de cette brillante colonie aussi recommandables que ceux que l'on se croit permis de leur citer comme des modèles inimitables pour eux !

Une vertu principale des créoles, c'est l'hospitalité. Ce que j'ai dit de la manie d'aller en France doit suffire pour prouver qu'il y a peu de société à Saint-Domingue, et que cet esprit fugitif est du moins peu fait pour la rendre agréable. C'est donc un motif pour accueillir, dans les campagnes, les voyageurs qui jettent quelque variété sur un plan monotone. Dans un pays vaste où l'on est opulent, où il n'y a point de postes, où des auberges en petit nombre ne servent qu'à des individus qui n'ont pas de relations dans la colonie, l'hospitalité prend un caractère de générosité qui honore ceux qui l'exercent. Il est des habitants qui sacrifient un capital de plus de trente mille livres, en chevaux, en voitures et en cochers, pour la commodité de ceux qui ont besoin d'aller d'un point à un autre de la colonie. Mais de quoi n'abuse-t-on pas ! Il y aurait trop à rougir pour les Européens, de révéler les scènes par lesquelles ils se sont efforcés de rendre les colons difficiles sur ce point.

.....

Des créoles blanches (p. 20).

A la délicatesse des traits, les femmes créoles de Saint-Domingue réunissent cette taille et cette démarche élégante qui semblent être l'apanage des femmes des pays chauds. Rarement douées de cet ensemble et de cette exactitude rigoureuse qui constituent essentiellement la beauté, leur figure offre presque toujours cette combinaison, plus séduisante et plus difficile à peindre, qu'on nomme la physionomie; et, si l'on obtient aisément de la Grèce et de la Géorgie un tribut de femmes belles, il serait facile à Saint-Domingue d'en fournir un de femmes jolies.

C'est dans les grands yeux spirituels des créoles qu'on trouve le contraste heureux d'une douce langueur et d'une vivacité piquante. Si l'âpreté du climat ne rendait pas aussi passagère la fraîcheur de leur teint, il serait difficile de se défendre d'un regard où la tendresse et une sorte de gaieté se mêlent sans se confondre. Mais sachant employer, avec un goût exquis, les ressources délicates que la toilette peut offrir, sans rien emprunter au mensonge, les créoles, aidées de ces grâces, savent conserver l'empire que la nature leur a donné.

Vêtues avec une légèreté que le climat exige, elles ne paraissent que plus libres dans tous leurs mouvements. Les créoles aiment leurs parents avec affection, et leur en prodigent, à chaque instant, les témoignages les plus doux.

.....

La danse, mais la danse vive, a tant d'attrait pour les créoles qu'elles s'y livrent sans réserve, malgré la chaleur du climat et la faiblesse de leur constitution. Il semble que cet exercice ranime leur existence, et elles savent trop bien quels charmes nouveaux il donne à une figure expressive et à une taille gracieuse, pour qu'elles ne le recherchent pas avec ardeur. Il leur fait oublier l'indolence, qu'elles paraissent chérir. On les entend même presser la mesure qu'elles suivent avec une précision rigoureuse, mais sans contrainte. Enfin, telle est l'espèce de délire où la danse les plonge, qu'un spectateur étranger croirait que ce plaisir est celui qui a le plus d'empire sur leur âme. En voyant aussi que, dans un bal, la retraite de quelques femmes devient un signal pour que les autres quittent la danse, on imaginerait que, ne formant qu'une seule famille, elles ne jouissent consciencieusement qu'autant qu'elles le partagent toutes. Combien il est regrettable que ce mouvement de tendresse apparente ait besoin d'un nouveau bal pour reparaître!

Les créoles aiment le chant. Leur gosier facile se prête agréablement aux airs légers et aux airs tendres; mais la romance est ce qui leur plaît davantage. Ses sons plaintifs semblent faits pour flatter leur disposition langoureuse, et elles en accentuent les expressions avec une vérité qui séduit le cœur après avoir charmé l'oreille.

.....

Les femmes créoles ne reçoivent aucune éducation à Saint-Domingue; et, quand on les juge d'après cette observation, on est étonné de leur trouver un sens aussi juste. Leur esprit naturel, plus dégagé de préjugés, donne à leur âme une trempe forte qui, si elle contribue à les égarer dans ce qu'elles veulent d'irraisonnable, procure à leurs résolutions bien dirigées un caractère de stabilité dont quelques détracteurs chagrins avaient prétendu que leur sexe était incapable.

On peut même demander avec confiance aux femmes créoles un conseil, dès qu'il intéresse le sentiment ou la délicatesse. Douées d'une espèce de tact qui vaut souvent mieux que nos principes, elles se portent naturellement vers ce qui est préférable. Fièrre, indignée de tout ce qui avilit, méprisant, plus que les hommes mêmes, les hommes dégradés, une femme créole partage vivement l'affront fait à celui qu'elle

aime. Il faut qu'il renonce à sa tendresse s'il est capable de dévorer un affront ; elle n'écouterà jamais les soupirs d'un lâche et préférerait pleurer sur sa tombe.

.....
..... Déjà les créoles trouvent du plaisir à adoucir le sort des esclaves qui les approchent; déjà elles prodiguent aux enfants de tous leurs esclaves des soins qu'elles dédaignaient autrefois. Il est plus d'une créole estimable dont le premier soin en s'éveillant est d'aller visiter l'hôpital de son habitation, et de veiller à ce que les maux des nègres soient soulagés et leurs peines adoucies. Quelquefois même, leurs mains délicates préparent des médicaments, tandis que la consolation coule de leur bouche persuasive.

Des esclaves venus d'Afrique (t. I, p. 42).

.....
Les nègres croient à l'influence malheureuse de certains jours, par exemple, du vendredi, et s'abstiennent alors de rien entreprendre de ce qu'ils croient important. Si un nègre se choque le pied droit, il est content, c'est le bon pied; mais si c'est le gauche, cela le trouble. Si même il s'est heurté de ce pied contre quelqu'un, il

faut qu'on lui donne un petit coup du pied droit : il appelle cela lui rendre son pied. Mais ce qui l'irrite, c'est de voir passer un balai sur quelque partie de son corps ; il demande aussitôt si on le croit mort et demeure convaincu que cela abrège sa vie.

.....

Chez les nègres, comme chez tous les peuples non civilisés, les gestes sont très multipliés et ils forment une partie intrinsèque du langage. Ils aiment surtout à exprimer les sons imitatifs. Parlent-ils d'un coup de canon ? Ils ajoutent *boume* ; un coup de fusil, *poum*, un soufflet, *pimme* ; un coup de pied ou de bâton, *bimme* ; des coups de fouet, *v'lap v'lap*. Est-on tombé légèrement ? c'est *bap* ; fort, c'est *boum* ; en dégringolant, *blou coutoum* ; et, toutes les fois qu'on veut rendre un son augmentatif, on le répète : *loin, loin, loin, loin*, qui exprime une grande distance.

Les nègres aiment les proverbes et les sentences. Ils en ont même de très moraux. Après une faute, on dit communément en se repentant : *Ah ! si j'avais su !* Les nègres en ont tiré ce proverbe : *Si mon tè connè ! pas jamais douvan, li toujours derrière*, pour marquer qu'on ne réfléchit que lorsqu'il n'en est plus temps.

.....

Ce qui a cependant de la peine à s'accorder avec les faits que je viens de rapporter, c'est l'a-

mour-propre que les négresses africaines mettent à être réputées créoles. Les nègres, de leur côté, ne sont pas exempts de ce désir : tous aiment à être au moins considérés comme venus en bas-âge dans la colonie. C'est une suite de cet amour-propre qui les engage à refuser de servir d'interprètes à ceux de leur nation qui arrivent, sous prétexte qu'ils ont oublié leur langue; et, comme il faut des inconséquences à l'homme de tous les pays, les Africains gardent machinalement l'habitude de s'appeler entre eux *bâtiments* lorsqu'ils ont été transportés dans le même navire, ce qui les décèle.

Un amour-propre d'un autre genre est cause qu'ils refusent assez obstinément de donner des détails sur les mœurs de leur pays, parce qu'on ne leur dissimule pas assez combien on les trouve ridicules. Il n'y a guère que ceux venus déjà vieux qui s'en entretiennent quelquefois ou qui en parlent aux enfants blancs. C'est ainsi qu'on sait qu'ils adorent tout, les montagnes, les arbres, les mouches à miel, les caïmans, etc., etc.

.....

Des esclaves créoles (t. I, p. 52).

.....

La danse nègre est venue avec ceux d'Afrique

à Saint-Domingue, et, pour cette raison même, elle est commune à ceux qui sont nés dans la colonie et qui la pratiquent presque en naissant : on l'y appelle *calenda*.

Pour danser le *calenda*, les nègres ont deux tambours faits, quand ils le peuvent, avec des morceaux de bois creux d'une seule pièce. L'un des bouts est ouvert, et l'on étend sur l'autre une peau de mouton ou de chèvre. Le plus court de ces tambours est nommé *bamboula*, attendu qu'il est formé quelquefois d'un très gros bambou. Sur chaque tambour est un nègre à califourchon qui le frappe du poignet et des doigts, mais avec lenteur sur l'un et rapidement sur l'autre. A ce son monotone et sourd se marie celui d'un nombre, plus ou moins grand, de petites calebasses à demi-remplies de cailloux ou de graines de maïs et que l'on secoue en les frappant même sur l'une des mains, au moyen d'un long manche qui les traverse. Quand on veut rendre l'orchestre plus complet, on y associe le *banza*, espèce de violon grossier à quatre cordes que l'on pince. Les négresses disposées en rond règlent la mesure avec leurs battements de mains, et elles répondent en chœur à une ou deux chanteuses dont la voix perçante répète ou improvise des chansons; car les nègres possèdent le talent d'improviser et c'est lui surtout qui sert à montrer tout leur penchant pour la raillerie.

Des danseurs et des danseuses, toujours en nombre pair, vont au milieu du cercle (qui est formé dans un terrain uni et en plein air) et se mettent à danser. Chacun affecte une danseuse pour figurer devant elle. Cette danse, que l'on voit gravée dans mon atlas et qui offre peu de variété, consiste dans un pas où chaque pied est tendu et retiré successivement en frappant avec précipitation, tantôt de la pointe et tantôt du talon sur la terre, d'une manière assez analogue au pas de l'*Anglaise*. Le danseur tourne sur lui-même ou autour de sa danseuse qui tourne aussi et change de place en agitant les deux bouts d'un mouchoir qu'elle tient. Le danseur abaisse et lève alternativement ses bras en gardant les coudes près du corps et le poing presque fermé. Cette danse, à laquelle le jeu des yeux n'est rien moins qu'étranger, est vive et animée, et une mesure exacte lui prête des grâces réelles. Les danseurs se succèdent à l'envi, et il faut souvent qu'on fasse cesser le bal, que les nègres n'abandonnent jamais qu'à regret.

Une autre danse nègre, à Saint-Domingue, qui est aussi d'origine africaine, c'est le *chica*, nommé simplement *calenda* aux îles du Vent, *congo* à Cayenne, *fandangue* en Espagne, etc. Cette danse a un air qui lui est spécialement consacré et où la mesure est fortement marquée.

Le *calenda* et le *chica* ne sont pas les seules

dances venues d'Afrique dans la colonie. Il en est une autre que l'on y connaît depuis longtemps, principalement dans la partie occidentale, et qui porte le nom de *Vaudoux*.

Mais ce n'est pas seulement comme une danse que le *Vaudoux* mérite d'être considéré, ou du moins il est accompagné de circonstances qui lui assignent un rang parmi les institutions où la superstition et des pratiques bizarres ont une grande part.

Selon les nègres aradas, qui sont les véritables sectateurs du *Vaudoux* dans la colonie, et qui en maintiennent les principes et les règles, *Vaudoux* signifie un être tout-puissant et surnaturel dont dépendent tous les événements qui se passent sur ce globe. Or, cet être, c'est le serpent non venimeux ou une espèce de couleuvre, et c'est sous ses auspices que se rassemblent tous ceux qui professent la même doctrine. Connaissance du passé, science du présent, prescience de l'avenir, tout appartient à cette couleuvre, qui ne consent néanmoins à communiquer son pouvoir et à prescrire ses volontés, que par l'organe d'un grand prêtre que les sectateurs choisissent, et plus encore par celui de la négresse que l'amour de ce dernier a élevée au rang de grande-prêtresse.

Ces deux ministres qui se disent inspirés par le dieu, ou dans lesquels le don de cette inspira-

tiou s'est réellement manifesté pour les adeptes, portent les noms pompeux de roi et de reine, ou celui despotique de maître et de maîtresse, ou enfin le titre touchant de papa et de maman. Ils sont, durant toute leur vie, les chefs de la grande famille du *Vaudoux*, et ils ont droit au respect illimité de ceux qui la composent. Ce sont eux qui déterminent si la couleuvre agréée l'admission d'un candidat dans la société; qui lui prescrivent les obligations, les devoirs qu'il doit remplir; ce sont eux qui reçoivent les dons et les présents que le dieu attend comme un juste hommage; leur désobéir, leur résister, c'est résister au dieu lui-même, c'est s'exposer aux plus grands malheurs.

Le système de domination, d'une part, et de soumission aveugle, de l'autre, bien établi, on forme à des époques déterminées des assemblées où président le roi et la reine *Vaudoux*, d'après les usages qu'ils peuvent avoir empruntés de l'Afrique, et auxquels les mœurs créoles ont ajouté plusieurs variantes et des traits qui décèlent des idées européennes; par exemple, l'écharpe ou la riche ceinture que porte la reine dans ces assemblées, et qu'elle y varie quelquefois.

La réunion pour le véritable *Vaudoux*, pour celui qui a le moins perdu de sa pureté primitive, n'a jamais lieu que secrètement, lorsque la

nuit répand son ombre, et dans un endroit fermé et à l'abri de tout œil profane. Là, chaque initié met une paire de sandales, et place autour de son corps un nombre plus ou moins considérable de mouchoirs rouges, ou de mouchoirs où cette nuance est très dominante. Le roi *Vaudoux* a des mouchoirs plus beaux et en plus grande quantité, et celui qui est tout rouge et qui ceint son front, est son diadème. Un cordon, communément bleu, achève de marquer son éclatante dignité.

La reine, vêtue avec un luxe simple, montre aussi sa prédilection pour la couleur rouge, qui est le plus souvent celle de son cordon ou de sa ceinture.

Le roi et la reine se placent dans un des bouts de la pièce, et près d'une espèce d'autel, sur lequel est une caisse où le serpent est conservé et où chaque affilié peut le voir à travers des barreaux.

Lorsqu'on a vérifié que nul curieux n'a pénétré dans l'enceinte, on commence la cérémonie par l'adoration de la couleuvre, par des protestations d'être fidèles à son culte, et soumis à tout ce qu'elle prescrira. L'on renouvelle entre les mains du roi et de la reine le serment du secret, qui est la base de l'association, et il est accompagné de tout ce que le délire a pu imaginer de plus horrible, pour le rendre plus imposant.

Lorsque les sectateurs du *Vaudoux* sont ainsi disposés à recevoir les impressions que le roi et la reine semblent leur faire partager, ces derniers, prenant le ton affectueux d'un père et d'une mère sensibles, leur vantent le bonheur qui est l'apanage de quiconque est dévoué au *Vaudoux*, ils les exhortent à la confiance en lui et à lui en donner des preuves, en prenant ses conseils sur la conduite qu'ils ont à tenir dans les circonstances intéressantes.

Alors la foule s'écarte, et chacun, selon qu'il en a besoin et selon l'ordre de son ancienneté dans la secte, vient implorer le *Vaudoux*. La plupart lui demandent le talent de diriger l'esprit de leurs maîtres; mais ce n'est pas assez : l'un sollicite, de plus, de l'argent, l'autre le don de plaire à une insensible; celui-ci veut rappeler une amie infidèle; celui-là désire une prompte guérison, ou une existence prolongée. Après eux, une vieille vient conjurer le dieu de faire cesser le mépris de celui dont elle voudrait captiver l'heureuse adolescence. Une jeune sollicite d'éternelles amours, ou elle répète des vœux que la haine lui dicte contre une rivale préférée. Il n'est pas une passion qui ne profère un vœu, et le crime lui-même ne déguise pas toujours ceux qui ont son succès pour objet.

A chacune de ses invocations, le roi *Vaudoux* se recueille; l'esprit agit en lui. Tout à coup il

prend la boîte où est la couleuvre, la place à terre et fait monter sur elle la reine *Vaudoux*.

Dès que l'asile sacré est sous ses pieds, nouvelle pythonisse, elle est pénétrée du dieu, elle s'agite, tout son corps est dans un état convulsif et l'oracle parle par sa bouche. Tantôt elle flatte et promet la félicité, tantôt elle tonne et éclate en reproches ; et au gré de ses désirs, de son propre intérêt ou de ses caprices, elle dicte comme des lois sans appel tout ce qu'il lui plaît de prescrire, au nom de la couleuvre, à la troupe imbécile, qui n'oppose jamais le plus petit doute à la plus monstrueuse absurdité, et qui ne sait qu'obéir à ce qui lui est despotiquement prescrit.

Après que toutes les questions ont amené une réponse quelconque de l'oracle, qui a aussi son ambiguïté, on se forme en cercle, la couleuvre est remise sur l'autel. C'est le moment où on lui apporte un tribut, que chacun a tâché de rendre plus digne d'elle, et que l'on met dans un chapeau recouvert, pour qu'une curiosité jalouse n'expose personne à rougir. Le roi et la reine promettent de les lui faire agréer. C'est du profit de ces oblations qu'on paye les dépenses de l'assemblée, qu'on procure des secours aux membres absents ou présents qui en ont besoin, ou de qui la société attend quelque chose pour sa gloire ou son illustration. On propose des

plans, on arrête des démarches, on prescrit des actions que la reine *Vaudoux* appuie toujours de la volonté du dieu, et qui n'ont pas aussi constamment le bon ordre et la tranquillité publique pour objet. Un nouveau serment, aussi exécrationnable que le premier, engage chacun à taire ce qui s'est passé, à concourir à ce qui a été conclu, et quelquefois un vase où est le sang encore chaud d'une chèvre va sceller sur les lèvres des assistants la promesse de souffrir la mort plutôt que de rien révéler, et même de la donner à quiconque oublierait qu'il s'est aussi solennellement lié.

Après cela, commence la danse du *Vaudoux*.

S'il y a un récipiendaire, c'est par son admission qu'elle s'ouvre. Le roi *Vaudoux* trace un grand cercle avec une substance qui noircit, et y place celui qui veut être initié, et dans la main duquel il met un paquet composé d'herbes, de crins, de morceaux de corne et d'autres objets aussi dégoûtants. Le frappant ensuite légèrement à la tête avec une petite palette de bois, il entonne une chanson africaine (1), que répètent

- (1) Eh! eh! Bomba, hen! hen!
 Canga bafio té
 Canga mouné dé lé
 Canga do ki la
 Canga li.

Les deux premiers sons de la première ligne sont prononcés très ouverts, et les deux derniers de la même ligne ne sont que des inflexions sourdes.

en chœur ceux qui environnent le cercle ; alors le récipiendaire se met à trembler et à danser ; ce qui s'appelle *monter Vaudoux*. Si, par malheur, l'excès de son transport le fait sortir du cercle, le chant cesse aussitôt, le roi et la reine *Vaudoux* tournent le dos, pour écarter le présage. Le danseur revient à lui, rentre dans le rond, s'agite de nouveau, boit, et arrive enfin à des convulsions auxquelles le roi *Vaudoux* ordonne de cesser, en le frappant légèrement sur la tête de sa palette ou mouvette, ou même d'un coup de nerf de bœuf s'il le juge à propos. Il est conduit à l'autel pour jurer, et, de ce moment, il appartient à la secte.

Le cérémonial fini, le roi met la main ou le pied sur la boîte où est la couleuvre, et bientôt il est ému. Cette impression, il la communique à la reine, et par elle la commotion gagne circulairement, et chacun éprouve des mouvements, dans lesquels la partie supérieure du corps, la tête et les épaules semblent se disloquer. La reine surtout est en proie aux plus violentes agitations ; elle va, de temps en temps, chercher un nouveau charme auprès du serpent *Vaudoux* ; elle agite sa boîte, et les grelots dont celle-ci est garnie faisant l'effet de ceux de la marotte de la folie, le délire va croissant. Il est encore augmenté par l'usage des liqueurs spiritueuses, que dans l'ivresse de leur imagination les adeptes

n'épargnent pas, et qui l'entretient à son tour. Les défaillances, les pâmoisons succèdent chez les autres ; mais, chez tous, il y a un tremblement nerveux qu'ils semblent ne pouvoir pas maîtriser. Ils tournent sans cesse sur eux-mêmes. Et, tandis qu'il en est qui, dans cette espèce de bacchanale, déchirent leurs vêtements et mordent même leur chair ; d'autres, qui ne sont que privés de leurs sens et qui sont tombés sur la place, sont transportés, toujours en dansant, dans une pièce voisine, où le mal exerce quelquefois, dans l'obscurité, le plus hideux empire. Enfin, la lassitude termine ces scènes affligeantes pour la raison, mais au renouvellement desquelles on a eu grand soin de fixer d'avance une époque.

Il est très naturel de croire que le *Vaudoux* doit son origine au culte du serpent, auquel sont particulièrement livrés les habitants de Juida, qui le disent originaire du royaume d'Ardra, de la même côte des Esclaves ; et, quand on a lu jusqu'à quel point ces Africains poussent la superstition pour cet animal, il est aisé de la reconnaître dans ce que je viens de rapporter (1).

Ce qu'il y a de très vrai, et en même temps de très remarquable dans le *Vaudoux*, c'est cette espèce de magnétisme qui porte ceux qui sont

(1) Les Indiens Malabares adorent aussi la couleuvre, qu'ils appellent *Nalle Panto*, c'est-à-dire, *Bonne Couleuvre*.

réunis à danser jusqu'à la perte du sentiment. La prévention est même si forte à cet égard, que des blancs trouvés épiant les mystères de cette secte, et touchés par l'un de ses membres qui les avait découverts, se sont mis quelquefois à danser, et ont consenti à payer la reine *Vaudoux*, pour mettre fin à ce châtement. Cependant, je ne puis m'empêcher d'observer que jamais aucun homme de la troupe de police qui a juré la guerre au *Vaudoux* n'a senti la puissance qui force à danser, et qui aurait sans doute préservé les danseurs eux-mêmes de la nécessité de prendre la fuite.

Sans doute, pour affaiblir les alarmes que ce culte mystérieux du *Vaudoux* cause dans la colonie, on affecte de le danser en public, au bruit des tambours et avec les battements de mains; on le fait même suivre d'un repas où l'on ne mange que de la volaille. Mais j'assure que ce n'est qu'un calcul de plus, pour échapper à la vigilance des magistrats, et pour mieux assurer le succès de ces conciliabules ténébreux, qui ne sont pas un lieu d'amusement et de plaisir, mais plutôt une école où les âmes faibles vont se livrer à une domination que mille circonstances peuvent rendre funeste.

On ne saurait croire jusqu'à quel point s'étend la dépendance dans laquelle les chefs du *Vaudoux* tiennent les autres membres de la

secte. Il n'est aucun de ces derniers qui ne préférât tout, aux malheurs dont il est menacé, s'il ne va pas assidûment aux assemblées, s'il n'obéit pas aveuglément à ce que *Vaudoux* exige de lui. On en a vu que la frayeur avait assez agitées pour leur ôter l'usage de la raison, et qui, dans des accès de frénésie, poussaient des hurlements, fuyaient l'aspect des hommes et excitaient la pitié. En un mot, rien n'est plus dangereux sous tous les rapports que ce culte du *Vaudoux*, fondé sur cette idée extravagante, mais dont on peut faire une arme bien terrible, que les ministres de l'être qu'on a décoré de ce nom savent et peuvent tout.

Qui croirait que le *Vaudoux* le cède encore à quelque chose qu'on a appelé aussi du nom de danse ! En 1768, un nègre du Petit-Goave, Espagnol d'origine, abusant de la crédulité des nègres par des pratiques superstitieuses, leur avait donné l'idée d'une danse analogue à celle du *Vaudoux*, mais où les mouvements sont plus précipités. Pour lui faire produire encore plus d'effets, les nègres mettent dans le tafia qu'ils boivent en dansant de la poudre à canon bien écrasée. On a vu cette danse, appelée *Danse à don Père*, donner la mort à des nègres ; et les spectateurs eux-mêmes, électrisés par le spectacle de cet exercice convulsif, partagent l'ivresse des acteurs, et accélèrent par leur

chant et une mesure pressée, une crise qui leur est en quelque sorte commune. Il a fallu défendre de danser *don Pèdre* sous des peines graves, et quelquefois inefficaces.

Les nègres domestiques, imitateurs des blancs qu'ils aiment à singer, dansent des menuets, des contredanses, et c'est un spectacle propre à dérider le visage le plus sérieux que celui d'un pareil bal, où la bizarrerie des ajustements européens prend un caractère quelquefois grotesque.

La justesse de l'oreille des nègres leur donne la première qualité du musicien, aussi en voit-on un grand nombre qui sont bons violons. C'est l'instrument qu'ils préfèrent. Beaucoup, cependant, n'en jouent que par routine, c'est-à-dire qu'ils apprennent d'eux-mêmes, en imitant les sons d'un air, ou bien qu'ils sont enseignés par un nègre formé de la même manière, et qui ne leur désigne que la position des cordes et celle des doigts, sans qu'il soit question de notes. Par une habitude qu'ils acquièrent très rapidement, ils savent, par exemple, que la valeur du *si* est sur la troisième corde en y mettant le premier doigt, et en écoutant un air, ou en se le rappelant mentalement, ils l'ont bientôt appris. On sent cependant que cette méthode ne peut faire que des ménétriers, et ils ne cèdent à ceux de France ni par leurs sons bruyants, ni par le ta-

lent de boire copieusement, ni par celui de dormir sans cesser de jouer.

Les nègres s'exercent aussi sur le *banza* dont j'ai déjà parlé, et ils ont, de plus, un instrument composé d'une planchette d'environ huit pouces de long sur quatre ou cinq de large. On y fait entrer, dans le sens de sa longueur, un petit morceau de fil de fer ou de laiton, sous lequel passent en travers plusieurs bouts de roseau ou de bambou extrêmement minces, d'inégales longueurs, avec une largeur presque égale partout, et qui n'excède guère trois lignes. Le nègre, tenant la planchette des deux mains, appuie les ongles de ses pouces sur l'extrémité des bouts de roseau, que le fil de laiton force ainsi à s'élever et à résonner. Ces sons criards et monotones, ceux de la guimbarde, des cymbales triangulaires et des échelettes, voilà ce qui complète la musique instrumentale des nègres.

Ils sifflent à merveille, et c'est même une de leurs grandes manières de se parler, et de se prévenir lorsqu'ils en ont besoin. C'est principalement en amour que ce langage leur est utile. Dans les lieux très habités, on entend quelquefois plusieurs personnes qui sifflent durant la nuit ou pendant la soirée, et c'est d'ordinaire un signal, qui est du moins très bien compris, s'il n'est pas toujours permis d'y répondre. Le nègre va quelquefois à de grandes distances porter

des vœux à l'objet aimé. Il n'est point d'obstacle que sa passion ne surmonte, ni la fatigue de la veille, ni la crainte de celle du lendemain, ni les chemins, ni les rivières débordées, rien ne l'arrête, et il est des chansons créoles qui peignent à merveille cette audace amoureuse. Enfin, elle triomphe d'une crainte bien puissante sur les esprits faibles, c'est celle des *revenants*; et ce nègre, courageux d'ailleurs, qui croit aux spectres et aux loups-garous, court la nuit avec empressement, dès que l'espoir du plaisir le guide. Une jeune beauté au teint d'ébène, qu'un conte de zombi (1) fait trembler de tous ses membres, veille pour attendre son fiancé, lui ouvre une porte qu'elle sait faire mouvoir sans bruit, et n'a qu'une crainte, c'est d'être trompée dans son attente.

.....

L'une des singularités les plus dignes d'observation, relativement à la peau noire, s'offre quelquefois à Saint-Domingue; je veux parler des *albinos* ou *nègres blancs*, comme on les nomme dans la colonie. Il y en a toujours quelques-uns, et il n'est même pas rare que les mères de ces blafards soient d'une teinte très foncée. Il existe encore une *albinos* au Cap, qui a bien voulu se prêter, en 1703, à des observations dont le lecteur ne sera pas privé (2).

(1) Mot créole qui signifie : *esprit, revenant*.

(2) Cette *albinos*, créole du Port-de-Paix, nommée *Marguerite*

On voyait à la même époque, au canton de Maribaroux, sur l'habitation Théard et veuve Poirier, une négresse, mère de sept ou huit enfants, dont les premiers et les derniers, provenus du même père, étaient *albinos*, tandis que les intermédiaires étaient noirs.

Rebecca, fille légitime et unique de *Guillaume Rebecca*, nègre tenant un bateau passager du Port-de-Paix au Cap, et d'*Ursule Cornave*, négresse, l'un et l'autre créoles de la paroisse du Gros-Morne, est née le 15 septembre 1767.

Elle a, le 26 mai 1783, quatre pieds onze pouces et six lignes, pieds nus ; elle est bien faite, et d'un embonpoint proportionné. Sa tête est un peu longue, et ses oreilles sont disposées de manière que le haut du cartilage surmonte les yeux, tandis que le bas du lobe ne descend qu'à la moitié du nez, ce qui fait paraître les mâchoires très longues, et principalement la mâchoire inférieure. La peau de Marguerite, qui est très fine et qui laisse apercevoir les ramifications des plus petits vaisseaux qui s'y distribuent, est d'une blancheur fade, et devient sèche vers les extrémités du corps. Ses cheveux sont une espèce de laine d'un blond roux, assez agréable au toucher. Ses sourcils sont de la même nuance, et rares, ainsi que les cils.

Sa figure a le caractère de celle des nègres, surtout dans un nez épaté et dans deux lèvres épaisses et décolorées. Ses mains et ses pieds, quoique grands, ne sont ni disproportionnés ni difformes.

Ses cheveux, quoique frisés et lanugineux, prennent cependant sous le peigne une espèce d'étendue, car elle en forme une tresse d'environ huit pouces, à partir du lien.

Ses yeux sont bien fendus et assez ouverts pour apercevoir que le muscle releveur jouit de toute sa force. Le blanc de l'œil est pur ; la pupille et la prunelle assez larges ; l'iris est composé à l'intérieur, autour de la pupille, d'un cercle jaune indéterminé ; ensuite vient un autre cercle mêlé de jaune et de bleu, de manière que les yeux sont chatoyants. Ils ont un mouvement d'oscillation très vif, pendant lequel les deux yeux s'éloignent ou se rapprochent alternativement du nez d'environ deux lignes, avec une direction, un peu inclinée, des tempes vers le nez, direction qui est commune aux

J'ai vu, au mois de février 1783, Jean, surnommé *Jean Blanc*, dans la prison de Saint-Louis du Sud (où il avait été mis pour avoir manqué à la revue des milices). Ce nègre libre, créole de Cavaillon, était *albinos*, quoique ses huit frères ou sœurs fussent nègres noirs, et il était marié à

orbites. Elle assure cependant que ce mouvement involontaire, et même fatigant à remarquer, n'a paru que depuis peu, après un mal d'yeux considérable.

Marguerite Rebecca est douce et laborieuse. Elle lit, écrit (je conserve de son écriture) et chiffre bien, et a, dans ses discours et dans sa contenance, l'assurance d'une personne de son état. Elle coud à merveille (j'ai porté des chemises faites par elle), elle est gaie et paraît ne différer des autres nègres que par les traits physiques. Elle jouit d'une bonne santé et a supporté récemment, sans aucun accident, la petite vérole naturelle et la rougeole.

Son extérieur est modeste et décent. Sa peau, que la grande chaleur anime, se colore aussi par l'effet d'une espèce de honte qu'elle éprouve lorsqu'elle est considérée. Elle pratique avec assiduité les exercices de piété.

Comme l'on cherche toujours à tout expliquer, les bonnes gens avec lesquels vit cette *albinos* répètent ce qu'on lit dans le numéro 51 des *Affiches américaines* de Saint-Domingue, du 23 décembre 1767, sur la naissance de Marguerite Rebecca, et que je copie :

« Sa mère, dont la sagesse et la conduite sont exemplaires, assistait régulièrement, les fêtes et dimanches, aux offices de la paroisse de ce quartier, et se plaçait ordinairement en face du tableau du maître-autel qui représente un *ex-voto* d'une reine, dont la figure, belle, expressive et vivement colorée, faisait sur elle une impression si flatteuse, qu'elle ne pouvait se défendre d'avoir toujours les yeux dessus, ni même le considérer sans émotion. C'est ce qu'elle a constamment déclaré à toutes les personnes que la curiosité a attirées chez elle, pour admirer ce bizarre et surprenant effet de la nature. »

Le lecteur peut comparer cette description fidèle avec les folies recueillies par M. de Paw sur les *albinos*.

une négresse, dont il avait alors cinq enfants, tous nègres.

Qu'il me soit permis, puisque je parle d'*albinos*, de sortir un instant de Saint-Domingue, pour observer qu'à la Martinique, au quartier du Vauclain, j'ai vu une négresse de M. Lambert Douce, avec deux jumeaux, dont l'un était nègre et l'autre *albinos*

Cette altération de la peau des nègres n'est pas la seule qu'elle donne lieu de remarquer; il en est une autre qui semble être la graduation entre le nègre et l'*albinos*. Elle consiste dans des marques ou taches plus ou moins grandes et avec des nuances qui varient depuis le roussâtre jusqu'au blanc laiteux. Tout le monde connaît ce que Buffon a publié d'une négresse pie, et à la symétrie près de ces taches, qui est un phénomène très rare, on voit souvent des nègres ainsi marqués, soit sur le corps entier, soit sur une partie, et quelquefois sur un membre seulement.

Parmi les nègres, le noir foncé de la peau est une beauté. Ils savent que des yeux vifs et les dents blanches tranchent mieux sur ce fond très rembruni, et la coquetterie est de toutes les couleurs.

.....

Les nègres, tels qu'ils sont dans la colonie, montrent, en général, plutôt le courage de la ré-

signation que celui de la bravoure ; néanmoins, dans les circonstances où l'on a eu besoin de cette dernière qualité, on a eu à se louer de l'épreuve, pourvu toutefois que les nègres eussent alors avec eux des blancs, pour les rassurer et pour leur donner de la confiance. Leur résignation est entière dans les douleurs physiques, et j'en ai vu soumis à des opérations très douloureuses, où ils étouffaient la plainte. Lorsque le crime les mène à la mort, ils y vont avec une fermeté qui ressemble quelquefois à l'insensibilité. Il en est dont l'âme fière, élevée, rougirait de la moindre bassesse. Le chagrin a sur eux beaucoup d'empire, et il agit avec la rapidité qu'on lui connaît dans tous les climats chauds, parce que l'imagination, plus active, y est aussi plus facile à frapper. On a vu des nègres que la contrainte et une vie trop monotone affectaient singulièrement. J'en citerai un trait.

Sur l'habitation des Glaireaux, au quartier Morin, un nègre nommé *Jean-Baptiste*, détestant le travail de la culture, imagine pour s'en débarrasser de tailler, sur les dimensions de son bras droit, un bras de bois assez dur, et, pendant plusieurs mois, il exerce sa main gauche à couper le poignet du bras de bois avec sa serpe. Lorsque enfin il se croit assez sûr de son coup, il place la vraie main droite, qu'il ne put cependant amputer qu'au quatrième coup.

.....

Des personnes, concluant de l'énergie de quelques nègres pour les peindre tous, ont dit qu'il serait facile d'en faire promptement des hommes très éclairés, dont les succès seraient glorieux pour l'humanité entière, et, à l'appui de cette opinion, ils ont rapporté des faits qui prouvent que des nègres se sont distingués par des actions recommandables dans différents genres et même par une espèce de savoir.

D'autres personnes, au contraire, puisant leurs arguments dans des actes aussi réels et qui prouvent la plus honteuse ignorance et un penchant bien fort pour le vice, ont affirmé que les nègres sont une espèce abâtardie et dégénérée, et peu s'en est fallu qu'ils n'imitassent ce concile, aussi injuste que bizarre, où l'on agita la question de savoir si les femmes avaient une âme, elles qui avertissent l'homme de l'existence de la sienne.

La vérité, dit-on sans cesse, n'est pas dans les extrêmes, et les deux opinions que je cite sur le nègre le prouvent encore, car elles sont également erronées. Qui oserait se charger de démontrer que l'influence de l'éducation peut ou ne peut pas s'étendre à tel ou tel objet? Qui peut savoir jusqu'à quel point les causes physiques secondent ou contrarient l'éducation? Qui peut même désigner d'une manière infaillible le sys-

tème d'éducation qui convient le mieux à tel peuple donné? Ce problème, tout à la fois métaphysique, moral, physique et d'économie politique, n'est pas résolu, ni même entamé par des déclamations où une fausse philosophie adopte tout d'un côté et où la mauvaise foi nie tout de l'autre. Le fait actuel, c'est que le nègre est dans un état de dégénération réelle, comparativement à l'Européen civilisé. Cet état est tel qu'il autorise à soutenir que cette dégénération qui est, peut-être, l'ouvrage des siècles, voudrait d'autres siècles pour que ses effets généraux disparaissent tout à fait et un concours de causes et de volontés dont il est difficile de supposer la réunion subite, quelque séduisant que cet espoir puisse être.

.....

Ce que les nègres disent de leur origine.

Selon eux, Dieu fit l'homme et le fit blanc; le diable qui l'épiait fit un être tout pareil; mais le diable le trouva noir lorsqu'il fut achevé, par un châtement de Dieu qui ne voulait pas que son ouvrage fût confondu avec celui de l'esprit malin. Celui-ci fut tellement irrité de cette différence, qu'il donna un soufflet à la copie et la fit tomber sur la face, ce qui lui aplatit le nez

et lui fit gonfler les lèvres. D'autres nègres, moins modestes, disent que le premier homme sortit noir des mains du Créateur et que le blanc n'est qu'un nègre dont la couleur est dégénérée.

J'ai déjà dit quelque chose de l'opinion des nègres sur les morts, dont ils racontent toutes les fables que les vieilles de tous les pays font aux enfants. De là, le zèle qu'ils mettent aux funérailles, et qui a un caractère différent quand il se rapporte aux blancs ou aux nègres. Ce qui est commun, ce sont les hurlements, les cris de désespoir et les démonstrations d'une douleur déchirante. Quel dommage que, pour la plupart, ce ne soit qu'une coutume, qui au fond n'est pas plus sotté que celle de louer en Europe des hommes pour porter des habits de deuil. C'est à des moments convenus de la cérémonie funèbre que ces cris éclatent, et l'on cite même, à ce sujet, une anecdote, vraie ou fausse, qui, au surplus, peint bien un enterrement où assistent des nègres. Des cris s'étant fait entendre, une négresse, qui avait un grand crédit sur les autres, les interrompt en leur disant : *pencore crié, mon va ba zot la voi*. « Ne criez point encore, je vous donnerai le signal. » Arrivées à la fosse, les négresses font mine de s'y jeter, elles se débattent pour s'arracher à celles qui les retiennent, et, dans ces combats, les convulsions et les pâmoisons ont leur place.

Si l'on enterre un nègre, les autres accompagnent aussi le corps; quelquefois même avec un tambour en chantant l'éloge du défunt et en battant des mains. L'on fixe ensuite à un jour qui laisse le temps des préparatifs ce qu'on appelle un service, c'est-à-dire un grand repas où l'on mange bien et boit encore mieux, et qui se termine quelquefois par la danse. Ce sont les parents, les amis ou les nègres compatriotes qui font les frais de cette cérémonie, qui n'est rien moins que lugubre. J'eus le malheur de perdre un jeune nègre mondongue, nommé Castor, le 29 novembre 1782, et les nègres firent son service le 25 décembre. Je contribuai même pour le repas, ce que font beaucoup de maîtres.

Quand un esclave meurt ayant des enfants, ils se partagent ce qu'il a laissé; les parents succèdent à défaut d'enfants. Enfin, si cet ordre de succession manque, on distribue, avec l'agrément du maître, les effets à d'autres nègres qui ont des enfants, et, lorsqu'on peut établir que le défunt a eu l'intention de disposer de son petit pécule, sa volonté est accomplie comme sacrée.

Le deuil des nègres consiste à se vêtir de blanc durant plusieurs jours, et à avoir le mouchoir de tête plié en demi-mouchoir, mis sans aucun soin, et avec les deux bouts pendants par derrière.

Je ne suis pas assez injuste pour prétendre que les larmes des nègres sont toujours étudiées; il est des nègres qui pleurent parce que leur cœur est déchiré, dont les yeux se mouillent, lorsque, longtemps encore après, ils parlent de quelques objets qui leur étaient chers, et parmi lesquels ils comptent des maîtres qu'ils ont aimés et servis avec une estimable fidélité.

J'ai à parler maintenant du langage qui sert à tous les nègres qui habitent la colonie française de Saint-Domingue. C'est un français corrompu, auquel plusieurs mots espagnols francisés et où les termes malins ont aussi trouvé leur place. On concevra aisément que ce langage, qui n'est qu'un vrai jargon, est souvent inintelligible dans la bouche d'un vieil africain, et qu'on le parle d'autant mieux qu'on l'a appris plus jeune. Ce jargon est extrêmement mignard, et tel que l'inflexion fait la plus grande partie de l'expression. Il a aussi son génie (qu'on passe ce mot à un créole qui croit ne le pas profaner), un fait très sûr, c'est qu'un Européen, quelque habitude qu'il en ait, quelque longue qu'ait été sa résidence aux îles, n'en possède jamais les finesses.

Je n'ignore cependant pas que le langage créole a donné lieu à plusieurs critiques. Il en est une fort amère, consignée dans un ouvrage intitulé : *Voyage d'un Suisse dans différentes colonies d'Amérique*. Il est vrai qu'on a pris une

méthode fort sûre pour le décrier, c'est de faire du *créole-suisse*, et d'en conclure que ce langage est misérable. Je me range à l'avis de l'auteur. mais il faut avouer que son baragouin ne passera pour créole qu'auprès de nos savants, qui en introduisent un du même genre sur les théâtres, et qui persuadent aux Parisiens que c'est le véritable. La prétendue lettre du Suisse n'a jamais été écrite que par lui, ou par quelqu'un qui a voulu s'amuser de sa crédulité. J'en appelle aux séduisantes créoles qui ont adopté ce patois expressif pour peindre leur tendresse!

Il est mille riens que l'on n'oserait dire en français, mille images tendres que l'on ne réussirait pas à peindre avec le français, et que le créole exprime ou rend avec une grâce infinie. Il ne dit jamais plus que quand il emploie les sons inarticulés, dont il a fait des phrases entières. Le *Chia*; le *Bichi!* même, qu'on a tant voulu ridiculiser, est-il un terme de dédain qui renferme plus de sens? Et, pour qu'on ne prétende pas que je crée des merveilles imaginaires, je vais rapporter une chanson bien connue, qui fera voir si le langage créole est un jargon insignifiant et maussade. Elle a été composée, il y a environ quarante ans, par M. Duvivier de la Mahautière, mort conseiller au Conseil du Port-au-Prince. J'en présente en même temps la traduction versifiée par un créole, qui, aux dépens

de son amour-propre, n'a cherché qu'à conserver, presque ligne pour ligne, le sens littéral qu'une imitation libre aurait empêché de saisir.

Sur l'air : *Que ne suis-je la fougère ?*

1
Lisette quitté la plaine.
Mon perdi bonheur à moué ;
Gié à moïn semblé fontaine,
Dipi mon pas miré toué.
La jour quand mon coupé canne,
Mon songé zamour à moué ;
La nuit quand mon dans cabane.
Dans dromi mon quimbé toué.

2
Si to allé à la ville,
T'a trouvé geinc candio,
Qui gagné pour tromper fille,
Bouche doux passé sirop,
To va créer yo bin sincère,
Pendant quior yo coquin tro ;
C'est serpent qui contrefaire
Crié rat, pour tromper yo.

3
Dipi mon perdi Lisette ;
Mon pas souchié Calenda,
Mon quitté *Bram-bram sonnett?*
Mon pas batte *Bamboula*.
Quand mon contré laut' nègresse,
Mon pas gagné gié pour li ;
Mon pas souchié travail pièce :
Tout, qui chose à moïn nourri.

4
Mon maigre tant com'gnon souche,
Jambe à moïn tant comme roseau ;
Mangé na pas doux dans bouche,
Tafia même c'est comme dyo.
Quand mon songé toué, Lisette,
Dyo toujours dans gié moïn.
Magner moïn vini trop bête,
A force chagrin magné moïn.

1
Lisette, tu fuis la plaine,
Mon bonheur s'est envolé ;
Mes pleurs en double fontaine,
Sur tous tes pas ont coulé.
Le jour, moissonnant la canne,
Je rêve à tes doux appas ;
Un songe dans ma cabane,
La nuit, te met dans mes bras.

2
Tu trouveras à la ville
Plus d'un jeune homme freluquet ;
Leur bouche avec art distille
Un miel doux, mais plein d'apprêt ;
Tu croiras leur cœur sincère :
Leur cœur ne veut que tromper ;
Le serpent sait contrefaire
Le rat qu'il veut dévorer.

3
Mes pas, loin de ma Lisette,
S'éloignent du Calinda,
Et ma ceinture à sonnette
Languit sous mon bamboula.
Mon œil de tout autre belle,
N'aperçoit plus le souris ;
Le travail en vain m'appelle,
Mes sens sont anéantis.

4
Je péris comme la souche,
Ma jambe n'est qu'un roseau ;
Nul mets ne plaît à ma bouche,
La liqueur s'y change en eau,
Quand je songe à toi, Lisette,
Mes yeux s'inondent de pleurs,
Ma raison lente et distraite
Cède en tout à mes douleurs.

5

Liset' mon tandé nouvelle,
 To compté bintôt tourné :
 Vini donc toujours fidèle,
 Miré bon passé tandé,
 N'a pas tardé davantage,
 To fair moïn assez chagrin,
 Mon tant com'zozo dans cage,
 Quand yo fair li mouri faim.

5

Mais est-il bien vrai, ma belle?
 Dans peu tu dois revenir ;
 Ah ! reviens toujours fidèle,
 Croire est moins doux que sentir,
 Ne tarde pas davantage,
 C'est pour moi trop de chagrin ;
 Viens retirer de sa cage
 L'oiseau consumé de faim.

C'est dans ce langage qui, comme on le voit, comporte la rime et la mesure; que les créoles aiment à s'entretenir, et les nègres n'en ont pas d'autre entre eux. C'est encore par son moyen que les nègres expriment et leurs mots sentencieux et leurs traits piquants.

On leur entend dire, par exemple, d'un bavarde, que *sa bouche n'a pas de dimanche*. Veulent-ils montrer que l'orgueil est une sottise, ils indiquent deux points opposés du ciel, en disant : *Solé lèvé là, li couché là*. « Le soleil se lève ici, il se couche là, » pour exprimer que si cet astre a un couchant, il n'est pas de sujet de vanité qui puisse être durable.

.....

Ville du Cap

HUITIÈME ET DERNIÈRE SECTION

Etrangers et autres personnes remarquables venues au Cap.

(t. II, p. 208.)

M. Pinsun, de Bayonne, capitaine négrier, garda un des nègres qu'il avait traités au Congo et en fit son domestique. Louis (c'est le nom de ce nègre), qui suivait son maître dans ses voyages, fut mis par lui en apprentissage du métier de cuisinier à Nantes, quand M. Pinsun quitta la mer. On prétend que ce dernier, trouvant que Louis prenait en France une manière d'être qui influait sur sa soumission, le renvoya à Saint-Domingue, en le rendant libre.

Louis vint exercer son industrie au Cap, d'abord comme cuisinier, puis il y leva une pension, et, comme il avait de la réputation, surtout dans la pâtisserie, il fut surnommé *des Rouleaux*.

M. Pinsun, forcé de repasser, longtemps après, dans la colonie, à cause du dérangement absolu de sa fortune, ne trouva plus d'anciens amis ou n'en rencontra que de froids. Mais Louis *des Rouleaux* les suppléa tous. Apprenant l'arrivée de son ancien maître, il va le chercher, le loge, le nourrit, exige qu'il s'éloi-

gne d'un pays où la comparaison d'une situation prospère ajoute à ses chagrins, et lui assure une pension.

Jusqu'à la mort de Louis des Rouleaux, arrivée en 1774, il a non-seulement acquitté la pension comme une dette sacrée, mais sa reconnaissance ne laissait échapper aucune occasion d'y ajouter des présents qui la surpassaient toujours. Louis des Rouleaux, qui avait acquis trois maisons, a joui pendant longtemps de l'estime générale, son éloge était dans toutes les bouches. Nul homme sensible n'aurait voulu quitter le Cap sans avoir vu celui dont l'exemple était tout à la fois si noble et si touchant, et il commandait l'admiration, même aux ingrats.

De son mariage avec une négresse étaient nés deux fils, qui n'existent plus, et une fille mariée à Cape, nègre, et actuellement vivante au Cap français.

.....

Quoique ma citation fût déjà bien longue, je n'ai pas su me refuser cette histoire faisant le pendant de celles de Dédé-Sophie et de Suzanne.

On comprendra facilement le plaisir que j'ai eu à lire Moreau de Saint-Méry quand je dirai que beaucoup de ces traits me sont familiers. Ma mère m'a cent fois parlé des *Congos mangé banane* — (Congos, mangeurs de bananes) — des *Ibos* qui se pendent — (*Ibos pend'cor a yo*) — *Varichié tan com' Rada* (*Avare comme un Arada*) des *Mondongues mangé Moun* (Mondongues mangeurs d'homme) des Congos, des Mines, de leurs coutumes et de leurs superstitions. Elle a vu plusieurs albinos à la Jamaïque et, moi-même, j'ai beaucoup entendu parler, à la Nouvelle-Orléans, des danses nègres.

Au temps où nous habitions le coin de la rue du Quartier et de la rue Condé, la jolie place Jackson, en face la Cathédrale, n'existait pas encore, pas plus que la double rangée des maisons Pontalba que j'ai vu bâtir; la vieille église espagnole avait son cachet; on parlait toujours du vénérable père Antoine, de l'excellent abbé Mouni et les nègres dansaient encore

sur la place Congo ! C'était fête, pour eux, tous les dimanches soirs, et blancs et noirs, esclaves et maîtres se pressaient derrière la forte grille qui séparait les danseurs de la foule. Je n'ai jamais vu, moi-même, ni connu quelqu'un qui eût vu, mais je me figure, par ce que j'en ai ouï dire, que ces danses étaient, identiquement, celles dont on vient de lire la description : Mon oreille a retenu le rythme bizarre sur lequel j'ai, maintes fois, entendu répéter autour de moi : « *Dansé calinda, boudoum, boudoum !* » — « *Dansé calinda, boudoum ! boudoum !* » ou dire : *Qué Bamboula ya pé fé !... Quel bruit ils font !* Allusion évidente au tapage que faisaient les danseurs du Bamboula.

Et voici que toutes les vieilles chansons créoles me reviennent à l'esprit : le « Calalou » avec son accompagnement obligé du poing fermé, puis ouvert avec bruit, frappant en cadence, sur une table; le « *Tan patate la chuite na mangé li, na mangé li !* » (1) — De même certains proverbes qui ne manquent point de piquant : *Tout cabinet gagnié maringouins yo..* « Chacun a ses peines, ou mieux, il y a des ennuis partout ! » *Parole trop fort, mâchoire marquée.* « On se tait quand il y a trop à dire. » *La terre mouillée, la pluie tombée.* « De gran-

(1) Quand cette patate sera cuite, nous la mangerons.

des peines suivent les petites ou il pleut toujours sur le mouillé. »

Tout cela prouve que nos nègres louisianais ne le cèdent en rien aux nègres des vieilles colonies : danses, chansons, proverbes, ils ont hérité de tout ; seulement, depuis quelques années, leur costume a subi les mêmes *improvements* que celui des paysans qui ne diffère plus maintenant, sauf dans quelques localités, de celui de l'habitant des villes. Le chapeau à plumes et à fleurs détrône, de plus en plus, le madras traditionnel ; les plus riches étoffes, aussi bien que l'indienne, remplacent le gingas, la cotonnade bleue d'autrefois ; le nègre est libre en Louisiane, il ne danse plus sur la place Congo ; il va à l'école, quand faire se peut, et il parle français ou anglais, plutôt que son patois dont il ne faut dire ni trop de bien, ni trop de mal : on l'interdit aux enfants, et il est joli dans la bouche des créoles.

Un trait à l'honneur des anciens maîtres et des anciens esclaves. Beaucoup sont restés sincèrement attachés les uns aux autres, depuis la guerre dont l'un des résultats a été l'abolition de la servitude aux Etats-Unis. Dans un grand nombre de familles, les esclaves affranchis ont conservé leur fonctions respectives, avec cette seule différence qu'ils sont payés au mois ; ils continuent à soigner les enfants dont ils ont vu

grandir les mères; l'argent ne serait pas un motif pour eux; j'en connais qui ne quitteraient certainement pas leurs anciens maîtres ruinés par la terrible lutte qui a duré quatre ans, si ceux-ci ne pouvaient plus leur donner de gages.

Maintenant un mot des *Vaudoux*.

Au milieu d'une grande plaine qui, sans doute, est aujourd'hui toute couverte de maisons, il y avait, autrefois, un grand bâtiment de bois, peint en gris et à peu près isolé. Je me souviens du sentiment de terreur avec lequel mes jeunes compagnes et moi, quand nos promenades nous conduisaient de ce côté, nous nous écartions de ces murs sévères que n'entourait aucune verdure, que n'embellissait aucune veranda et qui avait, à nos yeux, quelque chose de mystérieusement effrayant. On nous avait dit : C'est là que s'assemblent les Vaudoux!... et nous aurions frémi si les ombres de la nuit nous avaient surprises trop près de ce qui était à nos yeux un antre infernal. J'entendais, de temps en temps, raconter que les Vaudoux étaient venus danser, la nuit, devant telle maison et qu'un enfant y était mort peu après... ou que telle personne avait une maladie, inexplicable pour les médecins, mais comment s'en étonner! On avait trouvé, en défaisant son oreiller, une couronne formée de branches épineuses auxquelles étaient entremêlés : crêtes de coqs, langues de cra-

pauds, cheveux humains, sonnettes de serpents, foie de volaille, et cent autres ingrédients, fort inoffensifs en eux-mêmes, mais dont le mélange ou la préparation composent, pour les nègres, un moyen d'empoisonnement.

D'autres fois, c'était, au contraire, une guérison subite attribuée à l'intervention bienveillante d'une négresse dévouée à ses maîtres, et amie de la secte ou initiée à ses mystères.

Souvent les journaux narraient une descente dans ces sanctuaires de la superstition, de la folie, sinon du crime, et annonçaient la dispersion d'une bande de ces adorateurs de la couleuvre.

Aussi, avec quel curieux intérêt je me trouvais un jour, par le plus grand hasard, en pourparlers avec une reine des Vaudoux, reine déchue, certainement; mais enfin ces mains qui étaient bien faites, et dont presque chaque doigt était couvert de bagues fort riches, avaient tenu le sceptre!...

C'était en 1869, je crois; nous avions loué, pour travailler à notre jardin de la rue du Bayou, un petit nègre aussi intelligent que menteur et rusé. Il avait, paraît-il, l'habitude de passer, de temps en temps, la nuit dehors quand, après avoir dépensé au jeu de *pile ou face* ou à celui des *caniques* (1), le gain de ses journées, la peur

(1) Boules.

du châtement l'empêchait de regagner le logis de sa grand'mère. A l'occasion d'une de ces escapades, la terrible aïeule se présenta chez nous, venant s'informer de son petit *marron*. Je n'avais plus treize ans... cette entrevue ne me causa donc aucun effroi, et j'eus même du plaisir à voir de près cette belle femme, aux traits réguliers, à l'œil vif, au regard perçant et à la démarche imposante. Elle était grande ; sa taille était bien prise ; sa toilette recherchée, comme son langage ; on voyait qu'elle visait à l'effet, autant par les nombreux bijoux qu'elle portait que par les expressions dont elle se servait. Elle s'exprimait très correctement, et même avec une certaine élégance ; elle parlait de grands personnages qu'elle avait rencontrés, d'un voyage en France, si ma mémoire n'est point infidèle ; elle avait, à coup sûr, quelque chose d'une grandeur déchuë et ne paraissait pas, du tout, méchante. Cependant Baptiste n'avait pas l'air de penser comme moi, et ce fut la tête bien basse qu'il reprit le chemin de la demeure jadis royale, après avoir défendu avec énergie ses oreilles d'un superbe noir, que menaçaient les doigts effilés de la grand'mère.

Donc, les pages de Moreau de Saint-Méry ont éveillé, en moi, mille réminiscences du passé ; mes lecteurs me pardonneront-ils cette digression qui n'a rien d'édifiant ?

Je m'empresse de dire, pour ceux qui ne connaissent point la Nouvelle-Orléans, que la secte des Vaudoux n'y existe presque plus; que la police la poursuit inexorablement, depuis nombre d'années; et que, s'il y a encore de ces réunions ténébreuses, elles doivent se faire très rares de nos jours.

Il m'est bien doux de citer, maintenant, en entier, une charmante petite brochure publiée, il y a environ vingt-sept ans, par une femme aussi spirituelle qu'aimable, dont beaucoup se souviennent encore à la Nouvelle-Orléans. M^{me} Ligeret de Chazey, belle-mère du docteur Faget, répondant avec indignation aux pages mensongères d'une Française de passage, fait l'éloge le plus vrai, le mieux senti, des *créoles de la Louisiane*. Je n'ai rien à retrancher de tout ce qu'elle dit; je n'ai qu'à confirmer, par ma propre expérience, tout ce qu'elle écrit des familles nombreuses, du respect des foyers, de l'hospitalité large, de la variété et de l'étendue des connaissances de quelques créoles dont l'instruction est souvent poussée aussi loin qu'en Europe; il y a même des institutions modernes où le latin et l'algèbre sont enseignés aux demoiselles, comme il est d'usage aux Etats-Unis, dans les écoles américaines, c'est-à-dire où l'anglais domine.

Quelques femmes écrivent avec une véritable

grâce et une simplicité pleine de charme. Comment me faire pardonner la coupable indiscretion que je suis sur le point de commettre ? J'ai sous les yeux des pages écrites par une jeune personne qui mérite, à tous égards, d'être comptée parmi les plus aimables, les plus instruites, les plus intelligentes du pays et qui n'est, certainement, pas destinée à *coiffer sainte Catherine*. M^{lle} A. G. n'aura pas le courage de m'en vouloir quand elle saura que je rougis de la mauvaise action que je fais.... Mais, rien ne pouvait arriver plus à-propos pour appuyer tout ce que nous disons de l'amour de la famille en Louisiane; pourra-t-elle m'en vouloir de révéler les mérites de ce frère qui fait honneur au barreau louisianais, et dont j'ai entendu dire récemment *qu'il défend toujours l'orphelin?*...

Je me couvre le visage des deux mains pour transcrire ce qui suit : voici mon excuse :

L'occasion, le style, quelque souvenir aussi me poussant!...

Le 11 août 1882.

« Ma chère E***,

« Il y a bien longtemps, il me semble, que je n'ai causé avec toi. Mes graves préoccupations des derniers mois, sont-elles de nature à excuser mon silence ? Mais oui, car ce n'est pas souvent que nous marions un frère et, par conséquent, les émotions occasionnées par un événe-

ment aussi mémorable ne nous étaient pas assez familières pour que nous n'en fussions pas terriblement bouleversés. Il est inutile, je suppose, que je te mette les points sur les *i*, et que je t'informe qu'il s'agit d'A***, non plus le vieux garçon que tu connaissais, mais, depuis quatre jours, un homme marié; uni, dans la personne d'E. P., à une des plus charmantes femmes qu'il eût pu choisir pour la compagne de sa vie. Ces détails-ci, tu les connais sans doute par les D. Ce que personne n'a pu te dire aussi bien que moi, c'est la joie que nous donne la réalisation de notre rêve le plus cher : le bonheur conjugal de notre bien-aimé frère. Un homme comme lui n'était-il pas fait pour apprécier l'existence à deux ? La vie égoïste du vieux garçon pouvait-elle longtemps sourire à un homme au cœur si noble ? Non, Dieu a mis sur son chemin une femme capable de le comprendre, femme dans toute l'acception du mot ; non pas une frivole mondaine, mais l'ange du foyer, enfin, une compagne bien digne de lui. Et quand je te dis *digne de lui*, tu comprends tout ce que renferme ce mot ; tu connais assez notre cher A. pour savoir combien il est fait pour assurer le bonheur des siens. Ce n'est pas sans un certain battement de cœur que nous avons assisté à ce *conjungo* traditionnel qui change les destinées des êtres. Il me semblait que ces paroles magiques élevaient

une barrière infranchissable entre nous et ce frère, si dévoué, si chéri, qui s'est toujours montré plus qu'un frère pour nous. Aussi, lorsqu'après avoir vu partir le train qui emportait l'heureux couple aux jouissances d'un *wedding-trip* sans nuages, nous, les frères et sœurs délaissés, sommes rentrés tristement au cercle du *Home* rétréci par l'absence d'un membre; notre cœur débordait d'une émotion si pénible qu'il nous semblait presque que nous l'avions perdu pour toujours. Mais cette égoïste tristesse s'est bien vite dissipée; après tout, ne nous a-t-il pas mille fois assurés que nous gagnions une sœur sans perdre notre frère? Maintenant, nous sommes entièrement aux préparatifs de leur retour au milieu de nous en octobre. Ils vont habiter avec nous et occuperont les appartements du bas, la chambre du docteur et la salle à manger avec les couloirs et cabinets qui s'y rattachent. Tu vois qu'ils seront bien indépendants. A. fait vitrer la galerie de derrière, ce qui, tout en améliorant beaucoup le bas de la maison, nous procurera l'avantage d'une spacieuse salle à manger. Mais je m'aperçois que j'écris depuis fort longtemps et ne t'ai parlé que de nous.

« Les amoureux de la campagne, L. et E., F. et A., soupirent toujours tendrement sans savoir quand leur bonheur se réalisera. Moi, qui suis destinée à *coiffer sainte Catherine*, je me con-

tenterai de remercier le Ciel du bonheur de mes amies, bonheur dont je jouis bien pour elles... »

« A. G. »

.....

Je pourrais, si je le voulais, continuer mes impardonnables larcins; j'ai, entre les mains, bien d'autres preuves de cette facilité avec laquelle on écrit en Louisiane, quand on veut se donner la peine d'écrire, mais... — il y a toujours *un mais* désagréable! — en général, on est paresseux de plume dans ce cher pays dont je ne veux point révéler les côtés faibles. Personne ne croira que, parce qu'il n'en est point fait mention ici, les créoles soient sans défaut, eh! qui leur jettera la première pierre? Ce ne sera pas moi, assurément; je n'écris pas une critique et ne suis point obligée de dire ce que mes compatriotes avoueraient sans hésitation. Il y a des gens qui, probablement, ont été doués en naissant, par quelque fée bienfaisante : ils commencent toujours, malgré eux, par voir le bon côté des hommes et des choses; l'autre, le mauvais, n'est aperçu qu'au second plan. Heureux ceux-là! tâchons tous d'en être, le monde y gagnera. M^{me} Ligeret a bien raison; il est aussi difficile qu'injuste de caractériser une nation, en s'appuyant sur des traits assez généraux, j'en conviens, mais qui ne peuvent être ceux de

la totalité, tout en appartenant, sans doute, au grand nombre.

Ainsi, pour tous, l'Américain est très orgueilleux, le Yankee voleur, l'Anglais profondément égoïste, le Français léger, le Russe colère, l'Italien rusé, le créole paresseux et ainsi de suite, soit; combien de fois, cependant, n'ai-je point rencontré des Américains sans morgue, des Yankees foncièrement honnêtes, des Anglais généreux, des Français sérieux, des Russes patients, des Italiens *honnêtes et loyaux*, des créoles *actifs et laborieux*!...

« Il est difficile de généraliser des observations presque toujours individuelles et particulières, de les étendre à tout un peuple, à toute une race. »

.....

Un mot sur quelques-uns des sujets abordés dans la brochure, et je finis. — L'abbé Rouquette, dont il est fait mention, existe toujours; il n'a pas abandonné ses sauvages, vit au milieu d'eux, écrit et parle leur langue qui ne manque pas de beauté, et compte parmi les auteurs louisianais.

Sans autre titre que celui de *Maîtresse Générale* se trouve depuis longtemps à la tête d'un couvent des Ursulines qui est, certainement, l'une des plus anciennes et des meilleures maisons d'éducation en Louisiane, une femme re-

marquable par ses talents autant que par ses vertus : M^{me} Saint-Michel, la terreur des petites indisciplinées de plusieurs générations. Cette femme de tête et de cœur élève gratuitement plusieurs des petites-filles, je n'ose dire des arrière-petites-filles, de celles à qui elle a enseigné, entre autres choses, la grammaire, la doctrine chrétienne, avec un grand succès, et dont les aïeux comptaient au nombre des plus riches et des plus aristocratiques familles louisianaises. Nulle différence entre celles qui reçoivent si généreusement des soins dévoués, et celles dont la pension est payée en beaux billets de banque.

C'est noble et grand, saluons en passant. Tous les ans, le 8 janvier, il y a grande fête au couvent : on célèbre solennellement la défaite de Pakenham, le triomphe de Jackson, la préservation de ces murs bénis dont l'austérité n'est qu'extérieure. Les fillettes de 1882 chuchotent au dortoir, dansent, courent et sautent dans les vastes salles et jardins, éveillent tous les échos d'alentour avec leurs gais refrains, souvent très patriotiques, tout comme faisaient, en 1815, leurs aïeules qui ne sont pas toutes passées en un monde meilleur, et qui se rappellent encore avec orgueil que « *six ou sept mille Américains défirent, ce jour-là, quatorze mille Anglais* ».

Celui qui était aumônier des Ursulines lorsqu'une plume délicate écrivait la petite philippique qu'on va lire, est aujourd'hui le vénéré prélat, aussi connu à Rome et en France qu'en Amérique, pour qui font des vœux toutes celles qui ont été tant de fois couronnées par ses mains paternelles. On ne peut mieux faire l'éloge de ce digne archevêque qu'en disant de lui : Il est bon comme l'était Fénelon !

M^{me} Ligeret parle du grand nombre d'enfants qu'ont, en général, Américains et créoles; je n'ai qu'à jeter un regard sur ma propre famille pour constater ce fait *honorable* : le plus jeune frère de mon père, celui qui porte dignement le nom de Thomas, a, de ses deux mariages, seize enfants et quarante-six petits-enfants...

Que pensera-t-on, en Normandie, d'une pareille colonie? Je suis heureuse et fière d'ajouter : Tous sont bons, dévoués les uns aux autres; ils s'aiment, ils s'entraident; ils grandissent dans l'honneur, font le bien sans ostentation, et, quoique la fortune n'ait pas souri également à tous, aucun d'eux ne songe à dire : Quelle calamité! quand un berceau s'ajoute à ceux qui l'ont précédé, fût-il le dixième! Les grandes familles sont une bénédiction, quoi qu'en pensent les *délicats* de notre chère France, qui ressemblent, terriblement, aux égoïstes de tous les pays.

LES CRÉOLES

RÉPONSE A MADAME DE G***

1855

Par M^{me} Eléonore Ligeret de Chazey.

C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler ni assez de jugement pour se taire : voilà le principe de toute impertinence.

(LA BRUYÈRE.)

Je n'ai lu du pamphlet de M^{me} de G*** que ce qui en a été rapporté dans les journaux ; le laid m'a toujours inspiré une grande répulsion, et les succès de scandale et de méchanceté ne m'ont jamais attirée. Il n'est pas étonnant que celle qui, dans des *lectures* ou séances littéraires, proclamait Alphonse Karr le premier écrivain de la France, et le présentait comme un type de sentiment et de goût, se fasse guêpe à son tour, et cherche à imiter son modèle. M^{me} de G*** mériterait donc l'histoire véridique de son voyage en *l'autre monde*, pour réponse aux outrages, aux faussetés qu'elle déverse sur les femmes créoles et américaines. Je ne me chargerai pas de l'écrire : j'ai connu M^{me} Brousse lorsqu'elle portait ce nom honorable, et

je le respecterai encore en elle. D'ailleurs, ce qui peut l'excuser, c'est qu'elle n'est pas l'auteur de la brochure qu'elle fait paraître ; par imprudence, par légèreté, elle a prêté son nom à cet écrit, elle ne l'a pas fait. Il y a dans le style d'une femme certaine grâce féminine, certaine délicatesse qui n'existe pas dans celui-ci : tout y est cru, heurté, tranché, visant à l'effet, et n'arrivant qu'à faire sourire de mépris, de dégoût ou de pitié. M^{me} de G***, j'aime à le croire, n'aurait pu écrire ainsi ; ce n'était pas non plus sa manière, dans les quelques portraits de dames créoles, insérés dans un petit journal qu'elle a essayé de faire paraître à la Nouvelle-Orléans, et qui, au milieu de louanges excessives, d'un style diffus et nuageux, d'une grande ignorance de l'art d'écrire, étaient empreints pourtant de cette grâce dont je parle, et qui révélera toujours une plume, sinon exercée, du moins délicate et douce.

Quoi qu'il en soit, comme femme, comme Française, je ne puis m'empêcher de repousser avec indignation un passage de ce pamphlet ; d'autres viendront après moi, qui feront mieux. L'auteur dit « *que les créoles des habitations ne parlent le plus souvent que le patois des nègres, et que leur manque d'esprit et de tenue est si grand, que, jusqu'à leur jolie figure, tout en elles paraît stupide et enlaidi* ». Je crois pouvoir dire avec

certitude que M^{me} de G^{***}, pendant son court séjour en Louisiane, n'a jamais été reçue sur une habitation, et peut-être est-ce la raison du dépit et des injures de l'auteur. Mais les dames créoles des habitations ne sont-elles pas prudentes et judicieuses de vouloir bien connaître les personnes qu'elles admettent sous leur toit, et auxquelles elles font une si large part d'hospitalité, de bienveillance, de gracieux accueil ? Quant à moi, qui ai reçu cet honneur, et qui, depuis sept années que je suis en Louisiane, ai passé plusieurs mois sur les habitations, j'essaierai de rétablir la vérité, et de rendre justice entière aux dames créoles de la campagne.

Et d'ailleurs, ces dames ne vivent pas sequestrées comme en un désert, au milieu de leurs nègres, ainsi que le donne à entendre M^{me} de G^{***} ; ce ne sont point, comme elle le dit, « *des espèces de sauvages qui se cachent, ou rient au nez des étrangers, ne sachant leur parler* ». Ces dames ont leurs maisons en ville ; elles y viennent passer l'hiver ; elles vont dans les lieux de réunion, aux soirées, aux concerts, aux spectacles ; là où il y a mouvement de l'intelligence, on les rencontre toujours ; elles sont même allées entendre M^{me} de G^{***}. Elles font partie de la société louisianaise enfin, elles sont la société ; leurs mères, leurs sœurs, leurs amies sont les dames de la ville ; leurs filles sont élevées dans

les meilleures pensions de la Nouvelle-Orléans, et dans deux couvents de Dames Ursulines, renommés pour les bonnes et sérieuses études qui s'y font. Elles sont toutes organisées musiciennes, et beaucoup d'entre elles possèdent un talent remarquable sur le piano. Leur beauté, qu'on ne peut nier, est une beauté de race ; elles ont de magnifiques cheveux noirs, et leurs mains et leurs tailles sont d'une perfection exquisite.

Mais je ne veux point m'arrêter à ces avantages extérieurs ; je voudrais plutôt décrire des qualités qui ont fait mon admiration, et un genre de vie qui me plaisait tellement, que je ne pouvais me décider à revenir en ville. Ces femmes, ces jeunes filles sont les anges des habitations ; ne pouvant empêcher l'esclavage, elles l'adoucissent de tout leur pouvoir. Leur présence dans le camp des nègres y est saluée des plus doux noms, des plus respectueux hommages. Elles visitent l'hôpital, consolent les femmes, soignent les enfants malades, préparent les remèdes, le linge pour les blessures ; elles secourent toutes les souffrances, apaisent toutes les douleurs. Elles sèment la bonne semence, elles instruisent dans la religion du Christ les jeunes négresses qui les entourent ; elles leur donnent des notions de vertu, de pudeur. Elles les font se marier à l'église, baptiser leurs en-

fants, comprendre le devoir et la dignité de la femme ; on ne peut s'imaginer tout le bien qu'elles obtiennent par leur bonté, par leur douceur, par une patience sans égale. Ah ! oui, alors, dans leurs touchantes instructions, et quand elles vont consoler le vieux nègre, qui, ne pouvant plus travailler, pêche assis toute la journée au bord du fleuve, ou les mères qui ont perdu un petit enfant, elles parlent avec une grâce charmante le patois créole, ce doux et naïf langage, « *qui ly fé vini de l'eau plein son yeux* ».

Mais, pour citer des faits, je veux raconter une de ces bonnes et salutaires journées passées à la campagne, chez une dame que je m'abstiendrai de faire connaître, dans la crainte de blesser une modestie délicate. Reçue avec la plus cordiale hospitalité, on m'avait donné la plus jolie chambre de la maison, celle dont la vue s'étendait sur le fleuve immense, qui déroulait ses larges contours aux cyprières, aux forêts de sapins, aux champs de cannes à sucre, et venait passer devant l'habitation, emportant sur ses eaux les nombreux steamboats chargés des immigrants qui viennent sur la terre d'Amérique demander l'asile, le pain, la vie que leur refuse la vieille Europe.

Ce spectacle est si grandiose, qu'appuyée sur le balcon de la galerie qui entoure la maison, je m'y oubliais jusqu'à l'heure du déjeuner. Ce-

pendant M^{me} *** , levée au point du jour, sans le moindre éclat de voix, sans bruit, et comme avec une baguette de fée, avait fait *fourbir* toute la maison, mettre en ordre les salons, les grandes chambres, les corridors, les longues galeries où je m'égarais quelquefois. On avait préparé le beurre frais, la crème délicieuse qui ne se trouvent que sur les habitations. A l'élégance du service, à l'amabilité des dames, à la grâce, à la simplicité des jeunes filles, à l'exquise politesse du jeune maître de la maison, on se serait cru dans un château en France; mais au grand éventail suspendu au-dessus de la table, et qui nous donnait ses brises rafraîchissantes, aux jeunes nègres qui faisaient le service, aux orangers chargés de fruits, aux beaux jasmins de l'Inde qui répandaient leurs parfums, et qu'on apercevait dans le jardin, on reconnaissait l'Amérique. La conversation était agréable, instructive sans pédantisme. Je m'informais des mœurs, des usages du pays, si difficiles à bien connaître pour le voyageur qui ne fait que passer.

Après le déjeuner, M^{me} *** restait pour faire remettre tout en ordre, car le rôle de maîtresse de maison est moins facile qu'en France, et les nègres ne font rien s'ils ne sont dirigés. Je demandais la permission d'assister à ces détails de ménage. Alors arrivait une vieille négresse qu'on appelait l'hospitalière; on lui distribuait le

pain blanc, le vin, la viande pour les convalescents. Cette bonne femme, par son habitude de soigner les malades, avait une figure de Sœur de Charité. Elle suivait avec un grand bon sens les prescriptions du médecin qui venait deux fois par semaine, se connaissait en fièvres, en médicaments, servait de sage-femme aux jeunes négresses, aimait ses malades comme une mère, et avait une intelligence de cœur qui ferait rougir M^{me} de G*** de la haine, du mépris qu'elle déverse sur une race opprimée, infime, et à laquelle on devrait protection et indulgence en raison même de son infériorité.

Mais je n'ai dit que le commencement d'une journée. Après le déjeuner, et comme dans les maisons de campagne en France, chacun était libre de faire ce qui lui était le plus agréable. Deux belles bibliothèques, remplies des meilleurs auteurs français et anglais, étaient situées dans un corps de logis séparé, au milieu d'une grande pelouse de verdure qu'ombrageaient d'immenses saules pleureurs arrosés par un petit ruisseau. Ce pavillon était pour le lecteur solitaire un lieu de rêverie, de silence, de doux repos. Est-ce qu'on se prépare ainsi des jouissances intellectuelles lorsqu'on ne sait pas les goûter?

L'après-midi nous rassemblait au salon, pour causer, travailler à des ouvrages de broderie ou

de couture, et lire à haute voix. A la vérité ce n'étaient pas les romans et feuilletons des auteurs de prédilection de M^{me} de G^{***}, mais nous avons lu ainsi *le Tableau de l'Eloquence chrétienne au iv^e siècle*, par M. Villemain; La Bruyère, Pascal; de beaux morceaux de Racine dont les jeunes filles apprenaient les vers; la touchante histoire de la *Servante*, par M. de Lamartine, les charmantes *Nouvelles Genevoises* de Topffer, etc.

Après le dîner, nous allions nous promener sur les bords du fleuve, quelquefois en voiture pour faire des visites sur d'autres habitations, le plus souvent à pied, en admirant les splendeurs du soleil couchant qui se reflétait dans les eaux, les beaux nuages bordés de pourpre, d'or et de bleu, allant se perdre dans un horizon immense; les noires forêts de cyprès et de sapins, s'étendant au loin et faisant ressortir ce magnifique tableau. Cette grandeur et cette majesté de la nature et de la solitude, que je n'ai rencontrée qu'en Amérique, élevait et attendrissait nos cœurs, et nous emportait bien au-delà de ce monde, dans les régions de l'infini.

Voilà pourquoi je pense, contrairement à M^{me} de G^{***}, que les personnes habitant la campagne, en quelque pays que ce soit, à intelligences égales avec celles des villes, sont plus simples, et en même temps meilleures et plus élevées, par ces merveilles de la création qu'el-

les ont toujours sous les yeux. Elles comprennent mieux la vie telle qu'elle est; elles savent mieux, et avec plus de force, en accepter les courtes joies et les continuelles douleurs; elles en connaissent mieux les devoirs, parce qu'elles ont plus de moyens de se perfectionner moralement et intellectuellement.

Mais M^{me} de G^{***} n'a pas réfléchi à ces choses; elle a voulu faire parler d'elle, et y a réussi : qu'importe que ce soit en tournant en ridicule des usages pleins de simplicité et respectables par cela même? Je veux parler ici de cette manière cordiale de se saluer en se donnant la main, que M^{me} de G^{***} ne se fait pas faute de critiquer. Elle devrait pourtant s'apercevoir que cet usage a été importé d'Amérique et d'Angleterre en France, où il a passé dans les habitudes.

Il est à remarquer encore que les dames et les jeunes filles des habitations parlent également bien le français et l'anglais, elles que M^{me} de G^{***} accuse de ne savoir que le patois des nègres. Je pourrais plus véritablement reprocher à M^{me} de G^{***} de ne pas comprendre un mot d'anglais, et d'avoir alors fort bien pu se tromper sur les conversations et les discours qu'elle prétend avoir entendus, et qu'elle prête aux Américaines du Nord. Comment peut-on connaître les mœurs, les usages, les habitants

d'un pays dont on ignore complètement la langue, et qu'on ne fait que traverser ?

L'esprit d'observation est si rare; il est si difficile de généraliser ces observations presque toujours individuelles et particulières, pour les étendre à tout un sexe, à tout un peuple, à toute une race, qu'il faut beaucoup de talent, sinon du génie, pour caractériser une nation comme l'a fait M^{me} de Staël dans ses ouvrages sur l'Allemagne et sur l'Italie. M^{me} de G^{***}, en exagérant ce qu'elle a pu saisir d'excentrique dans les mœurs américaines, a ôté à son livre tout cachet de vérité; c'est un mauvais roman, mal pensé et mal écrit. Elle s'est mise sur la même ligne que *Mistress Trollope*; elle l'a dépassée. Et voilà ce que je trouve déplorable pour nous femmes, et pour nous Françaises en pays étrangers. Nous sommes presque solidaires les unes des autres, et cet étrange succès de scandale va rejaillir sur chacune de nous. Repoussons-le donc, en protestant hautement contre de pareils écrits, auxquels une femme qui se respecte, et qui respecte la vérité, ne devrait point attacher son nom.

Il est encore une assertion de M^{me} de G^{***} que je tiens à réfuter. Elle dit dans son pamphlet :
« *Quant à tout ce qui est morale ou religion, les*
« *Créoles sont d'une indifférence que n'a pas même*
« *prévue l'illustre Lamennais. Le plus grand nom-*

« bre naissent et meurent sans avoir connu jamais
« ce que c'est que le baptême, la messe ou la pre-
« mière communion. Les pères disent : Nous nous
« en sommes passés, nos fils s'en passeront. Les
« fils, devenus pères à leur tour, tiennent le même
« langage..... » Apparemment M^{me} de G***
n'a pas plus visité les églises de la Nouvelle-Or-
léans que les habitations de la Louisiane : elle
aurait vu absolument le contraire de ce qu'elle
affirme avec tant d'audace. Les offices et les
prédications du Carême sont suivis avec fer-
veur par toute la société créole ; les dames des
habitations qui passent l'hiver en ville s'y trou-
vent aussi en grand nombre, et les sermons de
M. l'abbé Perché, prédicateur du plus grand
mérite, ainsi que ceux de M. Cénas, jeune mis-
sionnaire inspiré par une ardente charité, atti-
rent une foule d'auditeurs qui, malgré le dire de
M^{me} de G***, ont été baptisés, ont fait leur pre-
mière communion, et se sont mariés à l'église.
J'ai vu à ces sermons l'élite de la société loui-
sianaise, et la foule s'y presse comme à ceux de
MM. de Ravignan et de Lacordaire à Paris.

M. l'abbé Perché est l'unique rédacteur d'un
journal (*le Propagateur catholique*) qui compte
plus de trois mille lecteurs ; et, quand on songe
au nombre comparativement petit de la popula-
tion créole, on est étonné de ce chiffre, qui
donne un démenti flagrant à M^{me} de G***.

Il y a aussi une association catholique composée d'hommes distingués par le mérite, la science, la vertu, et dont M. Perché est le président. Cette association fait beaucoup de bien; elle a dans son sein plusieurs médecins qui visitent les malades pauvres, leur distribuent les secours de la société; tous les membres, du reste, partagent ces soins charitables.

M. Perché est Français, je suis fier de le dire, et cependant M^{me} de G^{***} affirme que les Français se fuient en Amérique, ne viennent pas au secours les uns des autres, ne s'entr'aident pas, etc. A la vérité, les Français détestent tout ce qui peut prêter au ridicule; ils ne font point de processions nationales, ils n'ont pas de costume particulier, ils ne se font pas enterrer en grande pompe; ils sont Français en tout pays, quoi qu'en dise M^{me} de G^{***}, c'est-à-dire les êtres les plus spirituels et les meilleurs de la terre, et ils se soutiennent mutuellement sans afficher avec orgueil le bien qu'ils peuvent faire.

M^{me} de G^{***} le sait pourtant : reçue, accueillie par un Français haut placé en Amérique (1), et parvenu par son mérite à un des postes les plus éminents des Etats-Unis; présentée dans la société louisianaise par sa femme, belle et intelli-

(1) M. Pierre Soulé, homme instruit et vraiment distingué.

gente créole, sa première ingratitude a été pour cette famille honorable, où les Français ont toujours trouvé hospitalité, appui, dévouement.

Les Américains, presque tous protestants, suivent aussi avec zèle les rites et les pratiques de leur culte. Pourrait-il en être autrement dans une ville sans cesse décimée par la mort, où les épidémies de choléra, de fièvre jaune, fièvres pernicieuses, scarlatines, sévissent avec tant de violence, et souvent se combattent entre elles? Ces convois que l'on rencontre à chaque pas, et qui sont devenus comme un spectacle, ne parlent-ils pas de la brièveté de la vie, de la fuite rapide du temps, de l'inanité de nos espérances terrestres? Ces pertes continuelles que chaque famille enregistre tous les ans, ces infortunes si amères de la vie, ces soudaines catastrophes, plus fréquentes ici que partout ailleurs, ne donnent-elles pas aux cœurs les plus endurcis des pensées graves et religieuses?

Et lorsque M^{me} de G^{***} avoue que les jeunes femmes sont simples, naturelles, et s'étonne de les trouver sans vanité et sans coquetterie, pourquoi n'a-t-elle pas cherché à saisir la cause de ces qualités? C'est que ces jeunes femmes ont de la religion et connaissent les devoirs qu'elle impose; c'est que ces jeunes mères ont presque toutes à pleurer la mort d'un petit enfant, et ne

peuvent être consolées que par celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui pleurez ! » Et ces excellentes mères, qui toutes nourrissent leurs enfants, et dont M^{me} de G^{***} a dit qu'elles savaient être mères, oublieraient de faire donner le baptême à ces objets de leurs plus saintes affections, à ces êtres qu'elles tremblent de perdre, et pour lesquels elles désirent un bonheur infini ! Et les créoles, qui sont les pères les plus tendres du monde, qui savent, comme le dit M^{me} de G^{***}, garantir leur foyer domestique de tout contact étranger, ne s'associeraient pas aux vœux ardents et purs de leurs jeunes épouses, qu'ils aiment presque toujours passionnément ! Ils vivraient dans une indifférence brutale, sans morale, sans religion, n'ayant souci de rien de ce qui élève, ennoblit, fortifie l'âme ! Ah ! vous vous trompez étrangement, Madame de G^{***}, j'ai connu beaucoup d'hommes religieux à la Nouvelle-Orléans, et le nombre en augmente chaque jour.

Il est vrai de dire que les sacrements de baptême et de mariage se confèrent rarement dans les églises ; mais cela tient à des coutumes nécessitées par le climat, et qui cependant tendent à s'effacer par l'exemple des Irlandais et des Français qui portent, sans inconvénients, leurs enfants à l'église le second jour de leur naissance comme dans leur pays. Ici, où les petits enfants

sont très sujets au mal de mâchoire ou tétanos, où le moindre courant d'air, la plus légère négligence dans les soins qu'on leur porte amène cette terrible maladie, on tient les enfants renfermés sous la moustiquaire jusqu'au neuvième jour; on les laisse pour ainsi dire attachés au sein de leur mère jusqu'à la convalescence de celle-ci. Alors les baptêmes se font le soir, et deviennent de grandes réunions de famille et d'amis. Les corbeilles de dragées, les glaces, les fleurs sont répandues avec profusion pour fêter le nouveau-né, entouré de dentelles, de rubans et des présents du parrain et de la marraine.

Il est impossible que M^{me} de G*** n'ait pas assisté à quelqu'une de ces solennités, si elle a été dans la société louisianaise.

Quant aux mariages, ils se font le soir aussi, maintenant presque toujours à l'église, quelquefois encore dans les maisons. Ce qui avait amené cette coutume et cette condescendance des prêtres, c'est que, on doit se le rappeler, il y a trente ans à peine, la ville n'était, après les grandes pluies, qu'un immense cloaque; les rues n'étaient pas pavées; il n'y avait pas de voitures publiques; et une vieille dame m'a raconté que, pour aller au bal, elle et ses amies étaient obligées d'ôter leurs chaussures pour marcher dans la boue, et de se faire laver les pieds, en arrivant dans la maison d'invitation, par les négres-

ses qu'elles amenaient pour prendre ce soin. Et cette vieille dame était d'une des premières familles de la ville ! Il n'est donc pas surprenant que, pour éviter à toute une noce et aux jeunes mariés les difficultés du transport à l'église, dans une ville où des pluies torrentielles rendent les chemins impraticables, les prêtres aient eu la complaisance de se transporter dans les maisons, et que cette complaisance ait, depuis ce temps, dégénéré en usage.

Lorsque M^{me} de G*** accuse les créoles de n'être jamais entrés dans les églises, elle n'a pas assisté, sans doute, à la jolie fête du 31 mai à la Nouvelle-Orléans. Je n'ai jamais rien vu de plus poétique, de plus gracieux et de plus touchant ; il n'y a pas un jeune garçon, pas une jeune fille qui ne se rappelle avec charme, avec attendrissement la fête de la Sainte Vierge, des enfants et des fleurs. C'est le dernier jour du mois de mai que les enfants vont couronner la Vierge ; l'heure de la cérémonie a été annoncée en chaire le dimanche précédent. — A cinq ou six heures du soir, dans chaque paroisse, les petites filles depuis six mois jusqu'à leur première communion, ainsi que les petits garçons, se rendent à l'église. Les petites filles sont en robes blanches avec des rubans bleus ; elles ont des couronnes de roses blanches et des fleurs dans les mains ; les jeunes garçons, aussi

en blanc ou en bleu, tiennent un beau bouquet de magnolia, de laurier blanc, de roses et de toutes les fleurs blanches des jardins.

Cette réunion d'enfants et de fleurs, l'encens, les parfums, les orgues, les chants, la chapelle de la Vierge tout illuminée, ces innocentes figures épanouies, souriantes, étonnées, forment le tableau le plus frais, le plus pur qu'il soit possible de voir ; on se croit dans la réunion des anges. L'âme s'élève et se sent attirée vers des régions meilleures ; on prie avec ferveur pour ces chères créatures et avec elles. Après un cantique chanté par des voix de jeunes filles, le prêtre entonne les litanies de la Vierge, et toutes ces voix argentines repondent : « Priez pour nous ! Rose mystérieuse, priez pour nous ; Mère très pieuse, priez pour nous ! Mère aimable, priez pour nous ! Consolation des affligés, priez pour nous !... » Et les enfants confondent par un doux instinct leur Mère qui est aux cieus et leurs mères qui sont sur la terre.

Les litanies achevées, le prêtre monte en chaire, et, dans un sermon bien court, il parle à ces enfants leur doux langage. Il leur dit d'être bien sages, bien obéissants, de bien aimer leurs sœurs, leurs frères, pour que la Sainte Vierge les aime à son tour et les appelle près d'elle et de son divin Fils dans le paradis, là où les fleurs ne se fanent pas, où les couronnes sont éternel-

les. Après ces simples et touchantes paroles, il leur donne, du haut de la chaire, la bénédiction, et toutes ces têtes brunes, blondes, charmantes, s'inclinent et adorent.

Puis commence la cérémonie du couronnement. Le prêtre est à la chapelle de la Sainte Vierge pour recevoir les fleurs; chaque enfant, conduit par sa mère ou porté par sa gardienne, va déposer ses dons à l'autel. Le prêtre arrange de son côté les couronnes, les guirlandes qui doivent orner la chapelle toute l'année; puis les bouquets sont placés dans des vases disposés à cet effet. Mais bientôt ces vases ne suffisent plus; les bouquets s'entassent au pied de l'autel et sur les marches; ils s'élèvent en gerbe jusqu'à la statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus, étendant ses petits bras pour les recevoir. Les enfants accourent en foule de tous les côtés; ceux qui sont en retard ont les plus gros bouquets: ils les mettent où ils peuvent. Il y en a pour toutes les chapelles, pour toute l'église; tout est parfum, lumière, amour!... Tout s'évanouit comme un songe céleste.

Comment pouvez-vous dire, madame de G***, qu'il n'y a pas de poésie en Amérique? — Mais il y a de la poésie en Amérique et dans tous les pays du monde, et, quand on ne l'a pas chassée de son cœur, on la retrouve partout autour de soi. Elle est la source pure et cachée où l'âme va

se désaltérer des sécheresses et des aridités de la vie ; on la trouve sur les montagnes où adoraient nos pères, dans les solitudes des savanes et des forêts du Nouveau-Monde, et sur les bords des fleuves où les Juifs pleuraient la patrie absente : *Super flumina Babylonis*. Elle est dans le frais sourire des enfants, dans l'étreinte d'un ami à son ami ; elle est jusque dans les prisons dures et dans le martyre de ceux qui donnent leur vie pour leur foi. La poésie ! c'est tout ce que l'homme contemple de grand, de beau, de bon ; c'est la splendeur du vrai, qui est Dieu même, et ce Dieu bon et magnifique se manifeste dans tout l'univers. Chaque être aimant peut le concevoir et l'adorer ; tout élan, toute voix de reconnaissance et d'amour monte jusqu'à lui.

Il ne faut donc pas dire : « J'ai une religion, et celui-ci n'en a pas ; j'ai une morale, et celui-ci en manque. » Vous n'avez donc pas lu les enseignements divins de l'Évangile, le pharisien se tenant debout pour faire sa prière orgueilleuse, et disant : « Je suis au-dessus de cet homme ! » et le publicain, humblement agenouillé, se frappant la poitrine ? — Tout est mansuétude, miséricorde, amour dans cette religion ; dans la vôtre, tout me semble âpre, haineux, ironique. La religion ne doit pas servir de prétexte pour dire des injures à tout un peu-

ple; il ne faut pas n'y voir qu'un calcul d'intérêt; il ne faut pas s'en servir pour arriver à un autre but que celui de la tombe et de l'éternité.

Vous n'étiez pas catholique fervente en Amérique, madame de G*** : tant s'en faut; et voici qu'arrivée en France, la Louisiane n'est plus assez catholique pour votre religion de fraîche date. Est-ce que, par hasard, l'hypocrisie serait devenue une mode dans cette France dont je n'ai plus de nouvelles? — J'ai peine à le croire, et plus de peine encore à penser que vous donniez dans ce travers, vous si franche et si naturelle que vous feriez le mal au grand jour, s'il vous prenait fantaisie de le faire.

Je pourrais aussi aisément justifier les créoles de manquer de moralité. Mais ces choses-là ne sont-elles pas écrites dans la vie d'un peuple? Et quand M^{me} de G*** avoue qu'ils respectent le foyer domestique et admettent rarement les étrangers dans l'intérieur de leurs familles; quand elle reconnaît qu'ils sont fidèles à leur parole et à leurs engagements, braves jusqu'à la témérité, bons amis, parents dévoués, on se demande si M^{me} de G*** s'est bien expliqué à elle-même ces deux mots de moralité et d'immoralité. Il est très ordinaire de voir un créole ou un Américain répondre de toute sa fortune, dix mille, vingt mille piastres, pour un ami dans l'embarras, et je crois que ces dévouements se

rencontrent bien plus rarement en Europe, et que ceux qui les font sont taxés de niais et d'imbéciles.

Ce que nous avons souvent admiré encore, c'est que les familles se soutiennent et s'entr'aident. Si un des membres tombe dans l'infortune, on vient à son secours, on lui donne les moyens de travailler, de relever ses affaires. Si des morts soudaines et imprévues laissent des enfants orphelins, la famille les adopte, les élève au milieu des siens, et leur donne non-seulement les soins assidus, l'éducation, mais l'amour que leurs parents auraient eu pour eux. Et ces actes se font avec simplicité, avec délicatesse, sans ostentation, sans arrière-pensée.

Voilà, je l'avoue, ce qui est trop rare dans mon bien-aimé pays de France, et voilà pourquoi on ne doit point accuser une nation entière d'immoralité, avant d'avoir habité longtemps parmi elle, avant d'avoir sondé les cœurs; car c'est du cœur, comme le dit saint Paul, que partent les mauvaises actions, et celui des créoles est bon et dévoué.

Je n'en finirais pas si je racontais le dévouement, les traits de courage des dames de la ville pendant les épidémies de fièvre jaune. Les hospices sont trop petits; les secours trop souvent au-dessous des besoins : ces dames vont dans les réduits infects encombrés de malades irlandais,

français, allemands ; elles y conduisent leurs négresses, qui portent tous les secours nécessaires, la glace, les citrons, les remèdes ; elles frictionnent elles-mêmes ces malades, souvent d'une saleté révoltante, et sont obligées de déposer leurs vêtements, couverts d'insectes affreux, avant de rentrer dans leurs salons élégants. Voilà pourquoi ces femmes n'ont pas de coquetterie et de misérables passions, parce qu'elles voient trop souvent et de trop près les misères de l'humanité.

Ah! ne nous calomnions pas ainsi!... Otons de nos cœurs toute haine, toute vengeance. Ne disons pas : « Cette nation est mauvaise! » parce que nous avons souffert chez cette nation, par la force des événements, des circonstances contraires à nos vœux, et que nous n'avons pas eu la force de vaincre.

Tâchons d'effacer de plus en plus ces barrières factices que les hommes posent entre eux ; qu'ils ne disent plus : « Je suis d'un pays, tu es d'un autre : nous sommes ennemis! » Tous les hommes sont frères, tous doivent s'aimer, et s'élever par la charité jusqu'à Dieu, qui est tout amour et charité.

Voilà la morale, voilà la religion de l'Évangile, madame de G***, il ne faut accuser personne d'en manquer. Elle est cette lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, et puisse-t-elle

éclairer encore votre âme et vous faire revenir
à de meilleurs sentiments pour ceux qui vous
ont accueillie, aimée, protégée sur la terre
d'exil!

Puisque M^{me} Ligeret vient de donner, elle-même, une juste idée de la grâce de son style, qu'il me soit permis, à moi qui ai eu le privilège de lire d'autres de ses écrits, de faire connaître quelques-unes de ses compositions qui n'étaient point destinées à la publicité : prières, méditations, poésies, tout est bien pensé, bien dit. Ses petits-enfants, tant ici qu'à la Nouvelle-Orléans, me remercieront de leur avoir conservé ces *souvenirs* que liront aussi, avec intérêt, je n'en doute pas, ceux des amis de la famille Ligeret de Chazey, dont les noms me sont familiers pour les avoir entendu prononcer bien souvent : les Belloc, les de Montgolfier, les Guizot, les Le Gentil, les Saint-Hilaire, les Sauzay, Bénito Maujon, le docteur Marcel, et d'autres parmi lesquels comptait le célèbre Chrétien et le polonais Mieroslawsky.

C'est à Paris, en 1855 et 56 que j'ai vu M. et M^{me} Belloc, l'un peintre de mérite qui, si je ne me trompe, a eu pour élève M^{me} de Mirbel; l'autre, fondatrice d'un charmant journal, pour la jeunesse « *la Ruche* », et auteur de ces ouvrages intéressants (1) auxquels sont associés les

(1) *L'éducation familiale, les Jeunes industriels*. M^{me} Belloc;

noms de Miss Edgeworth et celui de M^{lle} A. de M., collaboratrice et amie de cœur.

Avec quel goût j'ai suivi, un été, les cours de M. Belloc me disant : « Peut-être Antonie s'asseyait-elle ici, à cette même place, pour dessiner et peindre pendant de longues heures !... » Là, dans cet atelier où se sont formées tant d'élèves distinguées, j'entendis, un jour, discuter chaudement le mérite de la *Dame aux Camélias* ; quelque temps après, je rencontrai, dans une trop courte visite chez M^{lle} Adélaïde de Montgolfier, sœur des célèbres aéronautes, la mère d'Emile Augier que j'écoutai causer avec un intérêt tout de circonstance.

De tous ces habitués du salon de la rue d'Enfer, où l'on entendait si bien l'art de la conversation, ceux que j'ai vus de plus près sont les Sauzay, dont je parlerai plus tard.

Une commission dont m'avait chargée Antonie me procura, au temps où je suivais en amateur les cours du savant directeur de l'école de dessin, quelques moments d'entretien avec M^{me} Belloc et M^{me} Louise Redelsperger : ni l'une ni l'autre ne se douta de l'attention avec laquelle je considérais la jeune femme qui, dans l'atelier du maître, m'était apparue sous la fi-

morte l'année dernière, ne survécut pas longtemps à M^{lle} de Montgolfier ; elle disait souvent : « *Mon amie m'attend, elle m'appelle !* »

gure d'une délicieuse petite fille jouant auprès de sa mère. Les moindres détails de cet intérieur m'intéressaient si vivement que je remarquai même un bol de chocolat qui *mitonnait* tout doucement, en attendant l'heure du déjeuner. Je croyais M^{me} Redelsperger fille unique; j'ai appris, depuis, qu'elle a pour sœur M^{me} Ballot. Elle aussi, paraît-il, a hérité de l'amabilité d'un père et d'une mère qui racontaient, chacun, comme on ne sait guère plus raconter. Que j'aimerais à savoir laquelle des deux possède un grand bouquet d'hortensias que je copiais modestement, en aquarelle. Le bon M. Belloc voulait bien, de loin en loin, m'adresser un conseil, m'appelant son peintre à l'eau. A aucun d'eux je n'avais avoué mon principal motif pour être là, une déclassée au milieu de ces jeunes dames plus ou moins artistes; il aurait fallu parler de ma vive tendresse pour « Antonie » et j'avais le respect des sentiments intimes qui fait taire ce qui touche au cœur de plus près.

Je l'aimais comme on aime, à seize ans, la première apparition d'un idéal rêvé.

Grande piété; charme profond d'un esprit élevé autant que cultivé; distinction vraie; esprit, talent, bonté, vertu, elle réunissait tout; elle possédait tout, sauf la régularité des traits... Je me révoltais quand on osait dire devant moi, en parlant d'elle : « Il lui manque la beauté! »

Moi qui la connaissais, mieux que d'autres, je la trouvais *jolie*. Est-ce possible, diront ceux qui l'ont vue à la Nouvelle-Orléans? Mais, oui; plus d'une fois, à ces heures où son âme tout entière était sur son visage, je l'ai trouvée jolie, belle; il y avait comme une transfiguration qui mettait *le ciel* dans ses yeux bleus, et je me répétais avec une sourde indignation : « Peut-on avoir si peu de goût?... » — Je l'aimais, non-seulement parce qu'elle répondait à tous les besoins de mon cœur, mais encore et surtout parce qu'elle me faisait du bien. Après ma mère, c'est la personne qui a eu le plus d'influence sur moi; je ne pourrai jamais assez remercier Dieu de me l'avoir donnée pour amie. Elle m'a fait goûter toute la douceur, toute la force de ces paroles saintes : « Celui qui a trouvé un véritable ami a trouvé un trésor... » J'ai pensé à elle en lisant les beaux vers de Lamartine sur la fraternité des âmes; pendant les plus belles années de ma jeunesse, elle a suffi à mon bonheur.

Il n'est point de sacrifice que je n'eusse fait pour elle; je sentais même que j'eusse voulu être bien malheureuse afin d'avoir encore plus de droits à son affection. Elle aimait particulièrement les malheureux, ceux qui souffraient; donc, j'aurais voulu souffrir. On disait quelquefois : « Mais, c'est de la passion! » Oui, sans

doute, c'était de la passion, si l'on peut appeler ainsi le dévouement sans bornes à ce qui rapproche de Dieu. Puisque je fais vibrer cette corde, je dirai tout, en ajoutant : c'était une âme de poète et d'artiste dans un corps frêle, dont la seule grâce était une taille souple et flexible. Une abondante chevelure blonde, un beau front blanc, avec cette taille élégante, c'était tout pour la beauté physique, mais l'âme!...

J'ai prévenu mes lecteurs qu'ils ne trouveraient, dans ce recueil, aucune page qui eût la moindre valeur pour les amateurs de haute littérature, cependant, n'y a-t-il pas quelque chose dans ces vers délicats et fins, dans cette prose si bien sentie ? Je copie ces chers papiers, avec leurs inscriptions, tels qu'ils sont sous mes yeux, et je ne supprimerai aucun de ceux auxquels mon nom se trouve mêlé.

Petite histoire composée et écrite par ma fille Antonie, à l'âge de onze ans, et donnée par sa mère à l'amie d'Antonie, M^{me} Hélène Allain, en souvenir.

Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1862.

Eléonore LIGERET DE CHAZEY.

Le Pêcheur (I).

Il était une fois un pauvre pêcheur qui avait

(1) Ce petit conte tout évangélique a été, si je ne me trompe, reproduit dans la *Ruche*.

bien de la peine à gagner sa vie, et tout son bien se composait d'une cabane et de quelques filets.

Un jour qu'il était bien triste, il s'assit au coin du feu, et pleura tous ses malheurs, et il en avait beaucoup, car il avait perdu sa femme et ses enfants qu'il aimait tendrement ; mais, se souvenant qu'il ne faut pas se décourager, même dans les plus grands malheurs, il se leva, prit quelques petits poissons, et alla les porter à une vieille femme infirme qui demeurait dans un petit village, tout près de sa cabane, et il revint le cœur joyeux et content d'avoir pu faire du bien.

Pour le jour de l'Ascension.

Quand est-ce que, nous aussi, nous nous élèverons au-dessus de cette terre ? Quand nos pieds s'en détacheront-ils et la regarderons-nous d'en haut ! Il s'en allait, loin de la vallée de larmes, dans la cité de paix, là où la lumière ne tarit point, où ne pénètre aucun des vains bruits de ce monde, où tout est harmonie, vérité, amour. Il montait vers son père et, longtemps après, l'œil de ses disciples le cherchait dans l'espace immense, pauvres exilés, errants dans le désert aride et stérile de la vie ! Oh ! quand

nous sera-t-il donné de le suivre, et de prendre à jamais possession de la demeure qu'il est allé nous préparer ! *Quis dabit mihi pennas, volabo et requiescam!*

M^{mc} LIGERET.

Prière au Saint-Esprit faite par M^{ne} Ligeret de Chazey, la veille de sa confirmation.

O Esprit que je vais recevoir, daignez vous communiquer à moi, avec tous vos dons ; accordez-moi cette *Sagesse* que vous répandez sur les plus humbles et les plus simples de vos enfants et qui fait que leur conduite a plus de mérite, à vos yeux, que celle des sages selon le monde.

Que votre *Intelligence* me fasse toujours discerner le bien que vous m'ordonnez, du mal que vous défendez ; qu'elle m'éclaire sur les dangers qui peuvent me perdre ; qu'elle me conduise à travers les périls qui m'environnent, que votre *Science* me les fasse toujours éviter, qu'elle m'apprenne à étudier votre loi divine et à l'observer.

Que ce don de *Conseil* que vous me promettez me fasse toujours vous consulter, comme Moïse, dans toutes les décisions qui peuvent avoir de l'importance sur ma destinée ; que je

vous dise toujours avec le roi-prophète : Seigneur, enseignez-moi vos voies, montrez-moi vos sentiers. Que cette *Piété* que vous allez faire naître dans mon cœur me fasse commencer une vie nouvelle et plus pure; qu'elle me donne cette paix de Dieu qui est au-dessus de toute pensée; qu'elle vienne apaiser mes passions et donner plus de calme à mes affections terrestres; que je mêle la prière à toutes mes pensées, à toutes mes actions; que je vous sente près de moi, ô Esprit consolateur; comme celui qui peut seul essuyer les larmes que fait couler la perte des amis mortels, et nous réunir à eux dans un séjour de félicité.

Donnez-moi encore cette *Force* qui me fera suivre vos commandements sans crainte et vous aimer sans rougir, et cette *Crainte* qui me ramène à vous, ô mon Dieu, si jamais j'oubliais l'amour que je vous dois et qui remplit mon cœur. *Amen.*

.....
.....
La vie perfectionne toujours ceux qui ont le cœur simple et droit, qui cherchent la vérité qui est Dieu même, et qui ont l'amour du devoir poussé jusqu'au sacrifice.

Courage donc, et foi et amour ; celui qui croit et qui aime, qu'a-t-il à désirer sur la terre ?

Si la vie est difficile, la vieillesse et la fin des choses d'ici-bas le sont encore plus. C'est alors que, se recueillant en soi-même, on sent que les espérances ne sont plus pour ce monde, et qu'il faut se détacher volontairement et sans effort de tout ce qui nous quitte, avant même que nous l'ayons quitté. C'est alors qu'unissant sa Passion et son agonie à celle du Christ, on dit comme le Christ : « Mon âme est triste jusqu'à la mort, » et c'est alors où tout s'évanouit et disparaît autour de nous, où on ne se retrouve plus soi-même, où la faiblesse physique vient augmenter la défaillance morale, qu'il faut gravir seule cette montagne du Calvaire où tout va se consommer.

A M^{lle} X***.

M^{me} LIGERET DE CHAZEY.

Origine de la chanson d'Antonie.

Nous habitons, à quelques lieues de Paris, une jolie campagne éloignée des chemins de fer et, par conséquent, solitaire et tranquille. Vis-à-vis notre petite maison, entourée d'un jardin tout en fleurs, se trouvait la maison d'un pauvre

cordonnier, père de six enfants. Cet homme, ancien soldat, était à l'ouvrage dès les cinq heures du matin et travaillait l'été jusqu'à la tombée de la nuit; pendant les autres saisons, ses veillées se prolongeaient jusqu' vers les neuf à dix heures du soir, lorsque l'ouvrage était pressé. Le dimanche, après la messe, était consacré à porter l'ouvrage à ses pratiques dans les villages des environs, et nous le voyions partir gaiement avec un de ses petits enfants sur son épaule et de plus grands qui le suivaient avec les paires de souliers en bandoulière. Le lundi, il était de nouveau à l'ouvrage dès le matin, et sa femme, alerte et jeune encore, préparait les repas, soignait les enfants, travaillait pour eux, et trouvait encore le temps de border les souliers que confectionnait son mari.

Nous admirions cette vie occupée et heureuse, mais ce que nous aimions surtout à entendre, c'étaient les chansons que l'ouvrier chantait du matin jusqu'au soir, comme le savetier de La Fontaine et, comme lui : « c'était merveille de l'ouïr. » Il avait une jolie voix, et, quand il se sentait fatigué, il sifflait des airs charmants avec une merveilleuse facilité, et des trilles, des fioritures que n'eût point dédaignés un artiste. Parmi ces airs, il en était un doux et triste qui revenait toujours, et Antonie

qui l'aimait, le répétait sur son piano, et le chantait aussi; mais elle aurait voulu savoir les paroles de cette chanson que nous ne pouvions entendre à la distance qui nous séparait du chanteur. Une de ses jeunes filles était souvent employée par nous à faire des commissions, et un jour qu'elle écoutait ma fille jouer cet air, sur le piano, et qu'elle le reconnaissait, Antonie lui demanda de lui chanter les paroles de cet air; la jeune fille s'en excusa en rougissant et disant qu'elles n'étaient point jolies; mais, sur nos instances, elle se mit à chanter le premier couplet d'une chanson à boire qui commençait ainsi :

Pour rigoler, montons, montons à la barrière.

Ces paroles nous parurent triviales, et si éloignées de ce que nous avions supposé, d'après l'air charmant et triste sur lequel elles étaient adaptées, que nous ne lui demandâmes point la suite, et comme Antonie s'affligeait et s'étonnait de ce contraste, je lui dis qu'un ouvrier qui montait à la barrière, pour y chercher l'oubli de ses peines, y dépenser la vie de sa famille, et ruiner sa santé, devait être triste; et que l'air, sans les paroles, dépeignait très bien cette situation. Antonie n'avait jamais appris la versification, et, sans connaître les règles, composa les couplets suivants qu'elle intitula : *Complainte*, et plus tard,

après son mariage, elle les chantait pour endormir son enfant malade (1).

M^{me} LIGERET.

Petite complainte, sur un air triste, pour endormir mon cher Bi.

L'Ouvrier.

Pour le pauvre ouvrier
Il n'est point de relâche,
Et toujours travailler
Ne finit point sa tâche !

Dans son humble réduit,
Longtemps avant le jour,
Sa pauvre lampe a lui :
Il est seul, sans secours.

Il travaille en silence ;
Souvent le froid le glace ;
Vous dites : est-ce qu'il pense ?
Et la pitié s'efface.

Croyez, quand vient le soir
Et la nuit triste et sombre,
Qu'au bonheur sans espoir
Il pense, aussi, dans l'ombre.

Il monte à la barrière,
Pour chercher dans l'ivresse

(1) Cet enfant, son aîné, était le cher petit « Bi », retourné dans la patrie des anges, sans avoir vécu plus de deux printemps.

L'oubli de sa misère,
L'oubli de sa tristesse.

O vous, heureux du monde,
Ne le méprisez pas !
Dans ce plaisir immonde
Il trouve le trépas.

Et toi, riche sur terre,
Intendant du Seigneur !
Cet homme, il est ton frère :
Tu lui dois du bonheur.

Couplet d'Antonie pour ma fête.

Ma chère maman, en ce saint jour de fête,
Je sens mon cœur plus rempli que ma tête.
A toi donc, Moris, l'esprit, les agréments,
A moi l'infirmité qui suit les sentiments.
Je veux parler... mon cœur tremble et soupire;
En sentant trop, je ne saurais rien dire.
Ecoutez-moi, pourtant, vous tous ici présents,
Maîtres et domestiques, enfants, petits et grands,
Aimez et respectez cette bonne maman
Vous savez que sainte Anne aussi était *maman*.

Stances.

Amour a fui ;
Poésie de mon jeune âge, rimes légères,
Et vous aussi !
Beauté, jeunesse, fleurs passagères
Que laissez-vous
Quand la vieillesse, triste et sévère,
Se montre à nous ?

Mais la sagesse est avec elle,
Et nous soutient,
Dans cette angoisse dure et mortelle
Qui nous étreint,
Elle dit : Espère ! fleurs immortelles
Croîtront demain.

E. LIGERET.

A ma fille qui faisait mon portrait.

Si c'était la saison des roses,
Je vous dirais : regardez-moi ;
Mais, hélas ! faut-il que je pose
Quand l'hiver est là, qu'il fait froid ?

Il fait froid ; ma vie engourdie
N'a plus le soleil du printemps,
Pour lever sa tige flétrie
Par les orages et les autans.

Faites-vous peindre, ma bien-aimée,
Vous, la fille de mes amours ;

Et par vous, ainsi transformée,
Je retrouverai mes beaux jours.

Vous serez la glace fidèle
Où mes attraits rajeuniront ;
Où de votre beauté nouvelle,
Les adorables étincelles
Brilleront encore sur mon front.

Vous serez l'arbre toujours vert
Où, dans ma nuit, vient Philomèle
Chanter, dans le jardin désert,
Y demeurer, malgré ses ailes.

Vous rejoignez à votre aurore
Le crépuscule de mes jours ;
Par vous reviennent mes amours
Et deux fois jeune : J'aime encore (1).

Vous serez la voix douce et tendre
Qui prie et pleure avec sanglots
Pour la mère qui va descendre
Au champ de l'éternel repos.

Et quand, près de quitter la terre,
Ses yeux vous chercheront encor,
Votre amour lui dit le mystère
Et de la vie et de la mort.

(1) Cette dernière strophe, imitée de Voltaire, fait voir ce qu'est la vieillesse d'une mère comparée à celle d'un triste célibataire qui déplore, en vers charmants, la fuite des années :

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours ;
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Ah ! dans la peinture effacée
Où veillera mon souvenir,
Retrouvez-moi, par la pensée,
Aux lieux où rien ne doit finir.

Là, dans l'amour et dans la gloire
D'un Dieu qui promet le pardon,
Je conserverai la mémoire
De votre sainte affection.

Et j'attendrai, pour être heureuse,
Que vous veniez auprès de moi
Ame charmante et radieuse,
Par-delà les cimes neigeuses
Où respandit l'amour, la foi.

E. L. DE C.

Antonie à son beau-frère le docteur Faget.

HOMMAGE A L'AUTEUR DE L'ÉTUDE MÉDICALE

L'Etude.

Mars 1859, N.-O.

Etude ! nom chéri pour un esprit rêveur,
Tu sais tout lui donner ; tu remplis sa jeunesse
De courage et d'ardeur ;
Tout en la protégeant, tu mêles à sa tendresse
Le reflet de l'honneur.

Mais les flots de la vie vont user l'espérance,
Voici les trahisons, les chagrins, la misère ;
L'homme achète l'expérience ;

Défiant, il recule ; seule, l'étude austère
 Garde sa confiance.

C'est à ces cœurs blessés que tu dis tes secrets ;
 Tu sais les consoler, ô salutaire amie ;
 Par tes constants bienfaits
 Tu fermes leurs blessures, et la mélancolie
 Les pénètre de tes attraits.

Tu élèves notre âme au-dessus d'elle-même ;
 Que sont, auprès de toi, les injures du monde ?
 Près de ta paix suprême
 Le silence envieux, ou son attaque immonde ?
 Tu suffis à celui qui t'aime.

Mais c'est pour toi, surtout, sainte et noble vieillesse,
 Que l'étude a gardé d'ineffables douceurs ;
 Tu veux dépasser tes promesses ;
 Pour lui faire oublier la vie et ses douleurs,
 Tu la combles de tes richesses.

Dans ce temps vraiment solennel,
 Tu sais nous préparer à l'heure toujours amère
 Pour notre corps mortel ;
 Tu nous montres la mort comme une tendre mère
 Qui nous enfante au ciel.

Souvenir.

J'avais juré d'aimer Annette, (*bis*)
 Je l'écrivis modestement, (*bis*)
 Sur une feuille de violette (*bis*)

Souffla le vent, vent de printemps,
Il enleva la feuille et le serment.

J'avais juré d'aimer Zulmée (*bis*)
Je l'écrivis profondément (*bis*)
Sur le sable, dans une allée (*bis*)
Souffla le vent, souffla le vent,
Il enleva le sable et le serment.

J'avais juré d'aimer Amanda (*bis*)
Je l'écrivis lisiblement
Sur une feuille d'agenda ;
Vint un enfant, un terrible enfant,
Il déchira la feuille et le serment.

J'avais juré d'aimer Julie (*bis*)
Je le chantai passionnément
Au milieu d'un flot d'harmonie,
Oui, d'harmonie ;
Souffla le vent, souffla le vent,
Il emporta les chants et le serment.

J'avais juré d'aimer Elvire (*bis*)
Je l'écrivis fort sottement
Sur une page d'elzévir ;
Vint un savant, un vieux savant,
Il empocha la page et le serment.

J'avais juré d'aimer Sincère (*bis*)
Je le gravai profondément
Sur un rocher, sur une pierre ;
Passa le temps, passa le temps,
Il effaça l'amour et le serment.

J'allais jurer d'aimer Antonie,

D'aimer Antonie ;
J'allais l'écrire inconsidérément (*bis*)
Mais je revis une autre amie,
Je l'oubliai, elle, et puis le serment.

J'avais juré d'aimer Lucie,
D'aimer Lucie ;
Je l'écrivis directement à ses parents ;
Mais je partis pour la Russie,
Et j'oubliai ma lettre et le serment.

J'avais juré d'aimer Hélène,
D'aimer Hélène ;
Je le gravai solidement
Sur une bague d'or et d'ébène ;
En voyageant, hélas ! en voyageant
J'ai tout perdu, la bague et le serment.

J'avais juré d'aimer encore,
Oui, bien d'autres encore !
Mais, je le dis sans métaphore,
Mon cœur, lassé de ses caprices,
Les jeta dans le fond du Styx ;
Et pour toujours, oui, pour toujours,
Il oublia toutes ses anciennes amours.

Je jure, enfin, d'aimer Elise,
Je le jure sincèrement,
A l'autel et dans une église ;
Je vous défie ! Soufflez vents, ouragans !
Mais respectez l'église et le serment.

Bouts rimés.

Sages selon le Christ ! endurez en *silence*
Les plus grands maux ; souffrez avec *patience*.
De la route indiquée ne quittez point la *trace*,
Et n'entourez jamais votre cœur de *glace* ;
Déchirez-le plutôt ; mettez-le en *lambeaux*
Car Dieu vous le rendra au sortir du *tombeau*.
Quand votre âme affligée criera dans sa *détresse*,
Demandant du secours, pour guérir ses *tristesses*,
Qu'elle ait confiance, en pensant à la *gloire*
Qui va l'attendre au ciel, après quelques *victoires* !

Autres.

A chaque jour suffit sa *peine*,
Car nous avons, hélas ! des peines chaque *jour* !
Ces peines, aimons - les, souffrons avec *amour* ;
Oh ! oui, aimons la croix, aimons-la, mon *Hélène*...
On l'a nommée une sainte *folie*,
Mais c'est une folie qui prévient tout *ennui* !
Calmant toute douleur et toute *maladie*,
Elle fait taire la voix du terrestre *souci*.
A ses pieds nous voyons ce qui vaut notre *estime* ;
Souffrir est un trésor, et le monde un *abîme* ;
Oui, souffrir est un bien, c'est une flamme, un *feu*,
Qui purifie notre âme, et la prépare à *Dieu*.

Antonie, 1852.

Me suis-je trompée en trouvant une valeur réelle au style de la mère, aux rimes pleines de cœur et de raison de la fille ? Je ne veux pas analyser, à mon point de vue, ce qui a un incontestable cachet d'originalité, d'esprit et de grâce ; j'espère que d'autres apprécieront, comme moi, les grands sentiments de piété, d'amour du prochain qui ont tout dicté.

M^{me} Ligeret comprenait *la charité* et elle avait su en inspirer l'attrait à ses deux filles, dont l'une, Glady, a été l'élève de M. et de M^{me} Sauzay, comme sa sœur avait été l'élève de M. et de M^{me} Belloc : la musique, la peinture, chacune excellait dans son art, et, bien qu'Antonie fût plus particulièrement peintre, elle avait l'oreille si juste, le goût musical si développé qu'il lui suffisait d'avoir entendu un air une fois pour le redire sur son clavecin. Elle improvisait avec une rare facilité ; et, bien souvent, faisait danser en composant, séance tenante, valse, quadrilles et polkas. Ses doigts habiles savaient peindre un caractère au moyen de l'harmonie : mille nuances, dans sa façon de toucher les notes, faisaient passer devant l'auditeur un personnage grave ou léger, brillant ou compassé, studieux, aimant la prière,

ou tout occupé de folies mondaines. Que manquait-il donc, pour que cette amie, si bien douée, fût une perfection? hélas! ne manque-t-il pas quelque chose à chacun de nous? Ne sentons-nous pas, tous, par quelque coin, notre misère humaine?

Mon Antonie n'était pas femme de ménage... C'était son côté faible, son point vulnérable. Dirai-je qu'elle était trop artiste pour être bonne maîtresse de maison! Ce serait une injure gratuite à l'Art qui, pas plus que la Piété, ne nuit à rien; mais, pour elle, on pouvait dire :

« Il faut attacher aux ailes du poète, de l'artiste, un poids quelconque pour l'empêcher de voler trop longtemps... » Dans un ménage, trouver un poids est fort aisé!

On la blâmait souvent en ma présence, et j'avais grand'peine à ne pas m'écrier : « Eh bien! que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre! »

Elle était remplie de bonne volonté, se consumait en efforts, souvent infructueux, pour tout concilier, mais réussissait mal à faire marcher le pot-au-feu avec ses habiles pinceaux qui ont produit tant de ravissantes miniatures. Oh! comme elle aimait son art, comme elle en avait le respect et la dévotion!... Bien qu'elle sentît souvent l'aiguillon de la nécessité, rien ne put jamais la décider à colorier des photogra-

phies... aucune somme proposée ne put la tenter; elle aurait cru profaner son talent.

Si je parle de *nécessité matérielle*, ce n'est que pour montrer comment elle comprenait son devoir, cette digne femme d'un homme qui compte, maintenant, au nombre des agrégés de l'Université, et qui a conquis, par son mérite et ses écrits, une place honorable parmi les gens de lettres (1). Sans fortune, ni l'un ni l'autre, ils s'étaient créé un foyer autour duquel sont venus s'asseoir sept enfants... Antonie enviait à sa sœur les onze filles et garçons qui ont fait la joie du docteur Faget, et, sans doute, elle eût mérité le même honneur si la mort ne l'eût frappée après la naissance de son sixième fils. Quelques mois avant de s'en aller au séjour de la paix éternelle, un de ses désirs fut d'avoir une entrevue avec Louis Veuillot, dont son beau-frère, l'auteur de *l'Etude médicale*, était un admirateur passionné. L'illustre écrivain, après avoir causé plus d'une heure avec cette pâle mourante, se retira charmé, touché, édifié; Antonie causait comme elle peignait, comme elle écrivait.

J'ai dit qu'elle était pieuse, d'une piété solide qui s'était nourrie des œuvres de sainte Thé-

(1) M. William Battier, professeur au lycée Saint-Louis et au collège Chaptal, auteur de plusieurs ouvrages classiques, est le petit-fils du vicomte de Frotté, l'un des héros de la chouannerie normande.

rèse et de l'esprit de saint François de Sales. Tout enfant, sa grande ambition avait été de faire bâtir une église... et, pour commencer à réunir les fonds nécessaires à une pareille œuvre, elle ramassait toutes les épingles perdues que ses yeux cherchaient avec ardeur et les vendait, un sou le cent, à sa grand'mère. Plus tard, une autre idée lui fournit de nouveaux matériaux. Elle fonda, pour les amis intimes de la famille et toutes les connaissances de bonne volonté, une association dont voici les statuts : On s'engageait, entre autres conditions, à payer une amende d'un sou quand on avait forfait aux règlements ; à expier, en versant cinq centimes à la caisse, toute médisance, péché qu'Antonie détestait cordialement ; à faire la part de l'église quand on avait gagné au jeu, et autres charmantes inventions qui divertissaient les coupables autant que les juges. Elle avait amassé une certaine petite somme lorsqu'elle arriva à la Nouvelle-Orléans, nous portant une belle, grande miniature de notre frère aîné qui faisait alors ses études à Paris ; elle avait deviné le plaisir que nous ferait cette délicate surprise, et son cœur, toujours bon, toujours rempli des autres, vint enlever le mien d'assaut, à première vue.

Elle ne tarda pas à m'associer à son œuvre. Ensemble, et avec l'aide de quelques char-

mantes créoles, nous pûmes organiser des loteries, à cinquante centimes le billet, qui, chaque année, grossirent son budget. Antonie n'était jamais plus heureuse, plus rayonnante que lorsqu'elle comptait l'or de l'église... Elle qui détestait les chiffres et qui n'était rien moins que mathématicienne, elle griffonnait d'innombrables additions avec la plus courageuse patience...

En 1863, elle quitta la Nouvelle-Orléans, après avoir mis en sûreté, et placé à intérêts, une somme qu'elle espérait voir doubler avec le temps. Vint la maladie, puis la mort en 1866, et il fallut prendre un parti en son nom... Son mari et moi, nous fûmes du même avis,

L'intention d'Antonie avait été de doter d'une église quelque coin de France, assez malheureux pour ne pas avoir son clocher, mais, la Nouvelle-Orléans ayant fourni la majeure partie des sommes amassées lentement, il nous parut de toute justice que la Louisiane bénéficiât de cette œuvre due aux années.

Je portai, moi-même, à l'Evêché un montant de huit cents dollars qui fut reçu par M^{gr} Odin, de vénérée mémoire, et pour lequel montant il me donna un reçu. A quelque temps de là, à mesure qu'arrivaient les échéances des billets, je pus toucher et verser entre les mains de M. Raymond, vicaire-général, la somme de

douze cents piastres environ qui compléta le chiffre de deux mille dollars (dix mille francs) recueillis sou par sou, pour ainsi dire.

Un terrible ouragan venait de renverser l'église de Mandeville, bâtie sur les bords du lac Pontchartrain, et l'un des rendez-vous d'été de la population louisianaise. Les fonds d'Antonie furent affectés à la reconstruction de ce modeste édifice. Voici ce que publia, à ce sujet, le *Propagateur catholique*, journal dirigé, pendant bien longtemps, par Sa Grandeur M^{gr} Perché.

« La population de Mandeville, si on en excepte quelques familles qui sont dans l'aisance, est en général assez pauvre. Elle se compose principalement de pêcheurs et de petits caboteurs qui naviguent sur le lac, de bûcherons et de charbonniers qui travaillent dans les pinères. Tous ces braves gens sont pleins d'estime, de respect et d'amour pour leur curé, qui est pauvre comme eux, qui leur est tout dévoué, et qui a opéré un grand bien dans cette population. L'attachement réciproque entre le pasteur et le troupeau fait honneur à l'un et à l'autre. Le village de Mandeville, propre et gracieux, possède une jolie église qui est due en partie *aux aumônes recueillies pendant longtemps* pour cet objet *par une fervente chrétienne qui est morte à Paris il y a quelques années et qui a laissé un pieux souvenir ici*. Les habitants stimulés par l'exem-

ple de leur zélé curé, y ont contribué aussi dans la mesure de leurs forces avec le concours des familles chrétiennes qui visitent Mandeville pendant l'été, et l'église est libre de toute dette, ce qui est un grand point. »

J'espère qu'on priera toujours, dans ce sanctuaire, pour celle qui attachait un si grand prix aux choses de l'âme et qui n'oubliait jamais les morts.

La tendre amitié qui nous unissait m'impose le devoir de ne pas laisser ceux de nos chers compatriotes qui ne savaient pas tout ce qu'était *mon Antonie*, sous l'impression qu'elle manquait de cette générosité si commune en Amérique. Elle refusait *quelquefois* des billets de loterie qu'on venait lui proposer : j'en avais le cœur serré, les yeux pleins de larmes, sachant bien comment pourraient être interprétés ces *non possumus*, et, moi qui savais ses raisons, j'aurais voulu pouvoir les divulguer. Je n'ai aucun scrupule, maintenant que deux tombes garderont mon secret, à dire tout haut ce que j'admirais en silence. Antonie voulait ramener sa mère, âgée et malade de la nostalgie de la France, sur les rives de la Seine qu'elle pleurait souvent ; toute son ambition était de consoler ainsi la vieillesse de M^{me} Ligeret, et, pour cela, il fallait bien des épargnes ; il ne fallait rien se permettre, pas même un billet aux loteries de charité!... Mais,

je le répète, quelques rares fois, elle eut ce chagrin.

Un dernier souvenir. Il ne me semble guère que je parle de trente ans passés, tant ces choses sont encore vivantes dans ma mémoire.

C'était un soir d'hiver, chez M^{me} Nancy Bouny : une brillante réunion, dans l'un des salons les plus aristocratiques du pays, devait entendre la lecture de quelques fragments de littérature par M^{me} Barousse.

Je me rappelle ma joie lorsqu'on annonça M^{me} Ligeret avec ses deux filles; toutes trois avaient cette grâce qui caractérise la Française et qui chez Glady, M^{me} Faget, était rehaussée par ce qui lui restait encore d'une beauté remarquée même en Louisiane, où presque toutes les femmes sont jolies. La maîtresse de maison, femme de cœur et d'esprit, recevait fort bien; elle savait mettre à l'aise, intéresser, divertir et régaler de toutes manières, qu'on me permette ce mot un peu prosaïque, ceux qu'elle conviait à ses soirées où j'ai rencontré l'élite de la population créole de ce temps-là. Les Denis, les Olivier, les Labatut, les Le Gardeur, les Pitot, les Canonge, les Ferrier, les Barnett, les de Buys, les Allard, les Baquié, les Grima, les Forstall et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ou que je connaissais moins. C'est là que je vis danser celle qui, maintenant dix fois

mère et quatre fois grand'mère, n'était alors connue que sous le nom de « *la belle Solidelle* » et qui transmet à ses enfants et à ses petits-enfants les traits fins, le charme créole dont elle a elle-même hérité.

C'est là que j'entendis de spirituelles chansonnettes comiques qu'interprétait, on ne peut mieux, M. Métayer, grand ami, je crois m'en souvenir, du pauvre docteur, Hippolyte Tricou de la Minsou. C'est là que j'admirai, plus d'une fois, les trois filles de M^{me} Bouny : Laure, Zélie, Nancy, qui toutes ont pris quelque chose de la bonté, de la distinction de leur mère. Elles ont sa cordialité sincère, son goût irréprochable, sa droiture inflexible, sa vraie politesse, son amour des pauvres; elles ont aussi bien sa simplicité que son esprit vif et brillant. M^{me} Bouny avait un air de reine; elle portait fièrement la tête, ne perdait pas un pouce de sa taille, et n'était ni raide, ni hautaine; la bonne humeur, l'enjouement se lisaient dans ses grands yeux noirs, qui n'avaient pas l'exquise douceur de ceux de sa nîlle aînée, M^{me} Moreno, mais plutôt un feu, une limpidité que je retrouve dans ceux de Nancy.

M^{me} Barnett, Zélie, a la haute raison de sa mère, comme trait distinctif; toutes trois sont les dignes petites-filles ou arrière-petites-filles de cette noble femme qui, à Saint-Domingue,

avait fondé un hôpital où sa charité s'exerçait à préparer les tisanes, à veiller les mourants, après avoir pansé leurs plaies les plus dégoûtantes, que le malade fût un blanc ou un noir !

Les deux fils de M^{me} Bouny, Emile et Léonce, me sont moins connus que leurs sœurs avec lesquelles ils ont, j'en suis bien sûre, plus qu'un air de famille. De ces cinq enfants sont venus quarante ou cinquante jeunes Morenos, Barnett, Reynaud et Bouny qui feront honneur à leur aïeule, tant de fois respectable.

Les liens les plus forts et les plus durables m'avaient attachée, dès mes douze ans, à Zélie et à sa plus jeune sœur, Nancy : ceux de la prière et d'une première communion faite sous la double surveillance de ma mère et de ma sainte tante Amélie. Je m'arrache à ce passé dont je viens de retrouver des lambeaux à New-York ; je dirai comment dans une autre partie.

Puisque j'ai parlé de régal chez M^{me} Bouny, me permettra-t-on de faire mémoire d'un certain *gombo* filé dont je savoure encore, en esprit, le fumet appétissant. Les créoles, et même les Américains, me comprendront à merveille, mais il faut, pour les Européens, que j'explique ce que c'est qu'un *gombo*, qui est *févi*, *filé*, ou *calalou*, selon la préparation culinaire dont le plus humble de nos Brillat-Savarin connaît si

bien le secret. Le *calalou* se fait avec un mélange de feuilles vertes, à peu près comme les herbes bouillies qu'on sert dans le Midi, sous une belle tranche de salé; seulement, il faut hacher menu comme pour l'oseille ou les épinards; il faut assaisonner fortement et laisser mitonner; voilà ce qui s'appelle communément, en Louisiane, *gombo* d'herbes. Le *févi* est un légume mucilagineux, fibreux, de la longueur et de la grosseur de l'index, en moyenne, que l'on coupe en tranches fort minces et qu'on fait frire avec du jambon, des saucisses, jusqu'à ce que le tout soit bien consistant.

Le *filé* est une poudre verdâtre, préparée généralement par les sauvages, descendants appauvris et dégénérés de ces fiers Chactas qu'a chantés Chateaubriand. On commence par faire un bon ragoût de jambon, d'huîtres et de poulet; on assaisonne, de haut goût, une assez grande quantité d'eau avec laquelle on doit mouiller le roux, et, au moment de servir, on verse, en pluie, une quantité suffisante de la poudre aromatique qui fait, instantanément, filer... Cette soupe doit être mangée, comme les deux autres, avec du riz et force piment.

Le *macaroni* des Italiens, l'*olla podrida* des Espagnols, le *caviar* des Russes, que sont tous ces mets nationaux auprès du *gombo* des créoles

que l'on faisait si bien, et qu'on servait si élégamment chez M^{me} Bouny!

Et si je parlais de nos pralines de pacanes, de coco; de notre incomparable sirop de batterie, comme on le faisait, surtout, avant que la chimie ne vînt scientifiquement lui ôter tout son arôme; si je décrivais les palettes de bois s'enfonçant dans *la cuite* épaisse et dorée qui fait encore les délices des générations présentes, comme elle a fait les nôtres; si je disais ce qu'étaient les *calas* (1) des bonnes vieilles négresses de notre temps; leurs *pains patates* (2); les *estomacs mulâtre* (3) (*sic*) de tante Sanite; quels soupirs je ferais pousser à toute la colonie louisianaise qui ne peut oublier à Paris, même devant les vitrines du successeur des frères Provençaux ou de Véfour, la vieille cuisine créole dont les traditions se perdent, je le crains.

Je ne vois pas, puisque j'en suis là, pourquoi je passerais sous silence les *bâtons-amandes*, dans lesquels il n'entre pas une seule amande, et dont on donnait quatre pour cinq sous, de mon temps... La pièce de cinq sous est la plus petite monnaie en Louisiane; avec un bien-

(1) Gâteaux de riz pilé, sucré, mêlé de farine, que l'on fait cuire dans une friture bien chaude.

(2) Patates râpées, assaisonnées de sucre et de graisse, où le poivre domine, et qu'on met au four.

(3) Sorte de pain d'épice fait de farine et de sirop de cannes.

heureux morceau de métal, de cette valeur, un enfant créole peut se donner plus d'une jouissance

Les bâtons de *tante Sanite*, quand ils étaient tout chauds, c'est-à-dire fraîchement sortis du four, étaient délicieux. *Tante Sanite* était une grosse mulâtresse, courte de taille et presque aussi ronde que le panier dans lequel s'étaient, sur une serviette blanche, force bonnes choses, entre autres ces fameux *estomacs mulâtre*, ainsi nommés, sans doute, à cause de leur couleur ; peut-être, parce qu'ils sont épais et assez lourds à l'estomac ; notre pain d'épice français a quelque analogie avec cette pâtisserie qu'un créole trouve bien supérieure aux *pavés* les plus renommés. C'était au coin de la rue de Chartres et de la rue du Bayou que se tenait la brave femme qui avait toujours le plus bienveillant sourire pour les enfants affriandés par son étalage, où figuraient aussi de petits carrés de papier rempli de *colle aux pistaches*. Ah ! cette *colle aux pistaches*, comme il fallait s'en méfier !... On mordait à belles dents, et, si, par malheur, certaines précautions étaient omises, on s'en mettait au bout du nez, sur le menton, sur la robe... Pendant qu'on tenait vigoureusement entre les lèvres le morceau séparé, il fallait tourner rapidement le reste de la tablette avec la main, pour empêcher nombre de fils dorés, plus ou

moins épais, de former les plus bizarres dessins sur tout ce qui se trouvait entre la bouche et le cher *collant* si bien nommé. — A côté de ceci se voyaient, à l'époque voulue, de blanches tablettes à la fleur d'oranger, plus raffinées, plus poétiques, plus parfumées que leurs voisines; ces *pralines* avaient aussi leurs amateurs.

Et combien d'autres *aimables* gourmandises ! J'aurais dit *adorables*... si je ne m'étais fait une loi de ne point profaner les mots ; réservons nos adorations pour « mieux que ça »... ; acceptons, bravement, de n'être point de notre temps, de notre siècle, et vivent les pralines, les pistaches, le coco louisianais ! Car il y a coco et coco !... Le breuvage, assez semblable à une tisane rafraîchissante, qui se débite aux Tuileries, au Luxembourg, sur tous les champs de foire, n'a rien de commun avec nos belles noix, pleines d'un lait délicieux, enveloppées de brou et qui, jetées entières dans les énormes marmites où se font sucre et sirop, forment un merveilleux composé de confiserie, inconnu chez Seugnot (1).

Si le temps ne pressait, si je ne redoutais les longueurs, je décrirais une *roulaison* telle que je l'ai vue chez le docteur Logan, il y a trente ans, peut-être. On me dit, hélas ! qu'il y a bien des

(1) Grand confiseur de la rue du Bac.

modifications apportées à la fabrication du sucre, tant pis... Le *sucre nouveau* et le sirop, voire même la mélasse, y ont perdu...

Où sont mes dix-huit printemps ?

« Où sont les neiges d'antan ? »

Les *fritelli* de Rome qui se font en plein air, et se vendent par des cuisiniers ambulants, comme à Paris les pommes de terre frites, doivent ressembler *de loin* à nos calas : ce sont des croquettes ou fritures de riz, de farine... M^{gr} de Ségur, qui leur fait l'honneur de les mentionner dans ses *Impressions et Souvenirs d'Italie*, ne dit pas qu'ils sont sucrés!... Or, tout est là pour les créoles, et, sans aucun doute, le charmant jeune attaché d'ambassade se fût écrié : « Mais c'est très bon ! » s'il eût goûté des calas d'une certaine vieille négresse qui s'installait tous les matins, au coin de la rue Condé et de la rue des Ursulines, avec ses deux larges gamelles en bois, dont l'une couvrait l'autre; ces gamelles avec une blanche serviette, contenaient les excellentissimes fritures, à cinq pour cinq sous!...

La partie française de la Nouvelle-Orléans a des noms fort peu républicains, jugez-en. Du fleuve à la rue des Remparts : rue *Condé* ou *Chartres*; rue *Royale*; rue *Bourbon*; rue *Dauphine*; rue *Bourgogne*. De l'Esplanade à la rue du Canal, après la rue des *Ursulines*, la rue du *Maine*, la rue

Saint-Pierre, la rue *Sainte-Anne*; je trouve encore la rue d'ORLÉANS, la rue *Conti*, la rue *Saint-Louis*. C'est la vieille partie française qui forme le carré de la ville et où se gardent les noms traditionnels.

Chère Nouvelle-Orléans, patrie de ma jeunesse, berceau de quelques-uns de mes ancêtres, tombeau d'un grand nombre de ceux que j'ai aimés, je demande à Dieu de te protéger, de te garder, de te bénir!

Faut-il fermer les pages que je t'ai consacrées, sans parler de mille choses qui me tiennent au cœur, sans rien dire de ces saintes filles, amies de mes tantes, dont Myrthé des Dunes était la plus riieuse, sans contredit. Myrthé, dont le nom me rappelle toujours celui de Moreau des Ilets; la personnification de l'oubli de soi-même, de la charité sous ses formes les plus aimables, dont l'unique faiblesse était d'avoir peur du tonnerre, et qui réclamait aux intimes leurs ustensiles de ménage fêlés et hors de service, pour en faire usage, et pouvoir donner aux pauvres ce qu'elle avait de meilleur. A côté de Myrthé, au même plan dans ma vie, je vois Amélie Hugon, autre type de la femme chrétienne et comme il la faudrait toujours. Elle était ce que le monde appelle d'un ton protecteur, « une vieille fille ». Ah! que j'ai battu des mains en lisant une certaine page d'Emile Souvestre, dans « un Philo-

sophe sous les toits ; jamais vérité plus éloquente , jamais éloge mieux mérité. J'en ai connu plusieurs de ces vieilles filles qui avaient gardé le nom de leurs mères par dévouement, par générosité, s'immolant pour la famille ; d'autres, par fidélité à un souvenir, quelques-unes parce qu'elles n'avaient plus foi aux hommes, celui qu'elles avaient cru digne de leur amour s'étant montré félon...

Un dernier regard sur cette maison de mon oncle Daron où s'est écoulée une portion de mon enfance : une petite station dans la cellule de ma tante Amélie, un coup d'œil dans la chambre de mon oncle Dubreuil, et j'aurai fini.

Dans un coin de ce vaste grenier où l'hiver on gelait, après y avoir grillé l'été, s'élevait une cloison de planches grossièrement rabotées.

Une porte, une fenêtre, une seconde cloison plus basse, à l'intérieur, pour diviser la pièce en chambre à coucher et cabinet de débarras ; un petit lit de bois peint couleur carmelite, comme l'armoire et le lavabo ; une chaise, un tabouret pour les pieds, un autel, voilà tout.

C'était dans cette chartreuse que ma tante priait, cousait, méditait, quand ses devoirs de garde-malade ne la retenaient point auprès de sa sœur, ou ne lui imposaient pas quelque occupation dans le ménage. C'était elle qui faisait le café. Tous les matins, Suzanne portait une

bombe d'eau bouillante, et, avant l'heure de la messe, ce délicieux breuvage que les créoles ont le don de préparer mieux que personne, était prêt pour toute la famille. Deux fois par jour, ma tante se rendait à l'église : l'après-midi, c'était pour une visite au Saint-Sacrement ; jamais elle n'allait ailleurs que là et chez les pauvres. La bonté de son cœur se devinait à l'expression douce et tendre de sa physionomie : un seul trait en donnera la mesure. Ce grenier, qu'elle n'aurait pas échangé contre un palais, était infesté de gros rats qui, la nuit, troublaient son sommeil et le nôtre : ils faisaient surtout du vacarme lorsqu'un morceau de pain, bien dur, refusait obstinément d'entrer dans un des trous qu'ils s'étaient appropriés. Ma tante alors se levait et venait à leur aide en rompant le pain, de manière à ce qu'il pût passer par l'ouverture des caves creusées dans nos murs et nos parquets. Un de mes bonheurs était d'être admise quelques instants dans cette mansarde privilégiée : je m'installais sur le tabouret bien bas, aux pieds de la recluse, et je l'écoutais me parler de Dieu ; j'étudiais tous les détails de cet intérieur où régnaient l'ordre, la paix et le détachement des choses de la terre.

Tant qu'elle eut un devoir dans le monde, ma tante y resta, mais, les cendres de sa bien-aimée sœur à peine refroidies, le couvent du

Sacré-Cœur, de Saint-Michel, reçut l'humble postulante qui l'édifia pendant plusieurs années et dont le souvenir s'y conserve pieusement.

Bien que je me sois imposé de parler le moins possible des vivants, comment ne ferais-je nulle mention d'une autre belle âme que j'admire depuis quarante ans et qui manquerait à mon tableau de cette chère maison ? A l'un des angles de la rue Condé (Chartres aujourd'hui) et de la rue du Quartier, au premier étage, derrière la salle à manger, se trouvait la petite chambre de mon oncle Dubreuil : cet homme pieux et bon est, à plus de soixante ans, ce que je l'ai connu à trente. D'humeur toujours égale ; d'une simplicité biblique ; d'une honnêteté, d'une droiture rare ; d'une charité qui se manifeste sans cesse, par l'accueil fait à tous les délaissés ; d'une hospitalité qui convertit en hôtel-Dieu sa modeste demeure, celui que j'avais cru mon oncle jusqu'à l'âge où l'on s'informe, où l'on questionne, est un orphelin recueilli, dans les plus touchantes circonstances, par ma grand'mère Daron, et élevé par ma mère qui l'a tenu sur les fonts baptismaux. Son père, excellent violoniste, appartenait à la riche famille des du Breuil de France : victime des désastres de Saint-Domingue, sans fortune et sans femme, tous les jours l'artiste malheureux installait au milieu d'une chambre un petit enfant de deux ans à peine,

lui mettait un morceau de pain à la main, un bol de lait sur les genoux, fermait sa porte à clef et ne rentrait qu'après de longues heures passées à donner des leçons de musique. Le pauvre petit abandonné criait à fendre l'âme des voisins qui en parlèrent ; la chose étant arrivée à la connaissance de mon aïeule, elle fit prier M. du Breuil de lui confier son enfant pendant le jour. D'abord, elle le lui rendit pour la nuit ; puis, par degrés, l'orphelin fit partie de la famille, et, si bien, qu'il fallut me répéter la chose pour que je fusse convaincue que mon *oncle Dubreuil* n'est qu'un étranger pour nous. C'est à d'autres déshérités que l'homme vertueux et modeste, aimé comme un des nôtres, rend aujourd'hui ce qui a été fait pour lui ; il sera de ceux qui entendront un jour cette bienheureuse parole : Entrez dans mon royaume : « Vous avez donné à manger à ceux qui avaient faim ; vous avez donné à boire à ceux qui avaient soif ; vous avez vêtu ceux qui étaient sans vêtements... venez, les bénis de mon Père ! »

Et maintenant, adieu, chers souvenirs de la Louisiane. Je dis à tous ceux dont il n'est pas fait mention, à tous ceux de qui le nom n'est pas inscrit ici : croyez que je ne vous ai pas oubliés... J'ai dû me borner, restreindre mon cadre, voiler plus d'une image, et ce n'étaient pas les moins vivantes ; mais je n'ai rien oublié,

et chaque amitié a sa place dans le cœur, aussi créole que français, qui vous dit : Au revoir, dans le ciel! Ne m'oubliez pas :

Forget me not!

TROISIÈME PARTIE

TOULOUSE. — LES JEUX FLORAUX

AMÉLIE THOMAS

MADAME DE L^{***}. — MADAME DES E^{***}

SOUVENIRS D'UNE MÈRE PAR MADAME ^{***}

UNE SŒUR DE CHARITÉ. — LES CARMÉLITES

LES DU BOURG. — M. COURTOIS DE VIÇOSE

LES POÈTES PROVENÇAUX

TROISIÈME PARTIE

C'est maintenant à Toulouse, la patrie de Clémence Isaure, la ville des *Trouvères* et de la *Gaie science* (1), que je viens demander d'heureuses inspirations. Et je n'ai qu'à me recueillir un instant pour voir passer, dans ces feuillets du souvenir qui portent diverses dates, de 1870 à 1878, des noms aimés, des traits que je n'oublierai jamais, des images tristes, riantes, gracieuses, originales.

Pour les Créoles ou Américains de la Nouvelle-Orléans qui sont habitués à coudoyer, à chaque pas, dans les rues, des gens parlant diverses langues, ayant la physionomie de leurs nationalités diverses, variant de couleur comme de langage, rien n'est plus nouveau que de se trouver dans une ville tout à fait française. Le patois du Midi, qui ressemble fort à l'espagnol, ajoute du piquant à l'effet de cette unité rare aux Etats-Unis. Il y a peu de villes de ce vaste pays où l'on ne soit à peu près sûr de rencontrer

(1) *Gay Saber.*

des Français, des Allemands, des Irlandais, des Espagnols, des Belges, pour peu que l'on fasse une promenade ou que l'on entre dans les magasins, surtout si c'est un de ces grands centres cosmopolites comme Philadelphie, Chicago, San Francisco, Saint-Louis, New-York et la Nouvelle-Orléans. Tandis qu'en France, si l'on en excepte Paris, c'est toujours la langue de Vauvelas qui frappe l'oreille de ses sons plus ou moins harmonieux. Il faut avouer que le Français des bords de la Garonne, quand il n'est point corrigé par l'instruction, ne ressemble guère au Français de Tours! Mais, n'importe, c'est toujours cette belle langue de l'amitié, de la diplomatie, et, de plus, dans le Midi, c'est la poétique langue d'oc, la langue d'oil, pleine de finesse et de charme : c'est Jasmin, Mistral, Roumanille, les *félibres* enfin (1)...

Mon premier *memento* de la vieille cité des lettres est un réveil matinal, le 1^{er} juin 1870, au son des plus retentissants *hi han! hi han!* qui

(1) « La langue provençale n'est point morte : les troubadours n'ont jamais cessé d'exister!... La langue française est la langue officielle, la langue des affaires, la langue des salons. Elle est partout, elle veut dominer en tous lieux ; mais la langue provençale défend son terrain pied à pied, conserve avec orgueil ses titres de noblesse ; elle a gardé son identité avec amour et respect. Son type original se fait encore remarquer par la finesse et la pureté des lignes, autant que par la fraîcheur et la souplesse des formes. C'est la flore splendide du Midi, émaillée des myosotis du jardin de Virgile et de Théocrite.... »

venaient de la place du Capitole, où se tient le marché, tous les jours. Les gentils petits quadrupèdes aux longues oreilles étaient en nombre sous les fenêtres de l'hôtel Souville où nous étions descendus, à minuit, le 31 mai. Je n'en avais jamais vu qu'en gravures, et, pour une Louisianaise, c'était du neuf, tout comme le petit troupeau de chèvres qui ne tarda pas à courir çà et là, rue du Taur, conduit par un homme en blouse, jouant du chalumeau. Je connaissais le *banjo* des nègres, ceci me parut une pastorale de Florian ! d'autant mieux que les paysannes des environs de Toulouse arrivaient avec leurs grands chapeaux de paille, noués sous le menton par un large ruban noir qui passe sur la forme l'abaissant de chaque côté et que j'entendais de toutes parts : *Quès aco ?* (1) *Jeuse moun Dièu ! — Es pla poulit — Pichoun !* — Je ne répons pas de l'orthographe, n'ayant pas étudié la langue dans laquelle ont été écrits *Mireille* et *Calendal* (2), mais avec les *que crèses ?*

(1) Qu'est-ce que c'est ? — Jésus, mon Dieu ! — Il est bien joli — Petit ! — Que croyez-vous ? Adieu.

(2) *Mireille*, en patois *Mirèio*, est un chant pastoral, une sorte d'églogue de longue haleine, qui étale au grand soleil l'ardente terre de Provence, et qui en conte l'épopée rustique : *Calendal* (*Calendau*), au contraire, est le chant héroïque de la bien-aimée patrie, l'histoire de ses mœurs et de ses grandeurs, un cantique d'amour chevaleresque... »

« *Mireille*, simple histoire d'amour d'une petite fermière et d'un vannier, histoire racontée par un grand poète... *Calendal*, digne

et les *adissias*... j'en avais assez pour étonner et réjouir mon ouïe avide d'inconnu.

Aux repas, du roquefort et des cerises en petites grappes — elles commençaient et je n'en avais jamais mangé que confites ou conservées à l'eau-de-vie ; — la messe à l'église du Taur ; une visite à la basilique Saint-Sernin, et, le soir, la *Retraite* au Capitole ; voilà mes premières impressions que vint rendre très vives le son des cloches remplissant l'air de notes magiques.

Il faut que j'explique pour mes amis du Nouveau-Monde ce qui est bien connu de ceux de Toulouse. A ceux-ci certains détails sembleront sans intérêt, puérils même ; mais, de l'autre côté de l'Atlantique on ne pensera pas ainsi, j'ose l'espérer. Je me garderai, cependant, de compter, même pour les intimes de la Nouvelle-Orléans et de New-York, *l'homme aux ânesses*, parmi mes premiers divertissements : un assez gros homme qui passait tous les soirs, à la même heure, sur une des bonnes bêtes dont le lait

frère de *Mireille*, a davantage l'allure et les proportions d'un poème épique. Nationalité, idéal, sentiment de la nature, tout y vibre plus haut...

« Tracez des chemins de fer, plantez des poteaux à télégraphes, chassez la langue provençale des écoles ! la Provence vivra éternellement dans *Mireille* et dans *Calendal* ! »

« Divin *patois* que celui qui se prête à de tels tableaux de la nature physique et de la nature morale ! »

(*Appréciations de divers écrivains de 1867, sur les deux poèmes de Frédéric Mistral.*)

allait rendre forces et santé à quelques poitrines délicates; la musique des clochettes qui annonçait le passage de la petite cavalcade; l'adresse incontestable qu'il fallait à ce *brave* pour se tenir en équilibre presque sur la queue de sa monture; la mine qu'avait le cortège, tout réuni était, pour nous, *a great attraction*. Mais, je ne me permets cette digression que pour montrer combien j'étais disposée à tout apprécier, à tout admirer...

Je reviens au Taur. La vieille église qui se trouve près du monument où se perpétuent les traditions du moyen âge, a été ainsi nommée en souvenir du martyr de saint Saturnin, traîné par un taureau sauvage depuis la place du Capitole, où il avait refusé de sacrifier aux faux dieux, jusqu'à l'emplacement où s'élève la basilique qui garde les restes précieux du premier évêque de Toulouse.

On dit que la première pierre de l'église du Taur a été posée à l'endroit même où, de son crâne fracassé, avait jailli la cervelle du saint. C'est ce clocher qui m'a fait entendre, pour la première fois, ce que j'appelle *le chant des cloches*, musique aérienne qui m'impressionne toujours et dont j'aime la poésie. Il m'est arrivé de n'être pas seule à m'arrêter, tout court, au milieu des champs, à l'heure de l'angélus,

Quand la prière semblait partir des nues...

pour recueillir jusqu'au dernier tintement d'une cloche lointaine sonnante l'Ave Maria et jetant au vent, comme si les anges les eussent chantées en chœur, toutes les notes des hymnes les plus connues, les plus aimées. J'ai vu *des hommes en faire autant* (1)!

Aussi ma surprise et ma joie furent-elles grandes lorsque, l'an dernier, dans une excursion aux environs de New-Rochelle, à Glenn-Island, je crois, j'entendis soudain l'un de ces concerts aériens. Un sonneur de cloches, qui ne soupçonnait même pas mon existence, avait eu l'heureuse idée de me donner cette sérénade. En un instant je revis Blagnac, les Amidonniers, Lardenne, les faubourgs de Toulouse... et j'étais en Amérique, non loin de la populeuse cité de New-York!

Je voudrais, toujours pour les amis à qui j'ai peu écrit pendant mon séjour dans le midi de la France, raconter les magnifiques processions de la Fête-Dieu, celle des corps saints; décrire les repositoires que j'ai vus; parler de la translation des reliques de saint Thomas d'Aquin à laquelle j'ai été présente; peindre quelques-unes

(1) *Que Dieu jamais n'emparadise,
Si i'a messorgo en ce que dise!*

*Que Dieu jamais ne m'emparadise,
S'il est mensonge en mes paroles!*

Mireille:

dés scènes de la mémorable inondation du faubourg Saint-Cyprien ; je n'en ferai rien ; ce serait retarder le moment de faire connaître les âmes que j'ai approchées, et qui m'ont embaumée du souvenir de leurs vertus, et ce sont elles surtout qui intéresseront mon public.

La première m'apparaît, peu de jours après le 1^{er} juin 1870, sous la forme aimable d'une fillette de douze ans, aux longues tresses brunes, aux grands yeux noirs, qui venait de faire sa première communion et qui riait aux larmes en causant avec sa poupée, une « Désirée » dont l'éducation durait encore, il y a cinq ans. Les circonstances nous firent occuper la même maison, sur les boulevards ; car Toulouse a, aussi, ses boulevards qui ne ressemblent pas trop à ceux de Paris... mais, quand je songe à ce qui s'appelle *the Boulevards* à New-York, je fais une révérence à ceux des bords de la Garonne. La chambre d'Amélie était au-dessous de la mienne ; j'entendais souvent les fraîches intonations de sa voix grondant, félicitant ou instruisant « Désirée ».

Au mois de mai, j'écoutais avec plaisir trois voix justes, mais de timbres bien différents, chanter les plus jolis cantiques à Marie qu'avait pu fournir le répertoire des Oiseaux. La mère d'Amélie, élève de ce couvent qui a formé tant

de femmes sérieusement chrétiennes, apprenait à ses deux enfants le culte de la Reine du ciel.

A certaines heures de la matinée, c'étaient les gammes, les exercices chromatiques; puis, les récréations et les silences qui m'initiaient aux occupations incessantes de la gentille enfant que j'ai vue grandir, se développer; qui s'est transformée sous mes yeux, année par année, et que je retrouve, sans l'avoir jamais perdue de vue, en 1878, gracieuse, de taille élancée et bien prise, possédant tous les talents : bonne, aimante, dévouée, instruite et modeste, grave et pieuse. Avant ses dix-neuf ans accomplis, elle avait brillamment achevé ses études. Pour faire plaisir à ceux qui lui donnaient leurs soins, elle avait deux fois subi le martyre des examens publics, et obtenu les meilleures notes.

Son esprit avait aisément saisi toutes les difficultés de l'arithmétique la plus avancée, *elle ne dédaignait pas la couture pour cela*, et nous l'avons vue, en quelques heures, défaire, nettoyer, remonter une jupe avec autant d'entrain qu'elle en mettait à résoudre le plus difficile problème.

La peinture à l'huile, la musique des grands maîtres, le chant, la lecture des ouvrages sérieux l'occupaient tour à tour, sans que les travaux à l'aiguille : broderie, crochet, tapisserie, fussent négligés ou dédaignés. Toute jeune, Amélie avait

appris l'ordre, la régularité, et son temps était toujours bien rempli; elle était soigneuse, obéissante, généreuse, sensible. Je me demande, en songeant à elle, quelles étaient ses imperfections. Et voici que sa jolie tête de vingt ans m'apparaît avec son indéfinissable cachet de langueur et de tristesse, telle que je me la rappelle encadrée dans ses beaux cheveux soyeux : je revois ce sourire mélancolique qui avait remplacé, même avant la mort de son père, l'expression joyeuse et animée qu'avait, peu à peu, perdue son visage.

A quinze ans, fatiguée par une croissance trop rapide, elle avait dû, pour la première fois, laisser le toit de la famille et chercher un air plus vivifiant que celui de la Haute-Garonne; confiée à une amie, cette excellente enfant écrivait les choses les plus aimables, les plus tendres, les plus sensées.

En tout temps, une courte séparation lui pesait : une lettre de 1873 en témoigne en ces termes :

« Est-ce long, est-ce long, mère chérie, ce fameux voyage? et, quoiqu'il soit bien agréable pour toi, je t'assure qu'il me tarde joliment qu'il soit fini.

« Tes lettres nous font un plaisir extrême; nous les *savourons* plutôt que nous ne les lisons, et il nous semble toujours avoir omis quelque

chose tant il nous tarde d'avoir une idée générale de tout ce que tu nous dis; les *détails* sont épluchés pendant le déjeuner.

« Quelle journée agitée je viens de passer! D'abord, immédiatement après notre repas de onze heures, nous nous sommes rendus, tous les quatre, en *citadine*, chez ton grand horticulteur. Impossible pendant un moment de trouver sa demeure, attendu que nous ne savions pas son nom et que son entrée a changé complètement de face. Enfin, nous avons pu choisir les plantes qui sont, en ce moment même, installées au salon; j'espère que tu en seras satisfaite.

.....

« Je me suis ensuite rendue au dessin (1) où j'ai trouvé les dames J*** qui m'ont priée de t'offrir leurs bons souvenirs. Il n'y avait pas une heure que j'étais installée à mon chevalet quand je vois apparaître notre jeune camériste. Les petites L*** étaient à la maison. Je cours, je vole et, en arrivant, je rencontre M^{me} X*** et sa fille qui fermaient notre porte. Je les fais rentrer et nous commençons nos jeux. Les petites L*** m'ont déjà réclamée pour dimanche, mais je ne sais *si je t'aurai alors assez vue*.

(1) Amélie suivait les cours de M. Garipuy au Musée, où il y a une galerie de tableaux et deux cloîtres dignes d'être admirés, et Toulousains en sont justement fiers.

« M^{mes} Z^{***} et A^{***} sont venues hier ; je les ai reçues dans ma chambre qu'elles ont trouvée fort jolie. Les rideaux venaient d'être posés, ils font un effet charmant. Ceux de grand-père sont enfermés dans une malle qu'il nous est impossible d'ouvrir. Dans ta chambre, il manque quatre embrasses, et nous t'attendons pour donner à faire les deux rideaux neufs ; je n'ai pas voulu prendre sur moi de les envoyer, et les vieux me paraissent trop usés pour être raccommodés avec du neuf.

« Je compte régulièrement avec Marie et tu peux être certaine que tout sera en ordre samedi.

« Je voudrais que tu trouvasses tout aussi bien fait que quand c'est toi qui t'en occupes.

.....
 « Mère bien-aimée, nous te couvrons tous de nos tendresses, et moi, je t'embrasse du fond de mon cœur.

« AMÉLIE. »

Je cite ces pages, dont l'intérêt paraît médiocre auprès des autres lettres que j'ai sous les yeux, pour montrer seulement l'esprit pratique, le caractère réfléchi de cette enfant, qui, tout en se prêtant au plaisir, en poursuivant ses études, remplissait encore si consciencieusement ses fonctions de maîtresse de maison en l'absence

de sa mère. Etre agréable autant qu'utile, faire plaisir à sa *mérette*, ne rien négliger, agir raisonnablement en toutes choses, tel était le code de ma petite amie, bien jeune en 1873!

En 1875, à l'occasion de le Sainte-Rose, elle écrivait ceci :

« Que fais-tu, mère chérie, à quoi penses-tu ? pourquoi n'écris-tu plus à ta fille ?

• « J'ai bien eu, ce matin, de tes nouvelles par ma tante qui m'a lu ta lettre ; j'en aurai ce soir par grand-père que j'accablerai de questions, mais tu sais bien que cela ne me suffit pas ; je tiens à ce que tu causes avec moi souvent ; je suis très égoïste. Assez de reproches... j'ai pris la plume tout spécialement pour te combler *de roses* et non *d'épines*, te répéter encore ce que je te dis sans cesse : que tu as une fille qui t'adore et qui ne désire pour toi qu'une chose : la continuation des sentiments que t'ont voués tous ceux qui t'entourent ; tu vois que mes vœux ne sont pas difficiles à réaliser.

.....
 « Ton programme de septembre me paraît très séduisant !

« Ce matin, on a établi dans le verger une *ruche d'abeilles*. Nous sommes restés, pendant deux heures, exposés à un soleil ardent pour voir cette opération ; elle était, du reste, très intéressante. »

.....

« Je t'écris tout particulièrement, mère chérie, pour te demander en grâce de ne pas te relâcher dans notre correspondance ; je trouve tes lettres trop courtes, trop rares, et je me révolte de nouveau, avec M^{me} T., contre ce maudit papier imperceptible, prétentieux, et qui indique trop la cérémonie.

Grand-père prétend que les journaux que tu m'envoyais étaient profondément ridicules, attendu, dit-il, que dans *dix* lignes on pourrait résumer tes dix pages. Ne l'écoute pas, je t'en prie, et réserve beaucoup de temps pour ta fille.

.....

« Tu vois que je suis gâtée, mais la gâterie qui me touche le plus, c'est la tienne, petite mère chérie. Il me semble que ta journée de dimanche a été bien remplie, et la nôtre ne l'a pas été trop mal aussi. Après t'avoir écrit, je suis descendue avec mes cousines pour attendre les nombreux invités. Tante F^{***} était rayonnante : une immense brioche commandée la veille par elle et qui, le matin même, lui avait donné beaucoup d'inquiétudes, était enfin arrivée...

« Un roulement de voiture se fait entendre ; C^{***} se précipite dans les bras de sa mère ! La petite fillette, ravissante à croquer, portait un

bouquet colossal qu'elle offre très gentiment à tante F*** C'est le signal des embrassades.

M*** court chercher les bouquets qu'elle a fait préparer pour nous ; on se souhaite mille choses aimables. Tous les B*** se joignent bientôt aux fêteurs, déjà bien nombreux, et les vœux se multiplient. Enfin ! *il faut toujours paraître gaie !...* Le déjeuner a duré jusqu'à une heure et demie : chevreuil, pintades, ortolans, vins délicieux, toutes les raffineries et sucreries, et tout ce que tu voudras, inondaient la table. Tout a été fort bien, mais tout cela ne vaut pas mon bon petit dîner de Sainte-Marie.

« Dans l'après-midi, on a laissé tous les invités au castel, et ma tante L***, mes cousines et moi, nous avons été à vêpres par une chaleur sénégalienne. C*** le trouvait fort étonnant. Elle était impayable, suivant la procession qui n'en finissait jamais ; tous les assistants en sont revenus *moitié cuits* ; j'étais du nombre.

.....

« On t'attend avec impatience ; on t'envoie mille et mille souvenirs ; on te proclame unique dans ton genre et de ton espèce.

.....

« Adieu, mère aimée, je te charge et te surcharge de tendresses pour deux moitiés que j'aime. »

« 27 août 1876.

« Je veux être la première à te recevoir à Lourdes, ma mère chérie, et à t'annoncer un miracle surprenant, le plus grand dont tu aies jamais entendu parler, qui t'enchantera et te contrariera à la fois. C'est, en deux mots, que, *loin de toi*, je puisse vivre heureuse ! »

.....

Il me serait facile de faire un volume de toutes les charmantes épîtres qui sont là, devant moi, mais ici encore je dois savoir me borner, et ne plus enrichir mon recueil que de quelques-uns de ces aimables échanges d'affections, de tendresses si vrais.

Les lettres suivantes, écrites *au courant de la plume*, montrent comment la mère d'Amélie avait *façonné* la charmante enfant, comment elle en avait fait une jeune personne pleine de cœur, de délicatesse, de raison.

J'ai pris les pages auxquelles ma petite amie répondait ou celles qui sont des réponses aux lettres que j'ai citées.

Celles qui portent une date plus récente témoignent de la tendre sollicitude qui n'avait su voir dans les aspirations religieuses d'Amélie qu'un effet maladif.....

« Bordeaux, 3 novembre 1873.

« C'est à toi que je vais donner de mes nou-

velles aujourd'hui, ma mignonne chérie, et te raconter qu'après une nuit à pluie torrentielle et à bruit infernal, dans ce quartier du marché, ma première pensée a été, ce matin, pour vous, mes chers anges, pour nos pauvres morts ! A neuf heures, j'étais à Notre-Dame où se disait une messe en musique ; l'orgue semblait faire entendre les gémissements des âmes, c'était émouvant.

« J'avais devant moi deux jeunes filles, simplement vêtues, d'aspect fort agréable, et suivant l'office avec un recueillement parfait ; elles étaient placées entre une dame et un respectable et joli *gris* à superbes favoris ; tu reconnais, mignonnette, ce bon A*** et sa famille. J'avais l'intention de sortir avec eux lorsque, relevant la tête après un colloque avec les chers nôtres qui ne sont plus, je vois Albert (1) à côté de moi : ce cher Benjamin n'a pas quitté Bordeaux, seulement ma lettre avait été mise le 1^{er} dans son bureau, il n'y a passé que ce matin, et s'est hâté de venir à l'hôtel ; je venais d'en sortir. Son pressentiment l'a conduit à l'église. Il a toussé, il a fait des signes, sa sœur ne le devinait pas ; bref, il a fendu l'immense foule.

« Après la messe, nous avons ri et déjeuné

(1) Albert Vignes, le plus jeune frère de M^{me} Thomas, mort peu de temps après Amélie.

ensemble, chez M^{lle} A^{***}. Maintenant, je vais commencer mes visites, mais avant je veux remercier ton père des lignes de lui que j'ouvre à l'instant.

.....

« Il est six heures, mon ange chéri; Albert va venir me prendre pour dîner; je ferme ceci pour que les tendresses de ta maman t'arrivent demain; tu les partageras avec notre cher amiral auquel je pense bien souvent.

« J'ai vu M^{gr} T^{***} et l'ami de M. Payrau (1); j'ai passé un moment bien agréable entre ces deux *hommes d'esprit*; notre prélat est fatigué, il a la barbe longue, part demain pour Tarbes, sera à Toulouse jeudi; samedi, il dînera avec nous, et, le 15, il sera à Rome.

« J'arriverai samedi, à deux heures; j'espère alors avoir vu Palmer et Lanessan; les rideaux seront en place, j'y compte, et tu diras à Marie de bien soigner le dîner.

.....

« Vous feriez bien de voir pour les plantes avec ton père, à Matabiau : *Aralias* surtout, et

(1) L'abbé Payrau (Louis), chanoine honoraire, bibliothécaire, prêtre de mérite que j'ai eu l'honneur de connaître, aussi, à la bibliothèque des Bons-livres où, moyennant dix centimes, pour une feuille d'inscription, et une offrande quelconque, on peut, toute l'année; puiser dans la riche collection de la rue Croix-Bagnon.

plante *Magnier*, tu sais; tout le reste ne peut pas vivre. »

« Toulouse, 30 août 1875.

« Sous cette enveloppe, si ridiculement grande, je ne trouve pas assez de place, mon enfant chérie, pour caser les tendresses que je veux t'envoyer et mes remerciements pour les roses de toutes qualités que tu m'as adressées ce matin. Dieu veuille, ma mignonne, écarter toujours de tes pas les épines dont il se plaît, pourtant, à joncher le chemin de la vie!...

« Puisque tante L*** t'a communiqué mes lignes à son adresse, tu sais de quel bonheur je viens de jouir; si tu ajoutes à cela celui d'avoir pu voir souvent M^{mes} A*** et de S***, tu auras une idée parfaite de la dilatation du cœur de ta mère. Nous avons été enchantés, Maurice, F*** et moi, de la route de Pierrefitte à Cauterets; et ton frère était tout fier de me servir de *cicerone*.

.....

« J'espère que tu sauras rompre la *monotonie toulousaine* par tes talents, par ton amabilité, ton amour du travail, ton désir d'apprendre à mener le ménage, à conduire ton linge dans les sentiers des reprises, des surjets et des ourlets; mais nous n'avons ni les moyens, ni l'envie de te faire voltiger, en septembre, sur les voies étrangères; le programme est donc tout tracé:

A ton retour de Palmer, tu resteras entre ton père, ta mère et la reconnaissance que tu leur devras, pour t'avoir permis les longs jours de plaisirs que tu passes auprès de tes cousines ; je les embrasse bien tendrement, ces charmantes cousines, ainsi que leur si bonne mère ; je fais des vœux pour la santé de l'oncle F***, auquel tu offriras mes souvenirs les plus affectueux. Tu diras à grand-père (1) tout ce que l'affection filiale sait dire, et tu garderas pour toi, ma fille toute chère, les baisers de ton père, de ton frère et ceux de ta maman. »

« Toulouse, 26 juin 1878.

« J'attendais le courrier avec une impatience fébrile, mon ange chérie, mon étourneau consommé qui écris : *Moissac*, 27, lorsque ta maman reçoit cette lettre le 26 ! Remercie M. et M^{me} de S*** pour leurs missives ; dis-leur ma reconnaissante affection.

« Ta dépêche m'a causé un extrême plaisir, ma mignonne ; elle m'a fait passer une bien bonne nuit, mais, par exemple, je cesserai de dormir convenablement, mon Amélie, ma fille chérie, si je sens que tu te laisses de nouveau envahir par les absurdes idées des temps pas-

(1) M. P. Thomas, aimable vieillard, mort en 1877, quelques jours après son fils, en ignorant le malheur qui venait de frapper la mère d'Amélie.

sés. Sois bien persuadée que si l'humilité manque à la collection des vertus auxquelles le 20 février a donné naissance, dans ton âme, elles manquent toutes ! Attention, donc, attention, ma minette, ne bronchons plus, c'est trop cruel... Confiance illimitée en Dieu, et sentiment très ferme du peu de valeur que nous avons tous, y compris les meilleurs d'entre les meilleurs.

.....

« Toulouse, 28 juin 1878.

« Bonjour, ma fille bien aimée, que les nouvelles d'aujourd'hui me font plaisir ! Ta lettre est bien écrite, bien pensée, bien gaie ! J'en arrive à croire que ta crise anémique t'a fait du bien ! Je remercie « Marie » de tout mon cœur, mais je lui dis aussi que je ne tiens pas à une plus grande amélioration de ton être, au prix d'une autre crise ; oh ! non ! c'est trop céleste pour moi !

« M^{me} de Saint-C^{***} fait très bien tout ce qu'elle fait ; aussi, je dors sur les deux oreilles depuis que mon cœur t'a placée entre ses mains. Sais-tu, mignon, que c'est une bien bonne habitude que vous avez prise de confier à la poste, tous les jours, une missive de mon Amélie, une de mon amie premier choix !

.....

« SUZANNE. »

C'est dans ses longs voiles noirs que la touchante image d'Amélie m'est le plus présente à l'esprit : c'est à ce moment, où elle portait un deuil sévère, que j'ai le mieux connu son cœur, apprécié son mérite, deviné la beauté de son âme et constaté la sincérité de ses attraits religieux.

Elevée pour le monde, au milieu du monde; habituée à l'aisance la plus large, je dirais volontiers, au luxe, l'aimable enfant était détachée de tout, sentait le vide des choses de la terre, le néant de ce qui passe. Le ciel l'attirait, et je retrouve, en lisant une courte notice sur la vie de Marguerite Vignes, sa tante, bien des traits de ressemblance entre ces deux petites prédestinées. Elle goûtait Dieu et l'aimait par-dessus tout. Comme toutes les âmes pures, son premier mouvement fut celui de l'immolation la plus complète; elle songea à mettre, entre elle et le monde, une infranchissable barrière, mais l'obéissance la retint; il fallut lui prouver qu'elle n'était pas appelée pour que son cœur consentît au bonheur d'être aimée comme fiancée.

Du moment, cependant, où elle dut reconnaître que le Seigneur se contentait de sa bonne volonté, et qu'elle aurait à le servir dans la voie commune, elle se résigna franchement à ce qu'elle n'avait pas cru sa vocation.

Voici en quels termes touchants elle m'écrivait au mois de décembre 1878 :

Le 6.

« Nous venons de vous envoyer une dépêche pour vous demander de prier, chère, bien chère Madame....

« Enfin, le démon me laisse tranquille maintenant! Monsieur l'abbé dit qu'il a été bien fin en me montrant comme vrais la perfection la plus fausse, le zèle apostolique le moins en rapport avec les lois de Dieu, lois qui commandent l'humilité, etc., etc. Il conclut que ma place est dans le monde, mariée.

« Je ne crois à *cet ordre divin* que depuis quelques jours, car, privée de direction pendant les trois mois que nous sommes restés en Corse, privée même de sacrements, je ne me fais qu'à mes attraites et tous me portent toujours vers les plus grandes austérités.

« On en a décidé autrement; pour moi, je m'incline *sans regrets*, Dieu me faisant la grâce de ne vouloir faire que sa volonté... c'est heureusement la meilleure manière de lui prouver mon amour!

« Et maintenant, pourquoi mère et moi vous avons-nous demandé des prières, le bon Dieu m'ayant éclairée sur la voie que je dois suivre? La voie, je la connais, c'est vrai, mais le ciel doit m'indiquer avec qui je devrai marcher dans

ce chemin épineux de la vie ; nous allons, pour cela, faire une neuvaine tous les cinq : mère, M. l'abbé, vous, chère amie de mon âme, Maurice et moi.

« Mère avait entendu parler de X***, depuis plusieurs mois, car, au mois d'août, je crois, le jeune homme avait fait *un semblant* de demande ; elle vous avait soumis tout ce qu'elle savait. X*** a été constant.

.....

« La seule difficulté, maintenant, c'est la question *finances*, mais... Dieu y pourvoira aussi. Vous allez bien prier, n'est-ce pas ? vous qui savez si bien quelles responsabilités entraîne ce mot *mariage*. Si Dieu me réserve ces charges si lourdes, ces luttes si difficiles avec le monde, je compte qu'il m'aidera à porter le fardeau et à vaincre les obstacles, c'est ce qui explique mon calme, ma tranquillité.

.....

« Dieu est si bon que, tout en me faisant renoncer au Carmel, il me ménage un bonheur : celui de vous revoir. *Vous m'avez bien promis de venir assister à mon mariage.....*

« AMÉLIE. »

« Toulouse, 21 décembre 1878.

« Est-il nécessaire de vous dire que nous pensions à vous, chère bonne amie, que nous

compreions votre anxiété, depuis le premier jour de la neuvaine? Si nous ne vous avons rien écrit, c'est que nous étions, nous-mêmes, dans un grand état d'incertitude.....

« *Ce oui*, quel mot important, quelle grave décision! Nous l'avons dit avec calme, cependant, parce que Dieu nous l'a inspiré. Mère est bien heureuse : Maurice, enchanté, et, moi, je ne suis étonnée que d'une chose, c'est de ne pas être plus étonnée de tout ce qui arrive... juste l'opposé de tout ce que j'aimais, de tout ce que j'entrevois, il y a si peu de temps! Je dis très facilement : « Je ferai telle ou telle chose avec mon mari... » et mère parle d'une affection déjà toute maternelle pour son gendre.

« M. Quod a prononcé le « oui » ; il doit bénir le mariage ; nous le lui avons demandé longtemps à l'avance pour en être plus sûres. Mais, peut-on assurer quoi que ce soit?.. — Vous deviez venir, et.... vraiment, si je ne connaissais pas cette belle phrase que j'aime davantage depuis que je vous l'ai souvent entendue dire : « Que la volonté de Dieu soit faite, » je crois que je ragerais d'être si loin de vous, et de m'établir à L*** quand mère est à Toulouse, et que vous êtes à Paris! Enfin, Dieu le veut! »

.....

« Toulouse, 29 décembre 1878.

« M. X*** vient de passer quatre jours à Toulouse, chère, bien chère madame, prenant ses repas avec nous, passant ses après-midi, ses soirées, rue des Tourneurs. Nous l'avons beaucoup étudié, et, je puis dire, beaucoup admiré... Chère, chère amie, que le bon Dieu est bon, et combien ses desseins sont admirables !

« Saviez-vous que c'est depuis le mois de mai 1877 qu'il m'a désignée à M. X*** ?

« La mort du pauvre père l'a obligé d'attendre, et ce n'est qu'au moment de mes aspirations religieuses qu'il a fait sonder mère, par M^{me} X***. Ce n'était pas un moment opportun, vous le savez, chère bonne amie...

« Une de ses sœurs est venue avec lui ; c'est une personne des plus sympathiques et des plus aimables. Tous les membres de cette famille sont artistes, peintres et musiciens.

.....

« Nos premiers pas ont été dirigés, samedi, vers l'église, à l'autel de Notre-Dame la Noire. C'est ce jour-là, aussi, jour consacré à la Sainte-Vierge, qu'il m'a donné ma bague de fiancée. Et quelle autre coïncidence, bien chère amie, c'était le jour de la Saint-Jean, patron de M. l'abbé (1) ?

(1) M. l'abbé Quod, chanoine de Saint Etienne, avait connu Amé-

« Nous avons tous été lui souhaiter sa fête. Pauvre directeur! il était ému jusqu'aux larmes, et X*** n'était pas le moins impressionné. Que n'êtes-vous ici, amie, amie?... Oh! que vos lettres me sont *nécessaires!*

.....
 « Je prends une autre feuille, mais ce n'est pas raisonnable, car j'ai beaucoup de lettres à écrire.

« Je m'arrête, donc, bien chère madame, en vous priant d'offrir mes respects à M^{me} d'A***, une poignée de main à F***; et, puisqu'il est d'usage, à l'occasion du nouvel an, de formuler des vœux de bonheur, veuillez accepter ceux que j'adresse au ciel tous les jours, selon l'usage de mon cœur qui sait si bien vous chérir.

« AMÉLIE. »

Ces lettres, qui respirent la sensibilité la plus vraie, la raison la plus sérieuse, la piété la plus vive, sont au nombre de mes reliques, et n'ont pas besoin de commentaires. Elles expriment parfaitement les diverses phases des derniers temps d'une trop courte existence, et montrent

lie enfant, l'avait préparée à sa première communion, avait puissamment contribué à ramener le calme dans cette âme si droite, et devait bénir son mariage. Il est mort quelques mois après sa chère pénitente.

combien était sereine cette âme dont l'enveloppe mortelle luttait contre un mal mystérieux. Quelques indices étaient déjà venus jeter le trouble et l'effroi dans les cœurs de tous ; parents, amis, fiancé, mais, tous, nous nous disions : sa santé se raffermira ! Hélas ! voici la prière qu'elle affectionnait le plus, en ce temps où elle demandait si sincèrement forces et lumières :

Prière de Fénelon.

« Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

« Enseignez-moi à faire votre sainte volonté parce que vous êtes mon Dieu. Vous montrerez que vous êtes mon Dieu en m'enseignant, et moi que je suis votre créature en vous obéissant.

.....

C'était donc le 29 décembre 1878 que la plume d'Amélie traçait les lignes qu'on vient de lire, et, le 8 janvier 1879, je recevais un télégramme m'annonçant qu'elle n'était plus de ce monde!...

Personne n'entendra sans émotion le récit suivant, daté du 15 janvier :

« Bien chère madame,

« Je reçois votre lettre à l'instant, et je suis d'autant plus étonné que vous soyez sans nouvelles, au sujet de l'affreux événement qui vient

de nous frapper, que mère a prié, l'autre jour, M^{me} de *** de vous envoyer tous les détails possibles, quelque peu nombreux qu'ils puissent être. Cette bonne dame aura oublié la commission qui lui a été donnée; je le regrette vivement, car cela peut vous faire supposer que nous vous avons négligée, chère amie de ma mère, et Dieu sait qu'au milieu de toutes nos douleurs nous avons toujours eu une pensée pour vous.

« Il y a un an à peine, je suis réveillé à trois heures du matin, et l'on m'apprend que mon père vient de mourir subitement. Mercredi dernier, Mélanie (1) entre dans ma chambre, à huit heures, me réveille aussi, et me dit que ma sœur vient de mourir subitement au bas de l'escalier... Voilà deux réveils, madame, que je n'oublierai jamais; voilà deux événements qui vieillissent rapidement les jeunes et leur montrent dans toute son horreur la réalité de la vie. Comment! Amélie était au comble du bonheur; son visage, ses yeux, ses actes, tout en elle montrait que son cœur débordait de joie. Depuis plus de quinze jours, elle faisait des visites, annonçait son mariage, vantait à ses amies les qualités, le cœur et la délicatesse de son fiancé; celui-ci l'adorait; mère était

(1) La cuisinière.

fière de son gendre; elle était heureuse, elle aussi, de voir que sa fille serait si bien comprise et que ces deux cœurs s'aimeraient tant! Eh bien! chère madame, une minute, que dis-je? une seconde a suffi pour détruire toutes ces espérances, pour renverser tous ces projets de bonheur...

« Amélie se lève, mercredi matin, comme de coutume, à huit heures; toujours gaie, contente, souriante, elle va à la chambre de mère, l'embrasse, cause un moment avec elle, puis passe au salon pour changer l'eau du vase dans lequel se trouvait le bouquet que lui avait envoyé la veille M. X***; elle porte le vase à la cuisine, s'approche de la fontaine pour prendre de l'eau, la trouve fermée...

Alors, madame, que s'est-il passé?... Dieu seul le sait! Dieu seul! car, par fatalité, personne ne se trouvait là en ce moment.

« A-t-elle fait un faux pas? ses jupons ont-ils embarrassé son pied? A-t-elle eu un accès de fièvre chaude? A-t-elle succombé à la rupture d'un anévrisme?

« Nous ne pouvons faire à ce sujet que des conjectures, et tout le mystère qui enveloppe ce triste événement le rend encore plus odieux.

« Ce qui est malheureusement trop réel, c'est que la concierge, passant par hasard devant la

porte vitrée du bas, reconnaît le cadavre de ma sœur sur la dernière marche, vole avertir la cuisinière qui, à son tour, vient brutalement me réveiller et m'annoncer la fatale nouvelle.

« Vous voyez et vous comprenez mon état ! Apprendre la mort de sa sœur à son réveil, et être obligé d'annoncer cette mort à sa mère, c'est quelque chose d'affreux.

« Enfin, je m'acquitte, je ne sais comment, de cette pénible mission, et, mère et moi, nous descendons en courant les escaliers, mais pour ne trouver en bas qu'un corps immobile et glacé.

« Je ne sais, vraiment, pas comment j'ai le courage de vous retracer ce tableau ; il faut bien que ce soit pour vous. Je vois encore ma chère Amélie la tempe brisée, le visage blême, les lèvres blanchies par la mort, les joues couvertes de sang, mais conservant toujours, sur les traits, cette sérénité qui faisait plaisir à voir.

« On sentait en la regardant que sa vie avait été celle d'un ange, d'une sainte, d'une âme trop parfaite pour la terre. Vous avez, du reste, pu l'apprécier, vous, madame. »

.....

Oui, qui nous dira les ravages cruels qu'avait faits quelque lente méningite, qui nous révélera le mystère de ce transport, de cette goutte de sang subitement épanchée dans le

cerveau et causant instantanément la chute horrible et la mort? Dieu seul, Dieu seul et l'ange gardien qui a dû recevoir l'âme de la pieuse fiancée et la porter, toute blanche, toute belle aux pieds de Celui qui a dit : « Bienheureux les cœurs purs!... »

Je conserverai, avec les portraits et les lettres de ma petite amie, ces trois fleurs du premier bouquet offert par M. X^{***}, qu'Amélie avait eu la délicate pensée de m'envoyer. Elles ont perdu parfum, beauté, couleur, mais elles parlent toujours de celle qui les avait séparées de leurs compagnes en pensant à moi.

La seconde amitié formée à Toulouse est celle de M^{me} de L^{***} qui, à son tour, m'a valu la connaissance de sa cousine, M^{me} des E^{***}, dont le souvenir occupe tant de place dans cette mémoire du cœur qui absorbe tout, retient tout...

De petite taille, d'un tempérament peu robuste, encore jeune et jolie, M^{me} de L^{***} avait l'énergie, le courage, l'abnégation qui font les saints : le dévouement était sa devise; l'oubli de soi, son premier charme; la charité, son pain quotidien. Que de fois ne l'ai-je pas vue, ne mesurant jamais ses forces à son désir d'être utile, franchir à pied des distances qui m'eussent effrayée pour porter une recette, un bon

livre, une parole d'encouragement à qui en avait besoin!... Elle arrivait haletante, épuisée, n'en pouvant plus, mais elle avait fait du bien!

Avec quelle patiente bonté elle savait s'occuper des enfants, des amis ou connaissances de son fils! avec quelle bonne grâce elle leur permettait de tout bouleverser dans son appartement où l'on s'amusait toujours, où l'on goûtait si copieusement, où l'on dansait, festoyait, jouait aux charades, à la messe à qui mieux mieux... Quelle sereine expression, pleine de douceur, avaient ses yeux bleus et ses lèvres rarement colorées. Et avec quels accents ne me parlait-elle pas de sa meilleure amie : M^{me} de S^{***}, dont les charmants enfants, J. et M., n'ont pas oublié les festins et les gais « tableaux vivants » de la rue du Vieux-Raisin.

La dernière fois que je la vis, elle me montra ses pieds enflés, sa taille épaissie par l'eau qui montait, et me dit avec un angélique sourire : « Voyez en quel état je suis ; je m'en vais... je voudrais vous léguer M^{me} de S^{***} ; c'est une perle, c'est une petite sainte! »... (1) Hélas! je l'embrassai pour ne plus la retrouver

(1) Les circonstances, mon départ pour Paris, puis pour l'Amérique m'ont empêchée de recueillir, comme je l'eusse voulu, la pieuse succession de M^{me} de L^{***}. J'ai peu connu M^{me} de S^{***}, mais j'ai gardé d'elle le meilleur souvenir, et je ne pense jamais aux *Récits d'une sœur*, sans que son doux et gracieux visage m'apparaisse souriant, mais triste et résigné.

qu'étendue sur ce lit où elle avait tant souffert, et auprès duquel veillait une sœur de l'Espérance !

Nous la pleurâmes ensemble, M^{me} des E^{***} et moi, et la parfaite sympathie qu'elle avait su deviner, entre sa chère cousine et celle qui s'honore d'avoir compté parmi leurs amies, ne fit que s'accroître.

Plus froide en apparence, et d'une haute raison, M^{me} des E^{***} possédait, au suprême degré, cette qualité maîtresse que tout le monde devrait avoir : *le bon sens*.

Elle faisait bon marché de ce *qu'en dira-t-on!* qui paralyse tant d'âmes, d'ailleurs généreuses ; elle ne se préoccupait jamais du monde avec qui elle comptait fort peu, dont elle faisait le moins de cas possible ; s'élevant, par sa simplicité, bien au-dessus de ses tyrannies ; ne sacrifiant jamais à ses exigences ; ne lui donnant que ce qu'elle ne pouvait refuser aux convenances. Sans chercher à s'affranchir d'aucun devoir social, M^{me} des E^{***} gardait la plus fière indépendance. Sa famille, son mari, ses enfants, les pauvres, voilà le cercle dont elle sortait rarement. Il lui fallait de sérieuses raisons pour donner à sa toilette, toujours reléguée au dernier plan, des soins un peu plus empressés que de coutume. *La mode* avait une bien misérable place dans la liste de ses occupations ! Ce dégagement de

toute préoccupation de sa personne datait de loin. Jeune fille, et se préparant à une soirée dansante, elle n'était pas plus absorbée par les apprêts de la fête que je ne l'ai vue, vingt ans plus tard, assise, une tapisserie à la main, dans son beau salon de la rue Donne-Coraille, modestement vêtue de laine brune et jouissant du bonheur d'être sept fois mère!

Voici un détail que je tiens de sa mère et qui la peint tout entière :

« Ayant reçu une invitation que nous ne pouvions guère décliner, pour une soirée de noces, je l'y conduisis. J'avais, comme vous le pensez bien, pourvu à une toilette convenable dont elle s'était peu occupée, mais dont, cependant, elle connaissait les éléments. Le moment venu, comme je me trouvais occupée à recevoir deux amies de passage à Toulouse, elle passa dans ma chambre pour se faire coiffer et habiller ; puis, lorsque nous fîmes en voiture : Ah ! dit-elle, j'ai oublié de me regarder !...

« Ce trait me paraît si rare que j'en ai gardé le souvenir, mais il était fort en harmonie avec le peu de souci que lui donnait ordinairement sa toilette, et, d'ailleurs, je ne pouvais soupçonner sa véracité qui m'était bien connue. »

Heureuse mère ! Mais n'est-ce pas à la culture donnée par elle qu'ont été dus tant de fruits heureux ? N'est-ce pas de M^{me} M^{***} que cette

excellente fille tenait le respect, l'amour de la vérité, un sens moral d'une rectitude rigoureuse ? Et elle avait été jolie, très jolie, cette femme tant regrettée, tant pleurée, par tous ceux qui ont vécu auprès d'elle ; ses beaux yeux, vifs et limpides, n'avaient pas subi comme ses autres traits, quand je l'ai vue pour la première fois chez M^{me} de L^{***}, l'influence du temps, et j'aimais à y lire tout ce que je ne rencontre jamais sans l'admirer.

Elle connaissait aussi le charme de l'amitié, bien qu'elle fût peu prodigue de ses meilleurs sentiments. J'ai deviné, agenouillée sur un prie-Dieu et d'après le portrait qu'elle m'en avait fait, sa plus chère amie : M^{me} la marquise de S^{***}. Grâces, distinction, suavité, tout m'a été révélé en une courte entrevue, et j'ai compris la délicieuse intimité qui régnait entre ces deux mères toutes dévouées au petit troupeau que leur avait confié le ciel.

C'est de là-haut, maintenant, que M^{me} des E^{***} nous dit : « Lorsque j'étais avec vous, j'y étais par la volonté de Dieu ; maintenant qu'il m'a appelée à lui, bénissez le Seigneur et soyez-lui fidèles ! » (Tobie, xii.)

Et nous répétons à sa louange ces mots des Livres-Saints : « Elle a appris à ses enfants, dès le berceau, à craindre Dieu et à éviter le péché ! » (Tobie, i.)

« Sa mémoire vénérée, le souvenir de sa bonté, ne s'effaceront jamais de l'esprit et du cœur de ses enfants. » (Psaume, III.)

Si je ne craignais d'aller trop loin, en révélant quelques faits à l'honneur du nom que portent ses fils, j'ajouterais ici bien des choses édifiantes ; je dois me contenter de dire, pour montrer combien son âme était forte, que, deux ou trois jours avant sa mort, M^{me} des E^{***} appela sa mère et lui dit : « Maman, je veux vous avertir que j'ai pris mes mesures pour recevoir l'Extrême-Onction, ne voulant pas risquer un trop long retard. » La courageuse mère approuva et bénit son enfant, lui disant : « Tu sais bien que tu entres tout à fait dans mes vues ! »

Une autre fois, le lendemain peut-être, M^{me} M^{***}, entrant dans la chambre de sa chère malade, entendit la sœur lire les litanies de l'Agonie et sa fille y répondre distinctement. Ce fut avec un sentiment, mêlé de respect, qu'elle apprit que la mourante avait demandé elle-même cette prière à la sœur.

L'esprit chrétien le plus généreux n'a pas cessé d'animer la vénérable femme dont tous les enfants sont maintenant au Ciel, et, quand je songe par quelle voie douloureuse il lui a fallu passer, depuis la naissance de sa première fille, Henriette-Marie, jusqu'à cette année 1880 qui lui a enlevé sa bien-aimée Mathilde, je ne puis

m'empêcher de dire : « Il faut bien que ce soit vous, Seigneur, qui inspiriez vous-même la résignation nécessaire à tant de coups répétés! »

Je la laisse raconter sa première épreuve. Les jeunes mères qui ont perdu leur *premier enfant* comprendront tout ce qu'il y a d'héroïque dans la réponse faite au prêtre.

« Ma petite Henriette, arrivée trop tôt en ce monde, ne donnait, en jetant ses premiers cris, que des sons voilés; je pensai que sa mort ne pouvait tarder, et j'envoyai demander un prêtre, à Saint-Etienne, pour la baptiser. Il était huit heures du matin. La cérémonie se fit près de moi, et, quand tout fut terminé, le ministre de Dieu me dit : « Maintenant, Madame, vous avez une chrétienne. » Soulagée d'une grande inquiétude, je répondis : « Maintenant elle peut mourir! » — Cependant, on cherchait à m'encourager en me répétant que, venue dans les mêmes conditions, j'avais vécu; mais la pauvre enfant était d'une si grande faiblesse qu'elle avait des défaillances pour quelques gouttes de lait coupé d'eau qu'on cherchait à lui faire prendre; dans un de ces combats, elle mourut, allant garder, je l'espère, une place à ses frères et sœurs, que j'avais habitués à l'invoquer tous les jours. »

.....
Voici maintenant, ce qu'écrivait M^{me} M***
peu de temps après la mort de son fils uni-
que :

SOUVENIRS D'UNE MÈRE

Décembre 1869.

Plusieurs personnes, au nombre desquelles il en est dont je reconnais et respecte l'autorité, m'ont vivement engagée à essayer de décrire dans quels sentiments mon cher fils, mon Albert, a terminé sa vie.

Si, comme on le croit, ce récit peut être utile à la gloire de Dieu et à l'édification des âmes, je prie le Saint-Esprit de m'éclairer, et de me rappeler les pensées qu'il inspirait à ce cher enfant, ainsi que les voies par lesquelles la Providence l'a conduit à une fin chrétienne.

I

Pour bien apprécier toutes choses, il me semble nécessaire de revenir un peu sur le passé.

Lorsque fut venu le moment de mettre notre fils au collège, justement effrayés des principes religieux et moraux des établissements universitaires, nous choisîmes ceux qui nous offraient le double avantage d'être le plus rapprochés et

de donner le plus de garanties au point de vue de la religion et de la morale. C'est ainsi qu'après avoir commencé ses études à Montoulieu, sous la direction des Lazaristes, il les acheva à Sorèze, quand fut fermée la première de ces écoles.

Il continua ainsi jusqu'à l'âge de dix-sept ans à mener la vie chrétienne qu'il avait apprise dans la famille.

Envoyé ensuite dans une pension de Paris, dirigée par un ecclésiastique, nous espérions qu'il conserverait ses bons principes; mais il commença à se relâcher par suite des mauvaises connaissances.

Plus tard, ne pouvant entrer à l'école Polytechnique, parce qu'on n'arriva pas à son numéro, sa qualité d'admissible lui donnant le droit d'entrer sans examen à l'école centrale d'application, son père se décida à l'y mettre; il se trouva libre alors dans Paris, exposé, sans guide et sans une expérience suffisante, à toutes les séductions de cette malheureuse ville.

Une année après, lorsqu'une fièvre typhoïde, qui avait mis sérieusement ses jours en danger, le ramena au milieu de nous, je constatai avec effroi tout le ravage qui s'était fait en si peu de temps dans cette pauvre âme. Il a fallu des années de vie de famille, des années de souffrances, des années de combat, pour détruire

la fatale influence de ce séjour à Paris, et pour effacer l'empreinte laissée par le génie du mal. Je veux mentionner ici, pour répondre à ceux qui disent que la dévotion dessèche le cœur, que, lors du retour de mon fils, alors qu'il était encore bien malade et que nous lui prodiguions nos soins, il n'avait jamais un mot affectueux ni un remerciement à nous adresser, se plaignait de tout et avait l'air fâché de se retrouver au milieu de nous ; lui jadis sensible, et si bienveillant, je ne le reconnaissais plus ; on verra dans la suite de ce récit comme l'amour de Dieu le rendit tel encore.

Un jour qu'il me faisait des excuses pour les soins et la peine que m'occasionnait son état, je lui parlai pour la première fois de la manière dont il recevait ce que nous faisons pour lui dans cette circonstance, et j'ajoutai : « Tu n'étais pas aimable, va, » il me répondit avec un vif sentiment de regret : « Ah ! c'est qu'alors j'étais devenu un peu matérialiste ! »

Je ne parlerai point du temps qui s'est écoulé jusqu'au jour où sa santé a réclamé des soins constants ; ses plaisirs me séparaient souvent de lui. J'aime mieux reporter mes souvenirs à ces dernières années, époques pleines de consolations et d'espérance.

II

Albert s'est toujours rendu compte de son état ; pendant les quatre années qu'a duré sa maladie, il parlait souvent de sa mort, et ne se décidait pas à s'y préparer en chrétien. Il n'avait pourtant rien à changer à sa manière de vivre, aucun sacrifice à faire, mais il se créait toute espèce d'empêchements qui, pour la plupart, prenaient leur source dans sa droiture et qui n'étaient, j'en suis convaincue, que les derniers efforts de l'esprit de mensonge.

Pourquoi ne dirais-je pas quelques-unes de ces chimères ? A ceux qui liront ces lignes, elles épargneront peut-être ces hésitations et ces retards, qui peuvent devenir si fatals et si irrémédiables.

Il avait d'abord ou croyait avoir des doutes ; il les devait, on ne saurait trop le dire, à son séjour à Paris, mais ils auraient cédé sous l'influence d'un milieu plus sain et de la vérité sur une nature honnête, si la littérature contemporaine, le respect humain, ainsi que certaines relations sur lesquelles je cherchais à l'éclairer, ne l'avaient entretenu dans cet esprit de doute et d'indifférence dont s'accommodent si bien les passions ; je m'efforçais de combattre l'in-

fluence des unes et des autres. Qu'importent, en effet, les plus grandes découvertes de la science, les plus belles inspirations de l'intelligence, tous les charmes des amitiés de ce monde, si elles nous font perdre la foi. Il me semblait cependant que son éloignement, autrefois si prononcé pour les choses de la religion, allait diminuant peu à peu, et que les effets de la grâce toute puissante de Dieu se faisaient sentir tous les jours davantage ; souvent un simple mot lui faisait impression.

Un jour, il vint avec nous voir mon petit-fils Charles, pensionnaire à Sainte-Marie chez les jésuites. Le cher enfant allait faire sa première communion, et, comme sa mère lui prescrivait pour ce grand jour une toilette exceptionnelle, ce bon petit ange lui répondit avec une expression charmante : « L'essentiel, maman, est que le dedans soit bien propre. » Ce mot toucha profondément mon fils, qui le rappela souvent.

Par suite d'une autre illusion, il se figurait ne pouvoir faire son salut que dans un couvent ; mais sa santé le mettant dans l'impossibilité d'y entrer, c'était remettre bien loin un retour si urgent et si désiré. Il disait encore, et cette hésitation prenait sa source dans une grande droiture, qu'il craignait de retomber dans ses premières erreurs si la santé lui était rendue. Ce scrupule, louable dans ses motifs, mais déplora-

ble dans ses conséquences, prouve à quel point il importe de rester toujours maître de soi, et de ne pas laisser le moindre empire aux passions.

Un jour qu'un prêtre de nos amis qu'il affectionnait beaucoup lui disait combien je serais heureuse de son complet retour à Dieu, il répondit avec une certaine solennité : « La religion n'est pas une affaire de sentiment. »

Dans une autre circonstance, à propos d'une légende remplie de faits merveilleux, je lui disais : « Je crois à toutes ces choses, cela me fait plaisir, et d'ailleurs quel inconvénient peut-il y avoir ? »

— « Quel inconvénient ! me répondit-il sérieusement, celui de diminuer l'autorité de votre foi sur des articles plus graves. » J'ajoutai alors que « je faisais une grande distinction entre ceux-ci et ceux-là, et que je ne voulais imposer mon opinion à personne ».

Par tous ces souvenirs, on peut voir que si mon cher Albert avait assez de patience pour endurer sans murmures sa longue maladie, que si son éloignement des pensées pieuses avait diminué, que s'il ne fuyait plus ce sujet de conversation, il était encore bien loin des dispositions dans lesquelles j'aurais voulu le voir, et que son état me faisait plus que jamais désirer. Tous les miens savent, mais Dieu surtout et sa Sainte Mère, et aussi sainte Monique et saint

Augustin, que c'était le point vers lequel se dirigeaient tous mes regards, l'objet de toutes mes pensées, le but de toutes mes dévotions, la cause de toutes mes larmes et le vœu le plus ardent de mon cœur, vœu auquel je tâchais d'intéresser toutes les saintes âmes que je pouvais rencontrer.

III

Je reprends cette douloureuse voie, au bout de laquelle m'était réservée une si pénible épreuve, et en même temps de si grandes consolations. Je désirais beaucoup qu'Albert se confessât bientôt, mais je n'osais lui en parler ; enfin, le 18 ou le 19 juillet de cette année 1869, son père, voyant les trop rapides progrès du mal, eut, comme nous en avions convenu, le courage de profiter d'une des allusions à sa mort prochaine, que mon fils faisait si souvent, pour lui conseiller de se confesser. Albert répondit qu'il n'en était pas éloigné. Son père lui donna alors le conseil de s'adresser à M. le curé de Saint-Jory, puis nous décidâmes notre départ pour la campagne. C'était mon désir depuis longtemps, mais mon fils ne savait pas se décider ; nous espérions encore que le bon air, le repos, des soins de tous les instants pour-

raient au moins prolonger son existence.

M. le curé ne tarda pas à venir nous voir, et mon fils voulut lui rendre sa visite le lendemain. Avec cette disposition naturelle et bien excusable chez les malades, il se plaignait de tout, quoique sans amertume ; depuis son arrivée, on ne sonnait plus, disait-il, que des glas funèbres, on lui avait donné des chevaux de corbillard (ils étaient noirs, en effet).

Je mentionne ces petits détails, je rappelle ces faiblesses pour montrer la différence de ses sentiments avec ceux qu'il aura plus tard.

Je désirais ardemment qu'Albert se décidât enfin à se confesser ; cependant je ne voulais pas m'exposer à tout compromettre par trop de précipitation, et j'épiais le moment opportun.

Les visites de M. le curé étaient fréquentes ; un jour je le laissai seul avec Albert, comme nous l'avions projeté avec lui le matin. Mon fils comprit mon intention et se confessa, mais je ne l'appris que le soir à table, où il dit devant tout le monde : « Eh bien, papa, je me suis confessé, et j'ai rendu grand service à M. le curé qui ne savait comment entrer en matière ; je lui ai dit : « Monsieur le curé, Maman nous a laissés seuls pour que vous me confessiez. » C'est ainsi que, dès le premier moment, il fit preuve de la plus grande franchise et de la plus grande insouciance de tout respect

humain. Du reste, son caractère était plein de droiture; je n'ai jamais pu lui enlever ses illusions sur les compliments et les protestations banales dont on fait dans le monde un si déplorable abus, et qui furent pour lui la cause de plus d'une déception.

Je m'étonnais de ne pas voir chez mon fils la joie intérieure qui résulte d'une conscience tranquille. Il reçut l'absolution deux jours après cette première confession, mais rien dans ses paroles, ni dans ses manières, ne me le fit pressentir, si bien, que, ne pouvant plus rester dans cette incertitude, je lui demandai, quelques jours après, si M. le curé lui avait donné l'absolution; il me répondit affirmativement, mais avec assez de froideur et sans avoir l'air de penser ni de se préparer à la sainte Communion. Je suis persuadée que la crainte entraine pour beaucoup dans cette tiédeur apparente, et qu'elle lui a attiré des grâces.

Nous approchions du 15 août; je lui appris que je connaissais une famille dans laquelle on se donne des messes pour cadeaux aux jours de fête, et je lui dis que je me proposais de lui en donner une pour le jour de l'Assomption: j'ajoutai que je demanderais à M. le curé de la célébrer en action de grâces pour cette confession que j'avais si longtemps et si ardemment désirée; mon fils me répondit que

c'était une très bonne chose à se donner, et il convint avec M. le curé qu'il communierait à cette messe. Ce dernier nous avait offert de lui porter la communion à la maison afin qu'il pût, à cause de sa faiblesse qui était déjà grande, prendre quelque chose avant d'aller à l'église, mais Albert préféra communier à la messe qui devait être dite pour nous.

Albert m'avait demandé plusieurs jours avant, de lui faire faire souvent des actes de Foi, d'Espérance et de Charité; il ne m'avait rien dit de ceux qui précèdent la communion, j'évitais de lui prescrire des prières, voulant lui en laisser toute l'initiative, et craignant d'ailleurs de le fatiguer ou de l'ennuyer; mais au moment de la communion, comme j'étais très près de lui, je les dis à demi-voix, pensant bien qu'il s'y unirait.

Après la communion, son émotion était si grande qu'il put à peine faire les deux pas qui le séparaient de sa place. Il fut obligé de s'asseoir et eut une faiblesse qui me contraignit de le ramener en voiture dès qu'il fut un peu remis. Depuis il m'a dit que son émotion avait été plus forte qu'à sa première communion.

Pour donner une idée des progrès qu'avaient déjà faits dans cette chère âme la résignation et la soumission à la volonté de Dieu, je rappellerai que sa sœur aînée lui ayant envoyé un chaquet, il dit avec douceur à un de ses cousins

qui se trouvait là au moment où on le lui remettait : « Cela sent joliment le sapin ! » mais il n'y avait plus alors dans ces mots ni dans sa voix aucune pensée de révolte ni même de plainte. A quelques jours de là, il me demanda de lui enseigner à le dire et depuis il le portait toujours sur lui et ne manquait jamais de le réciter au moins en partie, malgré qu'on lui eût conseillé de s'en abstenir à cause de son oppression qui allait toujours en augmentant. Je lui avais dit que le R. P. Augustin (Herman Cohen), carme déchaussé, avait indiqué ce moyen pour chasser les tentations.

Ma fille Mathilde avait en vain demandé à son frère, avant sa confession, de porter le scapulaire (il était reçu depuis son enfance), mais il avait toujours obstinément refusé ; il le mit alors et ne le quitta plus. Quelque temps après l'Assomption, je lui remis une *Imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ* et lui demandai d'en lire quatre lignes tous les jours, suivant le conseil qu'avait autrefois donné le P. Guyon. Peu après, comme il se plaignait à moi de ne pas comprendre cet ouvrage, je lui lus le XLIX^e chapitre du III^e livre, et lui demandai s'il le saisissait. — « Oui, me dit-il, c'est bien cela ; marquez-le-moi, je vous prie. »

Sa ferveur était loin cependant de se montrer aussi ardente qu'elle le devint plus tard, mais il

me dit un jour : « Ne croyez pas, maman, que je ne fasse pas ma prière parce que je me mets à table dès que je suis levé. »

A ma grande surprise, un jour il s'écria : « Mon Dieu, donnez-moi un signe qui me fasse connaître que vous êtes content de moi. Non pas une marque sensible, ce serait un miracle, mais un signe ! »

M. le curé entra sur ces mots, et lui proposa de lui porter la communion le 8 septembre ; il ne pouvait déjà plus aller à l'église. Quand M. le curé nous eut quittés, je lui dis que c'était peut-être là le signe qu'il avait demandé, il me répondit : « Je l'avais pensé. »

Sa résignation, sa patience et sa piété faisaient des progrès incessants. M. le curé lui avait permis et même conseillé de prendre quelque chose pendant la nuit, quoiqu'il dût communier, mais il n'en voulut rien faire et resta à jeun jusqu'au matin. Pourtant ses nuits étaient bien mauvaises : il dormait peu et mal, toussait beaucoup, sa bouche, son gosier, sa poitrine étaient comme en feu.

Ma présence lui était agréable, c'était toujours avec regret qu'il m'avait vue le quitter. Maintenant il n'en témoignait plus de me voir aller à la messe, il me disait au contraire : — « Allez prier Dieu, chère maman, je le prie si peu, moi, et si mal... » Un jour qu'il m'exprimait la crainte

de ne pouvoir aller à la messe le dimanche, je lui répondis que pour lui, vu son état, elle n'était pas d'obligation; il ajouta alors, avec une expression et un regret indéfinissables : — « Je l'ai manquée si souvent !... »

Je n'allais plus à vêpres pour ne pas le quitter, et lui, qui naguère encore ne pouvait pas, sans contrariété, me voir quitter un instant la pièce où il était, à son tour et le premier, il me pressait de m'y rendre. J'y voyais la marche du renoncement et de l'élévation de ses pensées vers le ciel. Il commençait à faire des prières et des aspirations à haute voix, et on pouvait déjà juger de l'augmentation de ses souffrances par le redoublement de sa ferveur.

Le voyant dans un état de faiblesse extrême et d'oppression continuelle, je lui donnai le conseil de prier mentalement pour ménager ses forces. « J'ai peur » me dit-il. « De quoi donc ? lui demandai-je, de ne pas être orthodoxe ? » Sur sa réponse affirmative, je cherchai à le rassurer en disant que Dieu verrait bien son intention, et je fis sanctionner cette opinion par M. le curé, ainsi que je n'y manquais jamais quand je me hasardais à lui donner quelque décision dont je n'étais pas complètement sûre. Mais de tels ménagements n'allaient plus à sa ferveur, peut-être aussi Dieu voulait-il que cette âme devînt transparente pour l'édification de tous et notre

consolation particulière. Cette communion du 8 septembre augmenta sa piété d'une manière sensible ; c'est ce qui est arrivé chaque fois qu'il a reçu cette grande grâce,

Il remerciait Dieu bien souvent de l'avoir tiré de l'abîme du péché et faisait, dans les termes les plus touchants, descendre sa reconnaissance jusqu'à moi ; il savait si j'avais désiré et demandé son retour : tous ces sentiments le menaient vite dans la voie de la perfection ; du premier jour, il s'était rendu maître du respect humain, et était arrivé par une pente naturelle au désir de travailler à la gloire de Dieu et au bien du prochain. Il ne craignait pas de se donner pour exemple à ses cousins, à ses amis, aux étrangers, disant à tous, avec humilité et conviction, qu'il ne fallait pas faire comme lui, déplorant sa tiédeur passée et remerciant la Providence de lui avoir donné le temps de faire amende honorable. Dieu a promis au pécheur repentant miséricorde, mais il ne lui a pas promis une minute pour se repentir.

Parmi les nombreuses visites qu'il recevait, un prêtre, étonné de sa grande ferveur, lui demanda un jour s'il communiait souvent. Ma fille qui était présente lui répondit qu'il avait eu ce bonheur deux fois depuis qu'il était à la campagne. Il la regarda avec un sourire reconnaissant, et dit : « Oui, deux fois, et avant j'ai été

bien coupable, je me suis privé bien longtemps de cette grâce. »

Vers ce temps-là, Marie, ma fille aînée, Supérieure de la Miséricorde, à Narbonne, écrivait à mon gendre que, préoccupée des progrès rapides de la maladie d'Albert, elle viendrait avec empressement le voir, et que, malade elle-même, elle supporterait volontiers les fatigues de ce voyage pour peu qu'elle y fût engagée. A cette nouvelle, il est facile de comprendre le premier mouvement d'un frère menacé de quitter prochainement tous les siens : avec quelle ardeur ne dut-il pas désirer cette visite d'une sœur qu'il avait toujours tendrement aimée, dont il était séparé depuis si longtemps, avec laquelle il eût été si doux de jeter sur le passé un de ces longs regards qui donnent tant de douceur aux épanchements de la famille, alors surtout que maintenant ils se seraient retrouvés aux pieds de la Croix dans un égal amour pour notre divin Maître. « Ah ! oui, nous dit-il, je « serais bien heureux de la revoir, mais je « crois préférable de faire le sacrifice de ce bon- « heur, de m'imposer cette expiation volontaire. « Il ne faut pas d'ailleurs lui laisser faire un « voyage qui pourrait la fatiguer beaucoup ; elle « peut encore travailler pour la gloire de Dieu, « tandis que, moi, je ne suis bon à rien. »

Son état empirant tous les jours davantage,

je désirais qu'il reçût bientôt l'extrême-onction, afin qu'il profitât des grâces qu'elle procure à ceux qui la reçoivent avec toute leur connaissance et un plein consentement. Il avait des quintes de toux si fortes que j'appréhendais de le voir s'étouffer dans une de ces affreuses crises. Mais il craignait de manquer de forces à la fin, et, dans cette pensée, il s'écriait souvent : « Mon Dieu, soutenez-moi jusqu'au bout ! » Il croyait dès lors devoir garder cette précieuse ressource, ce puissant secours. M. le curé et moi, nous dissipâmes ses craintes en lui faisant remarquer que les fruits du sacrement se continuent puisque l'Eglise a fixé un terme assez long pour le recevoir de nouveau ; il se décida alors, et le reçut avec le plus grand sang-froid et un recueillement parfait.

Il pensait souvent au moment solennel de sa mort, et en parlait aussi, mais sans effroi et avec une sérénité qui ne s'est pas démentie. Bien des fois il m'a dit qu'il lui serait doux de nous avoir tous autour de lui, satisfaction qui ne lui a pas été refusée.

Ce fut le 18 septembre qu'il reçut les derniers sacrements, et, de l'avis de tous, il avait encore d'assez longs jours à souffrir : il se levait et avait encore des forces, ou du moins on le levait, car il fallait faire sa toilette presque entière, et c'était alors, vis-à-vis de moi qui lui

rendais ces petits services, le sujet de protestations toujours nouvelles de respect, d'excuses et de reconnaissance, qui m'amenaient tout naturellement à lui dire qu'il m'était bien doux de le soigner, et que cette bonté qui le charmait en moi n'était qu'un bien faible reflet de celle de Dieu pour nous.

Sa faiblesse augmentait sensiblement, et il constatait avec joie les progrès de sa maladie qui le rapprochait de Dieu. Un jour, il me demanda un miroir pour couper sa barbe qui était devenue très longue et le gênait dans ses repas; se voyant si amaigri, il s'écria : « Qu'il « est devenu peu de chose, ce corps, mais tel « qu'il est, je vous l'offre, ô mon Dieu! » il ajouta qu'il serait bien mieux de faire tomber cette barbe, mais moi qui n'étais pas si détachée, et qui pensais ce que serait cette pauvre figure ainsi dépouillée, je lui demandai de la conserver, et il ne m'en parla plus, quoiqu'elle lui causât tous les jours une petite fatigue pour les soins qu'elle exigeait.

Le temps marchait avec cette rapide lenteur qui effraie quand, après une étape déjà longue, on jette un regard sur le passé. Ses souffrances augmentaient, mais avec elles augmentait aussi sa piété; il nous étonnait par son détachement et sa force d'âme. Sa mort, tout ce qui devait la précéder ou la suivre, étaient pour lui un sujet

de conversation auquel il revenait continuellement; il en parlait avec un calme étrange, comme d'une chose indifférente, et aurait voulu qu'il en fût de même pour nous.

Au commencement de notre séjour à la campagne, il avait encore un peu d'espoir au fond du cœur et se plaisait à me répéter : « O maman, que la vie serait douce à nous deux ! » Mais il le perdit bientôt, ce reste d'espoir, et, dès lors, il lui tarda de mourir.

Pendant sa vie de jeune homme, la vue d'un prêtre lui était désagréable, à l'exception de M. l'abbé Martiel, dont la science, l'indulgence et l'affection l'avaient charmé. Depuis son retour à Dieu, c'était tout le contraire; il avait prié M. le curé de venir le voir tous les jours, et il disait à l'un des abbés Sire qui lui faisait de fréquentes visites : « Oh! que votre mission est « belle! vous consolez les malheureux, vous « fortifiez les faibles, cela fait du bien de vous « voir, de voir votre habit seulement; vous êtes « les représentants de Dieu et de sa charité « pour les hommes. » Quelquefois aussi, il demandait à la sœur qui le veillait de se placer devant lui de manière à ce qu'il pût la voir, et comme elle s'en excusait : « J'aime à regarder votre habit religieux. »

Un autre jour étant plus fatigué qu'à l'ordinaire, nous le décidâmes à se coucher avant dî-

ner ; en ce moment, les abbés Sire demandèrent à entrer, et, comme on allait leur faire dire qu'il ne pouvait les recevoir, il insista pour qu'on les priât d'attendre un instant. Il s'aperçut, en se déshabillant, que ses pieds étaient enflés et m'y fit poser le doigt pour voir si l'empreinte s'effacerait vite ; puis, quand ces Messieurs furent entrés, il les reçut la figure rayonnante : « Le bon « Dieu ne m'oublie pas, leur dit-il, j'ai de l'en- « flure aux pieds. » Le lendemain, il remarqua avec tristesse que cette enflure avait disparu, et, comme on lui apprit que cela ne diminuait pas la gravité de son état, il s'en réjouit ; quel changement, quel progrès dans la voie du sacrifice et de l'abandon à la volonté divine et en combien peu de temps !

Ce cher enfant avait tous les jours la visite d'un domestique né dans la maison, qui lui avait donné des soins dès son enfance ; il ne nous a jamais quittés et nous est sincèrement dévoué. Pendant ses fréquentes visites, Albert savait toujours trouver à son adresse de douces et édifiantes paroles, si bien que ce brave Jean, tout ému, ne pouvait retenir ses larmes.

Mon fils se préoccupait de ce qui pourrait advenir après lui ; sachant comme les serviteurs dévoués et fidèles deviennent rares, il demanda à celui-ci de ne pas nous quitter, disant qu'il serait indispensable à mon gendre ou à moi, si la

Providence nous privait de son père. Il le savait bon chrétien, et ne l'engageait pas moins à ne penser qu'à son salut, et lui répétait, comme il le faisait à tout venant, que pour lui il aimait bien mieux mourir dans les dispositions où il se trouvait, que vivre exposé de nouveau à tous les dangers du monde. Aussi avait-il constamment sur les lèvres cette prière qui me désolait et me consolait en même temps : « Mon Dieu, augmentez mes souffrances, mais abrégez le temps qui me sépare de vous. » Et puis, craignant de manquer de soumission, il ajoutait : « Mais que votre volonté soit faite et non la mienne. » Il aimait aussi à redire souvent : « Tout à vous, ô mon Dieu, tout pour vous. » Et tout cela en joignant les mains, et en élevant au ciel ses yeux remplis d'une expression indéfinissable.

Aussi, les prêtres qui venaient le voir en grand nombre, pensaient-ils tous comme moi, qu'on ne pouvait se faire une idée de cette ferveur et de cet état sans en avoir été le témoin. Tous, aussi, ils me disaient qu'ils venaient s'édifier auprès de notre pauvre cher malade, et qu'un séminariste mourant dans tout le feu de sa première ferveur ne ferait pas mieux.

IV

L'avant-veille de sa mort, il eut la visite de deux sœurs de charité, dont l'une a passé douze ans au service de l'infirmerie à la Maison-Mère, rue du Bac; elle était déjà venue plusieurs fois et toujours il en appelait à son expérience pour savoir s'il devait mourir bientôt.

Ce jour-là, il lui dit : « Voyez, ma sœur, en ai-je pour longtemps encore, venez-vous m'annoncer une bonne nouvelle! »

Elle le regarda, et lui dit : « Oui, cela ne tardera pas. » Quand elle nous quitta, je l'accompagnai, elle me dit alors qu'elle désirait assister à ses funérailles pour représenter ma fille aînée, Sœur de charité, comme elle. En rentrant, je m'empressai de le dire à mon fils, tant j'étais certaine que non-seulement je n'avais pas à craindre de l'émotionner, mais encore que je lui ferais plaisir.

Il s'était déjà occupé avec le plus grand détail de tout ce qui devait être fait après sa mort : il avait choisi et avait désigné un souvenir pour chacun de ses parents et ses amis; pour plusieurs, c'était une simple photographie, mais il avait demandé à son beau-frère d'écrire sous sa

dictée quelques lignes pleines d'à-propos, de cœur et de charité.

Celui de tous qui occupait le plus de place dans ses pensées, c'était M. Henry de L...., non-seulement à cause de l'intimité et de l'affection qui les unissait, mais encore parce que ce jeune homme était gravement malade et qu'il avait sur son état des illusions que l'on entretenait autour de lui.

Mon fils, qui, au contraire, se rendait parfaitement compte de son propre état, et qui savait par expérience de quel œil différent apparaissent les choses de la terre en présence de la mort, mon fils était excessivement attristé et préoccupé de la trompeuse sécurité de son meilleur ami; il nous en parlait constamment; dans ses aspirations, dans les élans du cœur vers Dieu qui se traduisaient à chaque instant par des prières à haute voix, le nom de son Henri revenait toujours. Il en parlait à mon gendre qui a des relations avec cette famille et il lui dit notamment :
« Si jamais vous pouvez approcher mon pauvre et cher Henri, dites-lui que pendant ma maladie, mes derniers jours, comme à mon dernier moment, j'ai beaucoup pensé à lui, j'ai regretté de ne pouvoir lui faire connaître le changement qui s'est opéré en moi; le calme, le courage, le bonheur qu'il me procure, et enfin que mon désir le plus grand,

« mon vœu le plus ardent est qu'il fasse comme
« j'ai fait; je prie Dieu nuit et jour que cette
« grâce lui soit accordée. »

Albert nous avait aussi demandé d'être enterré à Saint-Jory, dans un caveau destiné à nous trois, son père et moi, disant que sa sœur aînée serait au milieu des sœurs de charité, ses compagnes; Mathilde avec sa nouvelle famille, et nous trois ensemble.

Comme je lui parlais de la répugnance de son père, il me répondit qu'à la résurrection nous nous tiendrions par la main et nous n'aurions pas besoin de nous chercher. A ce sujet, il disait aussi à son beau-frère, que notre famille, qui est ancienne dans le pays, allait s'éteindre, que la mémoire de son père, qui a fait beaucoup de bien, se conserverait mieux, et rejaillirait sur ses petits-enfants. Il avait poussé la prévoyance jusqu'à demander un cercueil en plomb pour éviter à son père la pénible nécessité d'une reconnaissance au moment de la translation.

Ses souffrances avaient augmenté, ce qui le faisait souvent s'écrier : « Merci, mon Dieu, « vous me visitez, cela n'en valait pas la peine « ces jours passés. » Nous ne savions ce que nous devons le plus admirer dans cet ensemble de vertus dont il faisait continuellement preuve. Pour moi, je ne puis oublier qu'au mi-

lieu de ses souffrances physiques, qui étaient bien grandes, il déplorait vivement les peines dont il était la cause involontaire, et me prodiguait les témoignages les plus affectueux et les plus reconnaissants.

Il me fit un jour promettre de prendre à mon usage tous les meubles qui lui avaient servi, et, comme je lui témoignais mon regret de le voir entrer dans ces détails, il me disait que cette pensée lui faisait plaisir, et il me préparait ainsi, presque malgré moi, une douceur de tous les jours : je yis maintenant au milieu de ces souvenirs de lui ; tous ces objets me sont devenus bien chers, et sa prévoyance leur a donné un nouveau prix à mes yeux.

Quant à lui, après avoir disposé de tout, il disait en souriant : « Je n'ai plus rien, j'ai tout « donné. O papa, qu'il fait bon ne rien avoir, « être détaché de tout. »

Naturellement, il aimait le confortable ; depuis sa conversion, il avait complètement changé, il m'avait demandé du linge vieux et gros ; et, comme sa sœur en fit la remarque, il lui répondit : « Si tu savais comme cela m'est égal. » Il se reprochait aussi toute recherche pour ses aliments, il n'aurait voulu que de l'eau pure pour boire et humecter sa bouche, disant que c'était encore bien meilleur que du fiel. Il se plaignait un jour des sueurs abondantes qui le

fatiguaient tant, puis se tournant aussitôt vers le crucifix : « Pardon, mon Dieu, vous avez été couronné d'épines, et moi je me plains de suer. » On lui avait conseillé un peu de vin après le repas, et, comme je lui offrais du vin étranger : « Non, me dit-il, du vin ordinaire, je ne veux pas me régaler. » Il fallut que M. le curé fît appel à l'obéissance pour arrêter ses idées de mortification. Il se reprochait souvent des impatiences dont personne ne s'apercevait, et, si on lui demandait comment il voudrait être, il répondait : « Je désirerais supporter mes souffrances de manière à ce que l'on ne s'aperçoive pas que je souffre. »

Il était toujours d'une douceur, d'une prévenance parfaite avec tout le monde. Il craignait sans cesse qu'on se fatiguât à le servir ; il fallut insister beaucoup et bien longtemps pour le décider à se laisser porter chaque jour à sa chambre qui était au premier, et cependant cette fatigue lui donnait chaque fois des quintes très pénibles ; ce fut un soulagement pour tous, quand il consentit à se laisser porter ainsi, même pour les domestiques, qui étaient heureux de lui rendre ce service ; il en profitait pour leur dire quelquefois : « Je ne regrette rien de ma position, et, fût-elle la plus belle du monde, je la quitterais avec joie, » Je suis persuadée qu'il voulait leur donner une leçon de détache-

ment, car c'était sa pensée dominante de rendre son exemple utile aux autres.

Vers la fin de sa maladie, il pria presque constamment ; avait-il une quinte douloureuse, il remerciait Dieu de la lui donner. Quand elle avait cessé, il remerciait Dieu de ce moment de repos, et s'unissait entièrement à sa volonté ; en voyant son état d'amaigrissement, il s'écriait : « Merci, ô mon Dieu, de détruire ce corps qui « vous a tant offensé. »

Un jour, en parlant de sa grande faiblesse à M. l'abbé Sire, il exprimait la crainte qu'elle fût la cause de son changement. « Que vous « importe, » lui répondit M. l'abbé, « si c'est le « moyen que Dieu veut employer, c'est son affaire. » Cette réponse le tranquillisa, mais qui ne sait que la faiblesse ne donne pas de la ferveur. Une autre fois, il me disait. « Maman, « j'ai peur de ne pas être de bonne foi. » — « Eh, « mon pauvre enfant, à qui voudrais-tu en imposer ? » Et, comme j'allais continuer, il m'arrêta en me disant : « N'ajoutez rien, ce mot m'a con- « vaincu. »

Tout devenait pour lui matière à renoncement ; lorsque je le peignais, j'admirais volontiers ses cheveux noirs et si fins qu'un coup de brosse les frisait ; c'était toujours pour lui un motif de s'humilier et de se reprocher d'avoir attaché du prix à ces futilités ; une autre fois, en

lui faisant une caresse, je me pris à admirer ses yeux que, soit illusion, soit réalité, j'ai toujours trouvés très beaux ; depuis sa conversion, je les trouvais peut-être plus beaux encore. « Oh ! laissez donc, maman, me répondit-il, ils ont reçu l'onction sainte, ils ne doivent plus rien voir des choses de la terre. » Si je lui parlais de sujets indifférents, il me demandait de lui parler de Dieu.

Dieu et la mort, voilà quels étaient les objets préférés de ses pensées et de sa conversation.

Vers ce temps-là, à peu près, nous avions eu la visite de deux demoiselles qui nous avaient donné une grande preuve de leur dévouement. Quand elles nous eurent quittés : « Que ces demoiselles sont bonnes, me dit-il, et comme elles sont pieuses aussi, et puis qu'on dise ensuite que la piété dessèche le cœur ; oh ! non, ce n'est pas vrai, je le vois bien, c'est une invention du diable qui fait débiter cette contre-vérité, et bien d'autres encore. »

Il avait demandé qu'on changeât le chevet de son lit parce que le soleil couchant l'incommodait ; à peine y fut-il installé qu'il s'écria avec un vif sentiment de regret : « J'avais oublié que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort en regardant l'Occident ! » Il dit aussi plusieurs fois : « N'est-ce pas que c'est un bel âge pour mourir, 33 ans !... » Peu de temps avant sa

mort, il me dit encore : « Maman, faites le sacrifice de votre fils. » — « Je l'ai fait bien souvent, cher enfant, » lui répondis-je. « C'est égal, maman, faites-le encore. Dites, mon Dieu, vous me l'aviez donné, vous allez me le reprendre, que votre volonté soit faite ! »

Quel changement, que de chemin parcouru depuis le départ dans la voie du retour ; continuellement occupé de son âme et de son Dieu, il n'oubliait point son prochain et faisait une double prédication par ses conseils et par son exemple. Avec cette pénétration donnée aux seuls malades, il voyait si clairement la brièveté du temps et la longueur de l'éternité, qu'il eût voulu donner aux autres cette clairvoyance et tous les sentiments qu'elle inspire.

Mais s'il pensait au prochain, s'il cherchait à donner d'utiles conseils, c'était surtout à ses neveux pour lesquels il avait une grande affection. A tel point, qu'il me disait un jour qu'il lui était doux de penser que sa mort augmenterait leur fortune et donnerait de l'aisance à leur père dont il appréciait les qualités. Le seul regret qu'il a exprimé c'est de ne pas savoir ce que ces enfants deviendraient un jour. J'espère qu'il continuera à s'occuper d'eux et que sa protection pourra même leur être plus utile. Puissent-ils, en lisant ces lignes, s'affermir dans la bonne voie, et éviter les écueils qui menacent la jeunesse. C'est

en partie pour eux que j'ai surmonté les difficultés qui s'opposaient pour moi à ce petit travail.

V

Je reprends ma tâche, qui touche à son terme.

Du mal qui dévorait mon pauvre enfant, je ne dirai plus rien ; il augmentait toujours!... Nous étions désolés, mais lui pensant à tout et à tous, trouvant des paroles pleines d'à-propos pour toutes les situations, plus libre d'esprit que personne et nous édifiant de plus en plus par sa résignation, son calme, sa patience, sa douceur, sa piété, et son désir du ciel, il nous étonnait par ces prières, ces aspirations de l'âme qui s'échappaient sans cesse de ses lèvres sous les formes les plus variées et les plus ferventes, et avec une éloquence entraînant et une ardeur qui nous remuaient jusqu'au fond de l'âme. Son père se demandait souvent où il pouvait puiser toutes ces choses ; pour moi, il me rappelait cette parole : « L'esprit de vérité que je vous enverrai vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de celles que je vous ai dites. »

On ne pouvait s'y méprendre. En effet, l'action de la grâce était évidente, et j'aurais bien

voulu que des incrédules ou des indifférents pussent en faire la constatation. Ils auraient vu cette âme se dégager toujours de plus en plus des choses de la terre; chaque communion augmentait sa ferveur; son mépris de la douleur était devenu stoïque, sa résignation sublime et son désir de s'unir à Dieu, si grand, qu'il lui donnait parfois des scrupules.

Depuis qu'il s'était si entièrement dépouillé des liens terrestres et que toutes ses pensées étaient tournées vers le ciel, Albert désirait communier souvent; le jour du Rosaire, il devait recevoir le Saint-Viatique avec la pompe ordinaire, et s'en félicitait en pensant que ce serait un bon exemple. Puis, comme il craignait de ne pas vivre jusque-là, il fut convenu que ce serait le 29 septembre, jour de la fête de Saint-Michel; ce devait être encore trop loin... Cependant, le 28 au matin, il se trouvait un peu mieux, c'était sans doute ce mieux trompeur qui précède souvent la mort : « Eh bien, maman, » me dit-il, encore quelques jours de tempête « avant d'arriver au port. »

Il m'avait demandé de lui dire combien de temps il avait à vivre; et comme je m'en défendais : « Dix jours, » me dit-il. « Je ne crois pas, mon fils. » -- « Trois jours ? » — « Je ne sais pas. » — « Vous devez me trouver bien cruel, » ma pauvre maman; je vous parle froidement

« de ma mort, je vous fais pleurer, je vous vois
« pleurer, et je ne pleure pas ! c'est que je suis
« un peu affaibli, et puis ce qui doit suivre, le
« ciel, me donne du courage. »

VI

Dans la matinée de ce même jour, où fut consommée cette douloureuse séparation, il eut par moments des hallucinations ; il croyait voir sa sœur et son beau-frère qui, ainsi que nous, ne le croyant pas si mal, avaient été passer quelques heures à Toulouse pour affaires ; il leur parlait, il s'adressait aussi à ses parents, à ses amis ; il voulait, disait-il, leur serrer une dernière fois la main ; il fit, aussi en peu de mots, un résumé de ses études, du but qu'il avait atteint, mettant à tout cela un ton de dérision et de mépris, qui me fit lui dire que si son ambition avait été déçue, la mienne était bien dépassée.

Dès que je lui parlais, il revenait à lui, mais je l'évitais pour ne pas l'affliger.

A une heure, il me parut plus mal, et je fis prévenir M. le curé, qui arriva en toute hâte. Mon fils lui dit : « Monsieur le curé, je ne puis pas
« recevoir le bon Dieu aujourd'hui, je suis trop
« agité, j'ai battu la campagne. » — « Ce sera

« pour demain, » lui répondit ce bon prêtre. « Et si je n'y arrive pas? » — « Alors vous le recevrez au ciel, ce sera bien plus beau! » — « Oh oui! » dit mon fils, avec une expression que je renonce à rendre; il voulut encore se confesser, puis, le mal empirant toujours, on lui fit les prières de l'agonie, qu'il suivit parfaitement d'un bout à l'autre.

Sa sœur cependant était de retour depuis quelques instants, et avec elle étaient arrivés mon beau-frère et sa belle-fille. Avec une présence d'esprit et un calme surprenants, mon fils s'informa de leur santé, puis tendant à sa cousine sa pauvre main amaigrie, et d'une voix entrecoupée, haletante : « Adieu., Jeanne, adieu, au ciel... au ciel..... »

Après leur départ, il dit à M. le curé : « Ah! mon cher directeur, mon libérateur, vous avez fait un beau coup, j'étais un fier cavalier en arrivant ici. » M. le curé proposa de dire le *Salve Regina*; Albert donna un signe de joie à cette proposition; il s'unit à haute voix à cette prière autant que ses forces le lui permirent.

Ensuite, me regardant tout à coup, il me dit : « O maman, que c'est pénible! » Voulait-il parler du combat de la nature ou d'une séparation qu'il avait toujours redoutée? Je ne sais.

Il dit encore : « Moi qui désirais tant conserver ma connaissance! » Nous lui protestâmes

tous qu'il la possédait parfaitement ; et ce regret même ne le prouverait-il pas en effet ?

Il était alors à la dernière extrémité, et faisait encore à tout instant de courtes prières. Son père, à genoux à côté de son lit, lui tenait les mains, son beau-frère soutenait sa tête et ses épaules qui tendaient à tomber hors du lit ; ma fille était un peu plus loin, près de moi. L'émotion nous oppressait. M. le curé priait au milieu de nous.

Cette scène de toute une famille chrétienne attendant le dernier soupir d'un des siens, de mon fils, de mon Albert chéri, je ne l'oublierai jamais !

Puis il ne serra plus les mains de son père. Il était mort en disant : « Jésus!! Marie!! Joseph!! »

Il avait désiré que le nom de Dieu fût le dernier cri de son âme, Dieu l'a exaucé !

VII

Ces souvenirs, bien au-dessous de la vérité, m'ont coûté beaucoup de larmes ; mais la pensée d'un devoir de reconnaissance envers Dieu qui a comblé mon cher fils de grâces, et de charité pour ceux à qui ce récit pourra faire quelque bien, m'a soutenue ; j'y ai trouvé d'ailleurs

cette douceur que Dieu mêle à tout ce qu'on souffre pour lui. S'il passe sous les yeux d'un ami de mon Albert, il peut se dire qu'il n'a pas été oublié par ce cher enfant ; il les eût voulus tous auprès de lui pour les prier de ne pas différer un engagement duquel dépend leur bonheur. Mais c'est surtout à mes petits-fils que j'espère être utile en traçant ces lignes.

Faites, ô mon Dieu, qu'ils vous soient toujours fidèles, et que leur mère ignore les angoisses que donnent les erreurs d'un fils chéri.

Mon Dieu, mon cœur est brisé, mais vos coups sont doux, et je dirai avec la sainte fille que vous m'avez enlevée aussi, quand elle parlait de la mort si chrétienne de son frère : « Je ne changerais pas mon chagrin contre toutes les joies du monde. »

J'ai été autorisée à placer ici des passages de deux lettres qui m'ont été adressées par un respectable prêtre, témoin des progrès de mon fils chéri dans les sentiers de la grâce, l'une après avoir reçu sa photographie, l'autre après l'envoi de ces *Souvenirs* :

.....
 « Le voilà bien tel que le monde l'avait fait...
 Mais qui nous le rendra avec son sourire au

milieu de ses souffrances, et désirant, comme le grand apôtre, de voir les liens de son corps se briser pour aller plus tôt dans le sein de Dieu... C'est là seulement qu'il nous sera rendu. »

« Madame et bien heureuse Mère, j'ai lu et relu avec attendrissement les notes que vous avez recueillies sur notre cher M. Albert; je vous les renvoie en vous remerciant d'avoir cédé aux vœux de tous les témoins de cette mort chrétienne en écrivant ces souvenirs. Je ne doute pas que cette lecture si vraie ne fasse du bien. On aurait pu multiplier les citations, mais vous avez touché à tout, sans oublier ce zèle ardent pour le salut des âmes qui a été un des phénomènes les plus extraordinaires de son retour à Dieu... »

Le docteur A., homme croyant et bien pensant, décoré par Pie IX, est l'auteur d'un ouvrage sur Rome et l'Italie où il réfute, comme témoin, plusieurs calomnies du genre de celles qui ont cours en ce moment. Il avait donné au jeune M*** les soins les plus dévoués.

« Toulouse, le 23 juin 1871.

« Madame,

« Je ne veux pas tarder davantage à vous re-

mercier de votre sympathique communication.

« Nous avons été touchés jusqu'aux larmes, M^{me} A^{***} et moi, en lisant vos chers souvenirs.

« Il vous a fallu pour les écrire le courage que donne la foi.

« Vous faites une œuvre utile en publiant ce petit livre, tout rempli de bons sentiments, tout parfumé d'essence chrétienne.

« Je suis heureux et fier d'être compté au nombre des amis qui occupèrent les dernières pensées d'Albert.

« J'aimais son esprit droit et sa vive intelligence, je me plaisais à l'entendre développer les sentiments généreux qui remplissaient son âme. C'est dans ces sentiments élevés qu'il faut chercher la cause de ce que vous appelez sa conversion. Il y avait chez lui une aspiration naturelle vers tout ce qui est bien et beau ; de là vers Dieu, qui est la source de tout bien et de toute beauté, il n'y a qu'un pas. Vous le lui avez fait franchir.

« J'admire sa fin édifiante ; mais vous l'y aviez préparé de longue main, en entourant son enfance de nobles exemples, en remplissant son cœur de pieux préceptes, en lui donnant une forte provision de bons principes, qu'il a retrouvés au bout du court et douloureux voyage qu'il a fait sur la terre.

« Il en a éprouvé un grand adoucissement à

ses maux et a fourni un bel exemple à opposer aux théories subversives qui troublent aujourd'hui les consciences humaines.

« Je vous félicite de ce résultat, il est plein de consolation pour vous; vous étiez digne d'avoir un tel fils, il était digne de sa mère.

« Veuillez agréer, Madame, les souvenirs affectueux de M^{me} A^{***} et l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

« A^{***}. »

Le P. L., un des amis de la famille :

« Limoges, 25 juin 1871.

« La paix de N.-S.

« Madame,

« J'ai lu avec la plus grande consolation la petite brochure que vous avez écrite sur les derniers moments de votre cher Albert; je vous remercie de l'attention que vous avez eue de me l'envoyer, je la ferai lire à des mères qui attendent encore la consolation que vous a, enfin, donnée votre cher fils; ce sera un encouragement pour elles à continuer leurs prières avec confiance.

« D'après tout ce récit, j'aime à espérer que vous avez déjà en lui, comme dans votre chère sœur de charité, une protection au ciel pour toute votre famille.

« Je suis heureux de tout ce que vous me di-

tes de bien de M^{me} des E^{***} et de son intéressante famille : veuillez me rappeler à son souvenir, ainsi qu'à celui de G^{***}, dont je partage bien la peine relativement à son frère.

« Veuillez ne pas oublier, auprès de Dieu, celui qui vous a porté quelque intérêt pendant qu'il était à Toulouse et qui a bien besoin qu'on prie pour lui.

« Croyez-moi en Notre-Seigneur, Madame, votre plus humble et dévoué serviteur.

« A. L. »

Ces deux dernières lettres complètent le chapitre consacré à l'un des deuils que j'ai vu porter, si noblement, par l'aimable septuagénaire qui m'écrivait tout récemment : « Quoique j'aie changé de plume, j'écris bien mal ; il faudrait changer aussi le bras qui tremble un peu et la tête ; heureusement que le cœur tient bon, et, malgré tout, j'espère que vous le reconnaîtrez ».

Je devrais peut-être m'arrêter, et donner seulement un *memento* à la « chère sœur de charité » dont le nom a été prononcé plusieurs fois déjà, mais, comme j'écris pour ceux que ne lassent jamais les traits édifiants, je poursuis la bien douce tâche que je me suis imposée de dire tout ce qui m'a frappée dans cette famille si honorable et si pieuse, au milieu de laquelle gran-

dissent un autre Albert et une petite Madeleine qui faisait, il y a cinq ans, notre admiration à tous. Là, j'ai vu une autre Marie s'enrôler sous les étendards de l'*Apôtre des pauvres*, endosser la livrée de Saint-Vincent de Paul et s'enfermer dans la célèbre « Maison-Mère » de la rue du Bac, tandis que son frère faisait, à Issy, le premier pas vers cette admirable carrière du prêtre qu'il comprend comme la comprenait M^{sr} de Ségur.

Je vois, avec attendrissement, se préparer à la tonsure qui consacre cette *tête de jeune lévite* que baisaient, mille et mille fois, au moment des adieux, à l'hôtel du bon La Fontaine, les lèvres tremblantes de la plus aimée des mères. J'ai assisté à cette séparation ; j'ai vu M^{me} des E^{***} faire de grand cœur son sacrifice, tout en se sentant défaillir humainement ; je l'ai vue rester debout sans murmurer, sans dire : « Mon Dieu ! c'est trop à la fois, mes deux aînés ! »... Et nous savons comment elle les chérissait.

C'est donc sans craindre d'abuser du bon vouloir de mes lecteurs que je vais dire tout ce que je sais de Marie M^{***}, en religion sœur Aurélie ; elle manquerait à ce tableau de famille qu'un pinceau plus habile que le mien aurait, peut-être, mieux colorié ; je n'ai pensé qu'à reproduire fidèlement ceux qui posaient pour moi, sans le savoir, et sans que je prévisse moi-

même qu'un jour je voudrais les photographier!...

Mais pourquoi ne laisserais-je point M^{me} M^{***} dire ce que je ne ferais que transcrire? N'est-il pas plus touchant d'écouter, en 1882, la voix qui n'a pas cessé de répéter : « Fiat! Fiat! » sans que l'affaiblissement, occasionné par l'âge, ait rien ôté au cœur de sa sensibilité, à l'âme de son énergie?

Au mois de mai, M^{me} M^{***} m'écrivait :

« Vous voilà donc installés dans cette chère rue du Bac (1) qui résume, pour moi, tout Paris. Que de souvenirs m'y rattachent! Quels doux épanchements avec cette chère enfant qui

(1) M^{me} de Stolz ajoute quelque chose aux nombreux souvenirs de la rue du Bac qui va de la Seine à la rue de Sèvres, c'est-à-dire de l'emplacement où s'étendait autrefois le fameux Pré-aux-Clercs jusqu'aux populaires magasins du « Bon Marché ». C'est dans cette rue que se trouvent le séminaire des Missions étrangères, la maison mère des filles de la Charité, la chapelle de M^r de Ségur...

« Avez-vous connu, lecteur, les embarras de la rue du Bac, la grande artère du faubourg Saint-Germain avant l'existence du boulevard? Tous les jours d'hiver, à quatre heures, on eût dit que Boileau, par une vue prophétique, avait fait poser devant lui les charrettes, les voitures, les cavaliers et les piétons qui s'y disputaient le passage. Quand il pleuvait, les obstacles s'augmentaient de tous les parapluies, doublés de la mauvaise humeur de ceux qui les portaient. On se choquait, on s'accrochait, on se fâchait. Cela durait jusqu'à sept heures, moment fortuné où chacun oubliait son voisin dans les douceurs d'un excellent potage. »

J'ai, plus d'une fois, expérimenté les embarras qu'avait pressentis Boileau, quoique je sois contemporaine du boulevard Saint-Germain.

prétendait que je lui faisais mon histoire, depuis son départ ; mais, non, je ne lui disais pas combien *son départ* avait tout décoloré, même dans la famille extérieure.

Je ne me doutais pas alors que ce n'était que le prélude des autres coups ! Dieu soit béni de m'avoir soutenue, comme il l'a fait. Oh ! combien souvent j'ai admiré sa bonté de nous avoir caché l'avenir, et, cependant, combien souvent nous essayons de le sonder !... »

.....

Et, au mois de juillet, elle m'adressait, en plusieurs lettres qui se sont suivies de près, une vraie petite notice sur sa chère fille de Saint-Vincent.

La voici :

« Vous voulez donc que je vous fasse connaître cet autre membre de la chère famille que Dieu m'a retirée ; je l'avais élevée pour lui, dois-je me plaindre de ce qu'il l'a reprise ? Les compagnes de ma fille à Narbonne m'avaient, toutes, demandé ce petit « Souvenir » de mon cher Albert ; si je puis leur communiquer cette nouvelle forme, elles seront bien heureuses d'y retrouver leur supérieure tant aimée, et leur vénérée sœur directrice. Ne soyez pas surprise si je vous demande de me conserver tous ces papiers ; inutile de vous expliquer le prix que j'y attache.

« Je ne retrouve pas, parmi ces quelques lettres de ma fille que je vous envoie, celle qui m'accusait réception de la nouvelle, tant attendue, de l'administration des derniers sacrements à ce frère chéri. Elle me disait que, n'étant pas seule lorsqu'elle l'avait reçue, elle aurait voulu retenir ses larmes, bien adoucies, cependant, par cette information; elle ajoutait que la douleur que nous ressentions n'était pas payer trop cher une si grande grâce, puisque nous avons, l'une et l'autre, offert bien souvent le sacrifice d'une vie si chère, pour obtenir ce résultat. Je sens que tout ce que je vais relater ne peut intéresser qu'une bonne et indulgente amie, comme vous; mais, puisque vous le voulez, je souscris à vos désirs, et qui sait s'il n'est pas dans les desseins de Dieu que je laisse encore cet exemple à mes petits-enfants? Puissent-ils en profiter!

« Dès sa plus tendre enfance, Marie annonça beaucoup d'intelligence et un grand goût pour la musique; elle avait un caractère vif et enjoué; plus tard, elle était la joie de toute la famille. Son père, qui n'était pas le dernier à l'admirer, disait : « Quel dommage que ce ne soit pas un garçon! Elle ferait un élève de l'école Polytechnique, carrière qu'il avait toujours regretté de n'avoir pas suivie; je ne partageais nullement ces regrets, étant effrayée de la

difficulté qu'il y a de préserver un garçon.

« Ma fille avait une belle voix qu'on s'était plu à cultiver, et elle faisait l'ornement, la joie, de nos réunions de famille. Son maître de chant, fier de son élève, n'avait pas peu contribué à la faire connaître, de sorte qu'on intriguait un peu pour l'entendre; ainsi, une dame qui allait beaucoup dans le monde, pria M^{me} des E*** de donner une soirée à cet effet; celle-ci me demanda si j'accepterais, me disant le motif qui la faisait agir; je promis d'y aller s'il y avait peu de monde.

« Marie fut admirée à ce point qu'une des mères présentes, après l'avoir entendue, défendit à sa fille de chanter...

« Mais, je m'oublie; j'arrive au moment où elle me fit sa confidence. Elle avait dix-sept ans, et il y en avait deux qu'elle gardait son secret! Vous comprenez si je fus désolée... Son père, arrivant le soir de la campagne, me demanda la cause du changement qu'il voyait en moi, et partagea mon affliction, sans songer le moins du monde à mettre obstacle au projet de notre enfant. Pour moi, le lendemain, j'allai consulter un religieux, homme du monde jadis, dont j'estimais l'expérience, pour savoir ce que je devais penser de cette résolution, et établir ma manière d'être en conséquence.

« Je lui dis que j'avais beaucoup de peine,

mais que j'avais horreur des manœuvres de certains parents qui, pour tarir une vocation, entraînent leur fille dans un tourbillon étourdissant; j'ajoutai qu'à mon avis, c'était prendre le diable pour auxiliaire, ce que je ne ferais jamais, mais que, ma fille étant si jeune, je croyais sage d'attendre, tant pour m'assurer de sa vocation que pour affermir sa santé, afin que celle-ci ne fût pas plus tard un obstacle à ses projets. Je lui fis le détail de notre manière de vivre, y compris les petites distractions qui s'y rencontraient souvent, en famille, avec quelques amis. Il m'approuva en tout et je commençai, ainsi, pendant trois ans, à m'habituer à l'idée de perdre cette chère enfant qui faisait notre orgueil et notre joie. Mais, je me comparais, intérieurement, à une mère près du berceau de son enfant condamné à une mort inévitable et prochaine. Que de fois, en l'entendant chanter, j'ai eu de la peine à retenir mes larmes! Aussi, un jour qu'elle me demandait si cela me faisait plaisir, je lui répondis qu'elle ne pouvait m'en faire aucun qui n'amenât une peine. Pour elle, elle était heureuse de faire à Dieu ce retentissant sacrifice et disait en riant : « J'ai cinquante mille livres de rente dans mon gosier... » Et elle n'était pas seule à en juger ainsi, car un Lazariste que j'eus occasion de voir, à Paris, me dit qu'en sortant de la cha-

pelle du séminaire, un jour d'adoration, où le public est admis, il entendit un monsieur en parler dans ce sens, disant que c'était une voix d'artiste. Aussi, en lisant parfois quelques nouvelles où l'on bâtissait une histoire d'actrice devenue sœur de charité, je me disais que Marie était peut-être la cause innocente de cette menterie, car, les statuts exigent qu'on fasse preuve d'un nom sans flétrissure. C'est là de la morale à la façon de Béranger et de l'auteur des *Misérables* !

« Mais je reprends mes notes. — Notre chère fille nous quitta pour entrer à l'hospice de la Grave, ou de Saint-Joseph, à Toulouse, le 27 février 1852 ; le 8 juin, de la même année, elle partit pour faire son noviciat, à Paris, rue du Bac. Elle prit l'habit le 16 janvier 1853, et fut envoyée, le 24 janvier, à Castel-Jaloux, dans le Lot-et-Garonne, pour y faire la classe des petites filles. Elle retourna à Paris le 30 janvier 1855. C'est alors qu'elle fit partie de la direction, rue du Bac. Mais, s'étant fatiguée à diriger le chant, et à chanter en accompagnant, on la renvoya, provisoirement, aux bords de la Garonne.

« Je n'ai pas la date de son entrée à l'hôpital général de Narbonne où on l'envoya pour la ménager, et accompagner sœur Buchepot, qui n'en pouvait plus. « Si on me l'avait laiss-

sée, me disait celle-ci, elle vivrait encore!

« Une sœur de Charité, la sœur Martin, qui partit pour Narbonne en même temps que ma fille, pour y être soignée, vit encore et je suis en relations avec elle.

« Ma bien aimée Marie mourut le 7 juillet 1870, dix jours après avoir écrit une des lettres que je vous envoie.

« La sœur Buchepot, ma sainte amie, morte depuis sept ans, m'écrivit des choses bien consolantes à l'endroit de sa fille spirituelle; voici un passage qui vous intéressera; elle fait allusion à mon opuscule sur Albert que je lui avais envoyé: « J'ai reçu vos chers souvenirs, et je ne vous cache pas qu'ils m'ont arraché des larmes. Comme le bon Dieu se plaît à éclairer les cœurs droits! J'en pourrais dire bien davantage de votre chère fille, ses lumières étaient si vives, — non en ses derniers moments où, s'étant raidie contre l'épuisement de la nature, elle avait tout absorbé en Dieu, sans le sentir, ni pouvoir l'exprimer.

« Cette lettre de sœur Buchepot me semble l'authentique de la sainteté de ma chère Marie.

.....

« J'espère bien que mes quatre enfants sont rassasiés de justice... Dieu me fasse la grâce de les joindre en son royaume! »

.....

Après cette admirable mère qui peut chanter, avec confiance, son *Nunc dimittis*, écoutons parler la fille qu'elle pleurerait encore si sa foi n'était si grande, et si une dernière tombe, fraîchement ouverte, n'était venue fournir à sa douleur, comme à sa piété, un nouvel aliment.

D'abord ces trois petits billets envoyés à M^{me} M^{***}, par la bonne sœur Buchepot qui les avait trouvés, je crois, dans le livre de prières de la défunte :

« 15 octobre — présumé en 1858.

« Si je meurs du choléra, je désire que ma sœur D^{***} l'écrive à ma mère et qu'elle remercie, pour moi, mes chers parents de tout ce que je leur dois, surtout de m'avoir laissée suivre ma vocation. Je voudrais donner à mon père mon chapelet, et, à ma mère, ma petite sainte Vierge; je les prie de faire dire des messes pour le repos de mon âme, et longtemps...

« J'espère qu'ils viendront tous me rejoindre où j'espère bien aller. »

« Mars 1864.

« Souviens-toi, ô mon âme, du secours que Dieu t'a donné en cette retraite, des sentiments de confiance qu'il t'a inspirés, et espère en lui, sans te détourner ni à droite, ni à gauche. Comment? La crainte étant près de s'emparer de toi, tu as réclamé son secours, et il t'a regardée; fais toujours ainsi quand tes péchés t'épouvan-

teront ; appelle-le ; dis-lui de dissiper les fantômes qui sont des pièges de l'ennemi ; c'est en novembre 1861 que Dieu m'a touchée fortement, et que j'ai commencé de me donner à lui.

« Je crois que le bon Dieu me demande un entier abandon à lui pour tous les événements extérieurs et les dispositions intérieures où il voudra me faire passer ; ce qu'il veut n'est-il pas le meilleur ? Vivre entre ses bras, avec la paix et la joie d'un petit enfant entre les bras de sa mère. L'examen sera sur ceci : voir si j'ai cherché en tout le plus parfait, avec joie et générosité. Le bon Dieu aime les sacrifices offerts dans la joie de l'esprit. »

« Mars 1865.

« Ma résolution, et c'est la matière de l'examen, est de chercher toujours le plus parfait en tout, c'est-à-dire, la très sainte et très aimable volonté de Dieu, et, cela, joyeusement ; la deuxième, plus de recueillement, — la troisième, la paix en dedans : traitant mon âme avec douceur au lieu de l'accabler comme je fais quelquefois ; éloigner toujours des pensées qui tendent à diminuer la confiance et l'abandon à Dieu. O mon âme, abandonnez-vous donc à celui qui vous a créée, qui vous a rachetée, qui vous a tant aimée qu'il vous a unie à lui par les liens les plus étroits. »

« Paris, le 8 juin 1864.

« J'apprends, ce matin, qu'il y a une occasion pour Toulouse, et j'en profite, ma chère mère, pour vous envoyer les petits objets que vous m'avez demandés ; j'ai un peu dépassé le prix fixé pour avoir quelque chose de passable.

« J'espère que le petit Joseph a repris sa bonne santé et que l'absence de nouvelles est bon signe ; embrassez pour moi cette charmante petite famille que j'aime tant, sans la connaître. Un souvenir affectueux à chacun ; mais le plus affectueux de tous pour mon bien cher père et pour vous, bonne mère, et tout cela est peu dire en comparaison de la réalité qui est plus que tout ce que je sais dire, mais que j'exprime mieux et plus souvent aux pieds de Notre-Seigneur.

« Votre affectionnée et respectueuse fille,

« Sœur M^{***},

« Fille de la Charité. »

« Paris, 13 mars 1866.

« Je viens intéresser votre charité, ma chère maman, pour une demoiselle peu riche et qui édite des images dont elle n'a pas un assez grand débit ici. Je vous envoie une de ses collections, pour que, si cela ne vous dérange pas trop, vous la donniez à quelque marchand d'objets de piété, M^{me} Matran, si elle existe encore, afin de

procurer sa pratique à notre protégée. Je joins aussi à ma lettre un portrait du Saint-Père, venant de la même source, comme échantillon de ses œuvres ; elle en a beaucoup d'autres. Si cela plaisait, on n'aurait qu'à demander à l'adresse qui accompagnera les images. Celles-ci ont l'avantage de rendre sensible la dévotion qui fait élire un protecteur parmi les apôtres, pour le temps qui s'écoule entre l'Ascension et la Pentecôte, ce qu'on n'avait pu faire jusqu'ici. Si, après cela, vous voulez garder mes images, je me fais un plaisir de vous les offrir, ma chère maman.

« Il y a déjà quelque temps que je n'ai eu de vos nouvelles ; j'espère que c'est une marque que tout va bien ; ma bonne mère ne pourrait pas me taire longtemps ce qui l'affligerait.

« Il n'y a rien de neuf pour moi à vous mander ; les événements ne sont pas fréquents dans une vie telle que la nôtre, et, cependant, le temps passe si vite qu'on est tout étonné au bout de l'année qu'elle soit sitôt finie ; cette rapidité n'est pas effrayante pour ceux dont les espérances sont au-delà de ce monde, n'est-ce pas, chère maman ? J'espère bien que nous sommes tous de ce nombre ; c'est au moins ce que je demande souvent.

« Un affectueux souvenir à chacun, une caresse à mes chers petits neveux, et pour vous

et mon bien cher père l'expression la plus affectueuse de la tendresse de votre fille.

« Sœur M***,

« Fille de la Charité. »

« Narbonne, 24.

« Ma bonne mère,

« La date de ma lettre vous annonce un changement de vie pour votre chère fille. Le bon Dieu a disposé les choses de manière à me rapprocher de vous, sans que ni vous ni moi y ayons contribué, ce qui me plaît beaucoup.

« Notre digne et excellente mère Buchepot ayant dû prendre, d'après le désir des supérieures, un peu de relâche dans ses longs et fatigants travaux, j'ai eu la grâce de lui être donnée pour compagne; voilà le motif de ce changement de lieu. Dire que j'ai suivi cette bonne mère, c'est dire que je suis bien, car elle a le don de rendre facile ce qui ne le serait pas, pris en lui-même, et, cela, par l'ascendant que lui donne son éminente vertu.

« Si j'ai changé de lieu, j'ai aussi changé d'office, et j'ai à prendre soin d'une trentaine de gamins de quatre à douze ans; gamins est bien leur nom, ils ne sont pas aussi sages que je le voudrais, mais j'espère qu'ils le deviendront. J'ai eu aujourd'hui votre bonne lettre, chère maman, et j'y ai vu avec la plus grande joie que nos chers malades étaient mieux; qu'ils pren-

nent garde aux imprudences, je les en conjure. Je remercie bien papa de tout le soin qu'il a pris de ma vieille ; je serais contente surtout maintenant qu'elle eût un peu plus de revenu fixe.

« Quoique mon voyage ne se soit pas fait à mon compte, je suis fort misérable, ayant laissé ce que j'avais d'argent à Paris, aussi je quête mon cher père ; maintenant, me voilà trente garçons, j'ai de quoi faire concurrence avantageuse à Mathilde, mais pas en sagesse, malheureusement. Que je serais bien aise de savoir Charles chez les bons Pères, nulle éducation ne vaut celle-là.

« Adieu, bonne mère, priez le bon Dieu pour votre enfant ; une caresse aux enfants ; amitiés à chacun, à papa, à Albert quelque chose de bien tendre, ainsi qu'à vous, excellente mère.

« Je m'appelle maintenant,

« Sœur AURÉLIE,

« Fille de la Charité.

« Hôpital général de Narbonne. »

« Narbonne, 2 avril 1869.

« Merci, ma bonne mère, de votre charmant ouvrage ; ce matin, il a reçu la bénédiction, car j'ai voulu (ayant exposition pour le premier vendredi) qu'on lui donnât aussitôt place autour de l'autel. Notre sacristine veut que je vous remercie de sa part, et moi, je le fais d'autant plus affectueusement, que je me compte pour quelque

chose dans l'intention de la donatrice. Dans presque toutes mes lettres, je remercie et je demande ; dans celle-ci je voudrais demander à mon cher père qu'il se fit prêter l'album de Virbent, ou plutôt qu'il me le fît adresser par cette maison, avec un tarif des prix. J'ai à acheter une statue de la sainte Vierge que je voudrais avoir pour le mois de Marie.

« Rendez un joyeux *Alleluia* pour moi à tous ceux qui me l'ont envoyé. Je voudrais bien accompagner d'un envoi de bonne santé celui d'Albert ; ces froids tardifs sont plus mauvais que les premiers ; il me faut souvent rester dedans quand j'aurais besoin de sortir ; je sens que je ne les affronterais pas impunément. Néanmoins, je ne vais pas mal, ma bien chère mère, et j'espère bien que le beau temps me rendra encore mieux. Ma sœur Eulalie a enfin retrouvé la voix, et nous ferons bonne garde pour qu'elle ne s'échappe plus. Elle est toujours bien sensible à votre souvenir.

« Est-il vrai que je doive une lettre à Nini ? Je ne m'en souviens pas du tout. Une caresse à elle et à ses frères, et aussi à Germaine.

« Adieu, ma chère bonne mère, embrassez papa pour moi et me croyez toujours votre toute affectionnée fille.

« SŒUR AURÉLIE,

« Fille de la Charité. »

Narbonne, 3 juin.

« Je crains, ma bien bonne mère, que vous n'ayez pris l'alarme trop vivement à mon sujet, et que vous me croyiez plus souffrante que je ne le suis réellement ; voilà ce qui me fait vous écrire si tôt.

« Ma sœur Bonneau, qui ne m'avait pas vue depuis la secousse de l'an passé, m'a trouvée maigrie, mais je crois que vous me trouveriez mieux que lorsque vous êtes venue ; je dors bien mieux ; j'ai bon appétit ; je n'ai rien éprouvé de sérieux. Ainsi, ma chère maman, tranquillisez-vous sur mon compte, je vous en prie. Je voudrais par un petit trou vous faire voir ma figure pour vous rassurer : on me dit souvent que j'ai bonne mine. Nos pauvres me disent quelquefois que je suis FLOURADE : ce n'est pourtant pas tout à fait cela. Je voudrais qu'Albert ne fût pas plus fatigué que moi ; il me semble qu'il serait assez content de lui.

« Que je vous remercie maintenant de votre joli travail : demain, fête du Sacré-Cœur, il servira pour la seconde fois, et fait un très bon effet. Je me complais souvent à regarder la nappe qui a précédé et j'ai peur que cela n'avoisine la distraction.

« Les biscuits sont aussi arrivés à bon port. Je pense que la graine de sureau n'est pas difficile à avoir, mais bien la farine de seigle.

« Je vais répondre à Charles ; je pense, comme vous, qu'il songeait à autre chose en écrivant ; à son âge, on n'est pas encore maître de son esprit.

« Je vous prie, ma bonne mère, de donner à chacun un affectueux souvenir pour moi et de me croire toujours votre toute affectionnée fille.

« SŒUR AURÉLIE,
« Fille de la Charité. »

« Narbonne, 24 juin 1869.

« Hier soir, j'ai reçu votre lettre sur laquelle je comptais un peu, ma bonne mère, sachant bien que vous ne pouvez garder pour vous seule ce qui vous intéresse.

« Un petit service que m'a demandé ma bonne mère Buchepot m'amène auprès de vous aujourd'hui ; je crois que vous la remerciez déjà. C'est avec Gabrielle (1) que j'ai affaire, mais, comme je ne sais si elle est à Toulouse, veuillez lui faire part de ceci, quand vous la verrez. L'année dernière, je lui avais demandé quel-
qu'un pour arranger l'harmonium ; elle m'avait désigné deux personnes ; c'est le meilleur ou-
vrier que voudrait ma sœur Buchepot ; mais, comme il demandait le voyage, la dépense à l'hôtel, et 20 francs par journée de travail, ce

(1) G***, aujourd'hui religieuse Réparatrice, sœur de M^{me} de L***.

prix incertain l'ennuya ; elle ne le fit point venir.

« Maintenant elle a repris son projet, mais elle veut un prix fait d'avance, calculé sur le voyage, la dépense, etc. Si donc Gabrielle veut avoir la bonté de négocier cela, elle m'obligerait fort, d'abord à cause de ma sœur Buchepot et ensuite parce que son ouvrier pourra peut-être adoucir le mécanisme des pédales qui me fait suer tous les dimanches, tant il est dur ; je ne parle pas de plusieurs autres défauts qui ne blessent que les oreilles.

« Parlons maintenant, bonne mère, de ce cher enfant qui nous a tant occupés ; comme vous l'avez pensé, j'ai tout suivi d'ici et j'eusse bien aimé de faire plus, mais impossible. Charles s'est trop bien préparé à ce grand acte pour qu'il ne produise pas chez lui un effet marqué ; je suis sûre qu'il gagnera beaucoup en sagesse maintenant. Dieu veuille garder lui-même l'innocence dans son cœur ! Je l'espère ; il me semble qu'il en fera quelque chose pour le ciel (1).

« Adieu, ma bien bonne et chère mère, dites quelque chose d'affectueux à chacun et me croyez toujours

« Votre affectionnée fille,

« SŒUR AURÉLIE,

« Fille de la Charité. »

(1) Charles de G*** des E*** se prépare à la prêtrise au séminaire de Toulouse.

« Narbonne, 2 août 1869.

« Ma bien bonne mère,

« J'ai le cœur trop plein pour laisser passer la journée sans vous répondre.

« Enfin, le bon Dieu s'est laissé toucher et a jeté un regard de miséricorde sur cet enfant qui nous est si cher ! J'avoue que j'ai eu grand'peine à me contenir (n'étant pas seule) quand j'ai lu votre lettre. Il y a si longtenps qu'il est l'objet de nos larmes, je puis le dire, et vous aussi, chère mère, qui avez si souvent offert à Dieu ce cher fils pour obtenir son âme.

« Une si grande grâce est-elle achetée trop cher par le sacrifice qu'il nous prépare peut-être ? D'autres que vous, bonne mère, diraient, peut-être, oui, mais nous dirons ensemble : non ! quelque douloureux que nous paraisse ce mot.

« Pour moi, je sens bien fort la douleur et la joie que votre lettre m'a apportées ; aussi, quoique je ne sois pas pleureuse, j'ai peine à écrire. Tous ces jours-ci j'étais occupée de la pensée qu'une visite de M. Marcel pourrait faire du bien à Albert, et je me demandais comment la lui procurer, mais le bon Dieu a pourvu à tout.

« J'adresse ma lettre à M. le curé ; il ne faut pas qu'Albert la voie ; elle est pour vous et pour papa ; ce bien-aimé père qui a eu le courage de faire ce que presque personne

n'ose faire. Embrassez-le tendrement pour moi.

« Je suis contente de savoir Mathilde et les siens près de vous ; une caresse à ce cher petit monde.

« Le bon Dieu qui ne frappe jamais des deux mains à la fois, me donne plus de forces et de vigueur, que je n'en ai eu depuis longtemps. Il faut le bénir de tout, n'est-ce pas, ma bonne mère ?

« Je vous quitte, mais mon cœur est avec vous ; je prie notre Immaculée Mère, la très Sainte Vierge, de vous couvrir tous de sa puissante protection, et me dis votre fille toute affectonnée,

« SŒUR AURÉLIE,

« Fille de la Charité. »

« Narbonne, 9 août 1869.

« Ma bonne mère,

« Si vous saviez combien j'attends vos lettres avec impatience, vous diriez que je n'ai guère de mortification ; j'espère que le bon Dieu me le pardonnera pourtant, car elle me paraît légitime, lorsque ce sont des nouvelles d'un malade aussi cher que le nôtre qu'on désire. Que ma pensée est souvent près de vous et de mon cher Albert ! Lorsque je suis à la chapelle surtout, elle revient facilement là ; je m'en sers pour prier le bon Dieu de répandre ses bénédictions sur vous tous, et le remercier de tant de grâces qu'il vous a déjà accordées.

« Albert surtout m'occupe ; l'état de langueur où il est, les souffrances qui l'accompagnent, tout cela, je le sens pour ainsi dire ; le désir que tout ce qu'il souffre lui soit compté là-haut, enfin, tout ce qui le concerne. Embrassez pour moi ce cher enfant, ma bonne mère.

« Le général P*** a épousé M^{lle} E*** ; sa famille est honorable, ils sont marchands ; la mort d'un oncle l'a enrichie, depuis l'année dernière, d'un demi-million ; je pense que c'est la cause de ce mariage, car elle frise la trentaine.

« Ma sœur Buchepot s'intéresse bien vivement à Albert ; elle m'en parle bien souvent et j'en profite pour le recommander à ses prières auxquelles j'ai une grande confiance. Albert a fait sa conquête, ainsi que je lui ai dit quelquefois.

« Si la *Semaine catholique* vous donne les numéros gagnants, envoyez-la-moi : on me les réclame tous les jours.

« Adieu, ma bien bonne mère, j'ai expédié votre lettre à Lisle, comme vous me l'avez dit.

« Une caresse aux chers enfants, amitiés à leurs parents, un baiser à papa et à vous, bonne mère, de votre affectionnée fille.

« SŒUR AURÉLIE,

« Fille de la Charité.

« Le bonjour à Toinon et aux siens. »

« Je ne puis, mon bien cher Albert, laisser par-

tir une lettre sans y joindre un petit mot pour toi qui occupes ma pensée et mon cœur surtout. Oh! que je bénis Dieu, cher ami, de ce qu'il t'a si vivement éclairé! Tu touches le ciel de la main, puisqu'il te fait faire, avec mérite, ton purgatoire en ce monde. On tient que celui qui quitte l'exil après avoir fait à Dieu le sacrifice de sa vie, en s'abandonnant à sa volonté sans réserve, mérite d'aller au ciel tout droit; j'espère que ce bon Maître te fera cette grâce, ou du moins qu'il te comptera cher chaque minute de souffrance.

« Je t'ai fait, dimanche, une visite par députation en t'envoyant ma sœur Bonneau et ma sœur Françoise; j'attendais leur retour avec impatience; tout ce qui me parle de toi m'est si cher! Le bon Dieu nous demande, à tous deux, le sacrifice de ne pas nous revoir en cette vie, mais, en l'autre; ce sera avec d'autant plus de joie, qu'ici-bas nous nous serons privés davantage.

« Je jouis, mon cher Albert, mon frère chéri, de pouvoir parler si librement avec toi de sujets qu'on n'ose presque jamais aborder pour l'ordinaire, et cependant j'ai le cœur malade de ce que tu souffres, naturellement parlant.

« Je t'envoie une petite image que j'aime beaucoup, et qui, il me semble, te plaira. Tu prieras pour ta sœur en la regardant, afin que le bien

souverain que tu entrevois déjà lui soit aussi accordé un jour.

« Quel qu'il soit, il n'est jamais loin ; la vie passe si vite. Je vais bien ou presque bien, relativement à ce que j'ai été l'année dernière. Eugénie et Louise ont pu dire à Ernest ce qui en est.

« Adieu, mon très cher ami ; je te laisse entre les bras de celui qui ne rebute jamais ceux qui s'y jettent avec confiance.

« Ta sœur bien affectionnée.

« SŒUR AURÉLIE,

« Fille de la Charité.

« Embrasse pour moi papa et maman. »

« Mon cher Ernest,

« Je vous remercie et de votre lettre et de l'aimable visite qui l'a précédée. Je vous en prie, ne croyez pas facilement les nouvelles ; vous voyez ce qu'elles valent. Quand je ne parle pas de moi dans mes lettres, c'est que je l'oublie, parce que je vais bien. D'ailleurs, je n'ai pas l'intention de cacher le mal, quand il y est. Notre pauvre mère doit être bien fatiguée ! engagez-la à ménager ses forces ; elle s'oublie trop d'ordinaire. Je sais pourtant que notre pauvre et cher malade n'est pas exigeant. Si, d'un côté, on est affligé du présent et de l'avenir, de l'autre quelle immense consolation ! N'y a-t-il

pas là un grand miracle, et de quoi convertir certaines gens s'ils étaient en état de voir? Je fais allusion à une visite reçue dimanche, dont ma sœur Françoise m'a parlé, sans savoir le nom, mais je comprends à peu près.

« J'ai, comme tous ceux qui entourent Albert, le cœur brisé et consolé en même temps.

« Mémaine est-elle encore souffrante? Il me tarde de le savoir. Une caresse pour moi à cette chère petite famille que j'aime bien. Il y a du progrès pour la sagesse chez plusieurs, me dit-on.

« Je vous quitte, mon cher frère, quoique j'aie beaucoup plus à dire que je ne dis; il est beaucoup de sentiments peu susceptibles d'être formulés.

« Un bien affectueux bonjour à Mathilde.

» Votre toute dévouée en N.-S.

« Sœur AURÉLIE,

« Fille de la Charité. »

Cette lettre a été écrite le jour même de la mort d'Albert :

« Narbonne, 28 septembre 1869.

« La lettre d'Ernest et une de ma sœur Bonneau, ma bien chère mère, m'ont donné des nouvelles de notre cher malade, nouvelles toujours bien désirées. Je vois, par tout ce qu'on me dit, que si le corps s'affaiblit toujours davantage, l'âme s'élève en proportion. Dieu soit

mille fois béni, ma bonne mère, de l'immensité de ses miséricordes ! Que pouvons-nous désirer pour ceux que nous aimons, si ce n'est les biens éternels ? Et voilà que notre cher Albert est assuré de les posséder bientôt.

« Ma sœur Bonneau me dit que, parmi un si grand nombre de malades qu'elle a assistés et où se trouvaient de bien belles âmes, elle ne se souvient pas d'avoir trouvé plus d'édification qu'auprès de notre cher enfant.

« J'avoue que tout cela m'entre profondément dans le cœur, et me pénètre de reconnaissance pour celui qui est si magnifique dans ses dons.

« Embrassez pour moi mon cher Albert, et dites-lui bien que je compte n'être pas oubliée de lui là-haut, pas plus que je ne l'ai oublié ici-bas.

« Je vous quitte, ma bien-aimée mère ; je n'ai rien de neuf à vous dire ; ma santé se maintient toujours à peu près la même.

« Un souvenir bien affectueux à papa, à Mathilde, Ernest ; une caresse à la petite famille. A vous, ma bonne mère, l'assurance de la tendre affection de votre fille.

« SŒUR AURÉLIE,

« Fille de la Charité.

« Germaine est-elle tout à fait bien maintenant ?

« Mathilde a-t-elle reçu les coings ? »

« Narbonne, le 7 octobre 1869.

« Ma bien bonne mère,

« Ayant oublié une petite commission, j'en profite pour vous répondre, bien chère maman.

« Si vous avez laissé ici une partie de vous-même, croyez qu'une partie de moi, le cœur, vous a accompagnée à Saint-Jory; je sens si bien le vide que vous y avez retrouvé; néanmoins, ma chère mère, il faut conforter son cœur et sa foi pour regarder en haut d'où notre cher enfant voit certainement ceux qu'il a tant aimés! Encore quelques jours, nous irons le rejoindre, et je me réjouis, pour ma part, de cette réunion; qu'elle sera douce, ma chère maman! Combien serons-nous récompensés alors des faibles sacrifices qui ont assombri notre vie; je dis faibles, bien qu'ils soient grands parce que, au regard de l'Éternité, tout est si petit! Voilà que je prêche à meilleurs que moi, mais c'est plutôt un épanchement de cœur, n'est-ce pas, ma bonne mère? qu'un sermon.

« Je prie souvent pour notre cher Albert et, en même temps, je le prie, et suis persuadée qu'il nous fera sentir le bonheur qu'il possède par les grâces qu'il attirera sur nous tous.

Adieu, bien chère mère, embrassez papa pour moi; un souvenir affectueux à Mathilde, Ernest et leurs enfants, n'oubliant pas la part qui vous

en revient de votre toute affectionnée fille.

« SŒUR AURÉLIE,

« Fille de la Charité.

« Voici ce que j'ai oublié : je dois 20 francs à la supérieure de Saint-Etienne ; priez papa de les lui remettre avec la lettre ci-jointe. Cela n'est nullement pressé.

« Papa me regardera comme son créancier.

« Les Azerolles ne valent pas la peine d'en parler. »

« Narbonne, 16 octobre.

« La pensée que vous pourriez être tous réunis me sourit infiniment, ma bonne mère ; j'aurais le cœur plus léger, si je vous savais près de tous ceux qui vous sont chers.

« En santé comme en maladie, ce serait une grande consolation de part et d'autre. Aussi je prie le bon Dieu de faire conclure cette affaire en ce sens, et, si mon avis est de quelques poids, je le donne pour l'affirmative. Ne logeait-il pas autrefois dans cet hôtel, la grand'mère de ces deux demoiselles Larroque, qui voyaient nos cousines Miquel ? M^{me} de Laplagnolle, ce me semble.

« Merci à Marie et à ses frères de leurs gentilles lettres, et une petite caresse à tous quatre. Un souvenir à Ernest et Mathilde ; un baiser à papa. S'il n'est pas allé chez ma sœur George,

qu'il attende jusqu'à ce que je l'en prie de nouveau. Je vois que j'ai pris du papier bien peu convenable ; pardon de cette irrévérence , ma bonne mère.

« Avertissez-moi quand vous partirez pour Toulouse. Je suis bien souvent près de notre cher Albert par la pensée ; son souvenir, m'est plus doux que triste ; à moi surtout qui étais privée de le voir, il est plus facile de se faire à cette absence ; Dieu soit loué de toutes les grâces dont il l'a comblé.

« Adieu, ma bonne, ma chère mère, je suis en N.-S.,

« Votre bien affectionnée fille.

« Sœur M^{***},

« Fille de la Charité. »

Cette lettre a été écrite dix jours avant sa mort :

« Narbonne, 27 juin.

« Je viens réclamer ton assistance, ma chère Mathilde, pour procurer, mercredi après-midi, une première place dans le salon de M. ***.

« C'est ma sœur Buchepot qui va le consulter ; elle arrivera à onze heures, ira dîner aux orphelines, et, ensuite, ira voir toi et maman ; je te dis tout cela pour que tu ne te déranges pas, ni personne, que pour faire garder une place chez l'oculiste. Comme il se pourrait faire

qu'il fût absent mercredi, il faudrait s'en assurer et, supposé cette absence, tu me lancerais une dépêche pour éviter un voyage inutile. Ainsi, si je n'ai de toi aucun avis, ma sœur Buchepot partira mercredi, et se propose de reprendre, à quatre heures, le train qui la ramènera à neuf.

« Quel dommage que Charles ne soit pas chez toi déjà ! c'est celui qu'elle n'a jamais vu et que j'aimerais tant qu'elle connût.

« J'ai reçu avec grand plaisir les photographies : Germaine est charmante ; Marie (1) aussi et leur pose très naturelle.

« Je ne te donne pas de détails sur ma santé, vous en aurez plus en cinq minutes, mercredi, que je n'en dirais en quatre pages.

« Un baiser pour moi à toute la petite famille ; souvenir affectueux à Ernest et à ses sœurs. Embrasse pour moi père et mère. Voilà bien des commissions. Quand déménagez-vous, les uns et les autres ?

« Adieu, chère sœur, toute à toi en N.-S.

« Sœur M***,

« Fille de la Charité. »

La sœur M*** mourut le 7 juillet 1780, quelques mois après son frère, et ce fut l'année

(1) Marie de G. des E***, sœur de Charité, comme sa tante, et en ce moment à Marseille.

suiivante que je fis la connaissance de sa famille à laquelle j'ai voué une amitié toute fondée sur l'estime, comme sur la sympathie.

La sœur Bonneau dont il est parlé dans les dernières lettres, fut douze ans infirmière des Filles de la Charité, puis supérieure. Elle avait été envoyée à Bruyère où il y a un pèlerinage très connu sous le nom de Notre-Dame de Grâce, et une fondation pour les pauvres qui, jusqu'ici, a été préservée.

Quelques difficultés à résoudre avaient fait choisir, pour une mission de paix, ce sujet dont une longue expérience dans l'infirmerie de la rue du Bac, avait fait apprécier le mérite. Elle était en très bonnes relations avec « sœur Aurélie » qui s'était d'abord appelée, « sœur Gabrielle », à Castel-Jaloux, sa première maison; les sœurs prennent un nom, comme une cornette, dans la maison où elles arrivent. Beaucoup de sœurs portent le nom d'Aurélie qui fut celui de la sœur Buchepot.

Marie M*** était entrée à la *Grave* pour y faire son postulat sous la direction de la sœur Chagny, laquelle avait, dit-on, le cœur d'une sainte et la tête d'un général. Quelqu'un témoignant son étonnement de ce qu'étant aveugle elle suffisait à tout, et connaissait parfaitement son personnel, qui était au moins de douze cents âmes, reçut cette réponse : « Il n'y a pas

dans tout l'établissement un vieux meuble, hors de service, dont elle ne connaisse l'existence et la place... »

Elle fut décorée, ce qui ne fit point plaisir dans l'Ordre; cependant, jamais honneur ne fut mieux mérité.

M. M*** père de la sœur Aurélie, en fut cause; ce *Fatal ruban* était fort en estime dans son esprit. Il dit un jour au maréchal Niel, son ancien condisciple et ami, qu'une décoration ainsi placée serait très populaire, et la sœur Chagny reçut le *ruban*.

Plus tard, après la guerre de Crimée, il fut question de décorer d'autres sœurs qui avaient assisté nos soldats, mais on voulut avoir leur opinion au préalable. Elles remercièrent de la bonne intention, et dirent qu'elles n'attendaient pas leur récompense dans ce monde. La sœur M. M*** était alors quelque peu dans les affaires de la communauté; sa famille ne sut jamais à quel titre. A la Grave, on entendit les sœurs dire un jour avec étonnement : « La voilà quatrième mère!... » Quelqu'un ajouta, une autre fois, ceci : « Et c'est une jolie petite mère!... » Ce fut tout.

Son humilité avait réussi à cacher, même à ses plus proches, les distinctions que lui avaient values son mérite et sa piété, bien plus que son âge.

Je ne puis passer à un autre sujet sans me reporter, avec attendrissement, à ces jours fortunés où d'heureux enfants prenaient sous les yeux d'excellents parents, les plus joyeux ébats. M. et M^{me} des E^{***} avaient pour principe qu'il faut amuser les jeunes, et rendre attrayant le foyer paternel, afin que ne survienne pas la dangereuse tentation d'aller chercher ailleurs le plaisir et la gaieté. Quelle sagesse ! et comme ils mettaient bien en pratique ce qu'ils pensaient ! On faisait de la musique ; on chantait en chœur, on jouait aux charades : travestissements, improvisations, comédies, courses et chasses ; ô ruines de « Bonne Maman », en avez-vous été les muets témoins ?

C'est pendant mon séjour à Toulouse que je fis avec une respectable et sainte amie, venue d'Amérique comme nous, un poétique voyage au Cayla.

Tous ceux qui composaient, alors, les débris de la famille étaient réunis autour d'une table, dans la salle à manger ; c'était l'heure du déjeuner. Nous fûmes très cordialement reçues. M^{lle} Marie, la chère *Mimin* dont parle le Journal d'Eugénie de Guérin, nous accueillit avec bonté et satisfit notre religieuse curiosité en nous montrant la petite chambre, la table sur laquelle tant de pages délicieuses ont été écrites ; le portrait de Caroline dans son costume indien, celui

de Louise de Bayne ; puis, la vaste cheminée autour de laquelle on se réunissait le soir ; la cuisine où les crêpes à faire sauter n'empêchaient pas la lecture de Platon ; l'endroit où « Maurice » fit ses premiers pas ; « l'arbre » qui donne, maintenant, son ombre aux neveux du frère et de la sœur ; le ruisseau où la charmante fille allait laver ses robes, en pensant à Homère. Je vis tout avec un sentiment sur lequel il n'était pas possible de se méprendre, et jamais la pensée ne me vint qu'on pourrait trouver indiscret ce pèlerinage à deux, dont ma vénérée compagne sut jouir comme si elle ne comptait pas quinze lustres. C'est qu'elle est de ceux dont le cœur ne vieillit jamais (1).

Je veux faire partager à mes lecteurs le plaisir que j'ai eu à trouver chez une cousine « d'Irène C*** » une lettre inédite d'Eugénie de Guérin ; on ne se lasse jamais de ce style plein de naturel et de charme :

« 29 mars 1837.

« Toujours bonne et aimante amie, chère Irène, j'ai su que vous aviez demandé de mes nouvelles, et envoyé des amitiés, et je viens vous en remercier ; je viens vous rendre ce que

(1) M^{lle} M***, aimable octogénaire qui a choisi Lourdes pour lieu de repos, après une vie de dévouement.

je reçois de vous et qui me fait bien plaisir : Je veux dire ces choses du cœur qui vont au cœur. Vous m'écrivîtes, au premier de l'an, une bien bonne et amicale lettre.

« Je viens encore de la relire et de goûter de vos tendresses, c'est une si bonne chose ! mais que c'est rare ! n'entamons pas ce chapitre : je ne veux pas gronder ni être grondée. Je sais d'ailleurs ce qui vous empêche d'écrire. Pourquoi se plaindre quand ce n'est pas le cœur qui a tort ?

« Comment va la chère santé, votre seule méchante chose ? Peut-être mal ; c'est par malheur son état habituel, surtout en carême, mais j'espère que vous aurez été sage et aurez écouté le Père du couvent. A propos de Père, n'avez-vous pas envie d'aller entendre le Père Gude-
lin, qui a fait foule à Albi ? On a aussi entendu, à Sainte-Cécile, l'évêque de Boston prêchant pour la propagation de la Foi. Tout cela aura fait du bien ; ici, nous avons les bons petits discours de notre bon curé qui nous mènera bien au ciel, si nous voulons. Le tout, c'est de vouloir, ce n'est pas tout d'entendre. Eh ! mon Dieu, les choses saintes ne manquent pas. Je suis sûre qu'à Lisle vous avez de tout en abondance, c'est le champ fertile, et la congrégation toujours plus étendue et plus zélée. Il y a longtemps que je n'en ai pas de nouvelles ni d'An-

toinette. La sainte ne vit qu'au ciel, son silence m'édifie, bien loin de me fâcher. Cependant, je veux lui faire mes amitiés et vous prie de les lui transmettre; je n'oublie pas Augustine, Lisbine et leur Sainte Agathe; je suis enchantée de vous donner ces commissions que vous savez si bien faire. J'ai à vous remercier de l'intérêt que vous avez pris à la santé de mon frère (1), c'est bien preuve d'amitié, et je vous le rends au centuple.

« Hélas, ma chère amie, ce cher frère me donne encore des peines; il est malade à Paris, pas comme l'an dernier, mais ses accès ont reparu. Cependant, depuis une quinzaine, il va bien, reprend couleur et appétit. Une santé ébranlée se remet difficilement; il paraissait si bien remis; Dieu veut que nous nous trompions, et que ce qui faisait notre joie fasse nos peines.

« Adieu, ma chère Irène, je vous embrasse et vous assure que je suis bien votre amie.

« EUGÉNIE.

« Toujours mes souvenirs à vos sœurs. Marie ne vous oublie pas ni son père, qui vous présente ses respects. »

La fête du 3 mai, à Toulouse, ou *la fête des*

(1) Maurice de Guérin.

Fleurs, est trop connue pour que je m'en permette la description. J'assistai, une ou deux fois, à la séance de la distribution des prix :

« Cette fête poétique et religieuse commence par l'éloge de Clémence Isaure, prononcé par un membre du corps des Jeux floraux.

« Des commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir les fleurs d'or et d'argent qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'église de Notre-Dame-la-Daurade, où fut ensevelie Clémence Isaure. Pendant l'absence des commissaires, le secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur le concours. A leur retour, on proclame les vainqueurs ; et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages, puis on leur distribue les fleurs qu'ils ont obtenues.

« Les ouvrages couronnés, et plusieurs autres qui ont obtenu une mention particulière, sont imprimés dans le Recueil que l'Académie publie tous les ans. L'Académie avait reçu, pour le concours de 1882 : 57 odes, 34 poèmes, 16 épîtres, 3 églogues, 34 idylles, 52 élégies, 10 ballades, 26 fables, 56 sonnets à la Vierge, 282 pièces diverses, 16 hymnes à la Vierge, 4 poèmes sur la *Sœur de charité*, sujet proposé par l'Académie ; en tout 590 ouvrages en vers, et 10 discours en prose.

« L'Académie dispose tous les ans :

« 1° De cinq fleurs, prix annuels : Amarante (fleur d'or qui vaut 400 fr., 80 dollars); Violette d'argent, qui vaut 250 fr. (50 dollars); Souci d'argent, du prix de 200 fr. (40 dollars); la Primevère d'argent, 100 fr. (20 dollars); le Lis d'argent, 100 fr. aussi;

« 2° De deux fleurs sur les quatre prix qui sont bisannuels : Violette, Eglantine, Jasmin, Immortelle; à une même année sont attribués le Jasmin, fleur d'or, du prix de 750 fr., et l'Immortelle d'or, qui vaut 500 fr.; à l'année suivante, la Violette d'or, du prix de 750 fr., et l'Eglantine d'or, de 450 fr;

« 3° D'une fleur d'argent, prix facultatif, l'Œillet, qui vaut 100 fr.

« Les odes seules sont admises à concourir pour l'*Amarante d'or*. La *Violette d'argent* est destinée au poème, à l'épître, au discours en vers; la longueur d'aucune de ces pièces ne doit excéder deux cents vers. Le *Souci d'argent* est réservé à l'éplogue, à l'idylle, à l'élégie, à la ballade; la *Primevère d'argent*, à la fable ou à l'apologue. Pour les ouvrages des divers genres ci-dessus, le sujet est laissé au choix des auteurs.

« Le *Lis d'argent* est affecté au sonnet ou à l'hymne en l'honneur de la Vierge; la *Violette d'or* (instituée par M. le commandant de Roquemaurel) à un poème ne dépassant pas deux

cents vers, sur un sujet donné par l'Académie; l'*Eglantine d'or*, au discours en prose sur le sujet mis au concours par l'Académie; l'étendue de l'ouvrage ne doit pas dépasser soixante pages d'impression, le format et les caractères du Recueil étant pris pour type; l'*Immortelle d'or* (allocation du Conseil général de la Haute-Garonne) à un discours en prose, dissertation ou éloge, sur un sujet historique local, choisi par l'Académie; le *Jasmin d'or*, fleur nouvelle, à un discours en prose sur un sujet de philosophie chrétienne, également au choix de l'Académie. L'*Œillet d'argent* est applicable à tous les genres.

« L'Académie a mis au concours les sujets suivants :

« Pour l'année 1883 :

« 1^o Poème sur ce sujet proposé : *La Sœur de charité*. (Violette d'or.)

« 2^o Discours en prose (Eglantine d'or) : *De l'action exercée par les salons sur les lettres françaises pendant la première moitié du XIX^e siècle* (sujet remis au concours).

« Pour l'année 1884 :

« 1^o Discours en prose (Immortelle d'or) : *Etude historique sur le Capitoulat toulousain*.

« 2^o Discours en prose (Jasmin d'or). Sujet proposé : *L'Idée chrétienne dans l'éducation*. »

.....

C'est là un vaste champ, on le voit.

Honneur à la vieille cité du Midi! Le goût des belles-lettres n'y meurt pas; tous les loisirs des Toulousains ne sont point absorbés par les affaires, le plaisir ou la politique, et longtemps encore la salle des Illustres aura ses *lauréats*, ses *Mainteneurs*, ses *Maîtres à jeux Floraux*, ses pacifiques tournois et ses immortelles d'or (1).

L'église de la Daurade où se trouve une « Vierge noire » du genre de celle qui est rue de Sèvres, dans la chapelle de Saint-Thomas de Villeneuve, et qui est aussi en grande vénération à Toulouse, a pour curé, depuis plus d'un demi-siècle, M. l'abbé Ferradou, enfant de la paroisse qu'il gouverne avec la plus paternelle bonté, mêlée de tout ce que l'originalité a de plus piquant.

Bien des fois je l'ai entendu causer avec ses paroissiens d'une façon pleine de bonhomie, de douce gaieté, dans de petits prônes intimes où l'esprit provençal savait parfaitement s'allier aux vérités évangéliques. Impossible de porter avec plus de charité la houlette du bon Pasteur; impossible de mieux divertir son auditoire tout en l'édifiant sérieusement.

Assister aux petites instructions, après les vê-

(1) M. Villemain peint par un mot charmant la grâce légère de la versification méridionale : « Leur poésie est à fleur d'âme. »

pres du dimanche, à Notre-Dame la Daurade, était un de mes régals.

Un autre, mais bien différent, était d'entendre l'abbé Goux, aujourd'hui M^{gr} l'évêque de Versailles, soit à Saint-Sernin, dans de courtes instructions aux « Enfants de Marie », soit au catéchisme de persévérance qui se faisait, il me semble, dans une des salles du couvent des Bénédictines du Saint-Sacrement. J'ai reçu là une de mes plus intéressantes leçons d'astronomie... « *Les cieux racontent la gloire de Dieu.* »

M^{gr} Goux est, plus que jamais, *pasteur des âmes*; puisse-t-il en conduire au ciel un très grand nombre, et bien plus par l'ascendant de ses vertus, de son exemple, que par l'éloquence de sa parole si attachante !

Impossible, puisque j'énumère quelques-unes de mes jouissances toulousaines, de ne rien dire du Carmel, de ce cher couvent de la rue des Trente-six-Ponts, où je me suis tant de fois oubliée, dans un certain petit parloir, en tête-à-tête avec une de ces âmes bénies pour qui *Dieu est tout, et le monde, rien*

J'ai vu une prise d'habit chez les Carmélites, et je n'ai pu me défendre d'une émotion qui était d'autant plus grande qu'elle cherchait à deviner, sous ces manteaux et ces grands voiles, deux formes humaines. Toute la communauté se résumait, pour moi, dans ces deux

âmes qui, depuis plus de quarante ans, travaillent ensemble à la plus grande gloire de Dieu. « L'expérience nous apprend que deux cœurs entièrement unis se rencontrent rarement sur la terre... deux cœurs qui n'en font qu'un, cette merveille est rare. » Je l'ai trouvée derrière ces grilles austères cette chose rare en ce monde : une *parfaite et sainte amitié!* et j'aimais à *plonger les yeux de l'âme* dans ces étroites cellules consacrées par la pénitence et par l'amour ; j'écoutais avec autant de respect que d'avidité un langage auquel le monde n'aurait rien compris assurément, et souvent, en m'éloignant de ces parloirs si pauvres et si nus, d'éloquentes lignes écrites par M. l'abbé Bougaud dans sa *Vie de sainte Chantal*, me revenaient à l'esprit.

« On a dit de nos églises que c'étaient des dogmes bâtis en pierre; on aurait pu en dire autant de ces cloîtres silencieux qui élevaient au milieu des villes leurs dômes tranquilles et leurs saintes images.

« Nul ne les approchait sans sentir s'apaiser dans son âme les vains bruits de la terre. Nul, même aujourd'hui, ne pénètre dans la chapelle d'un monastère, n'écoute monter vers le ciel ces chants monotones et doux, sans éprouver je ne sais quelle impression qui détache de la terre et qui élève l'âme à Dieu. En général, on se fait une fausse idée des religieuses cloî-

trées. On ne sait pas jusqu'à quel point elles plongent, pour ainsi dire, leur racines dans le monde. Du fond de ces maisons fermées et de la grille de leurs parloirs, elles communiquent avec une foule d'âmes qu'elles éclairent, qu'elles consolent, qu'elles encouragent, sur lesquelles elles font sans cesse tomber mille rayons de soleil, mille gouttes de rosée. Si l'on en doutait, qu'on ouvre leurs correspondances. »

Cette appréciation est bien l'écho de ma pensée. J'ai, aussi, *mes théories* sur les ordres contemplatifs tant décriés, si peu goûtés, si mal jugés, même par de très bons chrétiens. Mais, ce n'est pas à moi de faire l'apologie de ces maisons que j'ai entendu comparer aux grands et beaux lacs qui occupent souvent de larges espaces sur le sommet de hautes montagnes.

« Pourquoi, dit-on, ces superbes nappes d'eau dont la beauté n'est connue que des oiseaux du ciel? » — De ces intarissables sources descendent d'innombrables ruisseaux, qui, se réunissant, forment les rivières auxquelles plaines et vallons doivent des fleuves orgueilleux, qui portent au loin les produits de l'industrie, et l'homme, jouissant de tous ces bienfaits sans lever la tête, se demande : Que font, là-haut, ces lacs solitaires? — Ainsi : que font, derrière ces grilles, des mains que la prière tient levées,

comme autrefois Moïse, lorsque Aaron combattait à ses pieds ? A quoi servent tant d'*Oremus* ? — Répondez, vous tous qui croyez à la solidarité des fautes, à la réversibilité des mérites, à la communion des saints, comme l'explique si bien l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg* ; répondez, vous qui savez de quel puissant secours sont ces entretiens avec Dieu, qui s'appellent *la prière*, vous qui sentez le prix d'une *âme*, dites ce que je dirais moins bien que le moindre d'entre vous.

C'est aussi à Toulouse que j'ai eu la très grande joie de rencontrer le comte Charles de Maistre, petit-fils du grand Joseph de Maistre, le premier *philosophe* que j'aie compris.

Je ne cacherai pas que j'éprouvai bien plus que du plaisir en me sentant en présence du fils de ce petit Rodolphe des Lettres, si obéissant qu'il n'attendait pas que la balle, lancée en l'air, fût retombée, lorsque la voix de son père se faisait entendre, l'appelant à quelque devoir. La comtesse de Maistre, mère de dix enfants (1), tous vivants ; leur fils aîné, Joseph, et leur fille aînée, M^{me} du Bourg, sont, avec une charmante Thérèse, troisième fille, tout ce que j'ai vu d'une famille patriarcale où se perpétuent les traditions de fidélité, de foi,

(1) Et pourtant, les De Maistre habitent la Normandie!..

comme il convient à ceux qui comptent parmi leurs ancêtres celui qui a écrit le *Livre du Pape*, les *Considérations sur la France*, et bien d'autres admirables ouvrages.

Marie de Maistre avait à peine dix-huit ans quand je la vis, pour la première fois, revenant de Frohsdorf où elle avait passé trois semaines, voyant de près le comte de Chambord, à l'esprit si purement français, *Madame*, dont la bonté est bien connue, et que divertit, plus d'une fois, l'entrain de la jeune mariée, faisant à cette cour de l'exil son « *wedding-trip* ».

M^{me} J. du Bourg a tout l'esprit de son illustre ancêtre, Xavier de Maistre : à entendre ses saillies heureuses, on ne peut s'empêcher de songer aux pages les plus brillantes du « Voyage autour de ma chambre » ; sa sensibilité vraie fait aussi penser au « Lépreux de la cité d'Aoste », et il y a, dans toute sa gracieuse personne, un je ne sais quoi qui rappelle la haute distinction et la parfaite simplicité de grande dame qui m'ont frappée chez sa mère. La rencontre de ces descendants des *Montmorency* et de celui qui a été si justement nommé le *Platon chrétien*, m'a laissé un de mes meilleurs *souvenirs* du Midi.

Bien que plusieurs années se soient écoulées depuis notre première entrevue, j'ai toujours devant les yeux l'ensemble charmant de ces traits fins, de ce rire franc, de cet accent cor-

dial, qui font aimer, sans qu'on songe à s'en défendre, la petite nièce de la mère Marie de de Jésus, dont les lettres ne sont pas assez connues en Amérique.

Par son mariage, Marie de Maistre est devenue la fille de ce saint vieillard qui a eu l'honneur d'avoir pour fils un des héros de Patay. Entendre, une ou deux fois, causer M. Gabriel du Bourg; lire le touchant récit de la sœur Saint-Henri, sur les derniers moments d'Armand du Bourg; voir de près M. Joseph du Bourg, héritier de la haute mission de confiance dont avait été honoré son père; entrevoir tous les autres membres de cette famille, bénie tant de fois dans ses aïeux: voilà encore de mes bons *souvenirs* de Toulouse où j'arrivai trop tard pour les fêtes de sainte Germaine. Ce que je vis d'illuminations et de réjouissances religieuses, n'était rien à comparer, paraît-il, aux trois jours pendant lesquels on célébra la canonisation de l'humble bergère de Pibrac.

On devine aisément que j'ai voulu prier auprès de cette châsse où les plus grands honneurs sont rendus à la dépouille mortelle de cette pauvre enfant qui n'a eu qu'une science: celle d'aimer Dieu de tout son cœur, et *son prochain, comme elle-même, pour l'amour de Dieu.*

J'ai traversé le Courbet, franchi miraculeusement; j'ai vu l'emplacement de l'escalier sous

lequel dormait si peu la pauvre petite qu'une impitoyable marâtre nourrissait mal et frappait durement; je suis entrée sous le toit qui a remplacé celui des parents de Germaine; j'ai vu la forêt de Bouconne, et tous ces lieux devenus intéressants pour ceux qui cherchent, avec respect, les traces du passage, en ce monde, des serviteurs de Dieu.

Tant de récits éloquents ont été faits de la fameuse inondation du faubourg Saint-Cyprien, en 1875, que je me bornerai à dire : moi aussi, j'ai entendu ces sinistres craquements, ces bruits, plus sinistres encore, qui annonçaient l'écroulement d'une maison; les cris déchirants des victimes!.... J'ai vu défiler des chariots remplis de blessés ou de pauvres femmes que la terreur paralysait; j'ai contemplé ces ondes furieuses de la Garonne (1), emportant meubles, toits, animaux, cadavres, débris de tous genres, avec une impétuosité qui donnait le vertige; et plus tard, quand la prudence permit de parcourir les différents quartiers visités par le fléau, je vis des ruines lamentables... Mais aussi, peut-on se figurer le peu de solidité de ces demeures littéralement construites en *boue durcie*?.... La fréquence des incendies, con-

(1) L'eau jaunâtre et trouble de la Garonne me rappelait beaucoup, à ce moment, l'eau de notre large Mississipi.

sumant, comme des paquets d'allumettes chimiques, les plus riches maisons de Chicago, a fait interdire les constructions en bois dans cette ville, appelée à être l'une des plus importantes des Etats-Unis; j'espère, pour les habitants de Saint-Cyprien, qu'on veillera sévèrement à ce que la pierre et la brique remplacent le curieux mélange qui servait à édifier des murs les moins faits pour être exposés aux dangers que présente le voisinage d'un fleuve. De loin en loin, la Garonne se permet de rivaliser avec la Loire, mais, le débordement dont je parle est l'un des plus funestes qui soit consigné dans les annales du Midi.

Tous les cœurs s'étaient émus, toutes les mains s'étaient tendues; on accueillait partout les malheureux échappés à cette mort horrible, pour la plupart, sans autres vêtements que ceux qu'ils portaient au moment du désastre; toutes les maisons s'étaient ouvertes, tous les salons s'étaient transformés en ouvroirs. Les secours arrivaient de toutes parts; et la charité des Toulousains se manifestait de toutes manières. Au nombre des bourses qui s'ouvrirent le plus généreusement, on compta, tout de suite, celle de M. Courtois de Viçose, banquier, dont la réputation a grandi, depuis les derniers événements qui ont bouleversé la paisible cité des Lettres, aussi bien que les villes les plus tapa-

geuses. Toulouse a eu ses dépouillés, ses destitués, ses bannis, et les portes de l'hôtel hospitalier de la rue Mage, se sont ouvertes toutes grandes pour laisser passer les robes blanches des Dominicains, les pieds nus des pauvres de Saint-François. Ces exilés ont trouvé asile et protection chez un des hommes les plus distingués du Midi.

M. Courtois a beaucoup voyagé, et il a bien vu les pays qu'il a parcourus ; je me réjouis de penser qu'il connaît la Louisiane, la Nouvelle-Orléans, qu'il en a gardé d'excellentes impressions ; aussi sera-t-il un témoin de plus, appuyant tout ce que dit M^{me} Ligeret des femmes créoles et de leur empressement à faire aux étrangers le plus bienveillant accueil.

Je ne m'étonne plus de la vive sympathie que j'ai sentie pour les Toulousains en général, et, en particulier, pour les du Bourg, dont, tout récemment, me parlait la fille (1) de cette Althée qu'estimait tant mon père. Elle est, paraît-il, alliée à la famille et se souvient avoir trouvé quelquefois M^{me} Gabriel du Bourg entourée de ses enfants, taillant, faulant, cousant à la créole... une vraie mère pieuse et dévouée,

(1) La vicomtesse de Sainte-gème qui habite les environs de Saint-Gaudens.

comme nous la montrent les lettres écrites de la Souterraine.

Mais je reviens à cet attrait que je comprends mieux depuis que j'ai découvert, dans de vieilles archives, que notre bisaïeul Pierre-Antoine d'Aquin a vécu à Toulouse ; qu'il y menait si mal ses affaires pécuniaires qu'on pensa sérieusement à lui rogner sa pension et que ce fut *M^{me} la Présidente du Bourg* qui plaida sa cause et empêcha qu'on ne lui coupât les vivres. Mon pauvre et cher arrière-grand-père avait reçu, dans je ne sais plus quel combat, au service de Sa Majesté Louis XV, dix-sept blessures, était resté un quart d'heure enseveli dans un fossé. -- Retiré de là demi-mort, avec la tête fendue d'un grand coup de sabre, il ne recouvra jamais complètement la santé. A Saint-Domingue, il devint déraisonnablement épris de certains travaux d'embellissements, d'améliorations sur sa plantation ; il voulut canaliser une rivière, et fit tant de folles dépenses que sa femme, à son grand regret --- j'ai lu des lettres qui en témoignent --- lui fit ôter la direction des fonds communs. Bientôt l'air de France fut jugé indispensable par les médecins. Après un essai dans un port de mer, la Faculté trouva que les brises du Midi conviendraient mieux au malade qui alla s'établir... à Toulouse ! Certes, je m'en doutais fort peu, lorsque, en 1870, cherchant pour mon fils

un climat moins rigoureux que celui de Paris, je m'arrêtai sur les bords de la Garonne, au lieu d'aller dans les Basses-Pyrénées, comme j'en avais eu l'intention. C'est au moment où un grand deuil de famille allait me reconduire en Amérique que j'eus, par le plus étrange hasard, la bonne fortune de découvrir que M^{me} la Présidente du Bourg avait beaucoup connu notre bisaïeul qui, à Toulouse comme à Saint-Domingue, jetait l'argent par les fenêtres... qu'elle le plaignait plus qu'elle ne le blâmait, et qu'elle s'était montrée une bonne, une vraie amie, en empêchant qu'on ne diminuât ses rentes. Pierre-Antoine d'Aquin mourut et fut enterré à l'île d'Alby, chez de bons religieux, de je ne sais plus quel ordre. J'ai lu trop à la hâte ces documents que les circonstances ne m'ont point permis de revoir, et je n'avais rien mis par écrit ; je le regrette.

A côté de ces noms honorables que je viens de prononcer, je trouve tous ceux qui m'étaient familiers pour les avoir entendu répéter lorsqu'il s'agissait d'une bonne œuvre à faire, d'un hospice à fonder, d'un ouvroir à entretenir, d'une bibliothèque à étendre, d'un cercle à agrandir : le marquis de Solage, les d'Adhémar, de Naurois, de Villèle, de Saint-Simon, de Scorail, de Labarthe-Malard, de Lacroix, de Sevin, les de Guillebert des Essars, les

de Rémusat, de Cahuzac et bien d'autres.

M^{me} de Sevin, la mère, est une compatriote ; j'ai été charmée d'apprendre un jour qu'elle est de Charleston, et je n'avais pas besoin de cette découverte pour me sentir attirée vers cette aimable personne qui donne son temps et ses soins à l'œuvre des bons livres : l'une des meilleures de notre temps, à mon avis.

C'est de Toulouse que j'ai fait quelques jolies excursions du côté des Pyrénées, visitant Capvern, avec son vieux château de Mauvesin ; Bagnères-de-Bigorre, petite ville proprette, coquettement assise au pied des montagnes ; Pau, qu'affectionnent les Anglais, avec son château tout plein des souvenirs d'Henri IV et d'Abd-el-Kader. Là, j'ai vu ce curieux berceau du fils de Jeanne d'Albret, sauvé, pendant la grande Révolution, par un gentilhomme du Midi... Avec quel intérêt j'ai retrouvé à Toulouse, dans une de mes meilleures amies, M^{lle} de P***, la petite-fille de celui à qui nous devons de posséder encore la célèbre carapace de tortue !

C'est en allant à Lourdes, de Bagnères-de-Bigorre, que j'ai vu, dans un champ, une petite bergère vêtue comme l'avait été sa grand'mère, quand celle-ci avait douze ans : quel dommage que tous ces jolis et gracieux costumes traditionnels se perdent avec le temps et les chemins de fer ! Pour compléter le tableau, la petite gar-

deuse de moutons faisait paître un beau troupeau tout blanc qui s'étalait aux flancs des collines vertes à sommets arrondis, et elle filait... une vraie quenouille, comme je n'en avais jamais vu que dans les images !... Il me semblait rêver. Rouet, chanvre ou lin ; quenouille, fuseaux, jupon court et d'un beau rouge ; sabots, houlette, tout cela du nouveau pour une Louisianaise, absolument comme serait, pour une Européenne, la récolte du coton, des cannes à sucre, par nos négresses.

Lourdes et Bétharram (1), deux pieux pèlerinages qui m'ont laissé, aussi, de bien doux souvenirs. A Lourdes, j'ai vu l'abbé Dominique Sire et le magnifique meuble destiné à renfermer les trois cents traductions de la bulle *Ineffabilis* ; j'ai assisté à une messe dite par l'abbé de Musy qui nous a raconté sa guérison avec une éloquente simplicité ; j'ai entendu ces chants, ces hymnes de la reconnaissance et de l'amour ; j'ai eu, de la bouche même de M^{gr} Peyramale, l'histoire des apparitions et celle de Bernadette.

N'étant point de ceux qui croient facilement aux miracles ; disposée, plutôt, à me méfier de tout ce qui sent le surnaturel, j'aime à reconnaître, cependant, que tout est possible à Dieu,

(1) A Bétharram (beau rameau), j'ai vu la robe de noces de la comtesse de Chambord, religieusement gardée, selon ses intentions, dans ce sanctuaire consacré à la Reine des anges.

et qu'il peut, si bon lui semble, faire ce que l'homme ne pourrait jamais. Donc, bien que n'ayant jamais vu, moi-même, ce que j'appellerais un miracle, je ne vois pas de quel droit je puis dire à un homme honnête, raisonnable et sensé : « Vous vous trompez, vous avez mal vu !... » Pourquoi douterais-je de la parole d'une personne consciencieuse, convaincue, d'une personne qui est, évidemment, de bonne foi ?

Je me propose bien de croire aveuglément tout ce que les savants vont nous narrer du passage de Vénus... je lirai avec la plus entière confiance l'historique de son apparition, de ses phases, de sa disparition. Quand M. de Bernardières (1), qui est envoyé par la France à l'un des points où l'observation aura le plus d'importance et pourra le mieux se faire, écrira : « Les choses se sont passées *ainsi*, » — nous dirons tous : « Il doit en être *ainsi*. » Cependant, nous n'aurons pas vu ? cependant, pour le plus grand nombre, nous ne savons pas le premier mot de ces magnifiques problèmes qui vont aider les savants à calculer ceci et cela ; cependant, nous n'aurons tenu aucun de leurs instruments de précision...

Il paraît qu'il y a une belle comète, en ce moment même, visible pour tous ceux qui ont le

(1) Octave de Bernardières, bien connu dans le monde des sciences, a épousé M^{lle} Marie d'Aquin, la plus jeune fille de François Bizoton d'Aquin.

courage de s'arracher aux bras de Morphée avant cinq heures du matin ; on la voit quand le ciel est pur et serein ; eh bien ! je fais des rapprochements qui me paraissent d'une logique irrésistible entre ces phénomènes de l'ordre naturel, et ceux de l'ordre surnaturel. Halte-là, criera-t-on de toutes parts ; n'allez pas nous faire un sermon... Soyez tranquilles, mesdames et messieurs ; je m'en garderais bien, même si j'en avais le droit ; je suis trop pressée pour vous dire toutes mes petites idées sur les révoltes de la libre-pensée, car, j'ai eu la douleur de rencontrer des femmes, oui, des femmes.... incroyantes, libres-penseuses!... Je les ai plaintes, je les plains encore ; et d'autant plus, que quelques-unes ont une bonne place dans mon cœur ; quant à chercher des arguments pour les convaincre, j'y renonce. N'ont-elles point Moïse et les Prophètes ?

Ha ! Madame, me répète un écho moqueur, vous êtes jugée..., perdue!... Qui vous lira?... Lourdes, les apparitions, en plein xix^e siècle!... En pleine année 1882!... Allez, Madame, vous vous êtes condamnée à *maisir par les bords* ; votre livre sera pieusement enseveli dans la poussière des Catacombes : *Requiescat in pace !*

Fiat ! Fiat ! Fiat !

Sur ce, je commence la quatrième partie qui ne sera pas la moins intéressante !

Mais, franchement, puis-je prendre ainsi congé de ce poétique Midi sans dire un mot du goût musical des méridionaux, de ce sentiment de la bonne musique si général que l'un des charmes de mes nuits toulousaines était d'écouter des chœurs d'hommes, improvisant les contre-parties les plus mélodieuses, à la sortie du théâtre, du cercle ou de quelque réunion de travail ou de plaisir!

*Que soun bella, ti-zarmounia,
Tranquilla niu dau mes de mai!
L'oumbra canta si litania,
Quand lou jour se teisa et s'en vai...!*

Est-il possible de mieux rendre « le murmure de la vie universelle pendant une nuit de printemps, et l'ombre qui chante ses litanies, — Quand le jour se tait et s'en va... » ?

Si je ne me trompe, c'est dans *lou grand bal* de M. Castil-Blaze que se trouvent ces vers qui sont, eux-mêmes, une musique délicieuse. Eh bien! quand, à ce « murmure de la vie universelle pendant une nuit de printemps », venaient se joindre des voix mâles, d'une exquisite justesse, chantant « des *Litania* » de tous genres, je retenais ma respiration pour recueillir jusqu'à la dernière note de ces *passants* qui ne songeaient qu'à se donner une jouissance de plus, en faisant de l'harmonie.

Ah! que n'ai-je plus de loisirs? Je parlerais de mille et une choses qui compléteraient mes *Souvenirs* de France et d'Amérique; je dirais combien j'ai goûté certaines expressions qui paraissent singulières quand on n'y est pas accoutumé.

Ainsi, dans la patrie de Camille Reybaud, de Crousillat, d'Aubanel et de tous les autres collaborateurs de « *lou franc Prouvençau* » ou *Armana de la Prouvenço* — on dit : « C'est un *brave!* » pour signifier : « C'est un excellent homme! » — On dit encore, lorsqu'on veut exprimer sa pitié pour une personne affligée : « Oh! la *pauvre!*... » En Louisiane, dans les mêmes circonstances, nous disons : « *pauvre diable!*... » si c'est un homme; *pauvre chatte!* si c'est une femme. — Donc, nous avons nos *locutions étranges*, dans chaque pays, et cette variété me plaît. Point de « *dur niveau partout...* »

Le chantre de *Marie* et de *Telen Arvor* a bien raison.

Oh! l'ardent rossignol, le linot, la mésange,
 Pour louer le Seigneur n'ont pas la même voix :
 Dans la création tout s'unit, mais tout change,
 Et la variété, c'est une de ses lois.

Ecouter les joyeux *halliké* de Brizeux, le poète de la Bretagne; les mélodieuses *cansouns* de tous ceux qui composent la *gerbe de Roumanille*; et les jolies chansons nègres de quelques-uns de

mes compatriotes, c'est, pour moi, varier le plaisir.

Encore une fois, comment repasser l'Océan, avec mes aimables lecteurs, et leur montrer la commerçante ville de New-York, les visages graves et affairés des Américains, sans leur donner au moins une idée de ce délicieux chant, intitulé les *Crèches* — *Li Crècho*, — dont Sainte-Beuve a dit qu'il « est écrit avec une grâce que n'eussent point désavouée Klopstock ni M. de Vigny, » et qui commence ainsi :

Avignon, 20 novembre 1851.

I

*Dintre li vou de serafin
Que Dieu a fa per que sin fin*

Canton, ubri d'amour : « Glori, glori au Paire! »

Dins li joia dou paradi,

N'avié-v-un que, souvén, liun di galoi cantaire,

Sénnanavo apensamenti.

« Parmi les chœurs de séraphins — que Dieu a faits pour chanter éternellement, — ivres d'amour : « Gloire, gloire au Père! » — dans les joies du Paradis, — il y en avait un qui, souvent, loin des joyeux chanteurs, — s'en allait tout pensif. »

Que ne puis-je glaner dans ce champ riche et fécond du Midi qui a produit « *Les papillotes*, » *Mirèio* et *Calendau*?... Tout ce que j'ose me permettre, c'est le premier couplet du ravissant duo de *Mireille* :

*O Magali, ma tan amado,
 Mete la testo au fenestroun !
 Escouto un pau aqesto aubado
 De tambourin e de violoun
 Ei pleu d'estello aperamount!
 L'auro es toubado;
 Mai lis estello paliran.
 Quand te veiran!*

« O Magali, ma tant aimée,
 Mets la tête à la fenêtre !
 Ecoute un peu cette aubade
 De tambourins et de violons,
 (Le ciel) est là-haut plein d'étoiles.
 Le vent est tombé,
 Mais les étoiles pâliront
 En te voyant ! »

Maillane, 1859.

C'est l'un des « grains » parfumés de cette grappe de raisin que « le paysan de La Crau » offrait à M. de Lamartine.

Peste, Madame, me crie « l'Echo », vous vous entendez bien à piller; finissez-en, autrement je vous prédis que votre *compilation* aura le sort de certaine lecture de la « *Vie des Saints* » que faisait un jour, à sa camériste, une bonne demoiselle de Toulouse ou d'Alby; je vais vous dire l'histoire en bon patois; puissiez-vous être convaincue après ceci.

C'était à l'heure dont un poète aurait dit :

E la nuie soubrejava alin dins la palun....

« Et la nuit commençait à brunir dans les lointains marécages... »

Mademoiselle, s'apercevant que B*** avait l'air

fort distrait et remuait les lèvres en égrenant quelque chose :

« *Escoutas dounc pas!* »

« *Oh! que si, Madamisello! Anas, vous entendè : poudès countunia. Mai, pèr ges perdre de tèms e avança l'obro, dise mi capelet. Es tant de fa. Que crèses? toujours fau ansin, quand moussu lou Curat prècho!* »

Cher « Echo », permettez que je traduise pour ceux et celles qui ne connaissent point le dialecte provençal, et puis, croyez-le bien, vous n'entendrez plus parler de moi.

« Vous n'écoutez donc pas? »

« Oh! que si, Mademoiselle! Allez, je vous entends : vous pouvez continuer. Mais, pour ne pas perdre de temps et avancer l'ouvrage, je dis mon chapelet. C'est autant de fait. Que croyez-vous? Je fais toujours ainsi quand Monsieur le curé prêche. »

Amis de l'Ancien et du Nouveau-Monde, ne dites pas votre chapelet, je vous en conjure, pendant que quelque âme charitable vous lira ce *Recueil...* auquel il manquerait *quelque chose*, si je n'y insérais trois ou quatre dictons méridionaux qui me paraissent tout aussi *fins* que nos proverbes nègres. Jugez-en :

Leis homes poulitiques an coumo leis cansouns, soun à la modo que per un temps.

« Les hommes politiques sont comme les chan-

sons ; ils ne sont à la mode que pour un temps. »

« *Voulès que digoun fouarço ben de vous ?*

Commenças per fa lou mouart.

« Voulez-vous qu'on dise beaucoup de bien de vous ?

« Commencez par faire le mort. »

Ah ! je vous entends, *Echo* persifleur ; je suivrai ce bon conseil après..... ma quatrième partie !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

	Pages.
Saint-Domingue. — La Jamaïque. — Nos grands-parents. — « Dédé-Sophie ». — Suzanne. — Un manuscrit de dom Aignan Bizoton.....	1

DEUXIÈME PARTIE

La Nouvelle-Orléans. — Mon père et ma mère. — Les créoles. — Les nègres. — La danse des Vaudoux. — Une brochure de M ^{me} Ligeret de Chazey. — Antonie. — M ^{me} Nancy Bouny	125
---	-----

TROISIÈME PARTIE

Toulouse. — Les jeux floraux. — Amélie Thomas. — Ma- dame de L***. — Madame des E***. — Souvenirs d'une mère par Madame ***. — Une sœur de charité. — Les carmélites. — Les Du Bourg. — M. Courtois de Viçose. — Les poètes provençaux.....	249
---	-----

PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY PAIR
32101 020877138

